

Table des matières

SIGLES	iv
PREFACE	v
SOMMAIRE	vii
Méthodologie	1
1. Objectifs.....	1
2. Plan de sondage.....	1
3 Organisation administrative.....	1
4. Organisation de la collecte.....	2
5. Agrégation des dépenses et des revenus	4
5.1. Agrégation des dépenses	5
5.2. Agrégation des Revenus	5
6. Principaux concepts utilisés	7
6.1. Concept de ménage.....	7
6.2. Critères socio-économiques.....	8
6.3. Critères géographiques:.....	8
7. Sommaire du questionnaire.....	8
7.1. Contenu du questionnaire A.....	9
7.2. Contenu du questionnaire B.....	10
Chapitre 1 Principales caractéristiques des ménages et de la population.....	11
1.1. Principales caractéristiques des ménages.....	11
1.2. Principales caractéristiques de la population.....	16
Chapitre 2 Education.....	21
2.1. Niveau d'instruction de la population.....	21
2.2. Education préscolaire et scolaire.....	24
2.2.1. Scolarisation dans l'enseignement préscolaire.....	25
2.2.2 Scolarisation dans le primaire.....	25
2.2.2.1 Effectifs.....	25
2.2.2.2 Taux de scolarisation.....	27
2.2.2.3 Redoublement et déperdition.....	28
2.2.3 Scolarisation dans le secondaire.....	30
2.2.3.1 Effectifs.....	30
2.2.3.2 Taux de scolarisation.....	31
2.2.3.3 Redoublement et déperdition.....	31
2.3. Dépenses scolaires.....	33
2.3.1 Dépenses préscolaires	34
2.3.2 Dépenses scolaires au primaire	35
2.3.3 Dépenses scolaires au secondaire	36
2.4. Alphabétisation.....	37
2.4.1 Taux d'analphabétisme.....	37
2.4.2 Distribution des effectifs alphabétisés.....	38
Chapitre 3 Santé et Nutrition.....	41
3.1. Situation sanitaire de la population au cours des quatre dernières semaines	41
3.1.1 Incidence de la maladie au cours des quatre dernières semaines.....	41
3.1.2 Consultation au cours des quatre dernières semaines	43
3.2. Fertilité, Soins prénatals et Contrôle des naissances	47
3.2.1 Fertilité.....	47

3.2.2 Soins Prénatals	48
3.2.3 Utilisation de méthodes de contrôle des naissances	50
3.3. Soins préventifs (vaccination), soins postnatals et allaitement maternel	52
3.3.2 Soins postnatals et allaitement maternel	57
3.3.2.1 Soins postnatals	57
3.3.2.2 Allaitement maternel	58
3.4. Situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans	60
3.4.1 Indice poids-pour-taille	61
3.4.2 Indice taille-pour-âge	63
Chapitre 4 Emploi	66
4.1. Activité économique	66
4.1.1. Activité économique au cours des douze derniers mois	66
4.1.2. Activités économiques au cours des sept derniers jours	72
4.2. Structure de l'emploi	72
4.2.1. Occupations au cours des douze derniers mois	73
4.2.2. Occupations au cours des sept derniers jours	75
4.2.3. Occupation principale et conditions de travail au cours des douze derniers mois	75
4.2.3.1. Occupation principale au cours des douze derniers mois	75
4.2.3.2. Conditions de travail dans l'occupation principale	77
4.2.4. Chômage et sous-emploi	78
4.2.4.1. Statistiques du chômage	78
4.2.4.2. Statistiques du sous-emploi	80
4.3. Travaux domestiques	81
Chapitre 5 Migration	84
5.1. Migration "durée de vie"	84
5.2. Migration- retour	86
Chapitre 6 LOGEMENT	91
6.1. Mode de logement et Statut d'occupant	91
6.1.1 Mode de logement	91
6.1.2. Statut d'occupant du logement	92
6.2. Indicateurs de densité dans le logement	93
6.3. Services et aménagement du logement	94
6.3.1 Source d'approvisionnement en eau et accès à l'eau potable	94
6.3.1.1 Source d'approvisionnement en eau	94
6.3.1.2 Accès à l'eau potable	96
6.3.2 Energie domestique	98
6.3.2.1 Principale source d'éclairage	98
6.3.2.2 Principal combustible utilisé pour la cuisine	99
6.3.3 Type de toilette utilisée	100
6.3.4 Mode de débarras des ordures	101
6.4. Caractéristiques physiques du logement	102
6.4.1 Principal matériau de construction des murs extérieurs	102
6.4.2 Principal matériau de construction du toit	103
6.4.3 Principal matériau de construction du plancher	104
Chapitre 7 Agriculture	105
7.1. Principales caractéristiques des exploitations agricoles et de la population active agricole	105
7.2. Cheptel	106
7.3. Equipements des exploitations agricoles	108

7.4. Récolte et utilisation de la récolte.....	109
7.5. Saisonnalité des ventes et achats.....	110
7.6. Transformation des produits agricoles.....	116
7.7. Dépenses et revenus agricoles.....	117
7.7.1. Dépenses agricoles.....	117
7.7.2. revenus bruts agricoles.....	118
7.7.3. revenus nets agricoles.....	118
Chapitre 8: Dépenses.....	120
8.1 Niveau et structure de la dépense totale.....	120
8.1.1 Niveau de la dépense totale.....	120
8.1.2 Structure de la dépense totale.....	121
8.1.3 Structure de la dépense alimentaire.....	123
8.2 Concentration des dépenses.....	127
Chapitre 9: Activités ou entreprises non agricoles du secteur informel.....	129
9.1 Généralités sur les activités ou entreprises non agricoles.....	129
9.2 Principales caractéristiques des trois principales activités ou entreprises non agricoles.....	131
9.3 Création d'emplois et Formation au niveau des activités ou entreprises non agricoles.....	133
9.4 Destination de la production des activités ou entreprises non agricoles.....	135
9.5 Principaux obstacles à la création d'activités ou d'entreprises non agricoles.....	135
9.6 Emprunts et remboursements au cours des 12 derniers mois.....	136
9.7 Revenus des activités ou entreprises non agricoles.....	137
Chapitre 10 Revenus et avoirs.....	138
10.1. Niveau de revenu.....	138
10.2. Structure des revenus.....	139
10.3. Avoirs des ménages.....	141
ANNEXE 1.....	143
ANNEXE 2.....	150
ANNEXE 3.....	168
ANNEXE 4.....	174
ANNEXE 6.....	186
ANNEXE 7.....	189
ANNEXE 9.....	199
ANNEXE 11: Liste du personnel de l'EPM.....	1

SIGLES

BIT:	Bureau International du travail
CDC :	Centre de Contrôle des Maladies d'Atlanta
CITI:	Classification Internationale Type des Industries
EIBC:	Enquête Intégrale avec module Budget et Consommation.
ENA:	Entreprises Non Agricole.
EPM:	Enquête Permanente auprès des Ménages.
ESIP:	Enquête sur les Informations Prioritaires.
GSE:	Groupe Socio-Economique du chef de ménage.
GSE 1:	Ménages dont le chef est indépendant agriculteur producteur de cultures de rentes
GSE 2/3:	Ménages dont le chef est indépendant agriculteur de cultures de subsistance ou éleveur.
GSE 4:	Ménages dont le chef est salarié du secteur public.
GSE 5:	Ménages dont le chef est salarié du secteur Privé.
GSE 6:	Ménages dont le chef est indépendant vendeur de produits alimentaires.
GSE 7:	Ménages dont le chef est indépendant vendeur de produits non alimentaires.
GSE 8/9:	Ménages dirigés par un chef indépendant du secteur informel autres que commerçants ou par indépendant du secteur formel.
GSE 10:	Ménages dont le chef est inactif ou chômeur ou apprenti.
IDA:	International Development Agency (Agence pour le Développement International).
MPC:	Ministère du Plan et de Coopération.
MENRS:	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
NCHS :	Centre National Américain des Statistiques Sanitaires
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
PADSE:	Projet d'Appui au Développement Socio-Economique.
PEV :	Programme Elargie de Vaccination
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
SCN:	Système de Comptabilité National.
SMI :	Soins Maternels et Infantiles
TBS:	Taux Brut de Scolarisation.
TNS:	Taux Net de Scolarisation.
ZD:	Zone de dénombrement.

PREFACE

Ce rapport de synthèse constitue une des séries de publications portant sur l'exploitation des données de l'Enquête Intégrale sur les conditions de vie des ménages guinéens avec module Budget et Consommation (EIBC). L'EIBC a été réalisée dans le cadre du Projet d'Appui au Développement Socio-Economique (PADSE) et porte sur un échantillon représentatif de 4.416 ménages. Elle a duré une année (Janvier 1994 à Février 1995), pour prendre en compte les mouvements saisonniers liés au comportement de consommation et de production des ménages. C'est la première enquête de ce genre réalisée sur l'ensemble du territoire national.

L'EIBC est une enquête à objectifs multiples qui embrasse tous les aspects de niveau de vie des ménages (caractéristiques démographiques, éducation et alphabétisation, santé et nutrition, emploi et travaux ménagers, migration, logement, activités agricoles, dépenses, revenus et activités indépendantes non agricoles du secteur informel). La spécificité de l'EIBC tient par ailleurs au fait qu'elle a expérimenté et réussi l'utilisation des micro-ordinateurs portables pour la saisie et la correction des questionnaires au niveau des zones d'enquêtes. Cette technique d'enquête de pointe a permis d'obtenir des résultats fiables par la minimisation des erreurs d'observations.

Une Enquête Communautaire (EC) a été exécutée en même temps que l'EIBC dans toutes les zones rurales enquêtées en vue de disposer des informations sur les collectivités locales, les infrastructures économiques et sociales et sur les prix. Ces données ont permis d'intégrer les variables méso-économiques dans l'analyse micro-économique.

Ce rapport permet non seulement de mettre à jour l'ensemble des indicateurs socio-économiques de niveau de vie des ménages diffusés en 1991 lors de la publication des résultats de l'Enquête sur les Informations Prioritaires (ESIP) mais aussi d'approfondir la connaissance des comportements des ménages face aux différentes mesures d'Ajustement Structurel.

L'EIBC a nécessité 11 passages par ménage en milieu urbain et 8 visites par ménage en milieu rural. Je tiens à remercier l'ensemble des ménages qui ont participé à cette enquête pour leur disponibilité et leur esprit de collaboration. Aux responsables de l'EIBC, aux informaticiens, aux superviseurs, contrôleurs, enquêteurs et agents de saisie, je voudrai leur exprimer ma profonde reconnaissance pour l'oeuvre accomplie.

Aux institutions internationales (Agence Canadienne pour le Développement International, Banque Africaine de Développement, Banque Mondiale) qui ont bien voulu cofinancer avec le Gouvernement Guinéen cette gigantesque enquête, je leur adresse mes sincères remerciements.

J'ose enfin espérer que ces informations statistiques sur les conditions de vie des ménages seront largement diffusées et que les planificateurs, chercheurs, décideurs politiques et utilisateurs potentiels de tout bord sauront mettre à profit ces données.

Dr Ousmane Kaba
Ministre du Plan et de la Coopération

SOMMAIRE

L'Enquête Intégrale sur les conditions de vie des ménages en Guinée (EIBC) exécutée sur une période de douze mois (Janvier 1994-Février 1995) et portant un échantillon national de 4.416 ménages fait partie des séries d'enquêtes programmées dans le cadre du projet "Dimensions Sociales de l'Ajustement Structurel" mis en place en 1987 par le PNUD, la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD). L'objectif de ce programme est d'aider les pays africains à évaluer l'impact social des programmes d'ajustement structurel mis en place et à proposer des mesures compensatoires pour atténuer les effets négatifs sur le niveau et les conditions de vie des ménages pauvres et vulnérables.

Pour prendre en compte ces besoins nouveaux en informations statistiques, un Système Permanent d'Enquêtes auprès des Ménages (EPM) a été mis en place depuis Octobre 1989 dans le cadre du Projet d'Appui au Développement Socio-Economique (PADSE). L'EIBC qui fait l'objet de la présente diffusion des résultats constitue la seconde enquête après l'Enquête sur les Informations Prioritaires (ESIP) réalisée en 1991 sur un échantillon de 9.600 ménages. Si l'objectif primordial de l'ESIP était de mettre sur pied l'ensemble des indicateurs socio-économiques sur les conditions de vie des ménages en Guinée, les objectifs assignés à l'EIBC visent non seulement à mettre à jour ces indicateurs mais aussi à expliquer le comportement des ménages face aux différentes mesures macro-économiques prises dans le cadre des programmes d'ajustement structurel mis en place depuis 1986. Une Enquête Communautaire (EC) couplée avec l'EIBC a été exécutée au niveau de toutes les zones rurales enquêtées et visait à collecter les informations sur les collectivités locales, les infrastructures économiques et sociales et sur les prix. Ces dernières informations permettent d'intégrer les variables méso-économiques (prix, infrastructures sociales et moyens de communications) dans l'analyse micro-économique.

La seconde spécificité de l'EIBC tient aussi au fait qu'elle a utilisé des techniques d'enquêtes de pointe: utilisation des micro-ordinateurs portables pour la saisie et la correction des questionnaires au niveau des zones d'enquêtes. ce qui a permis une saisie mobile et décentralisée. La combinaison de ce système de saisie mobile et décentralisée avec une forte supervision a permis d'obtenir des résultats fiables par la minimisation des erreurs d'observations. Par ailleurs, l'ensemble des résultats diffusés ont été extrapolés à l'ensemble du pays par l'utilisation de coefficients d'expansion résultant eux-mêmes du plan d'échantillonnage.

L'EIBC à l'instar de l'ESIP est une enquête à objectifs multiples. Elle couvre tous les aspects de niveau de vie des ménages: caractéristiques démographiques, éducation et alphabétisation, santé et nutrition, emploi et travaux domestiques, migration, logement, dépenses et revenus, activités agricoles, activités non agricoles et entreprises familiales gérées par les ménages. Le présent rapport de synthèse de l'EIBC qui est purement descriptif fournit de façon détaillée, l'ensemble des indicateurs socio-économiques sur les conditions de vie des ménages en Guinée indispensables pour la planification et la prise de décision. La base de données de l'EIBC est aussi un outil indispensable pour tous ceux qui souhaiteraient entreprendre des recherches sociologiques ou à caractère micro-économiques sur le comportement des ménages. Ce rapport complète la série d'études déjà disponibles réalisées dans le cadre de l'analyse des données de l'EIBC: profil de la pauvreté en Guinée, estimation des apports énergétiques et nutritionnels de la ration alimentaire et estimation des coefficients d'élasticité de la demande par rapport au revenu.

Le présent rapport est subdivisé en dix chapitres: les six premiers sont relatifs à l'ensemble des indicateurs démographiques et sociaux (caractéristiques démographiques de la population des ménages, éducation et alphabétisation, santé et nutrition, emploi et travaux domestiques, migration et logement) et les quatre

derniers chapitres du rapport sont consacrés aux indicateurs économiques (activités indépendantes agricoles, dépenses, revenus, activités indépendantes non agricoles du secteur informel).

1 Principaux indicateurs démographiques et sociaux

(i) Démographie

L'EIBC estime la population des ménages guinéens en 1994 à 6.296.588 individus dont près de 52 % sont du sexe féminin. Le taux de croissance moyen de la population par rapport au recensement de 1983 se chiffre à près de 2,8 % par an. La taille moyenne par ménage est de 6,6 individus. Environ 67 % de la population vit en milieu rural. La capitale Conakry continue d'être un véritable pôle d'attraction de la population. Sa population croît à un rythme accéléré de 6,6 % par an. Elle englobe près de 17 % de la population guinéenne (1.070.420 habitants en 1994). Une autre caractéristique de la population guinéenne, c'est sa jeunesse: 46,4 % sont âgés de 15 ans et moins et l'âge moyen de la population est de 22,7 ans.

(ii) Education et alphabétisation

Le système éducatif est largement dominé par le système éducatif public: 90,2 % des élèves au primaire fréquentent un établissement public d'enseignement. Bien qu'en nette progression ces dernières années, le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire reste encore nettement en dessous de la moyenne des pays africains au sud du Sahara (72 %) et se chiffre à 47,5 %. De fortes disparités sont enregistrées d'une part entre les zones urbaines et les zones rurales (le TBS au primaire est de 110,7 % à Conakry, 78,3 % au niveau des centres urbains de l'intérieur et 27,3 % en milieu rural) et d'autre part entre les sexes (57,1 % pour le sexe masculin et 36,7 % pour le sexe féminin). Quant au taux net de scolarisation (TNS) qui élimine l'effet âge, il se chiffre à 33,6 % (39,4 % pour le sexe masculin et 27 % pour le sexe féminin). Le taux de redoublement au primaire est très élevé et est estimé à 29,4 % (31,5 % chez les garçons et 25,7 % chez les filles).

Quant à l'enseignement général secondaire, le TBS est de 17,1 % (23,6 % pour les garçons et 9,8 % chez les filles). Le niveau de scolarisation au secondaire est très faible en milieu rural (le TBS y est de 3,7 % contre 40,4 % à Conakry et 33,3 % au niveau des autres villes de l'intérieur). Le TNS au secondaire de l'enseignement général est de 12,5 % (16,8 % pour le sexe masculin et 7,7 % pour le sexe féminin). Le taux de redoublement au niveau du secondaire est très élevé et voir même supérieur à celui observé au primaire: 37,5 % (37,8 % pour le sexe masculin et 36,7 % pour le sexe féminin).

La dépense moyenne annuelle par enfant scolarisé pour l'ensemble du pays est de 26.311 FG (46.069 FG à Conakry, 19.437 FG au niveau des autres centres urbains et 11.214 FG en milieu rural) et varie selon le niveau de scolarisation de l'enfant (65.879 FG à la maternelle, 21.948 FG au primaire et 15.165 FG au secondaire de l'enseignement général).

La population guinéenne est dans sa grande majorité analphabète. Le taux d'analphabétisme au niveau de l'ensemble du pays est estimé à 77,5 % (90,1 % chez les individus de sexe féminin et 62,1 % chez les individus de sexe masculin). Ce résultat traduit à la fois le faible niveau d'instruction de la population et le faible niveau de scolarisation.

(iii) Santé et nutrition

Environ un guinéen sur quatre a déclaré avoir souffert d'une maladie ou d'une blessure au cours des 28 derniers jours ayant précédé l'enquête. Selon les résultats de l'EIBC, cette forte incidence de la maladie ou de la blessure sur l'état sanitaire de la population ne se traduit pas par des taux d'utilisation élevés des services de santé disponibles. Seulement 14,2 % de la population ont déclaré avoir été en consultation au cours des quatre dernières semaines ayant précédé l'interview (15 % chez les individus de sexe féminin et 13,3 % au niveau des individus de sexe masculin). Selon le milieu de résidence, le taux de consultation est de 13 % en milieu rural contre 15,6 % à Conakry et 17,3 % au niveau des autres centres urbains de l'intérieur du pays.

Du point de vue des effets de la maladie ou de la blessure sur le potentiel de gain de revenu, mesuré à travers l'indicateur "nombre moyen de jours d'inactivité", ce ratio est en moyenne de 9 jours.

Au niveau des consultations prénatales, 61,5 % des femmes en âge de procréer (15-49 ans) ont déclaré avoir reçu des soins prénatals pendant leur dernière grossesse. Ce ratio est de 50,1 % en milieu rural contre 90,4 % à Conakry et 85,2 % pour les centres urbains de l'intérieur du pays.

En ce qui concerne les soins préventifs, l'EIBC estime à 53,4 % le taux de couverture vaccinale des enfants de 12-23 mois pour l'ensemble du pays (toute source et tout antigène confondus). Par antigène les résultats suivants ont été obtenus: BCG (76,7 %), DTC₃ (56,4 %), Polio₃ (56,4 %) et Rougeole (70,9 %).

La proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant bénéficié de soins postnatals est faible et se chiffre à 39,2 % (39,9 % chez les garçons et 38,5 % chez les filles). Par milieu de résidence, cet indicateur se décompose comme suit: Conakry (56,6 %), autres urbains (60,9 %) et rural (30,9 %).

L'allaitement maternel est largement répandu. L'EIBC estime à 97,7 % la proportion d'enfants de 5 ans et moins ayant allaité et l'âge moyen de sevrage est de 24,2 mois.

L'utilisation de méthodes de contrôle de naissance est peu répandue et ne concerne que près de 5 % des femmes en âge de procréer (ou leur partenaire).

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans est aussi préoccupante. Environ 12,1 % des enfants âgés de 3-59 mois sont atteints de malnutrition aiguë (maigreur). Cette prévalence est en légère hausse par rapport aux résultats obtenus lors de l'ESIP de 1991 (11,5 %). Une attention particulière doit être accordée au phénomène compte tenu de l'augmentation de risques de morbidité et de mortalité à court terme que ces maigreurs peuvent entraîner. La prévalence de retard de croissance (malnutrition chronique) concerne 29,1 % des enfants âgés de 3-59 mois. Elle est en légère baisse par rapport à 1991 (31,6 %), baisse surtout due au recul du phénomène en Haute Guinée (29,3 % en 1994 contre 44,3 % en 1991) et en Guinée Forestière (33,4 % en 1994 contre 41,6 % en 1991).

(iv) Emploi et les travaux domestiques

Les statistiques publiées sur l'emploi font une nette distinction entre la situation habituelle basée sur une période de référence longue (12 derniers mois ayant précédé l'enquête) et la situation actuelle axée sur les 7 derniers jours. L'âge d'activité a été fixé à 7 ans pour mieux cerner le travail des enfants.

La population active habituelle est estimée à 3.444.896 individus dont près 51,8 % de femmes. Le taux d'activité de la population active habituelle demeure élevé et se chiffre à près de 71 % (72,7 % pour le sexe masculin et 71 % pour le sexe féminin). Ce taux devient plus élevé, si on restreint la population active à celle âgée de 15 ans et plus: 81,8 % (78,8 % pour le sexe masculin et 85,4 % pour le sexe féminin). Le

taux d'activité des enfants de moins de 15 ans est de 48,6 % (47,4 % pour le sexe masculin et 50 % pour le sexe féminin), ce qui dénote l'ampleur de l'utilisation de la main-d'œuvre infantile.

En ce qui concerne la population active actuelle c'est à dire celle du moment, elle se chiffre à 3.111.866 individus dont 51,5 % de femmes. Le taux global d'activité chute à 65,5 % (66,6 % pour le sexe masculin et 64,4 % pour le sexe féminin). En ce qui concerne la population âgée de 15 ans et plus, le taux global d'activité du moment reste le même que celui enregistré au niveau de la situation habituelle.

Les statistiques du chômage sous l'optique de la situation actuelle telles que le recommande le Bureau International du Travail (BIT), révèle que le chômage est un phénomène purement urbain. Le taux de chômage est de 10,2 % à Conakry et 6,1 % au niveau des centres urbains de l'intérieur du pays. Par contre seulement 0,9 % de la population active rurale est concernée par le phénomène. Le taux de chômage au niveau de l'ensemble du pays est de 3,1 % (4,6 % pour les individus de sexe masculin et 1,7 % pour ceux de sexe féminin). Le chômage est en réelle progression par rapport à 1991 (1,8 %). Près de 55 % des chômeurs sont en quête de leur premier emploi.

Le sous-emploi c'est à dire la sous utilisation des capacités de travail des individus occupés est manifeste. Le taux de sous-emploi visible est de 16,6 %.

L'EIBC s'est penchée sur les travaux domestiques effectués par les membres du ménage. En moyenne 1,3 millions d'heures par jour sont consacrées à la recherche du bois de cuisine, 1,6 millions d'heures par jour pour la recherche de l'eau, 1,4 millions d'heures par jour pour faire le marché et 2,8 millions d'heures par jour pour faire la cuisine. L'essentiel de ces activités est le fait des femmes. L'incidence sur le plan économique pourrait être immense si des mesures appropriées étaient prises pour alléger les travaux domestiques des femmes par l'installation de puits de forage dans les villages, l'utilisation de foyers améliorés, la mise à disposition d'actifs physiques (pileuses ou décortiqueuses) et la création d'infrastructures communautaires.

(v) Migration

Environ 21,7 % des individus âgés de 15 ans et plus ont déclaré résider dans un lieu différent de leur lieu de naissance (migration durée de vie). Les flux dominants de migration durée de vie sont représentés par les individus nés en Moyenne Guinée ou en Basse Guinée et qui se sont installés à Conakry ou en Basse Guinée. Près de 61 % des migrants durée de vie sont nés en Basse Guinée ou en Moyenne Guinée (33 % et 27,8 %, respectivement). Du côté lieu de destination de ces migrants, la capitale est le lieu d'installation privilégié (56,5 % des migrants durée de vie).

Les migrants retour représentent 14,3 % de la population âgée de 15 ans et plus. Environ 53 % des migrants retour proviennent de l'extérieur du pays, 36 % des centres urbains et 10 % du milieu rural. Le milieu rural constitue la principale destination des migrants retour: près de 72 % des migrants retour se sont installés dans ce milieu. Les flux de migration retour se répartissent comme suit: urbain-->rural (22,6 %), extérieur-->rural (42,7 %), urbain-->urbain (13,2 %), extérieur-->urbain (10,2 %), rural-->rural (5,5 %) et rural-->urbain (4,4 %). Environ 64 % des migrations retour ont eu lieu à partir de 1984.

(vi) Logement

Au niveau du statut dans le logement, près de 74 % des ménages guinéens sont propriétaires de leur logement (89 % en milieu rural, 59,4 % au niveau des centres urbains de l'intérieur et 24,7 % à Conakry). Les ménages locataires représentent 14 % de l'ensemble des ménages guinéens (56,5 % à Conakry et

24,1 % au niveau des centres urbains de l'intérieur). Quant aux ménages logés gratuitement, ils représentent 12 % de l'ensemble des ménages. La promiscuité à l'intérieur du logement est très forte surtout au niveau de la capitale où pour une taille moyenne de 6,6 individus par ménage, on décompte en moyenne 2,7 pièces par ménage pour une superficie moyenne de 48,6 m². On dénombre en moyenne, 2,7 personnes par pièces et 2,1 individus par 10 m² de superficie habitable.

En matière d'approvisionnement en eau, les résultats de l'EIBC montrent que la première source d'approvisionnement en eau demeure le puits ordinaire (24,5 % des ménages). Les eaux de surface et le puits de forage constituent respectivement, les deuxième et troisième sources d'approvisionnement en eau (près de 24 % et 19 %, respectivement). Le robinet n'occupe que la quatrième place et n'approvisionne que 18,7 % des ménages interviewés. Au niveau de Conakry, le pourcentage de ménage s'approvisionnant en eau à partir du robinet est important et s'élève à 79 %.

Le taux d'accès à l'eau potable au niveau de l'ensemble du pays se chiffre à 51,5 % (79,5 % à Conakry, 49,3 % au niveau des centres urbains de l'intérieur du pays et près de 45 % en milieu rural).

La principale source d'éclairage est la lampe tempête (66,7 % des ménages), suivis par l'électricité (19,5 % des ménages) et le feu de bois (7,3 % des ménages).

Le bois de cuisine demeure le principal combustible utilisé pour faire la cuisine (81 % des ménages). Le charbon de bois n'est utilisé que par 17 % des ménages. A Conakry, c'est le principal combustible utilisé par les ménages pour faire la cuisine (84 % des ménages de ce milieu).

La latrine est le type de toilette le plus couramment utilisé (50 % des ménages). Par contre 40,2 % des ménages interrogés ne disposent d'aucune toilette. Le pourcentage de ménages utilisant des toilettes modernes avec chasse eau est très faible (3,3 % des ménages interrogés).

Près de 88 % des ménages se débarrassent de leurs ordures ménagères en les jetant dans la nature. Environ 6,6 % des ménages les brûlent et près de 5 % seulement bénéficient d'un système de ramassage public.

En ce qui concerne les caractéristiques physiques du logement, les résultats montrent que près de 73 % des murs extérieurs sont en banco ou en brique de terre, près de 52 % des toitures sont couvertes de paille et 61,4 % des planchers sont en terre.

2 Principaux indicateurs économiques

L'EIBC a permis de disposer des informations détaillées sur les activités agricoles, les dépenses, les revenus, et les activités indépendantes non agricoles du secteur informel.

(i) Agriculture

L'agriculture demeure la principale activité des ménages guinéens et elle procure l'essentiel des revenus disponibles au niveau des ménages. Près de 72 % des ménages guinéens gèrent une exploitation agricole de taille moyenne 5,3 Ha. Environ 59 % des ménages pratiquent l'élevage, le plus souvent en même temps que l'agriculture. La valeur du cheptel est estimée à 306,7 milliards FG. Les ventes de bétail au cours des douze derniers mois se sont chiffrées à 26,3 milliards FG contre 7,8 milliards FG pour les achats. L'agriculture demeure encore aratoire, les taux d'équipements en outils mécanisés sont très insignifiants:

tracteur (0,2 %), motopompe (0,3 %), décortiqueuse (0,1 %), pileuse (0,1 %) et pulvérisateur (0,1 %). La valeur globale des équipements agricoles disponibles au niveau des ménages se chiffrent à près de 40 milliards de FG. Le revenu net en provenance des activités agricoles se chiffre à 899,1 milliards de FG.

(ii) Dépenses

Au niveau des enquêtes ayant un volet budget et consommation très détaillé, le niveau dépense constitue un bon indicateur de niveau de vie des ménages. La dépense moyenne annuelle d'un ménage guinéen est de 3.092.779 FG, ce qui correspond à une dépense mensuelle de 257.732 FG. La dépense moyenne par tête est de 469.461 FG par an (environ 480 USD au taux moyen de change de l'année 1994). Ce chiffre est un bon indicateur du revenu par tête des guinéens pour l'année 1994. La consommation finale des ménages est estimée à 2.956 milliards de FG.

La structure des dépenses montre la prédominance des dépenses alimentaires (50 % du budget des ménages). Au niveau de ce poste, les dépenses en espèces représentent 33 % et l'autoconsommation des produits alimentaires 17 %. En milieu rural, l'autoconsommation représente 32,4 % de la dépense totale et près de 53 % de la dépense alimentaire. Les autres postes de dépenses non alimentaires sont représentés comme suit: logement (14 %), santé et hygiène (12,3 %), transport et communication (8,4 %), habillement (6,3 %), éducation, culture et loisirs (3,3 %), cérémonies (2,7 %) et transferts (1,5 %).

(iii) Activités indépendantes non agricoles du secteur informel

Les emplois indépendants du secteur informel constituent après l'agriculture, la seconde source de revenus des ménages guinéens. Ils procurent 22,2 % du revenu total disponible au niveau des ménages. Près de 48 % des ménages exercent une activité dans le secteur informel. L'importance de ce secteur dans la formation et la création d'emplois est non négligeable. L'EIBC estime à 273.635 individus, le nombre d'employés dans le secteur informel dont près de 54 % sont des apprentis. Le revenu net total généré par les trois principales activités est de 403,5 milliards de Francs Guinéens.

(iv) Revenus

Comme toutes les enquêtes portant sur les revenus des ménages, les résultats de l'EIBC montrent une forte sous estimation des revenus déclarés. Le revenu net moyen se chiffre à 1.905.899 FG par an, soit 158.825 FG par mois. Quant au revenu par tête, il est estimé à 289.167 FG par an. Le revenu net global est évalué à 1.820 milliard de FG par an. La structure des revenus montre la prédominance des revenus agricoles qui représentent 49,3 % du revenu total des ménages guinéens. La seconde source de revenu demeure les revenus en provenance des activités indépendantes du secteur informel qui fournissent aux ménages 22,2 % de leurs revenus. Le revenu salarial ne contribue que pour 15,7 % du revenu total. Les transferts envers les ménages représentent 6,1 % de l'ensemble des revenus. Les revenus de la propriété contribuent à hauteur de 4,5 % du revenu total.

Le rapport de synthèse fournit des informations détaillées sur tous les sujets abordés. L'avantage de l'EIBC qui est une enquête à objectifs multiples est de pouvoir mettre ensemble relation différentes variables (économiques ou sociales) pour effectuer des études descriptives ou de comportement des ménages.

Méthodologie

Introduction

L'Enquête Intégrale avec volet "Budget et Consommation" (EIBC) fait suite à l'Enquête sur les Informations Prioritaires (ESIP) réalisée en 1991 dans le cadre des programmes d'enquêtes financés par le Projet d'Appui au Développement Socio-Economique (PADSE). La particularité de l'EIBC est qu'elle fournit des données détaillées sur tous les aspects de niveau de vie des ménages (caractéristiques socio-démographiques, éducation, santé, emploi et utilisation du temps dans le ménage, logement, dépenses, revenus, activités agricoles, autoconsommation, emplois indépendants non agricoles, avoirs des ménages et nutrition). Une seconde particularité de l'EIBC tient au fait qu'elle comporte un volet budget et consommation très détaillé reposant sur les relevés des dépenses et de l'autoconsommation.

1. Objectifs

Les objectifs assignés à l'EIBC sont multiples dont entre autres:

- mettre à jour l'ensemble des indicateurs socio-économiques établis en 1991 lors de l'exploitation des données de l'ESIP pour les besoins des planificateurs, chercheurs et décideurs politiques;
- approfondir l'analyse des données pour mieux comprendre le comportement des ménages sur tous les aspects de leur niveau de vie et en dégager les couches vulnérables les plus touchées par les impacts des différents programmes d'ajustements structurels mis en oeuvre depuis 1986;
- disposer d'un système de pondération pour l'élaboration d'un indice de prix à l'échelle nationale;
- fournir des informations pour les besoins de la comptabilité nationale.

2. Plan de sondage

Pour approfondir l'analyse des résultats de l'ESIP et suivre l'évolution des indicateurs de niveau de vie des ménages, il a été retenu d'utiliser comme base de sondage de l'EIBC, les grappes ou zones de dénombrement (ZD) de l'ESIP de 1991. Cette base de sondage provient elle même du listing des ZD du Recensement Général de la Population et de l'habitat (RGPH) de 1983. En vue de fournir des estimations et agrégats à l'échelle nationale (milieu urbain et rural) et par groupe socio-économique (GSE) et répondre à certaines contraintes d'ordre pratique: coût, gestion du personnel et contrôle des opérations, 312 ZD (228 en milieu urbain et 84 en milieu rural) ont été sélectionnées au premier degré.

Au deuxième degré, au niveau de chaque ZD tiré au premier degré, 12 ménages ont été sélectionnés en milieu urbain et 20 ménages en milieu rural. Ce qui permet d'obtenir un échantillon de 4 416 ménages. Afin d'assurer la représentativité de chaque GSE au niveau de l'échantillon les ménages ont été tirés avec des taux variables selon que le GSE auquel ils appartiennent est ciblé ou non⁽¹⁾

3 Organisation administrative

L'administration de l'EIBC est assurée par le Directeur de la composante "Enquête Permanente auprès des Ménages" (EPM) qui en est le responsable technique. Il est assisté d'un expert qui assure le rôle de conseiller technique. L'EPM est composée de deux cellules:

⁽¹⁾ Chris Scott "Plan de sondage de l'EIBC"

- **la cellule méthodologie** qui s'occupe de la préparation des enquêtes, la formation des agents enquêteurs et l'encadrement rapproché des équipes de terrain. Elle est formée de 9 contrôleurs et de 3 superviseurs provenant tous de la Direction Nationale de la Statistique (DNS).
- **la cellule informatique** chargée de la confection des programmes informatiques de saisie et du traitement des données collectées. Elle est aussi chargée de la formation et de la supervision technique des agents de saisie. Elle est dirigée par un ingénieur informaticien provenant de la division informatique de la DNS. Il est aidé dans ses tâches par un assistant. La cellule informatique emploie 9 agents de saisie.

4. Organisation de la collecte

Chaque équipe de terrain à l'intérieur du pays est formée d'un contrôleur, cinq enquêteurs (dont un enquêteur de relève), un agent de saisie et un chauffeur. Au niveau de la capitale, le nombre d'enquêteurs passe à sept (dont un enquêteur de relève). Les équipes sont réparties à travers six antennes régionales à l'intérieur du pays: Kindia, Boké, Labé, Kissidougou, Kankan et N'Zérékoré. L'antenne centrale de Conakry abrite trois équipes dont une chargée de dénombrer de façon régulière les ZD sélectionnées, un mois avant les opérations de collecte.

La collecte des données a débuté sur l'ensemble du territoire national le 27 Janvier 1994 et s'est achevée le 10 Février 1995. La qualité des données (minimisation des erreurs d'observation) a été assurée grâce à:

- des questionnaires qui évitent en grande partie l'étape de codification, qui est généralement longue, fastidieuse et génératrice d'erreurs;
- l'utilisation de micro-ordinateurs portatifs au niveau de chaque équipe (saisie mobile et décentralisée);
- un logiciel de saisie qui incorpore des tests de cohérences internes de données et permet des corrections sur place avant de quitter la zone d'enquête;
- une forte supervision assurée par 9 contrôleurs d'équipe et 3 superviseurs régionaux.

Trois types de questionnaires ont été confectionnés:

- **Le questionnaire A** cherche à fournir des renseignements sur la composition du ménage, ses caractéristiques socio-démographiques, le niveau d'éducation de tous les membres du ménage, l'utilisation des services de santé (soins préventifs, soins prénatals et postnatals, nutrition et planification familiale), les activités économiques et l'emploi du temps de tous les membres du ménage âgés de 7 ans et plus, la migration et le logement;
- **Le questionnaire B** s'intéresse aux relevés des dépenses, de l'autoconsommation, des revenus provenant des activités agricoles et non agricoles, à l'accès au crédit, et aux avoirs des ménages;
- **Le questionnaire relevé des prix** est administré au niveau des ZD urbaines et rurales où sont effectuées les enquêtes. Les relevés s'effectuent au niveau des marchés où les ménages s'approvisionnent en denrées de consommation.

Le remplissage des questionnaires (Partie A et Partie B) varie selon le milieu où se déroule l'enquête. En milieu urbain, les dépenses fréquentes des ménages subissent un cycle mensuel en fonction du jour de paie. Le relevé des dépenses doit donc couvrir un mois entier pour chaque ménage. Pour palier à l'effet mémoire des enquêtés, l'enquêteur effectue 11 passages à intervalle de 3 jours; ce qui correspond à un cycle

d'enquête de 33 jours. Les enquêteurs évoluent dans des grappes différentes. La norme journalière d'un enquêteur est de 4 ménages. Au cours de chaque visite, il remplira au moins une section du questionnaire A. Au niveau du questionnaire B, il effectuera les relevés de dépenses fréquentes et l'autoconsommation des produits consommés par le ménage au cours des trois derniers jours. Les ménages à interviewer sont répartis en 3 lots de 4 ménages. Chaque jour, l'enquêteur travaillera au niveau d'un lot. Ainsi, il enquêtera 12 ménages pendant le cycle de 33 jours. Ces 12 ménages seront sélectionnés dans une même ZD. Les enquêteurs d'une même équipe en milieu urbain (Conakry et autres villes) devront travailler selon un calendrier identique dans des grappes différentes. Les grappes seront choisies aussi proches les unes des autres afin de faciliter le contrôle. Au cours d'un **cycle urbain**, le calendrier de travail d'un enquêteur à titre indicatif est le suivant:

PARTIE A

Visites	Ménages à enquêter	Section à remplir
1 ^{ère}	1 ^{er} j lot 1 (4 ménages) 2 ^{ème} j lot 2 (4 ménages) 3 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	- Présentation, signalétique, données sur les ménages - Education, Logement
2 ^{ème}	4 ^{ème} j lot 1 (4 ménages) 5 ^{ème} j lot 2 (4 ménages) 6 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	- Auto-consommation, dépenses alimentaires et dépenses non alimentaires (relevés)
3 ^{ème}	7 ^{ème} j lot 1 (4 ménages) 8 ^{ème} j lot 2 (4 ménages) 9 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	- Santé - Auto consommation, dépenses alimentaires et dépenses non alimentaires (relevés)
4 ^{ème}	10 ^{ème} j lot 1 (4 ménages) 11 ^{ème} j lot 2 (4 ménages) 12 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	- Emploi - Auto consommation, dépenses alimentaires et dépenses non alimentaires (relevés)
5 ^{ème}	13 ^{ème} j lot 1 (4 ménages) 14 ^{ème} j lot 2 (4 ménages) 15 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	- Emploi - Migration et personnes à enquêter à la Partie B - Autoconsommation, dépenses alimentaires et non alimentaires

Saisie

Partie A

PARTIE B

Visites	Ménages à enquêter	Section à remplir
6 ^{ème}	16 ^{ème} j lot 1 (4 ménages) 17 ^{ème} j lot 2 (4 ménages) 18 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	- Agriculture - Auto consommation, dépenses alimentaires et dépenses non alimentaires (relevés)
7 ^{ème}	19 ^{ème} j lot 1 (4 ménages) 20 ^{ème} j lot 2 (4 ménages) 21 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	- Entreprise non agricole Auto consommation, dépenses alimentaires et dépenses non alimentaires (relevés)
8 ^{ème}	22 ^{ème} j lot 1 (4 ménages) 23 ^{ème} j lot 2 (4 ménages) 24 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	- Transfert, revenus et dépense divers - Auto consommation, dépenses alimentaires et dépenses non alimentaires (relevés)
9 ^{ème}	25 ^{ème} j lot 1 (4 ménages) 26 ^{ème} j lot 2 (4 ménages) 27 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	- Bien, crédit et épargnes - Auto consommation, dépenses alimentaires et dépenses non alimentaires (relevés)
10 ^{ème}	28 ^{ème} j lot 1 (4 ménages) 29 ^{ème} j lot 2 (4 ménages) 30 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	- Auto consommation, dépenses alimentaires et dépenses non alimentaires (relevés)
11 ^{ème}	31 ^{ème} j lot 1 (4 ménages) 32 ^{ème} j lot 2 (4 ménages) 33 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	- Auto consommation, dépenses alimentaires et dépenses non alimentaires (relevés)

En **milieu rural**, l'influence du jour de paie est minime alors que l'autoconsommation devient beaucoup plus importante. La durée des interviews est réduite à 16 jours par ZD. L'ensemble des enquêteurs d'une

même équipe opèrent dans la même grappe. Chaque équipe disposera d'un échantillon de 20 ménages par grappe, ce qui correspond à une charge de travail 5 ménages par enquêteur durant la période. Les ménages à interviewer sont divisés en deux lots de 2 et 3 ménages respectivement. Le calendrier de travail d'un enquêteur à titre indicatif est le suivant :

PARTIE A

Visites	Ménages à enquêter	Section à remplir
1 ^{ère}	1 ^{er} j lot 1 (2 ménages)	- Présentation, signalétique, données sur les ménages - Education, Logement
	2 ^{ème} j lot 2 (3 ménages)	
2 ^{ème}	3 ^{ème} j lot 1 (4 ménages)	- Auto-consommation, dépenses alimentaires et dépenses non alimentaires (relevés)
	4 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	
3 ^{ème}	5 ^{ème} j lot 1 (4 ménages)	- Santé, Emploi - Auto consommation, dépenses alimentaires et dépenses non alimentaires (relevés)
	6 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	
4 ^{ème}	7 ^{ème} j lot 1 (4 ménages)	- Emploi, Personnes à enquêter à la partie B, - Migration - Autoconsommation, dépenses alimentaires et non alimentaires
	8 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	

Saisie

Partie A

PARTIE B

Visites	Ménages à enquêter	Section à remplir
5 ^{ème}	9 ^{ème} j lot 1 (4 ménages)	- Agriculture - Auto consommation, dépenses alimentaires et dépenses non alimentaires (relevés)
	10 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	
6 ^{ème}	11 ^{ème} j lot 1 (4 ménages)	- Agriculture, Entreprise non agricole Auto consommation, dépenses alimentaires et dépenses non alimentaires (relevés)
	12 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	
7 ^{ème}	13 ^{ème} j lot 1 (4 ménages)	- Transfert de revenus, revenus et dépenses divers, Crédit, Biens et Epargne, Auto consommation, dépenses alimentaires et dépenses non alimentaires (relevés)
	14 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	
8 ^{ème}	15 ^{ème} j lot 1 (4 ménages)	- Auto consommation, dépenses alimentaires - et dépenses non alimentaires (relevés)
	16 ^{ème} j lot 3 (4 ménages)	

Le système de saisie mobile et décentralisée par l'utilisation de micro-ordinateurs portatifs a permis non seulement de minimiser les erreurs non dues au sondage (les erreurs d'observations) mais aussi de réduire considérablement les délais de mise à disposition des données (l'apurement des données s'est fait au fur et à mesure que les disquettes étaient transférées au bureau central).

5. Agrégation des dépenses et des revenus

Un des problèmes les plus fondamentaux à résoudre après l'exécution de l'EIBC fut l'agrégation des données sur les dépenses et les revenus. Elle s'inspire dans une large mesure du Système de Comptabilité Nationale (SCN) élaboré par les Nations Unies. En effet, le ménage est un des cinq agents économiques dont la fonction essentielle est non seulement de *consommer* des biens et services mais aussi d'en *produire* à travers les entreprises familiales agricole et non agricole. Il est donc logique que les concepts utilisés pour savoir ce qu'on doit prendre comme dépenses ou comme revenus soient en harmonie avec le SCN.

5.1. Agrégation des dépenses

Sous l'angle des dépenses des ménages, le questionnaire de l'EIBC permet de cerner dans les moindres détails l'essentiel des dépenses monétaire et non monétaire (autoconsommation, transfert en nature, valeur imputée des produits alimentaires et non alimentaires reçus sous forme de salaire, biens et services consommés par les ménages en provenance de leurs entreprises non agricoles). De même, la valeur imputée des services dérivés de la possession des biens de consommation durables (mobiliers, équipement électrique et actifs productifs) et du logement (valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires) ont été pris en compte au niveau de l'estimation de la dépense totale ou du revenu global. Dans le cas spécifique des biens durables ou des actifs productifs, la valeur estimée de la dépréciation de ces biens a été considérée comme valeur de consommation au cours des 12 derniers mois. La valeur locative du logement et les valeurs imputées des biens et services sous forme de salaires en provenance des employeurs ainsi que l'autoconsommation apparaissent du côté des dépenses comme du côté des revenus.

Les dépenses ont été regroupées en deux rubriques: dépenses alimentaires (y compris l'autoconsommation) et non alimentaires (y compris aussi l'autoconsommation non alimentaire). Les détails de cette agrégation sont les suivantes:

- Dépenses alimentaires

Elles comprennent les dépenses en espèces et les dépenses non monétaires (transferts en nature de produits alimentaires vers d'autres ménages, valeurs imputés des revenus salariaux payés par les employeurs sous forme de nourriture et autoconsommation alimentaire). L'estimation des dépenses fréquentes de produits alimentaires (y compris l'autoconsommation) a consisté à estimer de façon directe la consommation annuelle de produits alimentaires (respectivement l'autoconsommation) en multipliant la consommation enregistrée au cours de la période de référence (30 jours en milieu urbain et 14 jours en milieu rural) par un coefficient constant (12 en milieu urbain et 365/14 en milieu rural).

- Dépenses non alimentaires

Les dépenses non alimentaires comprennent les dépenses monétaires (dépenses d'éducation, de santé, d'hygiène, d'habillement, de logement, de transport, loisirs et cultures et de dépenses diverses) et non monétaires (transferts en nature non remboursables vers d'autres ménages et autoconsommation des produits non alimentaires et services provenant des entreprises non agricoles appartenant au ménage). De même, il a été calculé une valeur imputée du logement (valeur locative) qui a été attribuée aux ménages propriétaires de leur logement et à ceux logés gratuitement. Il en est de même des salariés, membres du ménage qui reçoivent des revenus sous forme de services (transport, logement etc...). Ces avantages ont été inclus au niveau des postes de dépense correspondants sous forme de valeur imputée. En ce qui concerne les biens durables (comme indiqué plus haut), la valeur de la dépréciation a été prise comme consommation au cours des 12 derniers mois.

Le niveau des dépenses a été corrigé par un indice régional du coût de la vie (base 100 = Conakry) pour prendre en compte les différences de prix entre Conakry et l'intérieur du pays.

5.2. Agrégation des Revenus

Du côté revenu, les estimations ont été regroupées en six sources principales de revenu: revenus salariaux, revenus nets agricoles, revenus nets provenant des activités et entreprises non agricoles, transferts reçus,

revenus de la propriété et autres revenus. La description succincte de ces différentes catégories est la suivante:

- **Revenus salariaux:**

Cette rubrique renferme les déclarations de revenus (paiement en espèces ou en nature) de tous les membres du ménage provenant de l'emploi salarial. Il peut s'agir des salaires tirés de l'occupation principale, secondaire, de la troisième ou de la quatrième occupation. Ces données sont recueillies au niveau du questionnaire A (sections 4B, 4C, 4D et 4E respectivement). A ces montants, sont ajoutés les valeurs des primes, commissions, pourboires, indemnités, gratifications, paiements sous forme de nourriture, de produits agricoles, d'animaux et les paiements sous forme de logement ou de transport.

- **Revenus nets agricoles:**

Les revenus nets agricoles représentent le solde entre les revenus bruts et les dépenses agricoles. Les revenus bruts agricoles comprennent: la vente des produits agricoles, des produits transformés, des produits de l'élevage, de la chasse et de la cueillette et l'autoconsommation des produits agricoles. De l'autre côté, les dépenses agricoles sont constituées de dépenses d'achat d'intrants agricoles, de dépenses pour le bétail, la semence, de dépenses de métayage, de transformation des produits et la dépréciation des équipements agricoles.

- **Revenus nets des activités ou entreprises non-agricoles:**

A l'instar des revenus agricoles, le revenu brut des activités ou Entreprises Non-Agricoles (ENA) comprend les montants reçus au niveau des trois principales entreprises, les paiements sous forme de biens et services, l'autoconsommation des biens et services produits par l'entreprise et les revenus des autres ENA non pris en considération parmi les trois principales entreprises. Les dépenses des ENA sont constituées des dépenses de fonctionnement, l'achat d'intrants et la dépréciation des actifs productifs. Le revenu net est le solde des deux résultats.

- **Revenus de la propriété**

Cette catégorie de revenus renferme les revenus de la propriété provenant de l'agriculture (location des terres agricoles, métayage reçu, location des animaux à traction et location des équipements agricoles), de la location des actifs agricoles des ENA, de la rente immobilière et la valeur locative imputée des logements occupés par les propriétaires.

- **Transferts recus**

Les transferts reçus par les ménages comprennent les transferts en provenance des ménages (montants reçus par les ménages, valeur des produits alimentaires et des autres biens en nature non remboursables reçus par les ménages), les transferts en provenance de l'Etat, des Collectivités ou d'autres institutions (montant reçu de la Sécurité Sociale, allocation de mise en disponibilité, pension etc...).

- **Autres revenus**

Cette rubrique concerne les revenus tirés des jeux de hasard, de la loterie nationale, des cadeaux, de la dote, de l'héritage, de la bourse scolaire perçue au cours des 12 derniers mois, de la vente d'eau etc...

Les détails concernant l'agrégation des dépenses et des revenus figurent dans le document "Agrégation des dépenses et des revenus".

6. Principaux concepts utilisés

Pour analyser les données de l'EIBC, les ménages ont été classés selon des critères géographiques et socio-économiques afin de dégager des groupes homogènes à comportement similaire et se conformer aux domaines analytiques retenus lors de l'élaboration du plan de sondage.

6.1. Concept de ménage

La définition du ménage est la même que celle utilisée au niveau de l'ESIP. Il s'agit d'un groupe d'individus apparentés ou non, ayant habituellement dormi dans le même logement, partagé leurs repas pendant au moins 6 des 12 derniers mois ayant précédé l'interview et reconnaissant l'autorité d'une même personne appelée " chef de ménage".

Le chef de ménage est la personne qui est unanimement reconnu comme tel par tous les membres du ménage. C'est la personne qui prend les principales décisions concernant la vie du ménage. Le plus souvent, mais pas toujours, il s'agit de la personne qui fournit le gagne pain principal et qui connaît bien toutes les affaires et occupations des membres du ménage. Le chef peut être un homme ou une femme.

Quelques cas particuliers sont à signaler:

- les nouveaux nés de moins de 6 mois sont membres du ménage à part entière;
- le chef de ménage absent temporairement pour une période n'excédant pas 6 mois est toujours chef de ménage;
- les élèves et travailleurs saisonniers qui ne vivent pas dans d'autres ménages sont membres du ménage;
- les pensionnaires (personnes qui payent de l'argent pour être logés et nourris), les locataires et les employés de maison ayant dormi sous le même toit et partagé leurs repas avec le ménage ne font pas parti du ménage sauf exceptionnellement s'ils reconnaissent l'autorité du chef de ménage et se réclament comme membres du ménage;
- les personnes décédées au cours des 12 derniers mois écoulés ne font pas partie du ménage, même s'ils ont vécu avec le ménage pendant 6 mois ou plus;
- au niveau des ménages polygames, si les épouses vivent dans de logements séparés, elles constituent de ménages distincts. Le mari est compté dans le ménage où il a été trouvé. Si les épouses vivent dans le même logement ou même concession et partagent les ressources, elles formeront un seul ménage.
- les élèves, étudiants et travailleurs saisonniers ayant vécu dans d'autres ménages pendant 6 mois et plus sont membres des ménages qui les abritent.

6.2. Critères socio-économiques

L'indicateur retenu est le Groupe Socio-Economique (GSE) du chef de ménage. Les GSE retenus sont les mêmes que ceux utilisés au niveau de l'ESIP. Les GSE ont été établis à partir de la profession, du statut et du secteur d'activité (public, parapublic et privé) au niveau de l'occupation principale du chef de ménage. Les ménages ont été répartis en 10 groupes socio-économiques:

- **GSE 1:** ce groupe englobe les indépendants agriculteurs producteurs de cultures d'exportation (palmistes, café, cacao, mangue, ananas, banane douce, orange, et le coton). Il s'agit de tous les indépendants agriculteurs dont les revenus provenant de la vente de cultures de rente (destinées au marché local ou à l'exportation) sont au moins égales à 40 % de leur revenu agricole;
- **GSE 2:** ce groupe concerne tous les indépendants agriculteurs de subsistance;
- **GSE 3:** il s'agit des indépendants éleveurs. Ce groupe comprend les éleveurs proprement dits et tous les indépendants agriculteurs dont le nombre de têtes de bétails ou de volaille est au moins égale à 50;
- **GSE 4:** ce groupe englobe les salariés du secteur public et parapublic;
- **GSE 5:** ce groupe renferme tous les salariés du secteur privé agricole et non agricole;
- **GSE 6:** c'est le groupe des indépendants du secteur informel vendeurs de produits alimentaires;
- **GSE 7:** il s'agit du groupe des indépendants du secteur informel vendeurs de produits non alimentaires;
- **GSE 8:** ce groupe englobe tous les autres indépendants du secteur informel autres que vendeurs de produits alimentaires ou non alimentaires;
- **GSE 9:** c'est le groupe des indépendants du secteur formel;
- **GSE 10:** ce dernier groupe comprend les inactifs, les chômeurs, les apprentis et les non classés.

6.3. Critères géographiques:

- Le concept de régions naturelles concerne les quatre régions agro-économiques du pays (Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière) et la zone spéciale de Conakry.
- Le milieu de résidence est celui du chef de ménage. Le milieu urbain concerne Conakry, les chefs lieux de préfecture (centre ville seulement) et la cité minière de Kamsar. Quant au milieu rural, il englobe les zones semi-rurales (chefs lieux des sous-préfectures) et rurales (districts).

7. Sommaire du questionnaire

Le questionnaire ménage se compose de 12 sections réparties en deux volumes (Partie A et Partie B).

7.1. Contenu du questionnaire A

Le questionnaire A est consacré à la collecte d'informations au niveau individuel. Selon les sections, les individus ciblés peuvent être tous les membres du ménage ou quelques individus du ménage. Il comprend les sections suivantes:

- **Section 0:** Signalétique

Cette section fournit tous les renseignements d'ordre général concernant la localisation de la ZD, l'adresse du ménage ainsi que certaines caractéristiques du chef de ménage;

- **Section 1:** Renseignements sur les membres du ménage

Cette section a pour objectif d'identifier tous les individus qui seront considérés comme membres du ménage et de fournir les données démographiques de base telles que l'âge, le sexe et la situation matrimoniale des personnes interviewées;

- **Section 2:** Education

Cette section vise à cerner le niveau d'instruction à travers la description du cursus de chaque membre du ménage ayant fréquenté l'école. De ce fait, elle cerne dans tous ses détails la scolarité des enfants âgés de 5 ans et plus (classe, type d'école fréquentée, nombre de classes redoublées, abandons, dépenses scolaires etc...). La section collecte aussi des informations sur l'alphabétisation et l'apprentissage d'un métier;

- **Section 3:** Santé

Les informations collectées concernent la situation sanitaire de tous les membres du ménage au cours des quatre dernières semaines ayant précédé l'enquête et l'utilisation des services de santé (fréquentation des formations sanitaires, type de consultation, soins prénatals, postnatals et vaccination des enfants de moins de 5 ans). La section collecte aussi des informations relatives aux dépenses sanitaires, au planning familial et à la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans;

- **Section 4:** Occupations et emploi du temps

L'objectif de la section est de décrire dans tous ses détails les activités économiques (emploi principal et éventuellement au plus quatre autres emplois occupés), la recherche du travail, l'historique de l'emploi et l'emploi du temps de tous les membres du ménage âgés de 7 ans et plus;

- **Section 5:** Migration

Cette section fournit des renseignements sur les mouvements migratoires de tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus et les raisons de leur migration;

- **Section 6:** Logement

La section sur le logement fournit des renseignements détaillés sur les caractéristiques du logement, le statut dans le logement, l'aménagement et les charges afférentes au logement;

7.2. Contenu du questionnaire B

Le questionnaire B est consacré à la collecte des données sur l'agriculture, l'autoconsommation, les dépenses, les revenus, les crédits et l'épargne.

- **Section 8:** Agriculture

Cette section est assez importante car l'agriculture est souvent le seul moyen de subsistance de nombreux ménages. Elle collecte des informations sur les actifs agricoles (terre, bétail et équipement agricole), la production agricole, l'utilisation de la récolte, la transformation des produits agricoles, les dépenses et revenus provenant des activités agro-pastorales et l'autoconsommation des produits agricoles;

- **Section 9:** Dépenses

La section 9 cerne l'ensemble des dépenses (alimentaires et non alimentaire) monétaires et non monétaires des ménages. Les dépenses fréquentes sont collectées au niveau de chaque ménage sur une période de 33 jours en milieu urbain et 16 jours en milieu rural;

- **Section 10:** Entreprises non agricoles

Les informations recueillies ne concernent que les trois principales entreprises possédées par le ménage. Ces informations sont très détaillées et se rapportent aux actifs, dépenses de fonctionnement et aux revenus de ces entreprises non agricoles;

- **Section 11:** Transfert de revenus et revenus divers

Cette section collecte les données relatives aux transferts en nature ou en espèces reçus par les ménages et aux autres revenus aléatoires non saisis dans les autres sections (dons, dot, héritage, jeux de hasard etc...). Les transferts peuvent provenir d'autres ménages, des administrations publiques ou privées ou des collectivités;

- **Section 12:** Avoir, crédit et épargne.

La section 12 recueille les informations sur les biens durables possédés par les ménages, les crédits obtenus et l'épargne (y compris les tontines).

Chapitre 1 Principales caractéristiques des ménages et de la population

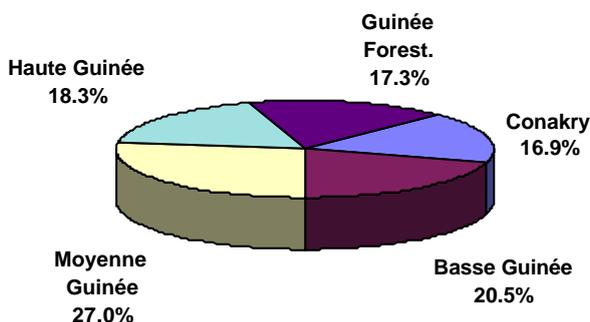
Le questionnaire de l'EIBC fournit d'amples détails sur les caractéristiques démographiques et sociales de tous les individus qui composent le ménage: sexe, âge, situation matrimoniale des individus âgés de 15 ans et plus, relation avec le chef de ménage, religion et nationalité.

1.1. Principales caractéristiques des ménages

La définition du ménage utilisée au niveau de cette enquête se rapporte à l'optique de ménage de droit (voir : "Méthodologie de l'EIBC").

L'échantillon de l'EIBC porte sur 4.416 ménages et l'ensemble des ménages a accepté de répondre au questionnaire de l'enquête. L'extrapolation des résultats a permis d'estimer le nombre total de ménages guinéens à 955.776 contre 870.246 ménages lors de l'ESIP de 1991. Comparé au chiffre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1983, le taux de croissance moyen des ménages guinéens sur la période 1983-1994 est de près de 2,7 % par an.

Graphique 1.1
Répartition des ménages
selon la région naturelle

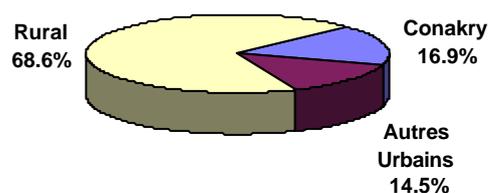


Source: MPC/EPM/EIBC 94

Le graphique 1.1 montre que la répartition régionale des ménages guinéens est très inégale: Basse Guinée (20,5 %), Moyenne Guinée (27 %), Haute Guinée (18,3 %) et Guinée Forestière (17,3 %). La capitale englobe près de 17 % de l'ensemble des ménages.

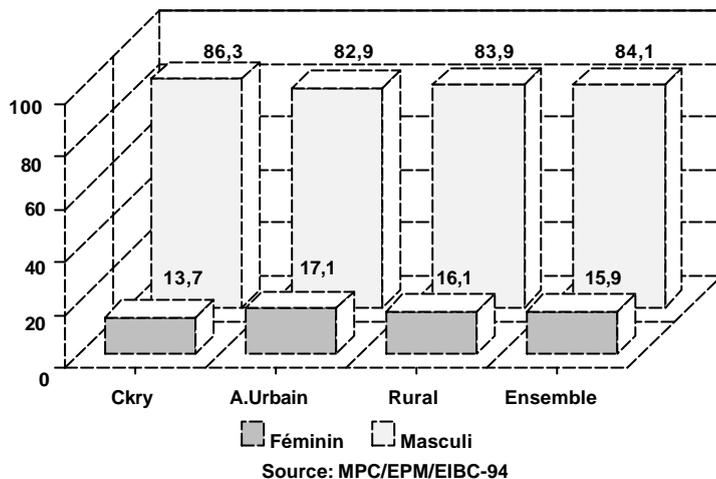
Examiné sous l'angle du milieu de résidence, le graphique 1.2 révèle que la majorité des ménages guinéens vit en milieu rural (68,6 %). Comparée aux résultats de l'ESIP de 1991, la proportion de ménages vivant en milieu urbain a fortement augmenté au détriment du milieu rural (31,4 % en 1994 contre 26,3 % en 1991). Au niveau de l'ensemble des ménages urbains, le poids de Conakry demeure de plus en plus prépondérant (près de 54 % en 1994 contre 51,5 % en 1991). Comparé à l'effectif des ménages décomptés lors du RGPH, le rythme de croissance moyen des ménages de la capitale est très soutenu et se situe autour de 6,6 % par an sur la période 1983-1994.

Graphique 1.2
Répartition des ménages
selon le milieu de résidence



Source: MPC/EPM/EIBC 94

Graphique 1.3
Répartition des chefs de ménages par
milieu de résidence selon le sexe



Le graphique 1.3 montre que près de 16 % des ménages sont dirigés par une femme. Sur l'ensemble des ménages de cette catégorie, plus de la moitié (53,2 %) se trouvent en Moyenne Guinée (voir graphique 1.4 en annexe 1). Ce qui pourrait s'expliquer par la polygamie (l'époux est compté uniquement dans le ménage où il a été trouvé si les épouses vivent dans des logements séparés) et la forte émigration de la population masculine au niveau de cette région. Sur l'ensemble des femmes chefs de ménage décomptées, près de 70 % résident en milieu rural (voir graphique 1.5 en annexe 1).

TABLEAU 1.1
Taux de chefs de ménage par
groupes d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15 - 19	0,1	0,0	0,1
20 - 24	5,4	3,1	4,2
25 - 29	25,8	2,6	11,3
30 - 34	56,6	6,9	26,1
35 - 39	81,7	6,0	35,9
40 - 44	90,1	9,3	44,9
45 - 49	94,8	11,6	50,4
50 - 54	96,5	13,6	49,6
55 - 59	95,9	19,8	59,3
60 - 64	88,9	23,1	55,6
65 - 69	90,9	24,8	59,6
70 - 74	87,4	21,8	58,7
75 et +	84,0	27,6	53,3
Ensemble	52,7	8,2	28,2

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 1.1 fournit la distribution des taux de chefs de ménages (proportion de personnes qui sont chefs de ménage) par groupes d'âges selon le sexe du chef de ménage. Pour l'ensemble du pays, le taux de chefs de ménages est de 28,2 %, en légère augmentation par rapport à 1991: 27,1 % .

Examiné sous l'angle du sexe, le taux de chef de ménage de sexe masculin est demeuré stable par rapport à celui enregistré en 1991: 52,7 % tandis que celui de sexe féminin est en légère augmentation 8,2 % contre 5,7 % en 1991. Le taux de chefs de ménage de sexe masculin augmente avec l'âge pour se stabiliser au niveau des groupes d'âges 50-59 ans puis diminue légèrement à partir de 60 ans. En ce qui concerne les femmes, le taux de chef de ménage augmente régulièrement et ne commence à décroître qu'à partir de 70 ans.

Encadré 1: Typologie des ménages

La classification des ménages par genre permet de retenir les catégories suivantes:

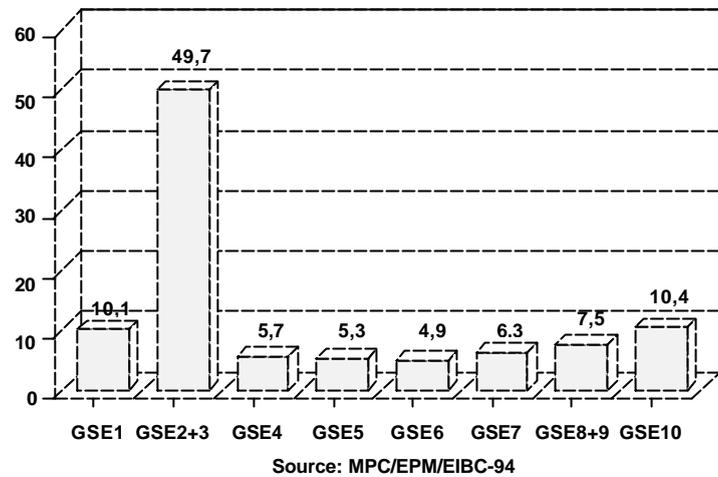
- type classique/traditionnel: ce concept englobe tous les ménages dirigés par un homme et comprenant une seule épouse et éventuellement d'autres individus (fils, parents et autres);
- type polygame: cette catégorie concerne les ménages dirigés par un homme marié à plus d'une épouse et comprenant éventuellement d'autres individus (fils, parents et autres);
- type de jure féminin: ce type se réfère aux ménages dirigés par une femme légalement divorcée, en séparation de corps ou veuve et comprenant éventuellement d'autres individus (fils, parents et autres);
- type de facto féminin: il s'agit de ménages dirigés par une femme mais dont l'époux est absent du ménage pendant au moins trois mois sur les douze derniers mois ayant précédé l'enquête. Le ménage peut éventuellement être composé d'autres individus (fils, parents et autres);
- type simple masculin: ce cas regroupe les ménages dirigés par un homme sans épouse et comprenant éventuellement d'autres individus (fils, parents et autres).

Au-delà de la répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage, il est intéressant pour des raisons d'ordre sociologique (distinction entre ménages polygames, monogames, ménages dirigés par une femme divorcée ou séparée, ménages dirigés par un homme sans épouse etc ...) et économique (prise de décision au sein du ménage) d'éclater les ménages dirigés par un homme en trois groupes: ménages de type classique ou traditionnel, ménages polygames et ménages dirigés par un homme sans épouse. De même, les ménages dirigés par une femme pourraient être ventilés en deux groupes: ménages de "jure féminin" et ménages de "facto féminin" (voir encadré 1). Le tableau 1.2 en annexe 1 montre que 45,6 % des ménages guinéens sont de type "Classique/Traditionnel". Ce type de ménages est surtout fréquent au niveau des ménages dont le chef est indépendant agriculteur de subsistance ou éleveur qui représentent près de 49 % de cette catégorie de ménages (voir tableau 1.3 en annexe 1). Les ménages polygames qui totalisent 31,5 % de l'ensemble des ménages occupent la seconde position. Sur l'ensemble des ménages de ce type, 58 % appartiennent à la catégorie socio-professionnelle des indépendants agriculteurs de subsistance ou éleveurs (voir tableau 1.3 en annexe 1) et 77,1 % parmi eux vivent en milieu rural (voir tableau 1.4 en annexe 1). Les ménages de "jure féminin" représentent près de 16 % de l'ensemble des ménages (voir tableau 1.2 en annexe 1) et plus d'un ménage sur deux (53,2 %) de cette catégorie résident en Moyenne Guinée (voir tableau 1.5 en annexe 1). Selon le tableau 1.3, les ménages de ce type sont fréquents parmi les ménages dirigés par un indépendant agriculteur de subsistance ou éleveur (43,5 % des cas enregistrés) ou par un "inactif ou chômeur" (34,6 % des cas enregistrés). Quant aux ménages de type "simple masculin", ils ne représentent que 5,2% de l'effectif des ménages (voir tableau 1.2) et résident surtout à Conakry (40,2 % des cas recensés). Les ménages de "facto féminin" forment 1,8 % de l'ensemble des ménages. Plus d'un ménage sur deux de ce type (50,8 %) est constitué de ménages dont le chef se réclame du GSE 2+3 (voir tableau 1.3 en annexe 1) et près de 28 % vivent en Moyenne Guinée (voir tableau 1.5 en annexe 1). Ce qui dénote encore de plus la forte migration de la population masculine au niveau de cette région.

Le graphique 1.6 fournit la répartition des ménages selon les groupes socio-économiques (voir méthodologie de l'EIBC). Ce graphique montre que près d'un ménage sur deux (49,7 %) est dirigé par un indépendant agriculteur de subsistance ou un éleveur GSE (2+3)⁽²⁾. Les ménages dont le chef se réclame inactif, chômeur ou apprenti (GSE 10) forment 10,4 % des ménages. L'effectif des ménages dirigés par un indépendant agriculteur producteur de cultures de rente (GSE 1) est du même ordre de grandeur: 10,1 % des ménages. Les autres chefs de ménage se répartissent dans les catégories socio-professionnelles de la façon suivante:

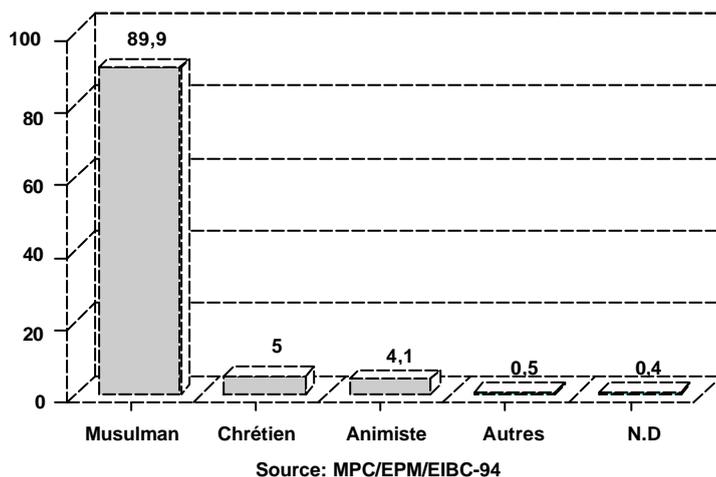
- autres indépendants du secteur informel ou formel (GSE 8+9): 7,5 % ;
- indépendants vendeurs de produits non alimentaires (GSE 7): 6,3 %;
- salariés du secteur public (GSE 4): 5,7 %;
- salariés du secteur privé agricole et non agricole (GSE 5): 5,3 % et;
- indépendants vendeurs de produits alimentaires (GSE 6): 4,9 %).

Graphique 1.6
Répartition des chefs de ménages
selon le Groupe Socio-Economique



Graphique 1.7

Répartition des chefs de ménages
selon la Religion



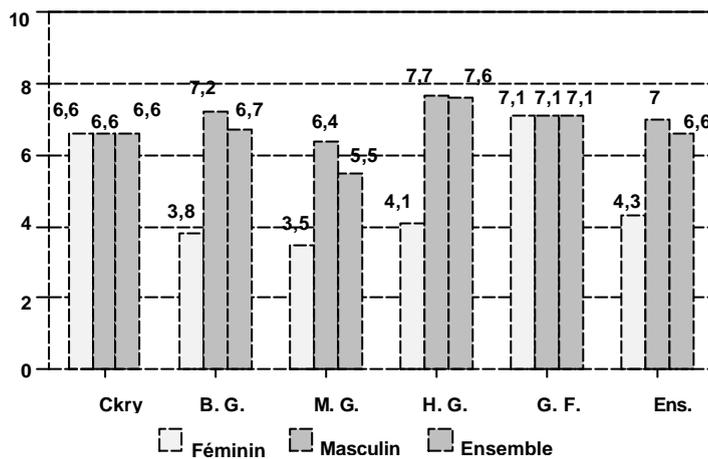
Le questionnaire de l'EIBC fournit une idée sur la religion du chef de ménage. Le graphique 1.7 montre que près de 90 % des chefs de ménage interrogés sont des musulmans. La seconde confession religieuse par importance est la religion chrétienne (5 %). L'animisme et autres idolâtries sont pratiquées respectivement par 4,1 % et 0,5 % des chefs de ménage.

Le tableau 1.6 en annexe 1 montre que l'âge moyen des chefs de ménage est de 48,7 ans (48,4 ans pour le sexe masculin et 50,6 pour le sexe féminin). L'âge médian est presque du même ordre de grandeur: 47 ans.

⁽²⁾ Pour des raisons de non représentativité (faiblesse des effectifs) des ménages appartenant au GSE 3, leurs effectifs ont été agrégés avec ceux du GSE 2. Il en est de même des ménages du GSE 9 qui ont été agrégés à ceux du GSE 8. Dans toute la suite du document, on parlera de GSE (2+3) et GSE (8+9).

Du point de vue distribution régionale, l'âge moyen s'écarte peu de la moyenne nationale à l'exception de la Moyenne Guinée où on enregistre la moyenne d'âge la plus élevée (51,2 ans) et Conakry où on enregistre la moyenne d'âge la plus faible (44,2 ans). En milieu rural, l'âge moyen est de près de 50 ans (voir tableau 1.7 en annexe 1). C'est au niveau des ménages dont le chef se réclame "Salarié du Secteur Privé" que l'on enregistre l'âge moyen le plus bas (42,1 %). A l'extrême opposé se trouve les ménages dont le chef est "Inactif ou Chômeur" qui enregistrent une moyenne d'âge de 62,5 ans.

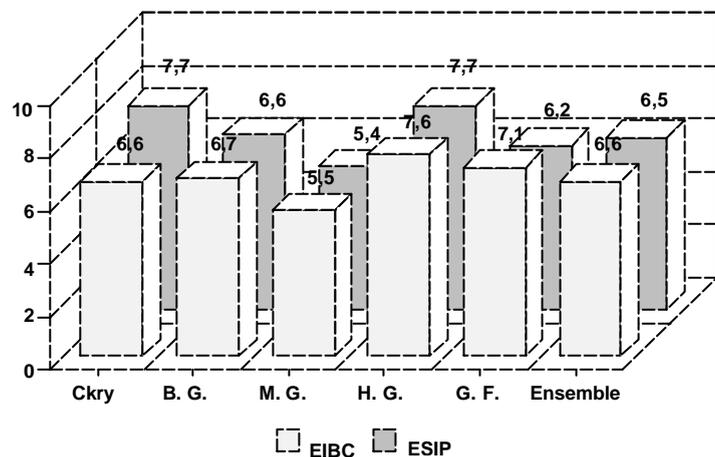
Graphique 1.8
Taille moyenne des ménages par
région naturelle selon le sexe



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le graphique 1.8 montre qu'en moyenne pour l'ensemble du pays, 6,6 individus composent le ménage guinéen (la taille médiane est de 6). Ce résultat d'ensemble est presque identique à celui trouvé lors de l'ESIP de 1991: 6,5 individus par ménage (voir graphique 1.9). Au niveau de la distribution régionale, les tailles des ménages sont presque identiques à celles observées en 1991 à l'exception de Conakry et de la Guinée Forestière où des variations sensibles ont été enregistrées.

Graphique 1.9
Taille moyenne des ménages par région
naturelle selon l'EIBC et l'ESIP

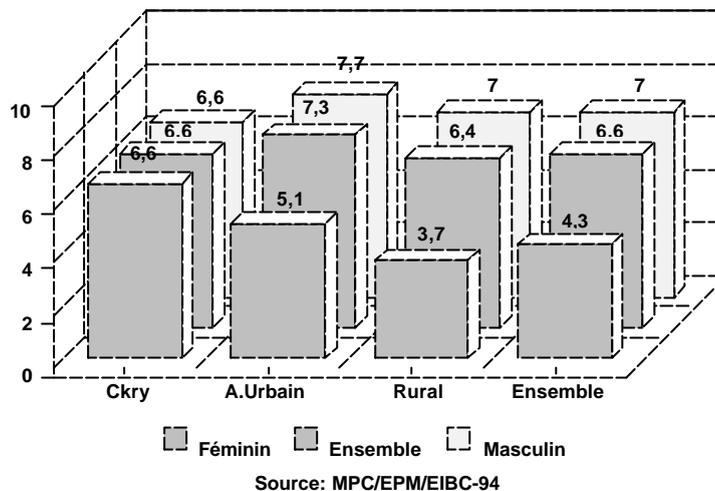


Source: MPC/EPM/EIBC-94

On décompte actuellement en moyenne 6,6 individus par ménage à Conakry et 7,1 en Guinée Forestière contre respectivement 7,7 et 6,2 en 1991. La baisse de la taille des ménages à Conakry pourrait s'expliquer non pas par un phénomène lié à l'urbanisation (tendance à la baisse de la taille des ménages) mais surtout par une meilleure appréhension de la composition des ménages suite à des contacts plus prolongés des enquêteurs avec les ménages interviewés (11 passages à intervalles de trois jours). De même, les ménages singletons ont été mieux cernés: la proportion des ménages de ce type est passé de 2,7 % en 1991 à 4,8 % en 1994. En Guinée Forestière, c'est probablement l'afflux de nombreux parents en provenance du Libéria et de la Sierra Léone qui sont venus grossir la taille des ménages au niveau de cette région.

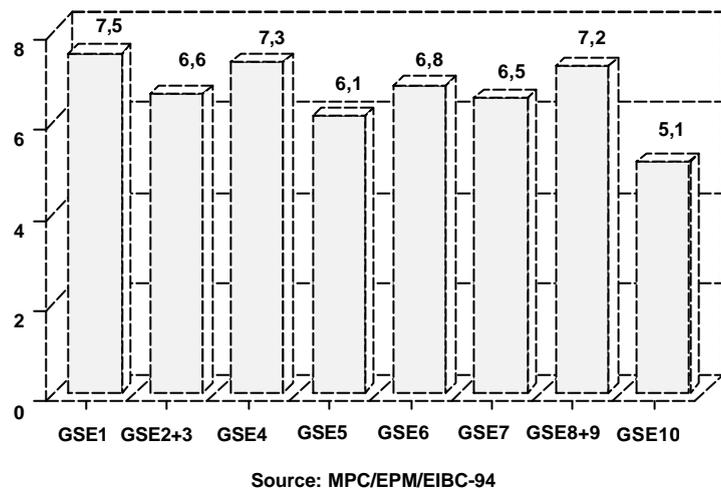
La Haute Guinée et la Guinée Forestière enregistrent les tailles les plus élevées (7,6 et 7,1 individus, respectivement). A l'opposé, la Moyenne Guinée est la région où la taille des ménages est la plus faible (5,5 individus).

Graphique 1.10
Taille moyenne des ménages par
milieu de résidence selon le sexe



Les graphiques 1.8 et 1.10 révèlent que les ménages dirigés par une femme ont en moyenne une taille plus faible (4,3 individus) que les ménages dirigés par un homme (7 individus). Ce constat demeure quels que soient le milieu de résidence et la région naturelle.

Graphique 1.11
Taille des ménages selon le
Groupe Socio-Economique



Examiné sous l'angle du groupe socio-économique du chef de ménage, les ménages dont le chef est indépendant agriculteur producteur de cultures de rente, salarié du secteur public, autres indépendants du secteur informel ou formel enregistrent les tailles de ménage les plus élevées (voir graphique 1.11). En ce qui concerne les autres catégories socio-professionnelles, la taille s'écarte peu de la moyenne nationale.

La répartition des ménages selon la taille montre que la proportion de ménages ayant une taille donnée augmente avec la taille pour atteindre la valeur modale au niveau de la taille 6 individus (taille médiane) puis décroît régulièrement (voir graphique 1.12 en annexe 1).

1.2. Principales caractéristiques de la population

L'extrapolation des résultats de l'EIBC fournit une estimation de la population guinéenne se chiffrant à 6.296.588 habitants; chiffre très proche des projections de population (variante moyenne)⁽³⁾ effectuées par la Direction Nationale du Plan (DNP). Par rapport au chiffre de population obtenu lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1983, la population guinéenne s'est accrue en moyenne au rythme annuel de près de 2,8 % par an sur la période 1983-1994.

⁽³⁾ Projections de Population effectuées par le Projet Unité de Population de la Direction Nationale du Plan (DNP).

A l'instar de la répartition des ménages, le tableau 1.8 montre que la population guinéenne est inégalement répartie entre les régions naturelles du pays: Basse Guinée (20,9 %), Moyenne Guinée (22,3 %), Haute Guinée (21,1 %) et Guinée Forestière (18,7 %). La capitale Conakry continue d'être un véritable pôle d'attraction. Elle renferme près de 17 % de la population totale du pays contre 16 % en 1991.

TABLEAU 1.8
Répartition de la population par région naturelle selon le sexe

Région naturelle	Masculin	Féminin	Ensemble
Conakry	17,8	16,2	16,9
Basse Guinée	20,5	21,3	20,9
Moyenne Guinée	21,3	23,2	22,3
Haute Guinée	21,3	21,0	21,1
Guinée Forest.	19,1	18,4	18,7
<i>Effectif pondéré</i>	3029996	3266592	6296588

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 1.9 révèle que la majeure partie de la population réside en milieu rural (67,1 %). Ces quatre dernières années ont été caractérisées par une tendance de plus en plus marquée à l'urbanisation (en termes de pourcentage par rapport à la population totale). Le poids de la population urbaine est passé de près de 30 % en 1991 à 33 % en 1994. Conakry demeure le principal pôle de concentration de la population urbaine et abrite plus de la moitié de la population urbaine (51,5 %).

TABLEAU 1.9
Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Conakry	17,8	16,2	16,9
A. Urbain	16,2	15,8	16,0
Rural	66,1	68,1	67,1
<i>Effectif pondéré</i>	3029996	3266592	6296588

Source: MPC/EPM/EIBC-94

L'examen de la structure de la population par groupes d'âges quinquennaux et par sexe révèle au prime abord la prédominance de la population féminine (voir tableau 1.10). Environ 52 % de la population guinéenne est du sexe féminin, soit près de 93 hommes pour 100 femmes (le rapport de masculinité est de 92,8).

TABLEAU 1.10
Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
0 - 4	7,7	7,9	15,6
5 - 9	9,4	8,5	17,9
10 - 14	6,8	6,1	12,9
15 - 19	4,5	4,1	8,6
20 - 24	3,0	3,6	6,6
25 - 29	2,6	4,3	6,9
30 - 34	2,1	3,4	5,5
35 - 39	2,1	3,2	5,3
40 - 44	1,9	2,4	4,3
45 - 49	1,7	2,0	3,7
50 - 54	1,4	1,8	3,3
55 - 59	1,3	1,2	2,4
60 - 64	1,3	1,4	2,7
65 - 69	1,0	0,9	1,9
70 - 74	0,6	0,4	1,0
75 et +	0,6	0,7	1,3
Ensemble	48,1	51,9	100
<i>Effectif pondéré</i>	3029996	3266592	6296588

Source: MPC/EPMEIBC-94

En milieu rural comme au niveau de la strate "Autres Urbains", on décompte respectivement 90 et 95 hommes pour 100 femmes (voir tableau 1.11 ci-dessous ou graphique 1.13 en annexe 1). Ce déséquilibre en faveur des femmes est surtout manifeste au niveau de la tranche d'âges 20-54 ans et des tranches d'âges supérieures 60-64 ans et 75 ans et plus. Le phénomène contraire est cependant observé à Conakry où on dénombre plus d'hommes que de femmes au niveau des tranches d'âges 15-19 ans jusqu'à 65-69 ans. Ce qui traduit probablement la forte immigration masculine dont subit la capitale.

TABLEAU 1.11.
Rapport de masculinité par groupes d'âges selon le milieu de résidence

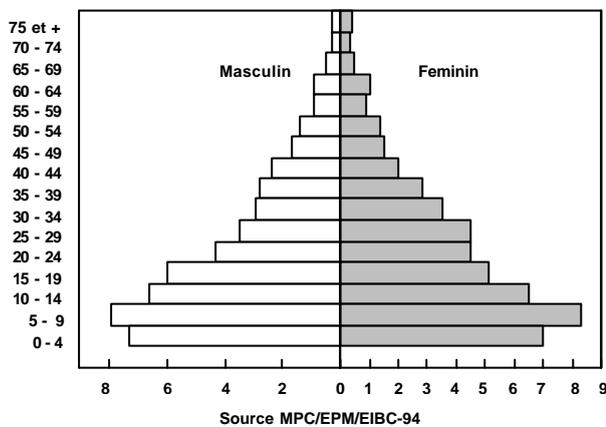
Age	Conakry	Urbains	Rural	Ensemble
0 - 4	95,2	114,1	95,8	98,3
5 - 9	96,2	93,7	117,7	110,4
10 - 14	94,8	105,4	118,8	112,2
15 - 19	103,2	132,7	104,3	109,2
20 - 24	100,5	88,1	76,3	84,1
25 - 29	91,2	57,6	51,7	60,4
30 - 34	94,8	67,7	52,5	63,0
35 - 39	114,8	85,2	50,9	65,2
40 - 44	144,0	94,5	64,0	79,2
45 - 49	123,3	97,0	79,9	87,5
50 - 54	174,0	61,4	70,0	77,0
55 - 59	101,4	105,3	108,9	107,6
60 - 64	119,8	76,0	99,9	97,9
65 - 69	105,0	102,0	114,8	112,5
70 - 74	69,0	113,0	139,8	128,6
75 et +	121,2	53,3	85,5	83,2
Ensemble	102,0	95,0	90,0	92,8

Source: MPC/EPMEIBC-94

Une autre caractéristique de la population guinéenne, c'est sa jeunesse. Les personnes âgées de 15 ans et moins représentent 46,4 % de la population totale tandis que qu'à l'extrême opposée les individus âgés de 65 ans et plus ne totalisent que 4,2 %. Un peu moins d'un guinéen sur deux (48,3 %) a atteint l'âge majeur c'est à dire âgé de 18 ans et plus. Les âges moyen et médian de la population sont respectivement 22,7 ans et 16 ans. La distribution de l'âge moyen selon les régions naturelles et le milieu de résidence s'écarte peu de la moyenne nationale quels que soient la région naturelle et le milieu de résidence (voir tableaux 1.6 et 1.7 ou graphiques 1.14 et 1.15, en annexe 1). Quant à la population adulte potentiellement active (15-64 ans) c'est à dire celle susceptible de se déplacer sur le marché du travail, elle représente 49,3 % de la population totale.

Graphique 1.16

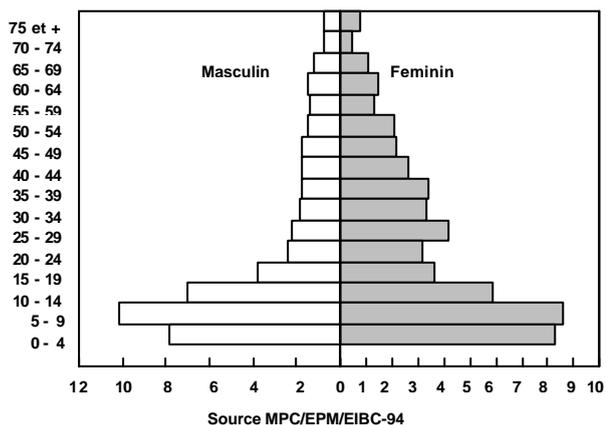
Pyramide des Ages du milieu Urbain



L'examen de la pyramide d'âges en milieu urbain et rural (voir graphiques ci-dessous: 1.16, 1.17 et 1.18) révèle les mêmes constats que ceux décrits plus haut concernant la structure par sexes et par âges de la population. L'allure de la pyramide d'âges tant du milieu urbain que celui du rural présente une base large et un sommet rétréci, caractéristiques d'une population à forte fécondité et à mortalité élevée.

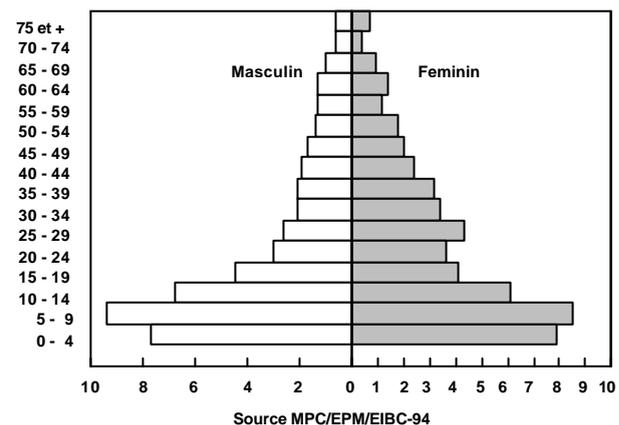
Graphique 1.17

Pyramide des Ages du milieu Rural



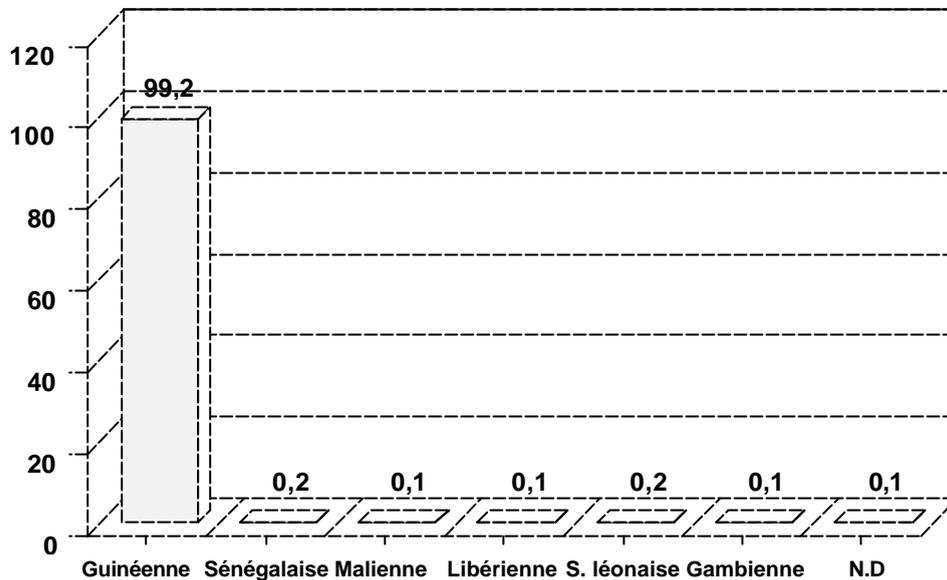
Graphique 1.18

Pyramide des Ages de l'Ensemble du pays



Les autres caractéristiques sociales et démographiques de la population concernent la nationalité des personnes enquêtées et la situation matrimoniale des personnes âgées de 15 ans et plus.

Graphique 1.19
Répartition de la population
selon la Nationalité



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le graphique 1.19 montre que 99,2 % de la population enquêtée est de nationalité guinéenne. Le reste est essentiellement constitué de personnes de nationalités africaines dont: sénégalaise (0,2 %), sierra léonaise (0,2 %), malienne (0,1 %), libérienne (0,1 %) et gambienne (0,1 %).

Quant à la situation matrimoniale de la population âgée de 15 ans et plus, le tableau 1.12 en annexe 1 montre que les individus mariés constituent l'essentiel de la population guinéenne (67,3 %). Les autres modalités se répartissent comme suit: jamais mariés (24,7 %), veuf/veuve (6,4 %), divorcé (1,1 %), séparés (0,4 %) et autres (0,1 %). Sous l'angle du sexe, la prédominance des femmes mariées est manifeste (75,8 %) contre 56,9 % pour les hommes. L'examen de la situation matrimoniale selon les groupes d'âges révèle l'importance des mariages précoces au niveau des jeunes filles. Sur l'ensemble des jeunes filles interviewées de 15-19 ans, 42,3 % ont déclaré qu'elles étaient mariées contre 0,9 % pour les jeunes garçons de la même tranche d'âges. Un second constat concerne les individus veufs. Ce qui est frappant, c'est l'importance des femmes veuves au niveau des vieilles personnes. Sur l'ensemble des femmes du groupe d'âges 60-64 ans, 48,5 % des femmes interrogées étaient veuves contre près de 5 % pour les hommes du même groupe d'âges. Cette proportion augmente progressivement avec l'âge pour atteindre 79,5 % au niveau de femmes âgées de 75 ans et plus.

Chapitre 2 Education

L'EIBC permet d'obtenir des informations sur le niveau d'instruction de la population, la scolarisation des membres du ménage âgés de 5-29 ans, l'alphabétisation, la formation et l'apprentissage. En plus, des informations détaillées relatives au cursus scolaire de tous les membres du ménage âgés de 5-29 ans et ayant fréquenté l'école au cours des douze derniers mois ont été recueillies. L'analyse des informations relatives à la formation et à l'apprentissage feront l'objet de publications ultérieures.

2.1. Niveau d'instruction de la population

Les résultats concernant le niveau d'instruction de la population seront restreints aux personnes adultes c'est à dire âgées de 15 ans et plus.

TABLEAU 2.1
Répartition de la population instruite
par groupes d'âges selon le sexe

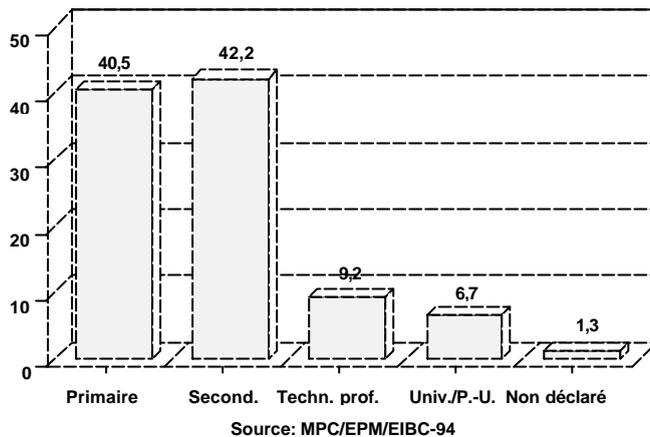
Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15 - 19	18,6	9,2	27,8
20 - 24	11,7	7,4	19,1
25 - 29	8,9	6,3	15,2
30 - 34	7,5	4,9	12,4
35 - 39	7,5	3,2	10,8
40 - 44	5,5	2,0	7,4
45 - 49	2,7	0,6	3,3
50 - 54	1,3	0,2	1,5
55 - 59	0,8	0,1	0,9
60 - 64	0,5	0,1	0,7
65 - 69	0,3	0,0	0,4
70 - 74	0,4	0,0	0,4
75 et +	0,1	0,0	0,2
Ensemble	65,9	34,1	100,0
Effectif Pondéré	497743	258068	755811

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le nombre total de personnes âgées de 15 ans et plus ayant fréquenté l'école (française ou franco-arabe) est estimé à 755.811 individus (voir tableau 2.1), soit 22,4 % de la population totale de la même tranche d'âge (voir tableau 2.2 en annexe 2).

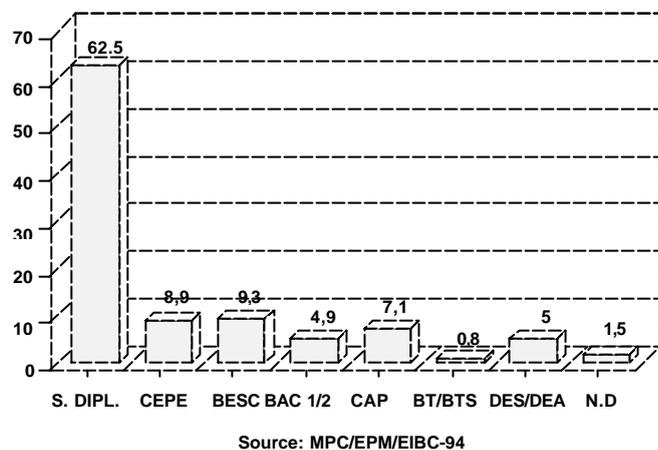
Du point de vue répartition de la population instruite par sexe, le tableau 2.1 montre que près de 66 % des personnes instruites sont du sexe masculin. Les hommes instruits représentent près de 33 % de la population masculine âgée de 15 ans et plus (voir tableau 2.2 en annexe 2). Cette proportion est de 14 % pour la population féminine âgée de 15 ans et plus. La répartition de la population instruite par groupes d'âge montre de fortes disparités (voir tableau 2.1). Le premier constat, c'est la très forte concentration de la population instruite au niveau des tranches d'âges scolarisables (15-29 ans dans ce cas précis) qui totalisent 62,1 % de l'effectif total. Au niveau des tranches d'âges intermédiaires 30-64 ans, on décompte près de 37 % de la population instruite et au sommet de la pyramide des âges (65 ans et plus), les vieilles personnes instruites ne représentent que 1 % de l'effectif total.

Graphique 2.1
Répartition de la population instruite
selon le niveau d'instruction



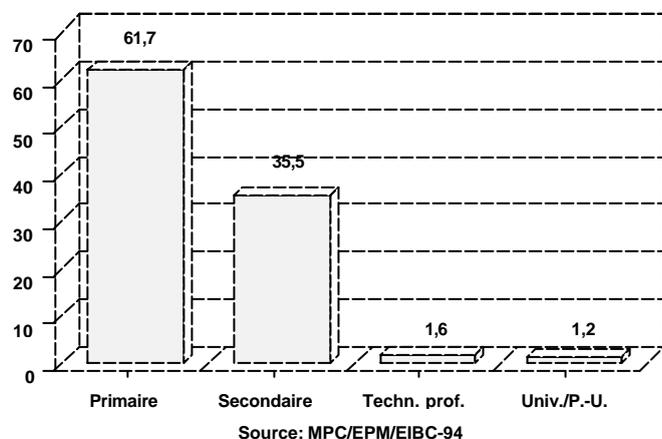
Le graphique 2.1 fournit la répartition des personnes instruites selon le niveau d'instruction. Les personnes instruites ont un niveau d'instruction uniformément réparti entre le primaire (40,5 % de l'effectif total) et le secondaire de l'enseignement général (42,2 %). Seulement 9,2 % ont une formation secondaire de type technique ou professionnelle et 6,7 % une formation universitaire ou post universitaire.

Graphique 2.2
Répartition de la population instruite
selon le Diplôme le plus élevé



La majorité des individus instruits (62,5 %) est sans diplôme (voir graphique 2.2). Près de 9 % ont déclaré posséder le certificat d'études primaires, 9,3 % le brevet d'études secondaires, 4,9 % le baccalauréat, 7,9 % un diplôme d'enseignement technique ou professionnel et 5 % un diplôme universitaire ou post universitaire.

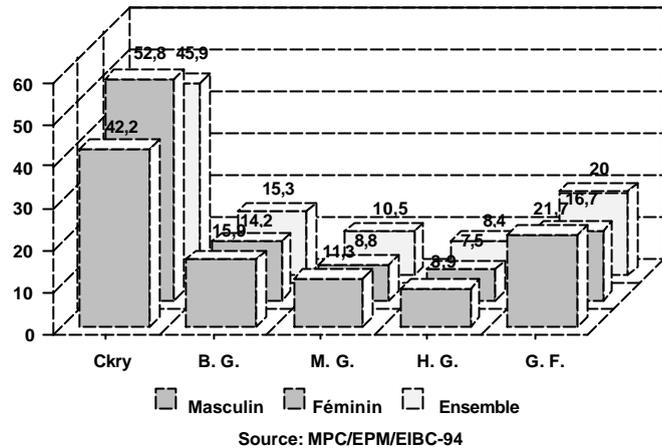
Graphique 2.3
Répartition de la population instruite sans
diplôme selon le niveau d'instruction



L'examen de la distribution des personnes instruites sans diplômes, révèle le faible niveau de qualification des ressources humaines. En effet, au niveau de cette catégorie d'individus, 61,7 % ont un niveau d'instruction n'excédant pas le primaire et 35,5 % le secondaire de l'enseignement général (voir graphique 2.3).

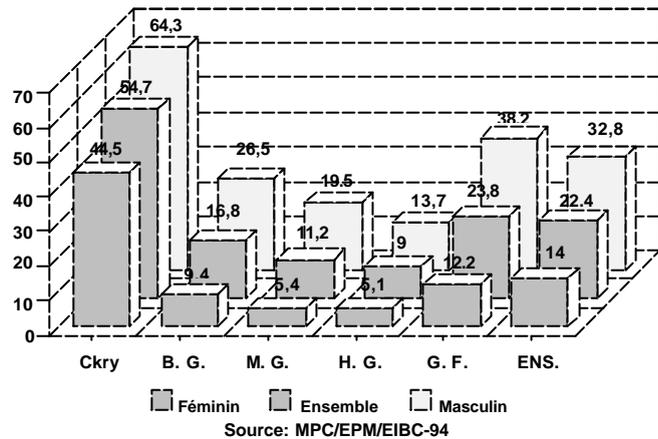
Examiné sous l'angle régional, Conakry renferme près de 46 % des personnes instruites (voir graphique 2.4). Les personnes instruites de la capitale représentent 54,7 % des individus vivant dans cette agglomération et âgés de 15 ans et plus (voir graphique 2.5 ci-dessous). L'examen du graphique 2.4 montre que la Guinée Forestière et la Basse Guinée demeurent les régions de l'intérieur du pays où l'on rencontre le plus de personnes instruites (20 % et 15,3 % de l'effectif des personnes instruites, respectivement). La Haute Guinée et la Moyenne Guinée sont les régions les plus déficientes en matière d'instruction. Elles n'englobent respectivement que 8,4 % et 10,5 % de la population adulte instruite.

Graphique 2.4
Répartition de la population instruite par région naturelle selon le sexe

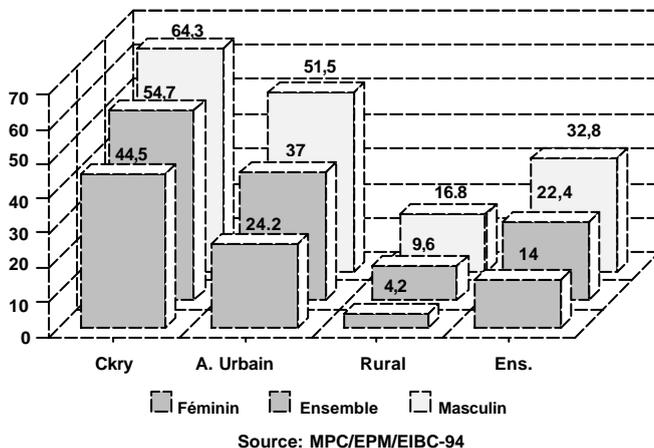


Le graphique 2.5 révèle que le ratio "nombre d'instruits rapporté à la population adulte de la région" au niveau de ces deux régions est le plus faible du pays (9 % pour la Haute Guinée et 11,2 % pour la Moyenne Guinée).

Graphique 2.5
Proportion d'individus instruits par région naturelle selon le sexe

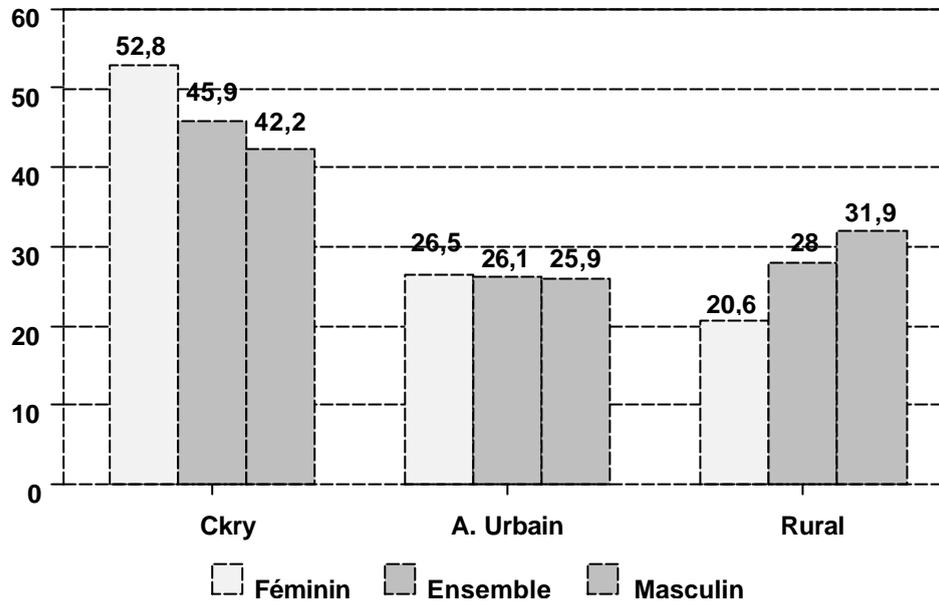


Graphique 2.6
Proportion d'individus instruits par milieu de résidence selon le sexe



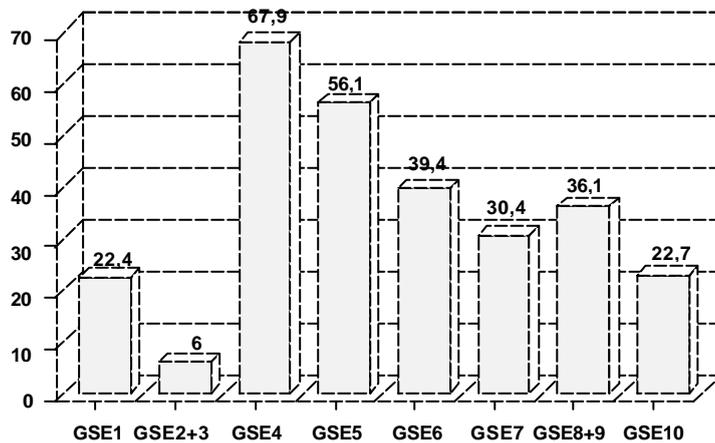
Selon le milieu de résidence, près d'un individu sur dix vivant en milieu rural et âgé de 15 ans et plus est instruit, ce qui représente 28 % de la population totale instruite (voir graphiques 2.6 et 2.7). Ce résultat contraste fortement avec le milieu urbain qui totalise 72 % de l'effectif total des personnes instruites et où la proportion d'adultes instruits atteint 54,7 % à Conakry et 37 % pour les autres centres urbains de l'intérieur du pays.

Graphique 2.7
Répartition de la population instruite
par milieu de résidence selon le sexe



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 2.8
Proportion d'individus instruits selon le
Groupe Socio-Economique du chef de ménage



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Sous l'angle du groupe socio-économique du chef de ménage, les individus dont le chef est indépendant agriculteur de subsistance ou éleveur ne comptent que 6 % d'adultes instruits. A l'opposé, les individus dont le chef se réclame salarié du secteur public ou parapublic enregistrent près de 68 % et 56,1 % respectivement d'adultes instruits (voir graphique 2.8).

2.2. Education préscolaire et scolaire

Les individus ciblés se rapportent à tous les membres du ménage âgés de 5-29 ans pour lesquels des questions relatives à leurs cursus scolaires (primaire, secondaire, universitaire et post universitaire) ont été posées. L'analyse de ce chapitre sera limitée à l'enseignement maternel et à l'éducation de base (primaire et secondaire de l'enseignement général).

2.2.1. Scolarisation dans l'enseignement préscolaire

L'effectif des enfants fréquentant l'enseignement préscolaire est estimé à 18.420 élèves (voir tableau 2.3 en annexe 2), soit une moyenne de 1,1 enfants inscrits à la maternelle par ménage. Du point de vue répartition par sexe, on notera la prédominance des enfants de sexe masculin qui représentent 56,3 % de l'effectif total. Plus de la moitié de l'effectif des enfants fréquentant la maternelle se trouve à Conakry (53,3 %). Au niveau des régions de l'intérieur du pays, la Guinée Forestière et la Basse Guinée accueillent respectivement 23,4 % et 15,4 % de l'effectif total. La Moyenne Guinée et la Haute Guinée ne totalisent respectivement que 6 % et 1,9 % de l'effectif total des enfants scolarisés à la maternelle. Le milieu rural ne compte que près de 16 % de l'effectif total contre près de 31 % pour les centres urbains de l'intérieur du pays (voir tableau 2.4 en annexe 2). Le tableau 2.5 en annexe 2 montre que l'appartenance socio-économique du chef de ménage influe sur l'inscription des enfants à la maternelle. Les ménages dont le chef est salarié totalisent 46,3 % de l'effectif total (23,9 % pour les ménages dont le chef est salarié du secteur public et 22,4 % pour ceux dont le chef est salarié du secteur privé). On notera l'absence quasi totale d'enfants scolarisés à la maternelle au niveau des ménages dont le chef est indépendant agriculteur de subsistance ou éleveur.

2.2.2 Scolarisation dans le primaire

Le cycle normal du primaire est de 6 ans et l'âge officiel d'inscription est de 7 ans.

2.2.2.1 Effectifs

TABLEAU 2.6
Répartition (%) des effectifs du primaire par régions
naturelles et sexe selon le type d'établissement

	Non déclaré	Public	Privé	Autres	Ensemble.
Conakry	71,0	29,6	66,7	40,2	33,2
Masculin	49,6	16,7	37,9	32,4	18,8
Féminin	21,4	12,9	28,8	7,8	14,4
Basse Guinée	29,0	17,9	13,8	.	17,5
Masculin	16,2	11,2	9,1	.	10,9
Féminin	12,8	6,7	4,7	.	6,5
Moyenne Guinée	.	16,4	2,0	.	15,0
Masculin	.	11,3	0,9	.	10,3
Féminin	.	5,1	1,1	.	4,7
Haute Guinée	.	14,7	8,6	.	14,0
Masculin	.	10,3	5,1	.	9,7
Féminin	.	4,4	3,5	.	4,3
Guinée Forestière	.	21,5	9,0	59,8	20,4
Masculin	.	14,9	4,2	59,8	14,0
Féminin	.	6,6	4,8	.	6,4
Ensemble	100	100	100	100	100
Masculin	65,8	64,4	57,1	92,2	63,8
Féminin	34,2	35,6	42,9	7,8	36,2

Effectif pondéré

807

508899

52534

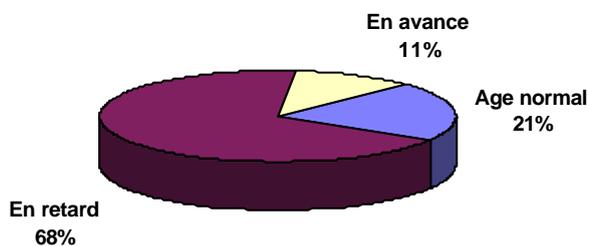
1942

564182

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 2.6 fournit une estimation des effectifs scolarisés dans le primaire. La population des élèves ayant fréquenté l'école primaire au cours des douze derniers mois est de 564.182 enfants, soit en moyenne 2,1 élèves inscrits au primaire par ménage. Ce résultat pourrait bien différer des chiffres fournis par le Service de Planification Scolaire du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS) car la période d'exécution de l'EIBC couvre deux années scolaires (1993-1994 et 1994-1995). Ce chiffre prend donc en compte le flux des entrées et des sorties ayant eu lieu à la rentrée d'octobre 1994⁽⁴⁾. L'effectif des élèves fréquentant le primaire représente 76,5 % de la population scolarisée (tout cycle confondu). Les filles scolarisées ne comptent que pour 36,2 % de l'effectif total des élèves inscrits au primaire. La capitale et la Guinée Forestière englobent plus de la moitié des effectifs scolarisés (33,2 % pour Conakry et 20,4 % pour la Guinée Forestière). Le milieu rural totalise près de 40 % de l'effectif des élèves du primaire (voir tableau 2.7 en annexe 2). Bien qu'en nette progression par rapport à 1991 (9,5 % des effectifs scolarisés en 1994 contre 4,5 % en 1991), la fréquentation des écoles primaires privées demeure encore faible. La prédominance du système éducatif public est manifeste. Les écoles publiques absorbent 90,2 % des effectifs scolarisés au primaire (Voir tableau 2.8 en annexe 2).

Graphique 2.9
Adéquation âge - classe au primaire
pour l'ensemble du pays

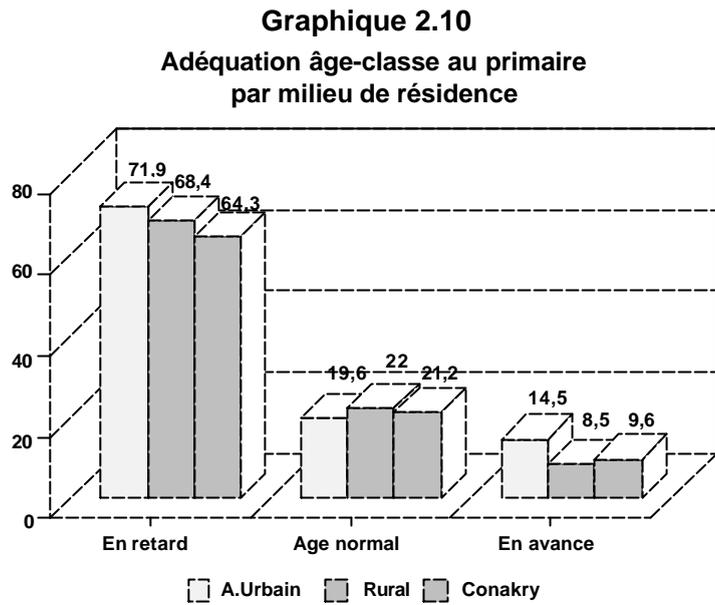


Source: MPC/EPM/EIBC 94

L'examen de l'adéquation âge-classe (voir graphique 2.9) montre que pour l'ensemble du pays seulement 21,1 % des enfants scolarisés au primaire suivent le cycle normal c'est à dire ont un âge qui correspond à la classe fréquentée .

⁽⁴⁾ En ce qui concerne le calcul des ratios et des taux, les estimations de l'EIBC ne devraient pas s'écarter de ceux publiés par le MENRS.

Le graphique 2.10 montre que ce pourcentage est presque le même quel que soit le milieu considéré: Conakry (21,2 %), autres urbains (19,6 %) et rural (22 %). Le phénomène de vieillissement (âge en dépassement par rapport à la classe fréquentée) est d'une grande ampleur (68 % pour l'ensemble du pays) et est quasi présent dans tous les milieux: Conakry (64,3 % des effectifs), autres urbains (près de 72 % des effectifs) et rural (68,4 % du total des inscrits). Ce phénomène pourrait s'expliquer non seulement par l'inscription tardive des enfants en 1ère année de l'école primaire (enfants âgés jusqu'à 10 ans peuvent être inscrits en 1ère année) mais aussi par les taux élevés de redoublement. En ce qui concerne les enfants dont la classe fréquentée est en avance par rapport à l'âge (phénomène d'accélération), ils représentent près de 11 % de l'effectif des enfants scolarisés au primaire (14,5 % à Conakry, 8,5 % pour autres urbains et 9,6 % pour le milieu rural).



2.2.2.2 Taux de scolarisation

Les résultats de l'EIBC montrent que le taux brut de scolarisation (TBS)⁽⁵⁾ au primaire bien qu'en nette progression par rapport à 1991, reste encore nettement en deçà de la moyenne des pays africains au sud du sahara (72 %). Les tableaux 2.9 et 2.10 fournissent respectivement l'estimation des taux bruts (TBS) et taux nets de scolarisation (TNS) par région, milieu de résidence et groupe socio-économique selon le sexe. Pour l'ensemble du pays, le TBS est de 47,5 % contre 34,3 % en 1991. Quant au taux net de scolarisation (TNS)⁽⁶⁾ dans le primaire, il est en hausse: 33,6 % en 1994 (39,4 % pour le sexe masculin et 27 % pour le sexe féminin) contre 25,4 % en 1991. Cette forte progression s'expliquerait en grande partie par l'accroissement de l'offre en matière d'infrastructures scolaires qui demeure l'un des acquis majeur du Projet d'Ajustement du Secteur de l'Education.

Le TBS quoique en hausse continue de cacher de fortes disparités, d'une part entre les zones urbaines (110,7 % à Conakry et 78,3 % dans les autres centres urbains) et les zones rurales (27,3 %) et d'autre part entre les sexes (57,1 % pour le sexe masculin et 36,7 % pour le sexe féminin).

Au niveau régional, Conakry se démarque nettement du reste du pays. Le taux brut de scolarisation y est de 110,7 % (128,5 % pour le sexe masculin et 93,7 % pour le sexe féminin). Le fait que ce taux soit supérieur à 100 pourrait s'expliquer entre autres par le fait qu'un nombre non négligeable d'enfants entrent au primaire avant l'âge officiel d'inscription qui est de 7 ans et que d'autres y vieillissent (élèves âgés de 13 ans et plus). En effet, l'analyse de l'adéquation âge-classe des élèves de la capitale (voir tableau 2.11 ci-dessous) fréquentant le primaire révèle que 7,2 % des élèves inscrits sont âgés de moins de 7 ans et que 27 % ont un âge supérieur ou égal à 13 ans. Le taux net de scolarisation qui élimine l'effet âge n'est que de

⁽⁵⁾ Le taux brut de scolarisation dans le primaire est le rapport entre les effectifs scolarisés dans le primaire quel que soit l'âge et les effectifs scolarisables dans le primaire (individus âgés de 7-12 ans)

⁽⁶⁾ Le taux net de scolarisation est le rapport entre les effectifs scolarisés au primaire âgés entre 7-12 ans et les effectifs scolarisables au primaire (individus âgés de 7-12 ans).

72,8 % au niveau de Conakry (82,3 % pour les garçons et 63,8 % pour les filles). La Guinée Forestière est la seule région de l'intérieur du pays qui enregistre un TBS au dessus de la moyenne nationale : 51,8 % (66,1 % pour le sexe masculin et 35,2 % pour le sexe féminin). Le TNS au niveau de cette région est de 38,4 % (46,2 % pour le sexe masculin et 29,3 % pour le sexe féminin). La Moyenne Guinée enregistre le TBS le plus faible: 27,3 % (34,2 % pour le sexe masculin et 19 % pour le sexe féminin), précédée par la Haute Guinée (32,2 %). C'est au niveau de la Moyenne Guinée et de la Haute Guinée que de gros efforts de sensibilisation devraient être faits pour la scolarisation de la jeune fille. En effet, sur 100 filles en âge scolaire, seulement près de 19 et 21 filles respectivement, fréquentent le primaire en Moyenne Guinée et en Haute Guinée.

Le groupe socio-économique du chef de ménage semble avoir aussi une certaine incidence sur la scolarisation des enfants. Les enfants appartenant aux ménages dont le chef est indépendant agriculteur de subsistance enregistrent un taux brut de scolarisation dans le primaire (20,8 %) nettement en dessous de la moyenne nationale. C'est le groupe le plus défavorisé en matière de scolarisation car au niveau de tous les autres groupes socio-économiques, le taux de scolarisation est supérieur à la moyenne nationale avec un maximum au niveau des ménages dirigés par un salarié du secteur public (124,8 % pour le TBS et près de 80 % pour le TNS).

TABLEAU 2.11
Adéquation âge-classe (%) au primaire pour Conakry

AGE	1ère A.	2ème A.	3ème A.	4ème A.	5ème A.	6ème A.	Ensemble
< 7	26,0	6,0	0,6	.	.	.	7,2
7	37,1	15,4	2,6	0,7	.	.	12,2
8	18,5	24,9	8,3	1,2	0,6	.	11,5
9	8,7	20,8	20,1	4,0	0,6	0,0	11,0
10	6,8	19,5	25,6	10,1	2,1	1,0	12,5
11	1,6	6,3	14,0	19,3	11,4	4,1	8,9
12	0,9	4,0	13,2	23,9	15,6	8,2	9,7
> 12	0,4	3,1	15,7	40,9	69,6	86,6	27,0
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

2.2.2.3 Redoublement et déperdition

Au niveau du questionnaire de l'EIBC, des questions relatives au redoublement durant le cycle du primaire ont été posées aux individus ayant été à l'école au cours des douze derniers mois. Le taux de redoublement calculé au niveau de ce paragraphe sera restreint aux élèves ayant fréquenté le primaire au cours des douze derniers mois. Le taux de redoublement (nombre d'élèves ayant redoublé le primaire rapporté à l'effectif des élèves ayant fréquenté le primaire au cours des douze derniers mois) fournit des renseignements précieux sur l'efficacité du système éducatif.

Le tableau 2.12 en annexe 2 fournit les estimations du taux de redoublement par région, milieu de résidence et groupe socio-économique selon le sexe. Ce tableau montre que le taux de redoublement est très élevé et se chiffre à 29,4 % de l'effectif total des élèves scolarisés au cours des douze derniers mois. Ce taux pourrait être encore légèrement plus élevé (32,7 %) si la population cible était étendue à l'ensemble des

individus scolarisés au cours des douze derniers mois qui durant leur cursus ont redoublé au moins une fois une classe du primaire.

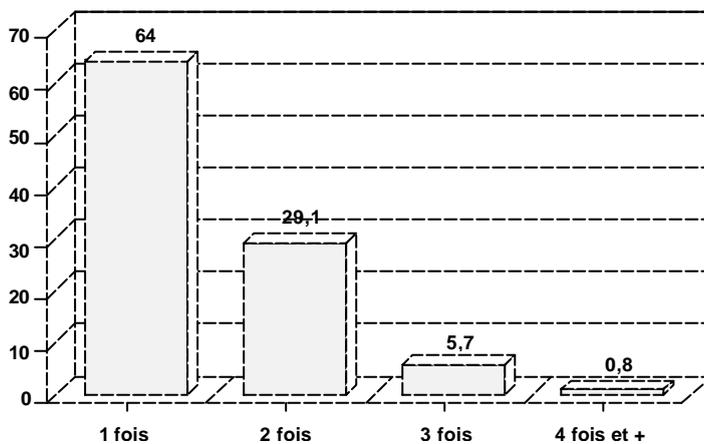
Le taux de redoublement est plus élevé chez les garçons (31,5 %) que chez les filles (25,7 %). Ce constat est valable quelle que soit la variable examinée (région naturelle, milieu de résidence et groupe socio-économique du chef de ménage).

Du point de vue distribution régionale, le taux de redoublement le plus élevé s'observe à Conakry (33,6 %) et en Basse Guinée (30,5%).

Par milieu de résidence, le milieu urbain enregistre des taux de redoublement supérieures à la moyenne nationale (33,6 % à Conakry et 33 % dans les autres centres urbains). En milieu rural, le taux de redoublement est plus faible et se chiffre à 23,5 %.

Au niveau des groupes socio-économiques, les taux de redoublement sont élevés au niveau de tous les groupes. Le taux le plus bas (21 %) est enregistré au niveau des individus dont le chef est indépendant agriculteur de subsistance ou éleveur.

Graphique 2.11
Répartition des redoublants dans le primaire
selon la fréquence du redoublement



Source: MPC/EPME/EIBC-94

Le graphique 2.11 qui fournit la répartition des redoublants selon la fréquence de redoublement montre que la majorité des redoublants (64 %) l'ont été une seule fois. Ceux qui ont redoublé deux et trois fois représentent respectivement 29,1 % et 5,7 % de l'effectif total. Une proportion infime (0,8 %) a redoublé quatre fois ou plus.

Malgré l'ampleur du redoublement dans le primaire, la déperdition scolaire au cours des douze derniers mois y est très faible. Le tableau 2.13 en annexe 2 montre que le taux de déperdition n'est que de 1 % des effectifs scolarisés au

cours des douze derniers mois (1,3 % pour le sexe masculin et 0,5 % pour le sexe féminin). Le taux de déperdition observé à Conakry est de 0,6 %. Quant aux autres villes de l'intérieur du pays et le milieu rural, le taux de déperdition se situe dans les mêmes proportions (1,3 % et 1,2 %, respectivement). C'est au niveau des ménages dont le chef est indépendant vendeur de produits non alimentaires ou indépendant agriculteur de subsistance ou éleveur que l'on observe les taux de déperdition les plus élevés (2,1 % et 1,5 %, respectivement). L'examen des taux de déperdition par région montre un taux très élevé en Moyenne Guinée (3,5 %).

Par contre si on examine l'abandon scolaire, non pas au cours des douze derniers mois mais au niveau de l'ensemble des individus qui ont eu à fréquenter une classe du primaire et qui par surcroît ont abandonné les études durant le cycle du primaire, le phénomène de déperdition scolaire prend une ampleur non négligeable (voir tableau 2.14 en annexe 2). Environ, 19,3 % des individus ayant effectué des études primaires ont abandonné leur formation durant le cycle du primaire. L'abandon concerne plus les individus

de sexe féminin (22,4 % des effectifs féminins scolarisés) que ceux du sexe masculin (17,5 % des individus de sexe masculin scolarisés). Le phénomène est surtout marquant en Guinée Forestière (27,1 %) et en Moyenne Guinée (25,5 %). Selon le milieu de résidence, c'est le milieu rural qui enregistre le taux de déperdition le plus élevé (25,6 %) contre 15,4 % pour les centres urbains de l'intérieur du pays et 16,1 % pour Conakry. En milieu rural, le taux d'abandon des jeunes filles atteint 31,6 % de l'effectif total des filles scolarisées.

2.2.3 Scolarisation dans le secondaire

Au niveau de ce paragraphe, l'analyse portera sur l'enseignement général secondaire. L'enseignement secondaire technique ou professionnelle fera l'objet d'une publication ultérieure.

La durée normale du cycle de l'enseignement secondaire général est de 7 ans. Ce cycle est subdivisé en deux degrés:

- le premier degré ou collège d'une durée de 4 ans est sanctionné par le Brevet d'Etudes du Second Cycle;
- le second degré ou lycée dure 3 ans et est sanctionné par l'examen final du baccalauréat (Première et deuxième partie).

2.2.3.1 Effectifs

TABLEAU 2.15
Répartition des effectifs scolaires du secondaire selon le sexe, la région naturelle et le type d'établissement

	Masculin	Féminin	Ensemble
Non déclaré	0,6	.	0,5
Public	97,0	95,8	96,6
Privé	1,9	3,9	2,4
Autre	0,5	0,3	0,5
Ensemble	100	100	100
<i>Effectif pondéré</i>	103302	38034	141336

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Les estimations de l'EIBC (voir tableau 2.15) fournissent un effectif de 141.336 élèves ayant fréquenté au cours des douze derniers mois les établissements de l'enseignement général du secondaire, soit en moyenne 1,1 élève par ménage. L'effectif des élèves inscrits au secondaire représente 19,6 % du total des effectifs scolarisés (tout cycle confondu). Les jeunes filles représentent près de 27 % des effectifs. Ventilée par secteur, la contribution de l'enseignement privé est presque insignifiante. En effet, le secteur privé n'absorbe que 2,4 % des effectifs scolarisés au secondaire.

L'examen de la matrice classe-âge du secondaire (voir tableau 2.16) montre que seulement 9,7 % de l'effectif total suivent normalement leur cycle d'études c'est à dire ont un âge qui correspond à la classe fréquentée. Environ 86 % des élèves du primaire enregistrent un retard de classe par rapport à leur âge. A l'opposé 4,2 % seulement fréquentent une classe en avance par rapport à leur âge.

TABLEAU 2.16
Adéquation âge-classe (%) au secondaire pour l'ensemble du pays

Eloignem.	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	Termin.	Ens.
En avance	4,3	6,1	3,1	4,4	3,9	3,5	1,4	4,2
Age normal	8,8	8,1	11,0	9,1	12,7	10,1	9,3	9,7
En retard	86,9	85,7	86,0	86,6	83,5	86,3	89,4	86,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

2.2.3.2 Taux de scolarisation

Les tableaux 2.17 et 2.18 en annexe 2 fournissent respectivement, le TBS⁽⁷⁾ et le TNS⁽⁸⁾ au secondaire de l'enseignement général par région, milieu de résidence et groupe socio-économique selon le sexe. Le TBS dans le secondaire se chiffre à 17,1 % (le TNS est de 12,5 %). Examiné sous l'angle du sexe, le TBS du sexe masculin est de 23,6 % (16,8 % pour le TNS) contre 9,8 % pour le sexe féminin (7,7 % pour le TNS). La scolarisation dans le secondaire est très faible en milieu rural. Le TBS n'est que de 3,7 % (le TNS dans ce milieu est de 3 %) contre 40,4 % à Conakry (29,1 % pour le TNS) à et 33,3 % dans les autres centres urbains de l'intérieur (24,1 % pour le TNS). La scolarisation des jeunes filles dans le secondaire en milieu rural est presque inexistante: le TBS n'y est que de 0,5 %.

A l'instar du primaire, les groupes socio-économiques au niveau desquels les TBS au secondaire les plus bas sont enregistrés demeurent les groupes des indépendants agriculteurs de subsistance (3,1 %) et producteurs de cultures d'exportation (8,8 %). Les taux de scolarisation des jeunes filles au niveau de ces deux groupes sont presque insignifiants (1,1 % et 0,2 %, respectivement). A l'opposé, les individus dont le chef se réclame salarié du secteur public enregistrent un taux de scolarisation appréciable (45,3 %). C'est au niveau de ce groupe que le taux de scolarisation des jeunes filles au secondaire est le plus élevé (34,6 %).

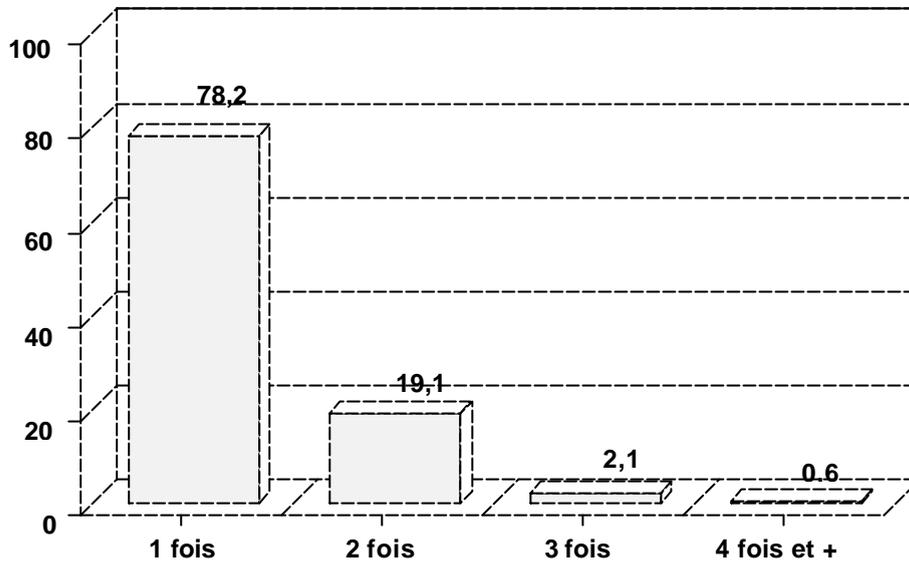
2.2.3.3 Redoublement et déperdition

Le taux de redoublement au niveau du secondaire est très élevé et supérieur à celui observé au primaire. Sur l'ensemble des élèves ayant fréquenté le secondaire au cours des douze derniers mois, 37,5 % ont déclaré avoir redoublé au moins une classe du secondaire (voir tableau 2.19 en annexe 2). Ce taux est presque uniforme quel que soit le sexe de l'élève (37,8 % pour le sexe masculin et 36,7 % pour le sexe féminin). Le taux de redoublement est élevé au niveau de toutes les régions: Conakry (39,7 %), Basse Guinée (39,7 %), Moyenne Guinée (32,9 %), Haute Guinée (31,1 %) et Guinée Forestière (36 %). Examiné sous l'angle du milieu de résidence, c'est le milieu rural qui enregistre le taux de redoublement le plus élevé (40,8 %) et le phénomène ne concerne que les jeunes garçons à cause sans doute de la faiblesse des effectifs féminins dans ce milieu.

⁽⁷⁾ Le TBS dans le secondaire est le rapport entre les effectifs scolarisés dans le secondaire quel que soit l'âge et les effectifs scolarisables dans le secondaire (individus âgés de 13-19 ans)

⁽⁸⁾ Le TNS dans le secondaire est le rapport entre les effectifs scolarisés au secondaire âgés entre 13-19 ans et les effectifs scolarisables au secondaire (individus âgés de 13-19 ans).

Graphique 2.12
Répartition des redoublants dans le secondaire
selon la fréquence du redoublement

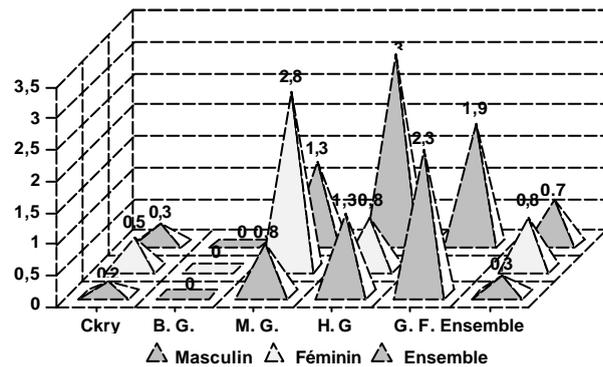


Source: MPC/EPM/EIBC-94

La ventilation des redoublants selon la fréquence de redoublement montre que 78,2 % des élèves ayant redoublé leur classe l'ont été une seule fois et 19,1 % ont redoublé deux fois. Les triplants et quadruplants et plus représentent respectivement 2,1 % et 0,6 % de l'effectif total des redoublants (voir graphique 2.12).

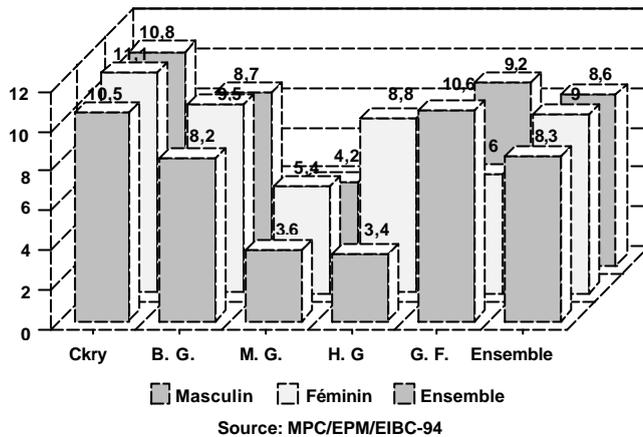
Graphique 2.13
Taux de déperdition au secondaire au cours des 12 derniers mois par région naturelle selon le sexe

Le graphique 2.13 montre que le taux de déperdition au cours des douze derniers mois au secondaire est très faible et ne concerne que 0,7 % des élèves ayant fréquenté le secondaire au cours des douze derniers mois (0,6 % pour les élèves de sexe masculin et 0,8 % pour les élèves de sexe féminin).



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 2.14
Taux de déperdition durant le cursus
secondaire par région naturelle selon le sexe



Si on étend l'estimation du taux de déperdition à l'ensemble des individus ayant fréquenté le secondaire et qui au cours de leurs cursus ont quitté l'école à ce niveau, le taux de déperdition s'élève à 8,6 % de l'effectif total des individus ayant fréquenté une classe du secondaire (voir graphique 2.14). De ce point de vue, le taux de déperdition des élèves de sexe féminin (9 %) est légèrement plus élevé que celui des élèves de sexe masculin (8,3 %).

2.3. Dépenses scolaires

Des informations détaillées concernant les dépenses scolaires de chaque individu du ménage ayant fréquenté l'école au cours des douze derniers mois ont été collectées. L'analyse des résultats sera limitée aux dépenses scolaires de l'enseignement de base (y compris l'éducation préscolaire).

Le tableau 2.20 ci-dessous montre que la dépense moyenne au niveau de l'éducation de base (y compris l'enseignement maternel) par enfant scolarisé est de 26.311 FG par an.

La dépense annuelle par enfant scolarisé varie selon la région naturelle et le milieu de résidence. Au niveau des régions naturelles, Conakry enregistre le niveau de dépense la plus élevée (46.093 FG par enfant et par an) suivi par la Basse Guinée (22.349 FG par enfant et par an). Les niveaux d'investissement pour l'éducation des enfants est très faible au niveau des autres régions de l'intérieur du pays. Les dépenses enregistrées sont nettement en dessous de la moyenne nationale: Guinée Forestière (13.552 FG par enfant et par an), Moyenne Guinée (12.002 FG par enfant et par an) et Haute Guinée (10.631 FG par enfant et par an).

TABLEAU 2.20

Dépense moyenne éducation de base par enfant selon la région naturelle, le milieu de résidence et le groupe socio-économique du chef de ménage

Régions Naturelles

Conakry	46093
Basse Guinée	22349
Moyenne Guinée	12002
Haute Guinée	10631
Guinée Forestière	13552

Milieu de résidence

Conakry	46093
Autres Urbains	19437
Rural	11214

Groupe Socio-économique

GSE 1	9824
GSE 2/3	28993
GSE 4	36571
GSE 5	40889
GSE 6	28154
GSE 7	25938
GSE 8/9	122821
GSE 10	22569

Ensemble

26311

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Les mêmes constats sont valables si on examine le niveau de dépense selon le milieu de résidence. Les centres urbains de l'intérieur du pays enregistrent un niveau de dépense de 19.437 FG par enfant et par an. En milieu rural, le niveau de dépense s'établit à 11.214 FG par élève et par an.

Le niveau de dépense semble fortement lié à l'appartenance socio-économique du chef de ménage. Les ménages dont le chef est indépendant du secteur formel ou informel consacrent 122.821 FG par enfant et par an, suivi des ménages dont le chef est salarié du secteur privé (40.889 FG par élève et par an) ou du secteur public (36.571 FG par enfant et par an). Seuls les ménages dont le chef est indépendant producteur de cultures de rente (GSE1) ou inactif ou chômeur (GSE10) enregistrent des niveaux de dépense en dessous de la moyenne nationale (9.824 FG et 22.569 FG par enfant et par an, respectivement).

2.3.1 Dépenses préscolaires

Les dépenses consacrées à l'enseignement maternel se chiffrent à 65.879 FG par enfant et par an (voir tableau 2.21 en annexe 2). C'est le niveau de dépense le plus élevé en comparaison avec les dépenses scolaires enregistrées au niveau du primaire et du secondaire de l'enseignement général. Cet aspect tient surtout au fait que les écoles maternelles sont privées.

Sous l'angle régional, Conakry se démarque nettement du reste du pays. L'engouement des ménages de la capitale pour l'enseignement préscolaire est manifeste. Les ménages de Conakry qui inscrivent leurs enfants à l'école maternelle consacrent 100.543 FG par enfant et par an. Au niveau de l'ensemble des régions de l'intérieur du pays, le niveau de dépense consacré à l'enseignement maternel est en dessous de la moyenne nationale. Les plus faibles dépenses sont enregistrées en Basse Guinée (24.556 FG par enfant et par an) et en Guinée Forestière (24.864 FG par enfant et par an).

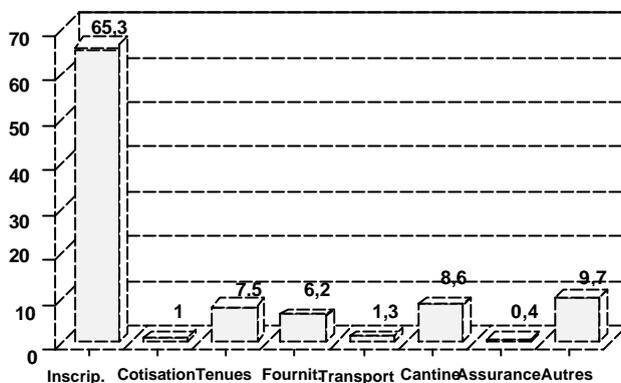
Par milieu de résidence, le milieu rural et les autres centres urbains de l'intérieur du pays enregistrent respectivement, 19.418 FG et 29.919 FG par enfant et par an.

La prise en compte de la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage révèle des efforts importants d'investissement en matière de scolarisation à l'école maternelle au niveau des ménages dont le chef se réclame indépendant du secteur formel ou informel (479.196 FG par enfant et par an). Il en est de même mais à un degré moindre des ménages dont le chef est salarié du secteur privé ou public (51.430 FG et 48.563 FG par enfant et par an, respectivement) ou indépendant vendeur de produits alimentaires (54.830 FG par enfant et par an). On constatera la faiblesse des dépenses consacrées à l'éducation maternelle au niveau des ménages dont le chef est indépendant agriculteur producteur de cultures de rente (3.237 FG par

enfant et par an) et l'inexistence de dépenses de ce genre au niveau des ménages dont le chef est indépendant agriculteur de subsistance.

Graphique 2.15

Répartition (%) des dépenses annuelles préscolaires par enfant scolarisé selon le type de dépense



Source: MPC/EPMEIBC-94

La ventilation des dépenses préscolaires par types de dépenses montre que l'essentiel de celles-ci (65,3 %) sont consacrées aux frais scolaires et aux frais d'inscription. La cantine scolaire et l'achat de tenues scolaires représentent respectivement 8,6 % et 7,5 % des dépenses à l'école maternelle. Les fournitures scolaires ne représentent que 6,2 % des dépenses préscolaires (voir graphique 2.15).

2.3.2 Dépenses scolaires au primaire

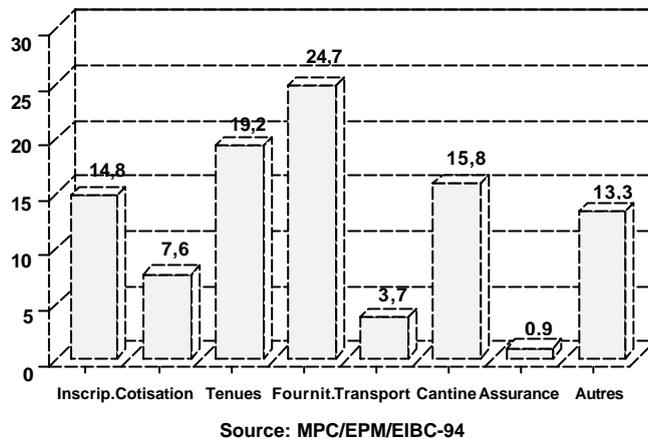
Le tableau 2.22 en annexe 2 fournit l'estimation de la dépense moyenne annuelle par enfant scolarisé au primaire par région naturelle, milieu de résidence et groupe socio-économique du chef de ménage selon le type de dépenses. L'EIBC estime la dépense moyenne par enfant scolarisé au primaire à 21.948 FG par an.

La distribution régionale de la dépense moyenne par enfant scolarisé montre des disparités frappantes. C'est au niveau de la capitale que la dépense moyenne annuelle par enfant est la plus élevée (37.950 FG). Au niveau de l'ensemble des autres régions de l'intérieur du pays, le niveau de dépense consacré à la scolarisation des enfants au primaire est en dessous de la moyenne nationale: Basse Guinée (21.254 FG), Guinée Forestière (12.804 FG), Moyenne Guinée (11.020 FG) et Haute Guinée (9.946 FG).

La ventilation des dépenses scolaires par milieu de résidence révèle des écarts importants entre le milieu urbain et le milieu rural. Le niveau de dépense scolaire par enfant en milieu rural est de 10.719 FG par an contre 18.863 FG pour les autres centres urbains de l'intérieur du pays.

Si on prend en compte l'appartenance du chef de ménage à un groupe socio-économique donné, les ménages dont le chef est indépendant du secteur formel ou informel consacrent plus de ressources financières par enfant scolarisé (67.787 FG par an). Les dépenses les plus faibles sont enregistrées au niveau des ménages dont le chef est indépendant agriculteur producteur de cultures d'exportation (9.641 FG par an).

Graphique 2.16
Répartition (%) des dépenses annuelles par enfant
scolarisé au primaire selon le type de dépense



La ventilation des dépenses par catégories de dépenses montre que près du quart des dépenses allouées à la scolarisation des enfants au primaire (24,7 %) est consacré à l'achat de livres et fournitures scolaires.

La seconde rubrique par importance concerne l'achat de tenues scolaires (19,2 % du total des dépenses). Les dépenses consacrées à la cantine ou à la pension représentent près de 16 % de la dépense globale. Les frais scolaires (y compris les frais d'inscription) contribuent pour 14,8 % de la dépense totale d'éducation des enfants au primaire. La

contribution des parents d'élèves représentent 7,6 % de la dépense totale (voir graphique 2.16 ci-dessus).

2.3.3 Dépenses scolaires au secondaire

Le tableau 2.23 en annexe 2 chiffre à 15.165 FG la dépense moyenne annuelle par enfant scolarisé au secondaire.

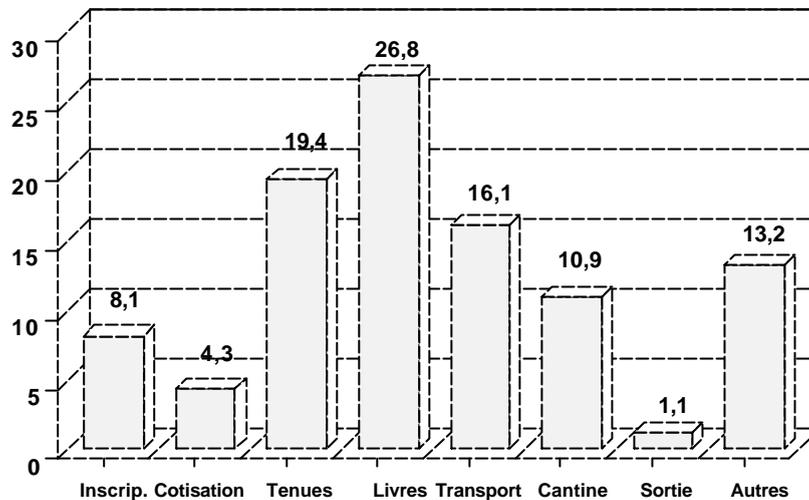
Vue sous l'angle régional, la dépense moyenne annuelle par enfant scolarisé au secondaire au niveau de l'ensemble des régions est relativement faible, à l'exception de Conakry qui enregistre un niveau de dépense de 22.047 FG par élève et par an.

La distribution des dépenses selon le milieu de résidence montre des niveaux de dépenses homogènes entre les centres de l'intérieur du pays (8.587 FG par an et par élève) et le milieu rural (8.609 FG par élève et par an).

La prise en compte de l'appartenance socio-professionnelle du chef de ménage révèle les mêmes constats que ceux observés au niveau de l'éducation primaire. Les ménages dont le chef est indépendant du secteur formel ou informel consacrent 69.219 FG par élève et par an au secondaire. A l'opposé, les ménages dont le chef est indépendant agriculteur de subsistance ou producteur de cultures d'exportation n'investissent respectivement, que 6.180 FG et 7.284 FG par élève et par an.

L'allocation des dépenses par catégories révèle une distribution presque similaire à celle observée au niveau des dépenses d'éducation du primaire: fournitures scolaires et achat de livres (26,8 %), tenue scolaire (19,4 %), transport (16,1 %), cantines (10,9 %) et frais de scolarité (8,1 %). Au niveau du budget scolaire des ménages, les contributions des parents d'élèves sont relativement plus faibles (4,3 %) que celles observées au niveau du primaire (voir graphique 2.17 ci-dessous).

Graphique 2.17
Répartition (%) des dépenses annuelles par enfant
scolarisé au secondaire selon le type de dépense



Source: MPC/EPM/EIBC-94

2.4. Alphabétisation

Les questions concernant l'alphabétisation ont été administrées non seulement aux individus n'ayant jamais fréquenté l'école (française ou franco-arabe) mais aussi à tous ceux qui ont fréquenté le primaire mais qui n'ont pas obtenu le CEPE (Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires). Les questions étaient relatives à l'aptitude à la lecture, à l'écriture d'une petite note et à effectuer des opérations de calcul écrit. Pour les personnes alphabétisées, les langues d'alphabétisation ont été cernées.

Un individu est dit alphabétisé s'il sait lire et écrire une petite note. L'analyse des résultats de ce chapitre sera limitée à la population adulte c'est à dire aux individus âgés de 15 ans et plus.

2.4.1 Taux d'analphabétisme

Le taux brut d'analphabétisme de la population adulte est estimé à 77,5 % (voir tableau 2.24 en annexe 2). Ce résultat traduit le faible niveau d'instruction de la population guinéenne (le taux d'instruction de la population adulte est de 22,4 %). Le taux d'analphabétisme varie considérablement avec l'âge des individus. Au niveau des tranches d'âges scolarisables (15-29 ans dans ce cas précis), les taux enregistrés bien qu'élevés sont en dessous de la moyenne nationale, ce qui traduit un effort de scolarisation ou d'alphabétisation au niveau de ces groupes d'âges. Le tableau 2.24 montre que le taux d'analphabétisme augmente régulièrement avec l'âge pour atteindre la valeur du taux moyen au niveau de la tranche d'âge 25-29 ans, puis décroît au niveau du groupe d'âge 30-34 ans pour recommencer à croître de façon régulière à partir du groupe d'âge 35-39 ans. Ce qui dénote que l'analphabétisme est plus marqué au niveau des vieilles personnes.

Le taux d'analphabétisme est plus élevé chez les individus de sexe féminin (90,1 %) que ceux du sexe masculin (62,1 %) et cela quelle que soit la tranche d'âges considérée.

Au niveau régional, Conakry est la seule région du pays qui enregistre un taux d'analphabétisme en dessous de la moyenne nationale (près de 52 %). En ce qui concerne les autres régions de l'intérieur du pays, quelle que soit la région observée, le taux d'analphabétisme dépasse 80 % (la valeur maximale est enregistrée en Haute Guinée: 88,3 %). Il est aisé de constater encore qu'au niveau de toutes les régions, le taux d'analphabétisme des femmes est plus élevé que celui des hommes.

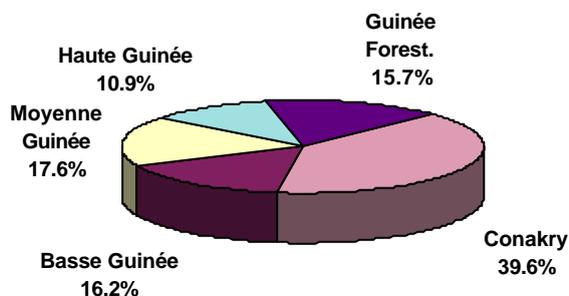
Selon le milieu de résidence, le taux d'analphabétisme en milieu rural est très élevé et atteint 87,6 %. Au niveau des autres centres urbains de l'intérieur du pays, le taux est de 65,5 %. Le même constat est valable au niveau de la ventilation par sexe, le taux d'analphabétisme des femmes est plus élevé que celui des hommes, quel que soit le milieu de résidence. Il atteint près de 98 % en milieu rural.

Au niveau des groupes socio-économiques des chefs de ménage, les taux d'analphabétisme sont très élevés au niveau des ménages dont le chef est indépendant agriculteur de subsistance ou éleveur (89,1 %) ou producteur de cultures d'exportation (83,7 %). Les taux les plus bas sont enregistrés au niveau des ménages dont le chef est salarié du secteur public (près de 38 %) ou du secteur privé (51 %).

2.4.2 Distribution des effectifs alphabétisés

Les résultats de l'EIBC estiment à 753.384 individus le nombre total d'adultes alphabétisés dont 181.628 individus de sexe féminin (24,1 % de la population totale alphabétisée).

Graphique 2.18
Répartition des personnes alphabétisées
selon la région naturelle

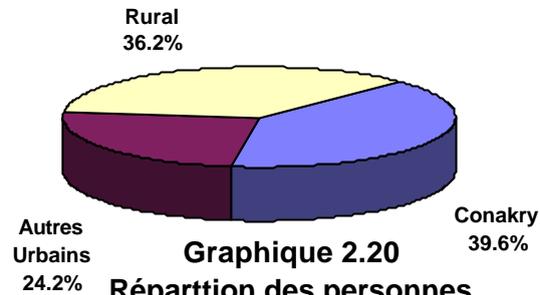


Source: MPC/EPM/EIBC 94

La répartition régionale des individus alphabétisés montre que 39,6 % de cet effectif résident à Conakry (voir graphique 2.18). En ce qui concerne les autres régions de l'intérieur du pays, la Moyenne Guinée totalise 17,6 % des effectifs alphabétisés suivie de la Basse Guinée (16,2 %) et de la Guinée Forestière (15,7 %). La Haute Guinée demeure la région où on décompte le plus faible effectif d'adultes alphabétisés (10,9 %).

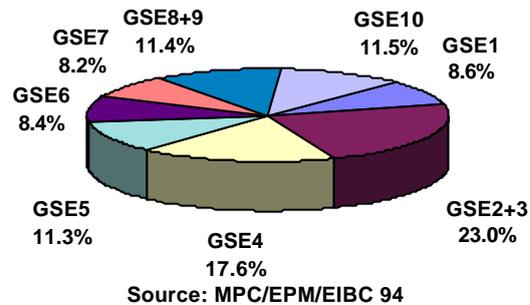
La distribution des individus alphabétisés selon le milieu de résidence (voir graphique 2.19) montre que près de 64 % des personnes alphabétisées résident en milieu urbain (près de 40 % à Conakry et 24 % pour les autres centres urbains de l'intérieur).

Graphique 2.19
Répartition des personnes alphabétisées selon le milieu de résidence

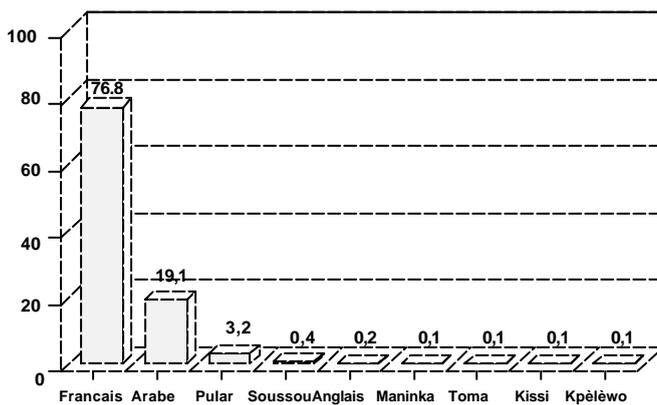


La prise en compte du groupe socio-économique du chef de ménage (voir graphique 2.20) permet de constater que les ménages dont le chef est salarié du secteur public ou privé renferment près de 29 % des effectifs alphabétisés. Le second groupe du point de vue effectif des personnes alphabétisées est le groupe socio-économique des indépendants agriculteurs de subsistance qui totalise 23 % des personnes alphabétisées. Les indépendants agriculteurs de rente et les indépendants vendeurs de produits alimentaires et non alimentaires comptent les plus faibles effectifs de personnes alphabétisées.

Graphique 2.20
Répartition des personnes alphabétisées selon le G.S.E du chef de ménage



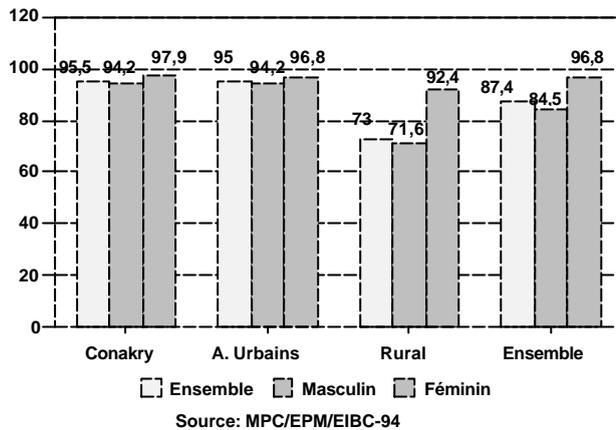
Graphique 2.21
Répartition des personnes alphabétisées selon la langue



La ventilation des individus alphabétisés selon les langues d'alphabétisation (voir graphique 2.21) permet de constater que la presque totalité des adultes alphabétisés (76,8 %) le sont en français. La langue arabe demeure la seconde langue d'alphabétisation. En effet, 19,1 % des individus alphabétisés ont déclaré savoir lire et écrire une petite note en utilisant l'alphabet arabe. L'alphabétisation dans nos langues nationales ne concerne que 4 % de l'effectif total des personnes alphabétisées contre 41,6 % lors du RGPH de 1983. Cette forte baisse pourrait s'expliquer par le fait d'une part que l'analyse couvrait une population de référence beaucoup plus large (population âgée de 6 ans et plus) et d'autre

part que les cours dispensés à l'école jusqu'au niveau du collège l'étaient dans nos langues nationales jusqu'en 1984.

Graphique 2.22
Aptitude des personnes alphabétisées à faire du
calcul par milieu de résidence selon le sexe



Le graphique 2.22 fournit des renseignements sur l'aptitude des adultes alphabétisés à effectuer du calcul écrit. La grande majorité des personnes alphabétisées (87,4 %) sait effectuer des opérations simples de calcul écrit. Près de 97 % des femmes et 84,5 % des hommes alphabétisés savent faire du calcul écrit. Quel que soit le milieu de résidence, la proportion de personnes alphabétisées sachant effectuer du calcul écrit est importante: Conakry (95,5 %), autres centres urbains (95 %) et rural (73,6 %).

Chapitre 3 Santé et Nutrition

Le questionnaire de l'EIBC fournit des renseignements détaillés sur l'état sanitaire de la population au cours des quatre dernières semaines ayant précédé l'enquête, l'utilisation des services de santé (type de personnel consulté, établissement sanitaire fréquenté, secteur d'activité de l'établissement et coûts payés pour ces services), les soins prénatals, les soins préventifs, les soins postnatals, la planification familiale et la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans.

3.1. Situation sanitaire de la population au cours des quatre dernières semaines

3.1.1 Incidence de la maladie au cours des quatre dernières semaines

L'EIBC a permis d'estimer à 1.555.971 personnes, le nombre total d'individus ayant souffert d'une maladie ou d'une blessure au cours des quatre dernières semaines ayant précédé l'interview, soit près de 25 % de la population totale (voir tableau 3.1 ci-dessous).

TABLEAU 3.1

Incidence de la maladie ou de la blessure au cours des 4 dernières semaines par groupes d'âges, milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique selon le sexe.

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble	
0 - 4		28,8	27,1	28,4
5 - 14		17,7	16,8	17,3
15 - 49		20,4	27,8	24,6
50 et +		38,8	39,1	39,0
Milieu de résidence				
Conakry		20,6	23,5	22,0
A. Urbain		25,3	27,1	26,2
Rural		23,6	26,3	25,0
Région naturelle				
Conakry		20,6	23,5	22,0
Base Guinée		26,0	28,3	27,2
Moyenne Guinée		21,0	26,8	24,1
Haute Guinée		22,0	20,0	21,0
Guinée Forestière		27,2	31,3	29,3
Groupe Socio-Economique				
GSE 1		26,8	27,9	27,4
GSE 2/3		22,1	24,5	23,3
GSE 4		24,2	27,5	25,8
GSE 5		21,8	26,4	24,0
GSE 6		23,8	25,1	24,5
GSE 7		23,1	28,4	25,8
GSE 8/9		22,2	22,8	22,5
GSE 10		27,5	32,8	30,4
Ensemble		23,4	26,0	24,7

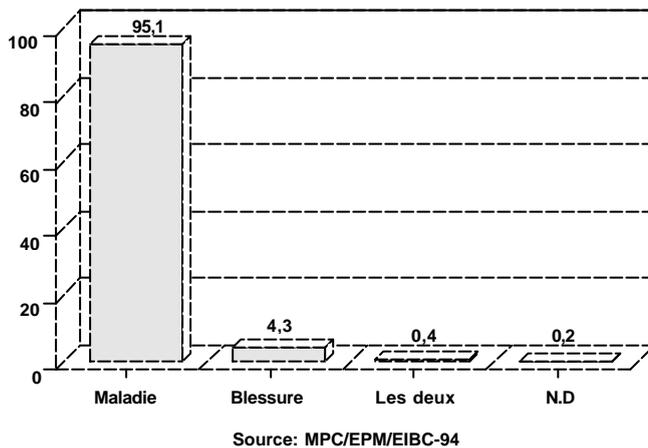
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 3.1 fournit des indications sur la proportion d'individus ayant souffert de maladie ou de blessure au cours des quatre dernières semaines par groupe d'âges, milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage. Comme il fallait s'y attendre, l'incidence de la maladie ou de la

blessure au cours des 28 derniers jours ayant précédé l'interview est plus forte chez les vieilles personnes âgées de 50 ans et plus (39 %) et chez les enfants de moins de 5 ans (28,4 %).

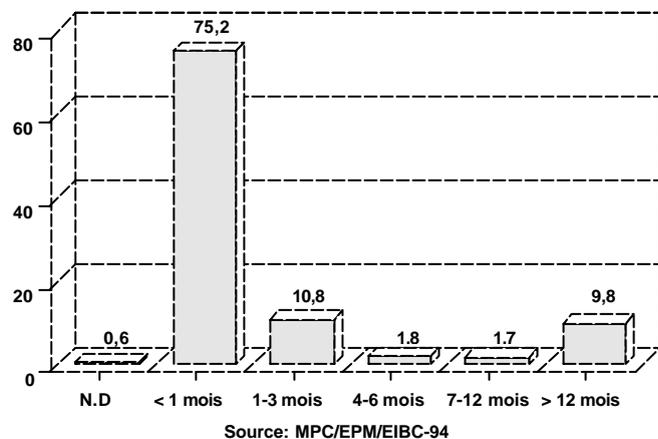
L'incidence de la maladie ou de la blessure est plus marquée au niveau des individus du sexe féminin (26 %) que ceux du sexe masculin (23,4 %). Selon le milieu de résidence, le taux de morbidité est presque uniforme entre zones urbaines de l'intérieur du pays (26,2 %) et zones rurales (25 %) et s'écarte peu de la moyenne nationale à l'exception de Conakry où il atteint 22 %. Au niveau régional, la Guinée Forestière et la Basse Guinée enregistrent les plus fortes proportions d'individus malades ou blessés au cours des quatre dernières semaines: 29,3 % et 27,2 %, respectivement. Si on prend en compte l'appartenance du chef de ménage à un groupe socio-économique donné, l'incidence la plus élevée est constatée au niveau des individus dont le chef est inactif, chômeur ou apprenti (30,4 %) et au niveau des individus dont le chef de ménage se réclame indépendant agriculteur producteur de cultures de rente (27,4 %). En ce qui concerne les autres groupes socio-économiques, l'incidence s'écarte peu de la moyenne nationale.

Graphique 3.1
Répartition (%) des patients selon
la nature de la souffrance



Le graphique 3.1 montre qu'environ 95 % des patients ont déclaré souffrir de cas de maladies et 4,3 % de blessure et seulement 0,4 % les deux. La durée de la maladie ou de la blessure n'excède pas 1 mois pour 75,2 % des patients et près de 10 % seulement ont déclaré une durée supérieure à 12 mois (voir graphique 3.2 ci-dessous).

Graphique 3.2
Répartition (%) des patients selon la durée
de la maladie ou de la blessure



Du point de vue des effets de la maladie sur le potentiel de gain de revenu, l'indicateur le plus approprié est le nombre de jours d'inactivité. Le tableau 3.2 ci-dessous fournit la ventilation de cet indicateur selon certaines caractéristiques: groupe d'âges, milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage. Ce tableau montre que pour l'ensemble du pays, le nombre de jours d'inactivité au cours des 28 derniers jours suite à une maladie ou à une blessure s'élève à 9 jours en moyenne. Quel que soit le critère retenu (sexe, groupe d'âges, milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique), le nombre moyen de jours d'inactivité s'écarte peu de cette moyenne nationale.

TABLEAU 3.2
Nombre moyen de jours d'inactivité par groupes d'âges, milieu de résidence,
région naturelle et groupe socio-économique selon le sexe.

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble	
7 - 14		7,2	7,7	7,5
15 - 49		8,3	9,1	8,8
50 et +		10,6	10,6	10,6
Milieu de résidence				
Conakry		8,3	7,5	7,9
A. Urbain		8,1	7,6	7,8
Rural		8,9	9,8	9,4
Région naturelle				
Conakry		8,3	7,5	7,9
Base Guinée		8,6	8,6	8,6
Moyenne Guinée		7,9	8,7	8,4
Haute Guinée		8,7	11,8	10,4
Guinée Forestière		10,2	8,9	9,4
Groupe Socio-Economique				
GSE 1		8,8	8,0	8,4
GSE 2/3		8,6	10,3	9,6
GSE 4		7,8	7,4	7,6
GSE 5		7,7	7,1	7,4
GSE 6		6,7	7,7	7,3
GSE 7		8,6	7,4	7,9
GSE 8/9		8,9	8,9	8,9
GSE 10		10,5	8,5	9,2
Ensemble		8,7	9,2	9,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

3.1.2 Consultation au cours des quatre dernières semaines

Ce paragraphe tente d'examiner l'usage que les individus interviewés ont fait des services de santé disponibles.

Le tableau 3.3 ci-dessous fournit les taux de consultation au cours des quatre dernières semaines (proportion d'individus ayant été en consultation) par groupe d'âges, milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage selon le sexe. Au niveau de l'ensemble du pays, seulement 14,2 % de la population ont déclaré avoir consulté un personnel du corps médical, paramédical ou un guérisseur traditionnel au cours des quatre dernières semaines ayant précédé l'interview, soit 889.264 individus. Le taux de consultation est plus élevé au niveau des individus de sexe féminin que ceux du sexe masculin: 15 % et 13,3 %, respectivement. Selon le milieu de résidence, la proportion d'individus ayant été en consultation au cours des quatre dernières semaines ne représente que 13 % en milieu rural contre 15,6 % à Conakry et 17,3 % au niveau des autres centres urbains. Au niveau régional, les taux de consultation les plus élevés sont enregistrés en Guinée Forestière (près de 19 %) et en Basse Guinée (16,1 %). C'est en Haute Guinée et en Moyenne Guinée, que l'on rencontre les taux de consultations les plus bas (11,6 % et 9,7 %, respectivement). Sous l'angle du groupe socio-économique du chef de ménage, les taux les plus bas

sont enregistrés au niveau des individus appartenant au groupe socio-économique des indépendants agriculteurs de subsistance (12 %).

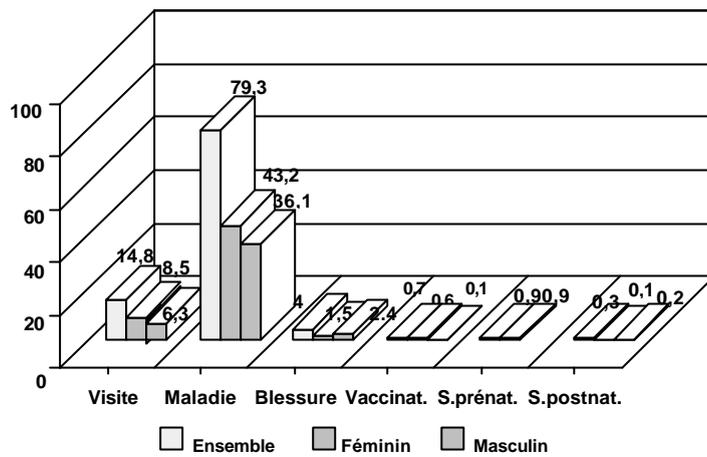
TABLEAU 3.3

Taux de consultation au cours des 4 dernières semaines par groupes d'âges, milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique selon le sexe.

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble	
0 - 4		19,1	18,3	18,7
5 - 14		9,0	8,4	8,7
15 - 49		12,0	17,3	15,2
50 et +		19,2	17,6	18,4
Milieu de résidence				
Conakry		14,1	17,1	15,6
A. Urbain		17,2	17,4	17,3
Rural		12,1	13,9	13,0
Région naturelle				
Conakry		14,1	17,1	15,6
Base Guinée		16,1	16,2	16,1
Moyenne Guinée		8,2	11,1	9,7
Haute Guinée		11,4	11,8	11,6
Guinée Forestière		17,2	20,4	18,8
Groupe Socio-Economique				
GSE 1		15,2	16,8	16,0
GSE 2/3		11,0	12,8	12,0
GSE 4		17,4	20,6	19,0
GSE 5		14,8	18,1	16,3
GSE 6		15,4	17,2	16,3
GSE 7		15,1	18,4	16,8
GSE 8/9		14,7	15,9	15,4
GSE 10		15,4	15,2	15,3
Ensemble		13,3	15,0	14,2

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 3.3
Répartition (%) des consultations selon
le motif de la consultation et le sexe



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le graphique 3.3 fournit la répartition des consultations par motif de consultation selon le sexe. Sur l'ensemble des 889.264 individus ayant été en consultation au cours des quatre dernières semaines, 79,3 % ont eu lieu pour cause de maladie. La visite générale ou de contrôle représente le second motif par importance au niveau des consultations: près de 15 % des cas enregistrés. Les consultations pour motif de blessure ne représentent que 4 % du total des consultations. On remarquera le faible pourcentage d'individus ayant été en consultation pour des soins préventifs (0,7 %), prénatals (0,9 %) et postnatals (0,3 %).

Le tableau 3.4 en annexe 3 fournit la distribution des consultations selon le lieu de la consultation. Une pratique devenue courante est la consultation à domicile (domicile de la personne qui consulte ou domicile du patient) qui totalise 33,6 % des cas de consultation (21,1 % des cas au domicile du consultant et 12,5 % au domicile du patient). Les consultations à l'hôpital représentent 27,6 % de l'ensemble des consultations. Près d'un individu sur quatre ayant été en consultation au cours des quatre dernières semaines a fréquenté un centre de santé.

Les tableaux 3.5 et 3.6 fournissent respectivement, la répartition et le coût moyen des consultations par type de personnel consulté selon le sexe et le milieu de résidence.

TABLEAU 3.5.
Répartition (%) des consultations par type de personnel
consulté, selon le sexe et milieu de résidence

Pers. consulté	Conakry		A. Urbains			Rural			Ensemble			
	Masc.	Fem.	Ens.	Masc.	Fem.	Ens.	Masc.	Fem.	Ens.	Masc.	Fem.	Ens.
Non décl.	0,1	0,3	0,2	.	0,1	0,1	0,1	.	0,0	0,0	0,1	0,1
Médecin	76,4	67,8	71,7	64,0	58,2	61,0	15,7	16,9	16,4	16,4	33,8	35,4
Infirmier	16,9	11,8	14,2	25,8	22,4	24,0	42,1	38,8	40,2	40,2	30,8	32,2
Pharmacien	0,8	0,5	0,6	1,4	0,6	1,0	0,8	0,4	0,6	0,6	0,5	0,7
Sage-Femme	.	11,3	6,1	.	8,3	4,3	.	2,8	1,6	1,6	5,3	2,9
Dentiste	0,4	1,3	0,9	.	1,1	0,6	.	0,2	0,1	0,1	0,6	0,3
Aide Santé	0,6	0,5	0,6	1,4	1,4	1,4	8,9	8,9	8,9	8,9	6,0	5,9
Accouch. Tradit.	.	0,8	0,4	.	0,1	0,1	.	2,1	1,2	1,2	1,5	0,8
Guérisseur	3,9	5,1	4,6	7,5	7,8	7,6	31,8	29,2	30,3	30,3	20,8	21,1
Autres	0,8	0,6	0,7	.	.	.	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 3.5 montre que sur l'ensemble des individus ayant été en consultation au cours des quatre dernières semaines, 35,4 % ont consulté un médecin et 32,2 % un infirmier. Le guérisseur traditionnel occupe la troisième place (21,1 % des cas enregistrés) parmi le personnel consulté. Si l'on prend en compte le milieu de résidence, en milieu urbain, le pourcentage des individus ayant consulté un médecin devient plus important: près de 72 % des cas de consultation à Conakry et 61 % au niveau des autres

centres urbains. En milieu rural, c'est l'infirmier qui est la personne la plus consultée (40,2 % des cas) suivi du guérisseur traditionnel (30,3 %).

TABLEAU 3.6
Coût moyen de la consultation par type de personnel consulté,
selon le sexe et le milieu de résidence

Personnel consulté	Conakry			A. Urbains			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fem.	Ens.	Masc.	Fem.	Ens.	Masc.	Fem.	Ens.	Masc.	Fem.	Ens.
Non déclaré	.	1000	1000	.	500	500	0	.	0	0	854	556
Médecin	2833	3307	3075	1271	1358	1314	2977	1282	1994	2309	2050	2173
Infirmier	3307	1247	2383	784	1157	963	555	497	523	850	637	738
Pharmacien	260	282	269	392	325	371	11	135	62	174	206	186
Sage-Femme	.	2461	2461	.	1058	1058	.	1654	1654	.	1796	1796
Dentiste	3708	4131	4046	.	1623	1623	.	2482	2482	3708	2876	2956
Aide Santé	2873	464	1692	718	412	563	350	198	264	420	211	303
Accouch. Tradit.	.	0	0	.	0	0	.	198	198	.	176	176
Guérisseur	5213	4199	4596	515	944	740	461	1935	1258	627	1969	1355
Autres	1616	32	902	.	.	.	1488	70	695	1524	62	744
Ensemble	2979	2947	2962	1068	1237	1155	889	1048	978	1320	1430	1381

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le coût moyen de la consultation est de 1.381 FG (voir tableau 3.6 ci-dessus). Il varie peu selon le sexe (1.430 FG pour le sexe féminin contre 1.320 FG pour le sexe masculin). Des différences de coût notables sont enregistrées entre les différents milieux de résidence: Conakry (2.962 FG), Autres Urbains (1.155 FG) et Rural (978 FG). Ce tableau montre que le coût de consultation le plus élevé est enregistré au niveau du dentiste (2.956 FG) suivi de la consultation chez un médecin (2.173 FG). Le coût moyen de la consultation chez un guérisseur traditionnel est de 1.355 FG.

TABLEAU 3.7
Durée moyenne de la consultation (y compris le trajet aller-retour) en minutes
par motif de la consultation selon le milieu de résidence

Motif	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
Visite/Contrôle	62	59	139	101
Maladie	56	44	65	59
Blessure	79	64	42	50
Vaccination	31	34	50	45
Soins prénatales	77	15	34	49
Soins postnatales	47	33	36	38
Ensemble	58	46	72	64

Source: MPC/EPM/EIBC-94

La durée moyenne de la consultation (y compris le trajet aller-retour) varie non seulement selon la nature de la consultation mais aussi selon le milieu de résidence. Le tableau 3.7 ci-dessus montre que la durée moyenne d'une consultation est de 64 minutes. La visite générale ou de contrôle enregistre une durée moyenne de 101 minutes. C'est en milieu rural que la durée moyenne de consultation est la plus longue (72 minutes) à cause sans doute de la distance à parcourir pour atteindre le centre de santé le plus proche.

3.2. Fertilité, Soins prénatals et Contrôle des naissances

Les questions relatives à la fertilité, aux soins prénatals et au contrôle de naissance ont été administrées à l'ensemble des femmes âgées de 15-49 ans. L'échantillon des femmes concernées par ce chapitre porte sur un échantillon de 6.707 femmes.

3.2.1 Fertilité

TABLEAU 3.8.
Proportion de femmes âgées de 15 - 49 ans qui ont eu au moins une grossesse selon les groupes d'âges et le milieu de résidence

Groupes d'âges	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
15 - 19	21,8	34,4	45,7	38,4
20 - 24	62,3	80,5	87,0	80,2
25 - 29	81,2	93,6	95,8	92,6
30 - 34	91,3	97,4	97,7	96,4
35 - 39	97,2	97,2	98,4	98,0
40 - 44	97,8	98,3	96,7	97,1
45 - 49	98,9	97,7	95,8	96,4
Ensemble	70,9	80,8	87,4	83,3

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 3.8 ci-dessus montre qu'en moyenne 83,3 % des femmes âgées de 15-49 ans ont déclaré avoir eu au moins une grossesse. Cette proportion augmente régulièrement avec l'âge jusqu'au niveau de la tranche d'âges 35-39 ans pour décroître ensuite légèrement tout en demeurant à des niveaux très élevés. Examinée sous l'angle du milieu de résidence, la proportion de femmes en âge de procréer ayant eu au moins une fois une grossesse est plus élevée en milieu rural (87,4 %) qu'en milieu urbain (près de 71 % à Conakry et près de 81 % au niveau des autres centres urbains).

TABLEAU 3.9
Nombre moyen d'enfants nés vivants par groupes d'âge de la mère et milieu de résidence selon le sexe de l'enfant

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble	
15-19		0,6	0,7	1,3
20-24		1,2	1,1	2,2
25-29		1,7	1,6	3,3
30-34		2,3	2,3	4,6
35-39		2,9	2,7	5,6
40-44		3,1	3,0	6,1
45-49		3,3	3,1	6,3
Milieu de résidence				
Conakry		1,8	1,7	3,5
Autre Urbain		2,1	1,9	4,0
Rural		2,3	2,2	4,5
Ensemble		2,2	2,1	4,2

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le nombre moyen d'enfants nés vivants est de 4,2 enfants par femme en âge de procréation (voir tableau 3.9 ci-dessus). Cet indicateur augmente régulièrement avec l'âge durant le cycle génésique de la femme

pour atteindre 6,3 enfants au niveau de la tranche d'âges supérieurs 45-49 ans. En milieu rural, le nombre moyen d'enfants atteint 4,5 contre 3,5 à Conakry et 4 au niveau des autres centres urbains de l'intérieur du pays.

Parmi les femmes ayant eu une grossesse au cours des douze derniers mois, des questions concernant la suite de la grossesse ont été posées. Près de 24 % des femmes ainsi ciblées ont déclaré une grossesse qui ne s'est pas terminée par une naissance vivante (voir tableau 3.10 ci-dessous). Cette proportion varie peu selon le milieu de résidence (21,5 % à Conakry, 24 % au niveau des autres centres urbains et 24,1 % en milieu rural). Le risque de grossesse n'aboutissant pas à une naissance vivante devient plus important au niveau de la tranche d'âges 40-44 ans. En effet, la proportion de femmes ayant donné une naissance non vivante y atteint 31,3 %.

TABLEAU 3.10
Proportion de femmes âgées de 15-49 ans qui ont au moins eu une grossesse qui n'a pas abouti à une naissance par groupes d'âges et selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
15 - 19	5.8	4.7	18.4	14.6
20 - 24	12.8	19.3	17.0	16.6
25 - 29	20.0	24.2	23.9	23.3
30 - 34	26.4	27.6	28.1	27.7
35 - 39	21.0	23.2	25.3	24.3
40 - 44	31.5	35.3	30.5	31.3
45 - 49	32.5	32.0	22.1	24.8
Ensemble	21.5	24.0	24.1	23.7

Source: MPC/EPM/EIBC-94

3.2.2 Soins Prénatals

Des questions relatives aux soins prénatals ont été posées aux femmes ayant déclaré avoir été en grossesse au cours des douze derniers mois ou actuellement en grossesse.

Le tableau 3.11 ci-dessous révèle que 61,5 % des femmes interrogées et âgées de 15-49 ans ont déclaré avoir reçu des soins prénatals. En milieu urbain, cette proportion est très élevée: 90,4 % à Conakry et 85,2 % au niveau des autres centres urbains. En milieu rural, une femme sur deux seulement a reçu de soins prénatals. Au niveau régional, la Haute Guinée et la Moyenne Guinée enregistrent les plus faibles proportions de femmes ayant reçu de soins prénatals: près de 41 % et 52,1 %, respectivement. Le niveau d'instruction de la femme semble avoir aussi une influence sur la décision de la femme d'effectuer des soins prénatals. En effet, seulement 57 % des femmes "sans instruction" ont effectué des soins prénatals. Ce ratio est de près de 91 % pour les femmes ayant un niveau d'instruction du primaire et près de 97 % pour celles qui ont un niveau d'instruction du secondaire technique ou professionnel.

TABLEAU 3.11
Proportion des femmes âgées de 15 à 49 ans ayant reçu des soins prénatals pendant leur dernière grossesse par groupes d'âges, milieu de résidence, région naturelle et niveau d'instruction

Groupe d'âges Ensemble	
15-19	54,0
20-24	63,6
25-29	64,5
30-34	64,1

35-39	56,6
40-44	57,3
45-49	62,6

Milieu de résidence

Conakry	90,4
Autre Urbain	85,2
Rural	50,1

Région Naturelle

Conakry	90,4
Basse Guinée	66,7
Moyenne Guinée	52,1
Haute Guinée	40,9
Guinée Forestière	68,7

Groupe Socio-Economique

Sans instruction	57,0
Primaire	90,9
Secondaire	90,3
Technique professionnel	96,7
Universitaire/Post-Univ.	91,5

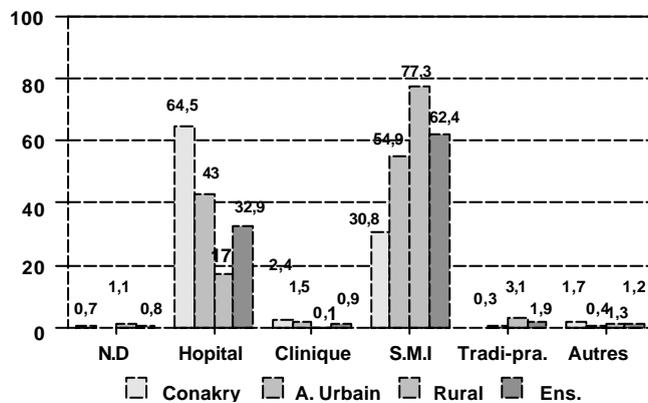
Ensemble

61,5

Source: MPC/EPMEIBC-94

Graphique 3.4

Répartition des femmes de 15-49 ans ayant reçu des soins prénatals pendant leur dernière grossesse selon le milieu de résidence et le lieu de la consultation



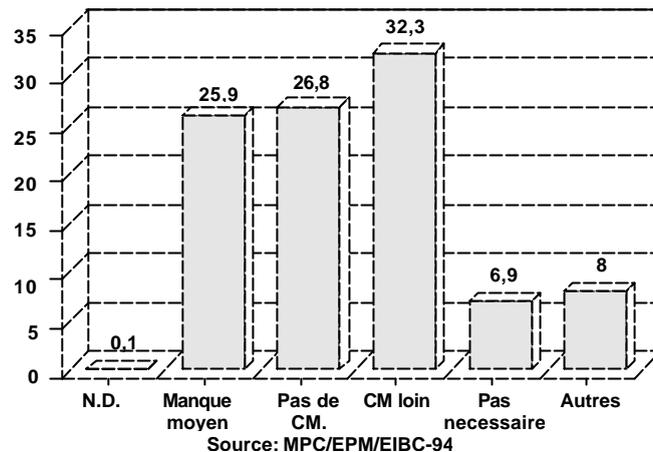
Source: MPC/EPMEIBC-94

Le graphique 3.4 fournit la répartition des femmes ayant reçu des soins prénatals durant leur dernière grossesse par lieu de consultation selon le milieu de résidence. Au niveau de l'ensemble du pays, la majorité des consultations prénatales (62,4 %) ont eu lieu au niveau d'un centre de santé ou au niveau d'un centre de soins maternels et infantiles (SMI). Près de 33 % des femmes se sont faites consulter à l'hôpital ou à la maternité. La

consultation auprès d'un tradi-praticien ne concerne que près de 2 % des femmes ayant été en consultation au cours des douze derniers mois. On remarquera le très faible pourcentage de femmes ayant été en consultation au niveau d'une clinique privée (près de 1 % des cas enregistrés). Quel que soit le milieu de résidence, cet ordre de préférence du lieu de la consultation est maintenu à l'exception de Conakry où 64,5 % des femmes effectuent leurs consultations prénatales à l'hôpital ou à la maternité.

L'EIBC estime à 118.396 femmes, le nombre total des femmes n'ayant reçu aucun soin prénatal durant leur dernière grossesse. Le graphique 3.5 fournit leur répartition selon le motif de non consultation. Les principaux motifs évoqués concernent l'éloignement du centre de santé (32,3 % des cas enregistrés), la non disponibilité d'un centre médical (près de 27 % des cas enregistrés) et le manque de moyens financiers (près de 26 % des cas enregistrés). Près de 7 % seulement des femmes ont indiqué que la consultation prénatale n'était pas nécessaire.

Graphique 3.5
Répartition (%) femmes 15-49 ans n'ayant pas reçu des soins prénatals pendant leur dernière grossesse selon le motif



3.2.3 Utilisation de méthodes de contrôle des naissances

Les femmes en âge de procréation ont été interrogées sur leur utilisation (ou l'utilisation de leur partenaire) de méthodes de contrôle de naissance. Le tableau 3.12 en annexe 3 montre que près de 5 % seulement des femmes en âge de procréation, soit 66.876 femmes âgées de 15-49 ans (ou leur partenaire) ont déclaré utiliser un moyen de contrôle de naissance. Le même tableau révèle que les taux d'utilisation les plus élevés de méthodes contraceptives sont enregistrés non seulement au niveau des groupes d'âges 25-29 ans et 30-34 ans (près de 6 %, respectivement) mais aussi au niveau du groupe d'âges 40-44 ans (5,3 %). Au niveau régional, le taux d'utilisation de méthodes contraceptives le plus élevé est enregistré à Conakry (9,8 %) contre 0,7 % en Moyenne Guinée. Si l'on prend en compte le milieu de résidence, seulement 2,8 % des femmes âgées de 15-49 ans (ou leur partenaire) vivant en milieu rural utilisent un moyen de contrôle de naissances. Le groupe socio-économique du chef de ménage semble avoir une influence sur l'utilisation de méthodes de contrôle de naissances. Les femmes dont le chef de ménage est salarié du secteur public ou du secteur privé enregistrent les taux les plus élevés: 14,5 % et 11,3 %, respectivement. De même, les taux d'utilisation de méthodes contraceptives au niveau des femmes dont le chef de ménage est inactif ou chômeur ou apprenti est supérieur à la moyenne nationale et se chiffre à 8,1 %. A l'opposé, les femmes dont le chef de ménage se réclame indépendant agriculteur de subsistance enregistrent le plus faible taux d'utilisation de contraceptifs (2,3 %). L'utilisation de méthodes de contrôle de naissances est fortement corrélée avec le niveau d'instruction de la femme: 3,4 % pour les femmes sans instruction contre 7 % pour celles qui ont un niveau d'instruction du primaire, 11,2 % pour les femmes ayant un niveau du secondaire de l'enseignement général et environ 24 % pour celles qui ont un niveau secondaire de l'enseignement technique ou professionnel ou universitaire. Si on prend en compte la situation matrimoniale de la femme, on constate que le taux d'utilisation de méthodes de contrôles de naissance est très faible au niveau des femmes mariées (4 %). A l'opposé, les femmes séparées de leur conjoint, veuves, célibataires ou divorcées enregistrent des taux élevés d'utilisation de méthodes contraceptives: 14,5 %, 9,5 %, 7,6 % et 7 %, respectivement. La modalité "autres" enregistre un taux élevé d'utilisation de méthodes contraceptives: 24 %. Il pourrait certainement s'agir de femmes en "union libre" avec leur partenaire.

Le tableau 3.13 ci-dessous fournit la répartition des femmes de 15-49 ans (ou de leur partenaire) utilisant un moyen de contrôle de naissance par méthode utilisée selon les groupes d'âges. Ce tableau montre que sur l'ensemble du pays, 66. 870 femmes ont déclaré utiliser (ou leur partenaire utiliser) une méthode de contrôle de naissance.

TABLEAU 3.13
Répartition (%) des femmes âgées de 15-49 ans utilisant (ou leur partenaire utilisant)
un moyen de contrôle de naissance par méthode utilisée selon le groupe d'âges

Méthode utilisée	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Ens.
Non déclaré	.	1,9	0,7	.	.	0,9	.	0,5
Méthodes modernes								
Pilule	10,3	14,2	14,5	14,0	9,9	5,6	11,1	11,8
Préservatif	11,9	13,0	4,0	10,0	2,2	3,0	.	6,6
Disp. intra-utérin	3,1	12,0	8,1	3,3	2,1	.	.	4,7
Injection	.	2,1	7,0	6,6	9,4	1,4	1,7	4,7
Stérilisation	.	1,0	1,3	.	3,6	1,9	6,6	1,6
Méthodes traditionnelles								
Contenance périod.	35,0	20,7	14,5	12,7	13,1	18,3	11,9	17,7
Retrait	6,2	11,5	1,5
Abstinence	35,7	20,6	30,2	27,1	46,1	41,0	51,1	34,2
Autres méthodes tradit.	2,1	14,7	19,7	24,4	11,1	21,0	6,1	15,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif pondéré	8757	8408	15256	12105	9702	8012	4630	66870

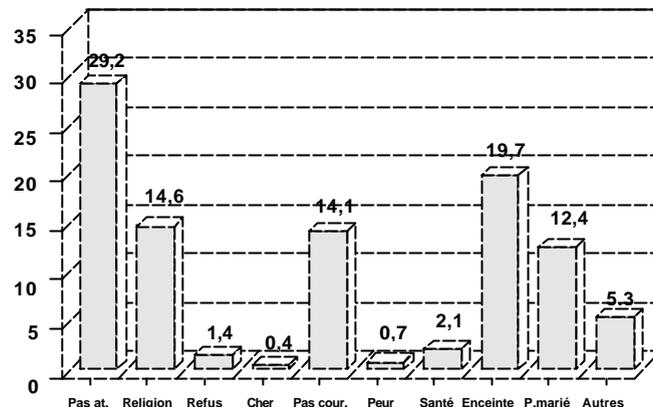
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Les méthodes modernes (pilule, préservatif, dispositif intra-utérin, injection et stérilisation) ne sont utilisées que par 29,4 % des femmes âgées de 15-49 ans (ou leur partenaire). La pilule est la méthode moderne la plus utilisée: 11,8 % des femmes (ou leur partenaire). L'usage du préservatif ne concerne que 6,6 % des femmes (ou leur partenaire). Le dispositif intra-utérin (DIU) et l'injection ne sont utilisés, respectivement que par 4,7 % des femmes. La stérilisation est pratiquée par 1,6 % des femmes interrogées (ou leur partenaire).

Quant aux méthodes traditionnelles (continence périodique, retrait, abstinence et autres méthodes traditionnelles), elles sont d'un usage plus courant. Environ 70 % des femmes (ou leur partenaire) ont déclaré utiliser des méthodes de limitation de naissances traditionnelles. L'abstinence sexuelle est la méthode traditionnelle la plus répandue et concerne 34,2 % des femmes interrogées, suivie de la continence périodique (17,7 % des cas enregistrés). Les autres méthodes traditionnelles (utilisation de décoction, de talismans, de ficelles attachées autour des reins de la femme etc...) contribuent pour 15,6 % de l'ensemble des méthodes de contrôle de naissance.

Le graphique 3.6 fournit la répartition des femmes âgées de 15-49 ans n'utilisant (ou leur partenaire n'utilisant) aucune méthode de contrôle de naissance selon le motif de non utilisation. Ce graphique montre que 29,2 % des femmes interrogées ont déclaré qu'elles n'avaient pas atteint le nombre d'enfants désirés comme principale raison de non utilisation de méthodes de contrôle de naissance. La religion constitue aussi un facteur de non utilisation de méthodes de contraception (14,6 % des femmes interviewées). Un peu plus de 14 % des femmes ont indiqué qu'elles n'étaient au courant d'aucune méthode de contrôle de naissance.

Graphique 3.6
Répartition (%) femmes 15-49 ans n'utilisant aucune méthode de contrôle de naissance selon le motif de non utilisation



Source: MPC/EPM/EIBC-94

3.3. Soins préventifs (vaccination), soins postnatals et allaitement maternel

Les questions relatives aux soins préventifs et aux soins postnatals concernent tous les enfants âgés de 5 ans et moins. Les personnes interviewées sont la mère ou la personne la mieux informée du ménage.

3.3.1. Soins préventifs

Les questions concernant les soins préventifs sont axées sur la couverture vaccinale de tous les enfants âgés de 5 ans et moins, le lieu de la vaccination et le montant payé pour la dernière vaccination. Pour les enfants n'ayant pas été vaccinés, les motifs de la non vaccination ont été cernés. L'échantillon des enfants concernés par l'enquête couverture vaccinale porte sur 4.883 enfants âgés de 5 ans et moins.

La couverture vaccinale concerne la vaccination contre les 6 antigènes: tuberculose, diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite et rougeole. Pour qu'un enfant soit totalement immunisé, il est nécessaire selon les recommandations de l'OMS, qu'on lui administre les antigènes suivants: le BCG (protection contre la tuberculose), les 3 doses d'anti-polio (protection contre la poliomyélite) et de DTCoq (protection contre la diphtérie, le tétanos et le coqueluche) et le vaccin contre la rougeole. Les informations ont été collectées selon deux sources. La première source concerne le carnet de vaccination et la deuxième source la mère ou la personne la mieux informée pour tous les enfants qui ne possèdent pas un carnet de vaccination. Concernant cette dernière source, des questions supplémentaires ont été posées à la mère ou à la personne la mieux informée sur la nature de la vaccination (le BCG est caractérisée par la cicatrice qu'elle occasionne et la vaccination contre le polio est administrée sous forme de gouttes nasales) et le nombre de fois qu'on a administré le vaccin contre le Polio à l'enfant. En ce qui concerne l'antigène du DTCoq, on sait qu'elle est administrée en même temps que le vaccin contre la poliomyélite.

TABLEAU 3.14
Taux brut de vaccination des enfants âgés de 12 - 23 mois
par source et type de vaccination selon la région naturelle

	Conakry	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forest.	Ens.
AVEC CARNET						

BCG	61,7	44,5	48,2	41,7	67,6	54,7
DTC1/DTC2	61,4	45,9	50,9	40,9	69,7	55,5
DTC3	55,9	42,5	45,6	39,4	57,7	49,9
POLIO1/POLIO2	61,4	45,9	50,9	40,9	69,7	55,5
POLIO3	55,9	42,5	45,6	39,4	57,7	49,9
ROUGEOLE	53,6	43,8	46,5	40,9	59,9	50,0
SANS CARNET						
BCG	31,2	24,7	14,9	15,7	11,3	22,0
DTC1/DTC2	29,5	23,3	14,9	15,7	11,3	21,1
DTC3	12,2	3,4	4,4	3,9	2,1	6,6
POLIO1/POLIO2	29,5	23,3	14,9	15,7	11,3	21,1
POLIO3	12,2	3,4	4,4	3,9	2,1	6,6
ROUGEOLE	29,5	22,6	14,9	15,7	10,6	20,9
ENSEMBLE						
BCG	92,9	69,2	63,2	57,5	78,9	76,7
DTC1/DTC2	90,8	69,2	65,8	56,7	81,0	76,6
DTC3	68,1	45,9	50,0	43,3	59,9	56,4
POLIO1/POLIO2	90,8	69,2	65,8	56,7	81,0	76,6
POLIO3	68,1	45,9	50,0	43,3	59,9	56,4
ROUGEOLE	83,1	66,4	61,4	56,7	70,4	70,9
COUVERTURE PEV	63,7	44,5	47,4	43,3	54,9	53,4

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Les taux bruts de vaccination (nombre d'enfants de 12-23 mois vaccinés quel que soit l'âge d'administration de l'antigène rapporté à l'effectif total d'enfants âgés de 12-23 mois) ont été calculés sur la population des enfants âgés de 12-23 mois c'est à dire ceux ayant atteint un âge où ils devraient être complètement vaccinés d'après les recommandations de l'OMS.

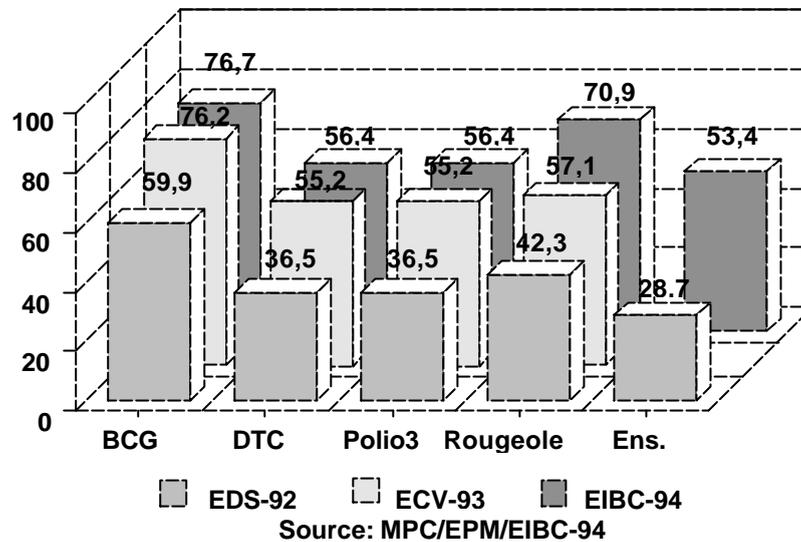
Le tableau 3.14 ci-dessus fournit les taux bruts de vaccination par sources d'information et types de vaccination selon les régions naturelles. La ligne couverture PEV (Programme Elargie de Vaccination) concerne la proportion d'enfants de 12-23 mois pour lesquels on a administré le vaccin contre le BCG, les 3 doses d'anti-polio et de DTCoq et le vaccin contre la rougeole. Ce tableau montre que plus d'un enfant sur deux (53,4 %) âgés de 12-23 mois ont été immunisés contre les 6 maladies couvertes par le PEV. Examiné sous l'angle régional, Conakry et la Guinée Forestière constituent les seules régions qui enregistrent un taux de couverture vaccinale au-dessus de la moyenne nationale (63,7 % et 54,9 %, respectivement).

La décomposition du taux de couverture vaccinale par types d'antigènes administrés aux enfants âgés de 12-23 mois fournit des résultats très proches de l'Enquête Couverture Vaccinale réalisée par l'UNICEF et le Ministère de la Santé en 1993 sur un échantillon national de 1.260 enfants. En effet, le tableau 3.14 montre que le taux de couverture contre la tuberculose est de 76,7 %. Les enfants pour lesquels on a administré une dose incomplète contre le DTCoq ou le Polio représentent 76,6 % des enfants âgés de 12-23 mois. Seulement 56,4 % des enfants de 12-23 mois ont bénéficié de l'antigène de DTCoq3 et de Polio3. Ce qui représente un taux de déperdition de 23,1 %. Le taux de couverture vaccinale contre la rougeole est de 70,9 %.

Le graphique 3.7 ci-dessous fait la comparaison avec les différentes sources existantes: Enquête Couverture Vaccinale et Enquête de Démographie et de Santé réalisée en 1992 par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.

Graphique 3.7

Taux de vaccination des enfants de 12-23 mois selon l'EIBC, l'Enquête Couverture Vaccinale (ECV) et l'EDS



Examiné sous l'angle du milieu de résidence, le milieu rural enregistre un taux de couverture vaccinale de 35,7 % contre 64,3 % pour les autres centres urbains de l'intérieur du pays (voir tableau 3.15 en annexe 3).

Le tableau 3.16 en annexe 3 qui fournit la distribution des taux de couverture par sources d'information et par type d'antigènes selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage montre que les enfants les plus défavorisés sont ceux appartenant aux ménages dont le chef est indépendant agriculteur de cultures de subsistance ou de cultures de rente qui enregistrent respectivement, près de 34 % et 41 % d'enfants vaccinés âgés de 12-24 ans.

Le second indicateur qui présente un intérêt particulier pour l'analyse de la couverture vaccinale concerne la proportion d'enfants de 12-23 mois ayant été vaccinés avant l'âge de 12 mois (taux net de vaccination). Le tableau 3.17 ci-dessous montre que le pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu l'ensemble des doses de vaccin avant leur premier anniversaire est de 48,3 %. Les résultats par antigène est le suivant: BCG (56,6 %), DTCoq3 et Polio3 (51,3 %, respectivement) et Rougeole (51,6 %). Les tableaux 3.18 et 3.19 en annexe 3 fournissent les valeurs de cet indicateur selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction de la mère..

TABLEAU 3.17
Taux net de vaccination des enfants âgés de 12-23 mois
par source et type de vaccination selon le région naturelle

	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forest.	Ens.
Conakry					

BCG	61,7	44,5	48,2	41,7	67,6	54,7
DTC1/DTC2	61,4	45,9	50,9	40,9	69,7	55,5
DTC3	55,9	42,5	45,6	39,4	57,7	49,9
POLIO1/POLIO2	61,4	45,9	50,9	40,9	69,7	55,5
POLIO3	55,9	42,5	45,6	39,4	57,7	49,9
ROUGEOLE	53,6	43,8	46,5	40,9	59,9	50,0
SANS CARNET						
BCG	3,4	0,7	0,9	2,4	.	1,8
DTC1/DTC2	3,4	0,7	0,9	2,4	.	1,8
DTC3	3,1	0,7	,	1,6	.	1,5
POLIO1/POLIO2	3,4	0,7	0,9	2,4	.	1,8
POLIO3	3,1	0,7	,	1,6	.	1,5
ROUGEOLE	2,7	0,7	0,9	2,4	.	1,6
ENSEMBLE						
BCG	65,1	45,2	49,1	44,1	67,6	56,6
DTC1/DTC2	64,7	46,6	51,8	43,3	69,7	57,3
DTC3	59,0	43,2	45,6	40,9	57,7	51,3
POLIO1/POLIO2	64,7	46,6	51,8	43,3	69,7	57,3
POLIO3	59,0	43,2	45,6	40,9	57,7	51,3
ROUGEOLE	56,3	44,5	47,4	43,3	59,9	51,6
COUVERTURE PEV	54,6	41,8	43,0	40,9	52,8	48,3

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 3.20 ci-dessous fournit la répartition des enfants âgés de 12-23 mois vaccinés par lieu de vaccination selon le milieu de résidence. Dans l'ensemble, 63,3 % des enfants vaccinés, l'ont été dans un centre de santé. La vaccination par des équipes mobiles concerne 18,6 % des enfants vaccinés. En milieu rural, ce pourcentage augmente pour atteindre 31,6 %. En milieu urbain (Conakry et les autres centres urbains de l'intérieur), l'hôpital et les SMI constituent après les centres de santé, les lieux de vaccination privilégiés des enfants de 12-23 mois.

TABLEAU 3.20
Répartition (%) des enfants vaccinés âgés de 12 - 23 mois
par lieu de la vaccination selon le milieu de résidence

Lieu vaccination	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
Non déclaré	0,3	0,8	2,8	1,8
S.M.I	15,9	8,2	2,0	6,4
Hôpital	17,7	13,5	1,6	7,6
Centre de santé	59,7	76,1	60,1	63,3
Ecole	0,3	.	0,5	0,3
Equipe mobile	0,9	1,5	31,6	18,6
Autres	5,1	.	1,4	2,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 3.21 ci-dessous fournit la proportion d'enfants de 5 ans et moins n'ayant jamais été vacciné par régions naturelles, milieu de résidence et groupes socio-économiques selon l'âge de l'enfant. Au niveau national, ce ratio est de 23,1 %. Il varie peu avec l'âge à l'exception des enfants âgés de 5 ans qui enregistrent un ratio de 29,6 % d'enfants non vaccinés. Examinée sous l'angle du milieu de résidence, la proportion d'enfants non vaccinés en milieu rural est très élevée et atteint près de 43 % contre 6 % à Conakry et près de 16 % au niveau des centres urbains de l'intérieur du pays. Au niveau régional, c'est la

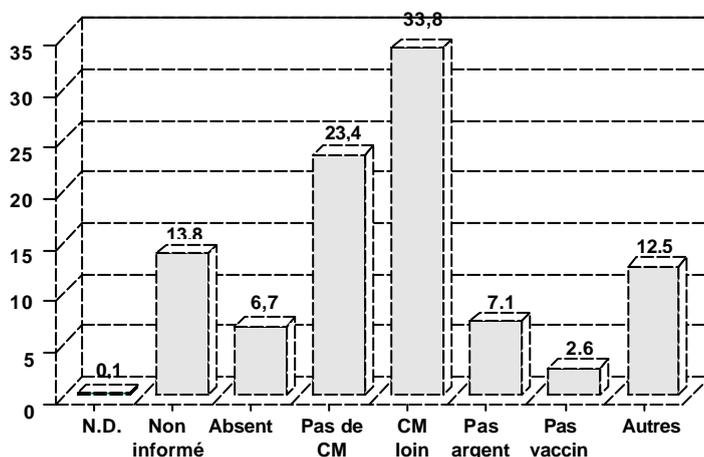
Haute Guinée et la Moyenne Guinée qui enregistrent la proportion d'enfants non vaccinés la plus élevée: près de 47 % et 37,4 %, respectivement. Le groupe socio-économique du chef de ménage influe sur la vaccination des enfants. C'est au niveau des ménages dirigés par un indépendant agriculteur de subsistance ou de rente que la proportion d'enfants non vaccinés est la plus élevée: 47,1 % et près de 34 %, respectivement.

TABLEAU 3.21
Proportion des enfants de 5 ans et moins n'ayant jamais été vaccinés par milieu de résidence, régions naturelles et le Groupe Socio-Economique selon l'âge (en années)

Age	0	1	2	3	4	5	Ensemble
Milieu de résidence							
Conakry	7,0	4,1	6,3	5,2	7,1	6,9	6,0
A. Urbains	9,7	11,3	15,1	16,0	17,7	26,4	15,8
Rural	46,2	42,0	39,0	38,4	44,4	48,2	42,8
Régions Naturelles							
Conakry	7,0	4,1	6,3	5,2	7,1	6,9	6,0
Basse Guinée	19,3	28,8	15,3	14,4	18,6	26,6	20,2
Moyenne Guinée	32,7	31,0	36,4	36,4	38,2	52,1	37,4
Haute Guinée	50,4	40,8	41,7	49,7	47,9	49,4	46,7
Guinée Forestière.	21,3	17,6	24,5	19,9	26,5	36,0	24,1
Groupe Socio-Economique							
GSE 1	31,1	33,9	34,2	27,0	36,3	42,2	33,9
GSE 2/3	54,9	44,9	42,5	44,2	47,2	50,8	47,1
GSE 4	7,0	6,9	4,5	2,8	13,5	13,4	7,7
GSE 5	6,5	5,2	8,0	4,3	10,6	9,0	7,1
GSE 6	18,7	9,0	8,9	15,6	4,1	5,2	10,4
GSE 7	9,6	9,2	12,7	9,0	12,3	27,4	12,6
GSE 8/9	18,2	17,1	22,1	28,2	21,1	29,7	22,7
GSE 10	28,8	21,1	19,5	27,5	27,7	27,4	25,2
Ensemble	23,5	20,1	21,0	21,9	23,7	29,6	23,1

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 3.8
Répartition (%) des enfants de 5 ans et moins n'ayant jamais été vaccinés selon le motif



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Les principaux motifs évoqués (voir graphique 3.8) concernent principalement l'éloignement du centre médical (près de 34 % des cas enregistrés), l'absence de centre médical (23,4 % des cas enregistrés) et le manque d'information (près de 14 % des cas enregistrés).

3.3.2 Soins postnatals et allaitement maternel

3.3.2.1 Soins postnatals

TABLEAU 3.22

Proportion d'enfants de 5 ans et moins ayant reçu des soins postnatals au cours des 12 derniers mois par âges et sexe selon le milieu de résidence

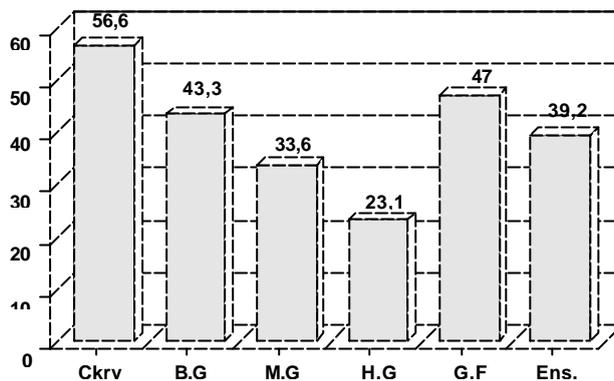
Age et Sexe		Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
0	Masculin	68,9	75,7	37,1	47,4
	Féminin	60,0	63,4	40,6	47,0
	Ensemble	64,5	69,9	38,7	47,2
1	Masculin	74,6	81,0	38,6	50,3
	Féminin	68,5	77,3	43,6	52,3
	Ensemble	71,7	79,0	41,1	51,3
2	Masculin	56,6	60,0	31,5	40,5
	Féminin	65,6	57,4	26,9	37,1
	Ensemble	61,4	58,9	29,0	38,8
3	Masculin	53,9	63,8	31,0	39,7
	Féminin	51,0	57,5	26,0	33,8
	Ensemble	52,5	60,9	28,4	36,7
4	Masculin	37,8	52,8	29,1	34,4
	Féminin	43,4	58,6	31,7	37,2
	Ensemble	41,0	55,5	30,4	35,8
5	Masculin	48,1	36,2	21,5	26,5
	Féminin	47,7	41,7	12,9	22,7
	Ensemble	47,9	39,3	17,7	24,7
Ensemble	Masculin	57,3	62,3	31,4	39,9
	Féminin	55,9	59,4	30,5	38,5
	Ensemble	56,6	60,9	30,9	39,2

Source: MPC/EPM/EIBC-94

L'échantillon d'enfants concernés par le module "soins postnatals" porte sur 4.875 enfants âgés de 5 ans et moins. Au niveau de l'ensemble du pays, 39,2 % des enfants âgés de 5 ans et moins ont reçu des soins postnatals au cours des douze derniers mois (voir tableau 3.22 ci-dessus). Cette proportion varie peu selon le sexe (près de 40 % pour les enfants de sexe masculin contre 38,5 % pour les enfants de sexe féminin). Comme on devait s'y attendre, les enfants âgés d'un an et moins sont les plus concernés par les soins postnatals. En effet, 47,2 % des enfants de moins de 12 mois et 51,3 % de ceux âgés de 12-23 mois ont reçu des soins postnatals. La proportion d'enfants ayant reçu des soins postnatals au cours des douze derniers mois baisse régulièrement avec l'âge: près de 39 % des enfants âgés de 24-35 mois contre près de 25 % de ceux ayant fêté leur cinquième anniversaire. Par milieu de résidence, la proportion d'enfants ayant reçu des soins prénatals au cours des douze derniers mois n'atteint que près de 31 % en milieu rural contre près de 61 % au niveau des centres urbains de l'intérieur du pays et 56,6 % à Conakry.

Graphique 3.9

Proportion d'enfants de 5 ans et moins ayant reçu des soins postnatals 12 d. mois par région naturelle

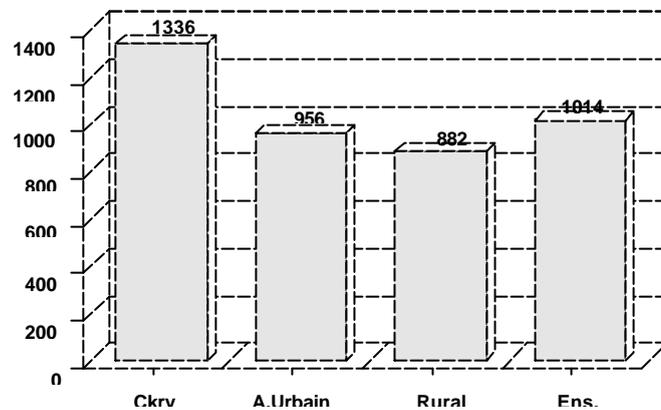


Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le graphique 3.9 fournit la distribution régionale des enfants de 5 ans et moins ayant reçu des soins prénatals. La Haute Guinée et la Moyenne Guinée constituent les régions où ce ratio est inférieur à la moyenne nationale: 23,1 % et 33,6 %, respectivement.

Graphique 3.10

Montant moyen payé pour la dernière consultation de soins postnatals selon le milieu de résidence



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le montant moyen payé pour la dernière consultation de soins postnatals est de 1.014 FG (voir graphique 3.10). Ce montant varie peu selon le milieu: Conakry (1.336 FG), Autres Urbains (956 FG) et Rural (882 FG).

3.3.2.2 Allaitement maternel

Le tableau 3.23 ci-dessous fournit des renseignements sur la proportion d'enfants âgés de 5 ans et moins ayant allaité. Près de 98 % des enfants ont allaité. Cette proportion reste invariable quel que soit le sexe de l'enfant. Ce tableau révèle que quelle que soit la variable considérée (milieu de résidence, région naturelle, groupe socio-économique du chef de ménage et niveau d'instruction de la mère), la proportion d'enfants ayant allaité est très importante et dépasse 87 %.

TABLEAU 3.23

Proportion d'enfants de 5 ans et moins ayant allaité par région naturelle, milieu de résidence, groupe socio-économique et niveau d'instruction de la mère selon le sexe de l'enfant

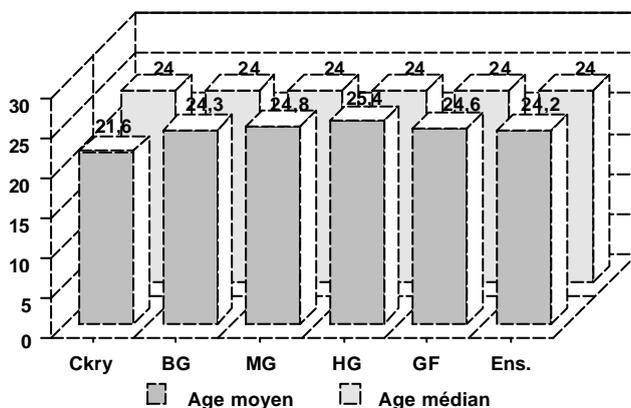
	Masculin	Féminin	Ensemble
Région naturelle			
Conakry	95,9	95,1	95,5
Base Guinée	98,7	98,9	98,8
Moyenne Guinée	95,2	96,5	95,9
Haute Guinée	99,9	99,3	99,6
Guinée Forestière	98,3	97,6	98,0
Milieu de résidence			
Conakry	95,9	95,1	95,5
A. Urbain	96,9	97,2	97,0

Rural	98,4	98,3	98,4
Groupe Socio-Economique			
GSE 1	99,1	98,5	98,8
GSE 2/3	98,4	98,4	98,4
GSE 4	95,3	93,2	94,2
GSE 5	95,9	95,7	95,8
GSE 6	97,5	98,0	97,7
GSE 7	97,2	97,9	97,6
GSE 8/9	96,1	96,9	96,5
GSE 10	98,2	95,2	96,8
Niveau d'instruction			
Sans instruction	97,9	98,1	98,0
Primaire	98,7	97,0	97,8
Secondaire	95,7	94,1	94,8
Tech. Professionnel	98,7	88,7	94,0
Universitaire/Post-Univ.	100,0	76,9	87,8
Ensemble	97,8	97,7	97,7

Source: MPC/EPMEIBC-94

Graphique 3.11

Age moyen et âge médian de sevrage des enfants de 5 ans et moins ayant reçu un aliment selon la région naturelle



Source: MPC/EPMEIBC-94

L'âge moyen (respectivement l'âge médian) de sevrage (voir graphique 3.11) est de 24,2 mois (respectivement 24 mois).

TABLEAU 3.24

Proportion d'enfants de 5 ans et moins ayant reçu un aliment (liquide ou solide) autre que le lait maternel par région naturelle, milieu de résidence, groupe socio-économique du chef de ménage et niveau d'instruction de la mère selon le sexe de l'enfant

	Masculin	Féminin	Ensemble
Région naturelle			
Conakry	88,8	90,4	89,6
Base Guinée	75,0	78,2	76,5
Moyenne Guinée	87,0	83,3	85,0
Haute Guinée	56,4	56,6	56,5

Guinée Forestière	92,1	88,9	90,6
Milieu de résidence			
Conakry	88,8	90,4	89,6
A. Urbain	77,5	75,7	76,7
Rural	76,4	76,2	76,3
Groupe Socio-Economique			
GSE 1	87,0	82,4	84,8
GSE 2/3	73,8	74,1	74,0
GSE 4	89,2	77,9	83,5
GSE 5	84,0	88,3	86,1
GSE 6	79,5	82,3	80,9
GSE 7	82,0	87,2	84,6
GSE 8/9	79,4	82,0	80,7
GSE 10	80,0	82,2	81,0
Niveau d'instruction			
Sans instruction	77,6	77,4	77,5
Primaire	81,7	78,1	80,0
Secondaire	85,8	86,8	86,4
Tech. Professionnel	85,2	91,4	88,2
Universitaire/Post-Univ.	95,1	100,0	97,7
Ensemble	78,3	78,2	78,2

Source: MPC/EPMEIBC-94

Le tableau 3.24 ci-dessus montre que la proportion d'enfants de 5 ans et moins ayant reçu un aliment liquide autre que le lait maternel est très importante et se chiffre à 78,2 %. Le pourcentage d'enfants ayant reçu un aliment liquide autre que le lait maternel augmente régulièrement avec l'âge pour atteindre son niveau le plus élevé (23,5 %) au niveau de la tranche d'âge 6-7 mois (voir tableau 3.23 en annexe3). En milieu urbain, la valeur modale de la distribution est légèrement déplacée vers la gauche c'est à dire au niveau du groupe d'âges 4-5 mois. Par contre en milieu rural, elle est légèrement décalée vers la droite et la valeur modale correspond à la tranche d'âges 7-8 mois.

3.4. Situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans a été abordée au niveau du questionnaire de l'EIBC. Des mesures anthropométriques (poids et taille) ont été effectuées sur tous les enfants de moins de 5 ans appartenant aux ménages enquêtés. Cette enquête permet d'assurer le suivi de la situation nutritionnelle des enfants de 3-59 mois par rapport à l'ESIP de 1991.

L'échantillon de l'EIBC porte sur un effectif de 4.052 enfants âgés de moins de 5 ans. Parmi eux, 474 enfants n'ont pas été mesurés pour les raisons suivantes: enfants absents (68,6 %), enfants malades (11,6 %), refus (3,2 %), autres (3,8 %) et non déclarés (1 %). Par ailleurs, 36 enfants (0,9 % de l'échantillon) ont été exclus parce que présentant des mensurations erronées par rapport aux critères de référence internationale.

L'analyse des indices anthropométriques est réduite à un effectif de 3.542 enfants âgés de 3-59 mois (1785 garçons et 1757 filles) répartis comme suit: Conakry (514 enfants), Basse Guinée (790 enfants), Moyenne Guinée (737 enfants), Haute Guinée (864 enfants) et Guinée Forestière (637 enfants). Environ 50,4 % des

enfants concernés résident en milieu rural contre 15,6 % au niveau des centres urbains de l'intérieur du pays et 14,5 % à Conakry.

Il est universellement reconnu que la validité des mesures anthropométriques dépend de plusieurs facteurs. Un des facteurs les plus importants est la performance des agents chargés d'effectuer les mesures. Dans ce cadre tous les agents de terrain avaient déjà réalisé l'enquête sur le volet nutritionnel de l'ESIP et ont reçu pour la seconde fois une formation poussée sur les mesures anthropométriques conformément aux normes décrites dans le manuel des Nations-Unies "How to weigh and measure children". Le second facteur qui est déterminant et qui est susceptible de garantir la qualité des données est la détermination de l'âge de l'enfant. Malgré la faiblesse de l'état civil en Guinée, un grand effort a été fourni pour obtenir l'âge des enfants en mois en demandant autant que possible les extraits de naissance des enfants. Le fait que l'EIBC soit une enquête à passages multiples (11 passages dans le même ménage en milieu urbain et 8 passages en milieu rural) a permis d'une part aux enquêteurs d'effectuer sans empressement les mesures anthropométriques des enfants et d'autre part aux contrôleurs de vérifier sur place toutes les mesures qui étaient rejetées par les tests de cohérences internes incorporées au niveau du programme de saisie.

Deux indices nutritionnels ont été retenus pour l'analyse des données anthropométriques: poids-pour-taille et taille-pour-âge.

Ces indices seront comparés pour chaque enfant aux enfants ayant les mêmes caractéristiques (âge et sexe) au niveau de la population de référence internationale mise au point par le Centre National Américain des Statistiques Sanitaires (NCHS) et adoptée par le Centre de Contrôle des Maladies d'Atlanta (CDC) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'échantillon utilisé par le NCHS/CDC/OMS est donc représentatif d'une population saine et bien nourrie.

Les données relatives à l'indice poids-pour-âge sont disponibles mais elles n'ont pas été analysées parce que leur utilité n'est réelle que si le poids-pour-âge est mesuré régulièrement chez le même enfant. Dans ces conditions, il permet de connaître de façon assez acceptable, la prévalence de la malnutrition toutes formes confondues.

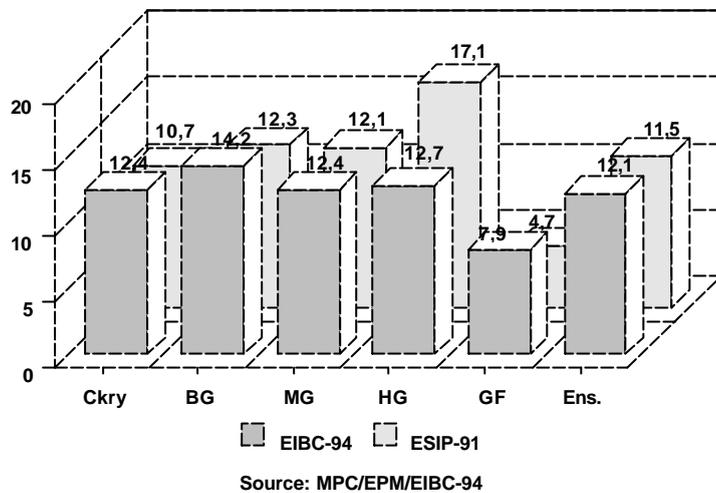
Les résultats sont présentés en score (Z-Score ou écart réduit) par rapport à l'écart type (ET) de la médiane de la population de référence internationale établie par le NCHS/CDC/OMS. Dans ce qui suit, on parlera de:

- malnutrition aiguë (ou maigre) quand l'écart réduit (Z-Score) de l'indice poids-pour-taille est inférieur à - 2 ET de la médiane de référence;
- malnutrition chronique (ou retard de croissance en taille) quand l'écart réduit (Z-Score) de l'indice taille-pour-âge est inférieur à - 2 ET de la médiane de référence.

3.4.1 Indice poids-pour-taille

L'indice poids-pour-taille reflète la masse corporelle par rapport à la taille. Son faible niveau permet d'apprécier la prévalence de la malnutrition récente ou aiguë, celle qui n'a pas assez duré pour freiner la croissance staturale.

Graphique 3.12
Prévalence de maigreur par région naturelle
selon l'EIBC et l'ESIP



Le graphique 3.12 fournit la prévalence de maigreur par régions naturelles selon les deux sources d'informations disponibles (EIBC et ESIP) au niveau de l'EPM. Au niveau de l'ensemble du pays, l'EIBC estime à 12,1 % le pourcentage d'enfants âgés de 3-59 mois atteints de malnutrition aiguë (maigreur). Il s'agit là d'une situation très préoccupante d'autant plus que la prévalence de maigreur est en légère hausse par rapport à 1991 (11,5 %) et aussi compte tenu de l'augmentation des risques de morbidité et de mortalité à court terme que ces maigreurs peuvent entraîner. Au niveau régional, c'est surtout en Guinée

Forestière que la hausse de malnutrition aiguë est manifeste: 7,9 % contre 4,7 % en 1991. Les deux autres régions où la prévalence de maigreur a augmenté sont la Basse Guinée (14,2 % contre 12,1 % en 1991) et la zone spéciale de Conakry (12,4 % contre 10,7 % en 1991). Par contre la Haute Guinée enregistre une baisse très sensible de la malnutrition aiguë (12,7 % contre 17,1 % en 1991). La prévalence de maigreur est stationnaire en Moyenne Guinée (12,4 % contre 12,1 % en 1991).

Le tableau 3.25 ci-dessous fournit la distribution de la prévalence de maigreur selon certaines caractéristiques: démographiques (âge et sexe de l'enfant), géographiques (milieu de résidence) et économiques (groupes socio-économiques). Le tableau révèle que le garçon est plus exposé à la sous-alimentation aiguë que la fille (12,6 % et 11,6 %, respectivement). La malnutrition aiguë est présente à tous les âges. Elle est de 11,7 % entre 3 et 5 mois. Elle augmente régulièrement avec l'âge pour atteindre sa valeur la plus élevée (18,2 %) au niveau de la tranche d'âges 12-23 mois. De même à partir de la deuxième année, la sous-alimentation aiguë quoiqu'en baisse se maintient à un niveau très élevé et concerne 14 % des enfants du groupe d'âge 24-35 mois. C'est au cours de la période couvrant les deux et trois premières années qu'on observe donc les taux de malnutrition aiguë, les plus élevés. Cela implique la nécessité de mettre en place des actions très précoces: action auprès des femmes enceintes, promotion de l'allaitement maternel et action sur les pratiques de sevrage. A partir de 35 mois, le risque de malnutrition aiguë diminue avec l'âge (9,3 % entre 36 et 47 mois et 8 % entre 48 et 59 mois). Le même tableau révèle que la prévalence de maigreur est plus marquée en milieu rural (12,7 % des enfants de moins de 5 ans) qu'en milieu urbain (12,4 % à Conakry et 8,8 % au niveau des autres centres urbains). Selon le groupe socio-économique du chef de ménage, la prévalence de malnutrition aiguë demeure élevée au niveau de tous les groupes mais elle est surtout marquée au niveau des enfants dont le chef est inactif, chômeur ou apprenti (14,7 %), indépendant agriculteur de culture de rente (13,1 %), indépendant agriculteur de subsistance (12,7 %) et salarié du secteur privé agricole et non agricole (12,6 %).

TABLEAU 3.25
Prévalence de maigreur des enfants âgés de 3-59 mois par groupes d'âges, milieu de résidence et groupe socio-économique du chef de ménage selon le sexe de l'enfant

	Masculin	Féminin	Ensemble
Groupes d'âges			
3- 5	17,1	6,7	11,7
6-11	12,2	12,0	12,1
12-23	19,3	17,2	18,2
24-35	13,3	14,7	14,0
36-47	7,3	11,2	9,3
48-59	10,7	5,2	8,0
Milieu de résidence			
Conakry	11,4	13,4	12,4
Autres Urbains	9,2	8,5	8,8
Rural	13,6	11,8	12,7
Groupe Socio-Economique			
GSE 1	14,3	11,4	13,1
GSE 2/3	13,3	12,1	12,7
GSE 4	8,0	8,2	8,1
GSE 5	13,4	11,9	12,6
GSE 6	11,4	11,6	11,0
GSE 7	15,0	6,9	11,0
GSE 8/9	6,7	12,5	9,8
GSE 10	14,2	15,3	14,7
Ensemble	12,6	11,6	12,1

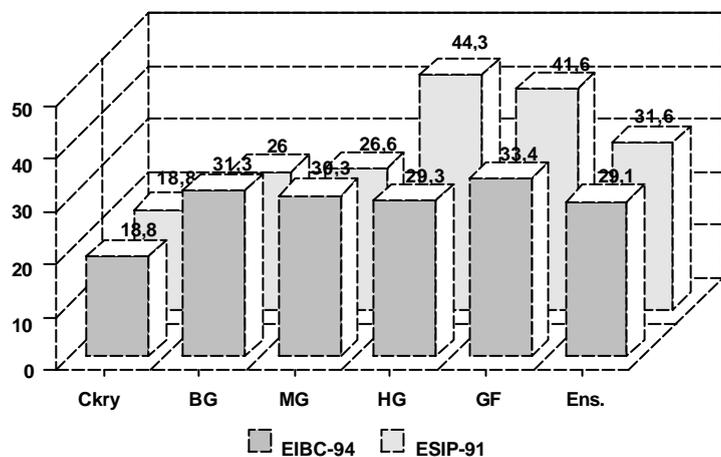
Source: MPC/EPM/EIBC-94

3.4.2 Indice taille-pour-âge

L'indice taille-pour-âge permet de mesurer l'état nutritionnel passé de l'enfant. Son faible niveau indique que l'enfant est victime de malnutrition chronique ou de retard de croissance.

La prévalence de retard de croissance concerne 29,1 % des enfants âgés de 3-59 mois (voir graphique 3.13). Comparée aux résultats de l'ESIP de 1991 (31,6 % des enfants de moins de 5 ans), la malnutrition chronique est en légère baisse. Cette baisse de la sous-alimentation chronique au niveau national est surtout due à la forte diminution de celle-ci en Haute Guinée (29,3 % contre 44,3 % en 1991) et en Guinée Forestière (33,4 % contre 41,6 % en 1991). Par contre en Moyenne Guinée, la malnutrition chronique est en légère hausse et est passée de 26,6 % en 1991 à 30,3 % en 1994. En Basse Guinée, la hausse de la sous-alimentation chronique est plus marquée: elle est passée de 26

Graphique 3.13
Prévalence de sous-alimentation chronique par région naturelle selon l'EIBC et l'ESIP



Source: MPC/EPM/EIBC-94

% en 1991 à 31,3 % en 1994. A Conakry, la prévalence de malnutrition chronique est demeurée stationnaire (18,8 % en 1991 et en 1994).

TABLEAU 3.26
Prévalence de malnutrition chronique des enfants âgés de 3-59 mois
par groupes d'âges, milieu de résidence, groupe socio-économique
et niveau d'instruction de la mère selon le sexe de l'enfant

	Masculin	Féminin	Ensemble
Groupes d'âges			
3-5	24,6	38	31,4
6-11	26,4	19	23,2
12-23	35,3	33,9	34,6
24-35	24,1	34,5	24,4
36-47	28,5	30,5	29,4
48-59	31,8	29,5	30,7
Milieu de résidence			
Conakry	19,5	18,0	18,8
A. Urbain	20,6	23,2	21,9
Rural	33,3	32,6	33,0
Groupe Socio-Economique			
GSE 1	41,8	36,9	39,5
GSE 2/3	30,8	32,0	31,5
GSE 4	17,4	17,5	17,5
GSE 5	22,9	17,0	19,9
GSE 6	31,3	28,6	29,9
GSE 7	23,7	21,0	22,4
GSE 8/9	23,3	24,6	23,9
GSE 10	21,5	26,6	23,7
Niveau d'instruction			
Sans instruction	29,4	30,1	29,7
Primaire	35,3	30,4	33,0
Secondaire	23,9	19,7	21,7
Tech. Professionnel	7,8	9,4	8,5
Universitaire/Post-Univ	7,0	4,2	5,3
Ensemble	29,2	29,1	29,1

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 3.26 ci-dessus fournit la distribution de la prévalence de retard de croissance selon certains critères: sexe, âge, milieu de résidence, groupe socio-économique et niveau d'instruction de la mère. Ce tableau montre que la malnutrition chronique est la même quel que soit le sexe de l'enfant et se situe autour de 29 %. Selon l'âge, le tableau révèle que la malnutrition chronique est présente au niveau de tous les âges avec un pic observé au niveau de la tranche d'âges 12-23 mois (34,6 % des enfants de moins de 5 ans). Compte tenu du fait que ce phénomène qui touche la croissance osseuse est un phénomène cumulatif (contrairement à la maigreur qui apparaît très rapidement et peut se résorber rapidement), il importe de concentrer les efforts de prévention et d'action chez les plus jeunes enfants et très certainement dès la première année. Si l'on prend en compte l'appartenance socio-économique du chef de ménage, on remarque que les enfants issus d'un ménage dont le chef est indépendant agriculteur de cultures de rente ou de subsistance enregistrent les taux de malnutrition chronique les plus élevés (39,5 % et 31,5 %, respectivement). Il est difficile d'établir une relation directe entre la prévalence de retard de croissance et le niveau d'instruction de la mère. Cependant pour les mères instruites, il semble exister une corrélation entre ces deux variables. En effet, 33 % des enfants dont la mère possède un niveau d'instruction du primaire

sont atteints de malnutrition chronique contre seulement 5,3 % pour ceux dont la mère a un niveau d'instruction universitaire.

Chapitre 4 Emploi

Le questionnaire de l'EIBC fournit d'amples renseignements sur les activités économiques de tous les individus du ménage âgés de 7 ans et plus ainsi que leurs emplois du temps pour les travaux domestiques. Ce questionnaire saisit pour chaque individu au plus quatre activités exercées au cours des douze derniers mois. Le classement des occupations est basé sur le critère de temps consacré à l'activité durant la période de référence. Par ailleurs, le questionnaire est complété par d'amples informations sur les activités de recherche d'emploi au cours des 7 derniers jours.

Les statistiques qui font l'objet de cette présente publication distinguent deux périodes de référence. La première a trait aux douze mois et correspond à la notion de situation habituelle. La seconde est relative aux activités économiques sur les sept derniers jours, ce qui correspond à la situation actuelle au niveau de l'emploi. Cette dernière notion est la plus couramment utilisée au niveau des comparaisons internationales concernant les statistiques sur l'emploi conformément aux directives du Bureau International du Travail (BIT). Cependant, il est intéressant de remarquer que le concept de situation habituelle s'adapte mieux à l'analyse des données d'une enquête de type "Enquête Intégrale" comportant un volet Budget et Consommation. En effet, l'essentiel des indicateurs portant entre autres sur les dépenses et les revenus sont estimés sur une période de référence de douze mois. Mieux, ce concept s'adapte mieux au contexte d'une économie où la majeure partie des actifs exercent dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et la sylviculture fortement influencés par le mouvement saisonnier. En effet, il se peut que certains actifs n'aient pas travaillé le jour de l'enquête ou durant la semaine de référence.

4.1. Activité économique

Une activité économique est définie comme étant une activité qui procure un revenu en espèces ou sous forme de biens et services. L'âge d'activité a été fixé à 7 ans parce que cet âge correspond à l'âge officiel d'inscription des enfants à l'école primaire. Mieux, cet abaissement de l'âge d'activité à 7 ans permet d'appréhender le travail des enfants.

4.1.1. *Activité économique au cours des douze derniers mois*

Les statistiques concernant l'activité économique (volume de la population active, taux global d'activité et de taux de dépendance économique) seront examinées au niveau de ce paragraphe sous l'optique de la situation habituelle.

La population active habituelle comprend tous les individus âgés de 7 ans et plus qui ont exercé une activité économique au cours des douze derniers mois ou qui sont en chômage. Est considéré comme chômeur tout individu d'âge actif qui n'a pas travaillé, ne fût-ce qu'une heure, au cours de la période de référence retenue (et ce pour autres raisons que maladie, congé, grève ou intempérie), qui est disponible pour travailler et qui est activement à la recherche d'un emploi.

L'EIBC estime à 3.444.896 individus, la population active habituelle au niveau de l'ensemble du pays, soit 71,1 % de la population âgée de 7 ans et plus (voir tableau 4.1 ci-dessous). Comparée aux résultats de l'ESIP de 1991, la population active habituelle s'est accrue en moyenne de 9 % par an sur la période 1991-1994 c'est à dire que chaque année environ 310.041 personnes supplémentaires sont déversées sur le marché du travail.

Le premier constat qui se dégage de l'examen du tableau 4.1 ci-dessous, c'est la supériorité numérique des femmes au niveau de la population active habituelle: 107,6 femmes pour 100 hommes. Les femmes actives représentent près de 52 % de la population totale active. Ce résultat contraste fortement avec celui obtenu lors de l'ESIP de 1991 où on décomptait 65,5 femmes actives pour 100 hommes actifs. Le module "Emploi" du questionnaire de l'EIBC a permis de façon plus efficace de faire le partage entre les activités ménagères des femmes et leurs activités économiques tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

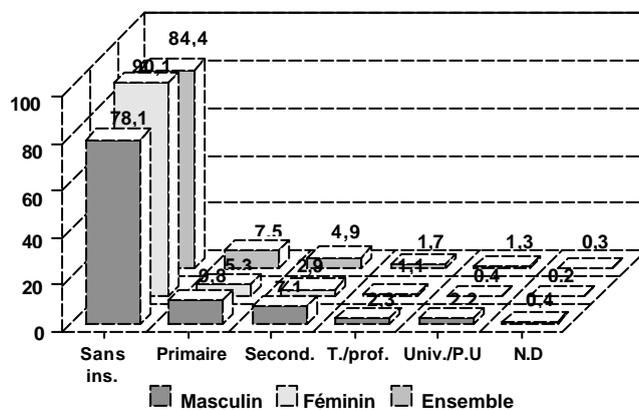
TABLEAU 4.1.
Répartition (%) de la population active habituelle
par groupes d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
7 - 14	10,7	9,9	20,6
15 - 19	5,1	5,3	10,4
20 - 24	4,3	5,3	9,6
25 - 29	4,3	6,8	11,1
30 - 34	3,8	5,5	9,3
35 - 39	3,7	5,4	9,1
40 - 44	3,4	4,1	7,5
45 - 49	3,1	3,2	6,3
50 - 54	2,5	2,7	5,3
55 - 59	2,2	1,5	3,8
60 - 64	2,1	1,3	3,4
65 - 69	1,5	0,6	2,1
70 - 74	0,7	0,1	0,8
75 et +	0,6	0,1	0,7
Ensemble	48,2	51,8	100,0
<i>Effectif pondéré</i>	1.659.473	1.785.423	3.444.896

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 4.1

Répartition (%) de la population active habituelle
par niveau d'instruction selon le sexe



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le second constat concerne le faible niveau d'instruction de la population active. Le graphique 4.1 montre que 84 % de la population active est sans instruction. Ce pourcentage devient plus important (90 %) si on ne considère que la population active féminine.

TABLEAU 4.2.
Taux global d'activité (%) de la population active habituelle
par groupes d'âges et sexe selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
MASCULIN				
7 - 14	2,9	16,7	63,1	47,4
15 - 19	28,2	33,7	86,4	62,4
20 - 24	60,0	63,9	93,2	78,5
25 - 29	79,6	85,5	97,5	90,6
30 - 34	97,3	98,0	99,2	98,4
35 - 39	97,0	96,3	99,5	98,3
40 - 44	99,6	98,3	97,8	98,3
45 - 49	100,0	96,5	99,3	99,0
50 - 54	97,7	94,5	99,3	98,4
55 - 59	97,8	91,7	97,3	96,6
60 - 64	77,2	78,7	89,8	87,1
65 - 69	71,7	67,2	87,8	84,5
70 - 74	60,6	36,1	77,0	71,1
75 et +	48,3	25,4	60,9	56,7
Total 7 ans et +	56,6	53,3	81,9	72,7
15 ans et +	74,7	71,5	92,9	85,4
FEMININ				
7 - 14	4,6	21,9	68,8	50,0
15 - 19	30,5	40,4	95,1	70,8
20 - 24	52,7	64,2	97,3	81,1
25 - 29	65,4	74,6	96,7	87,3
30 - 34	78,0	79,5	95,5	89,8
35 - 39	78,2	85,9	96,5	92,4
40 - 44	83,5	83,6	98,1	94,1
45 - 49	73,9	87,3	93,3	90,2
50 - 54	77,4	73,9	84,3	82,0
55 - 59	53,1	59,9	76,2	71,4
60 - 64	48,7	37,5	55,2	51,8
65 - 69	32,6	25,2	39,4	37,2
70 - 74	35,1	11,8	12,4	14,8
75 et +	14,3	3,3	8,4	8,1
Total 7 ans et +	44,9	51,6	81,8	71,0
15 ans et +	59,7	64,6	86,5	78,8
ENSEMBLE				
7 - 14	3,8	19,3	65,7	48,6
15 - 19	29,3	36,5	90,7	66,4
20 - 24	56,4	64,0	95,5	79,9
25 - 29	72,2	78,7	97,0	88,6
30 - 34	87,4	86,9	96,7	93,1
35 - 39	88,3	90,7	97,5	94,7
40 - 44	93,0	90,8	98,0	96,0
45 - 49	88,5	91,9	96,0	94,3
50 - 54	90,3	81,7	90,5	89,2
55 - 59	75,5	76,2	87,2	84,4
60 - 64	64,2	55,2	72,6	69,4
65 - 69	51,5	46,2	65,3	62,1
70 - 74	45,5	24,7	49,5	46,0

75 et +	33,2	11,0	32,6	30,2
Total 7 ans et +	50,9	52,5	81,9	71,0
15 ans et +	67,5	67,8	89,2	81,8

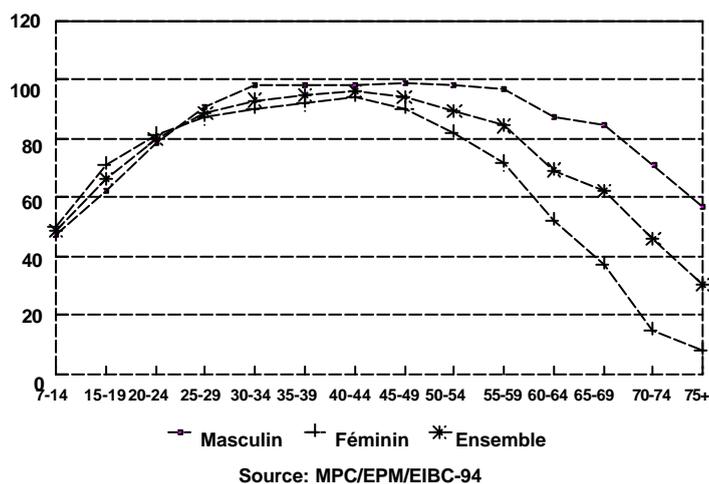
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 4.2 ci-dessus fournit la distribution des taux d'activité (population active rapportée à la population âgée de 7 ans et plus) par groupes d'âges et sexe selon le milieu de résidence. Ce tableau montre que le taux global d'activité pour l'ensemble du pays se chiffre à près de 71 % (72,7 % pour les individus du sexe masculin et 71 % pour ceux du sexe féminin) contre 60,3 % en 1991. Si l'on exclue les individus âgés de moins de 15 ans, le taux d'activité de la population au niveau de l'ensemble du pays devient plus important et se chiffre à près de 82 %. Cependant l'écart se creuse entre les deux sexes du point de vue activité: 85,4 % pour la population masculine contre près de 79 % pour la population féminine.

Examiné sous l'angle du milieu de résidence, le tableau 4.2 révèle des écarts importants des taux d'activité entre le milieu urbain et le milieu rural. Le taux d'activité s'élève à près de 82 % en milieu rural contre près de 51 % à Conakry et 52,5 % au niveau des autres centres urbains de l'intérieur du pays. Quel que soit le sexe de l'individu, les mêmes écarts sont enregistrés entre les milieux urbain et rural. Les raisons de cet écart sont classiques et assez bien connues. En milieu rural, le niveau de la scolarisation est assez faible. La principale activité est l'agriculture qui n'exige aucune qualification et se trouve à la portée de tout le monde, y compris les jeunes enfants qui y travaillent comme aides-familiaux. En milieu urbain par contre, le nombre des élèves et étudiants est relativement plus important, ce qui contribue à augmenter le volume de la population inactive et par conséquent à réduire le nombre d'actifs.

Graphique 4.2

Taux global d'activité de la population active habituelle par groupes d'âges selon le sexe



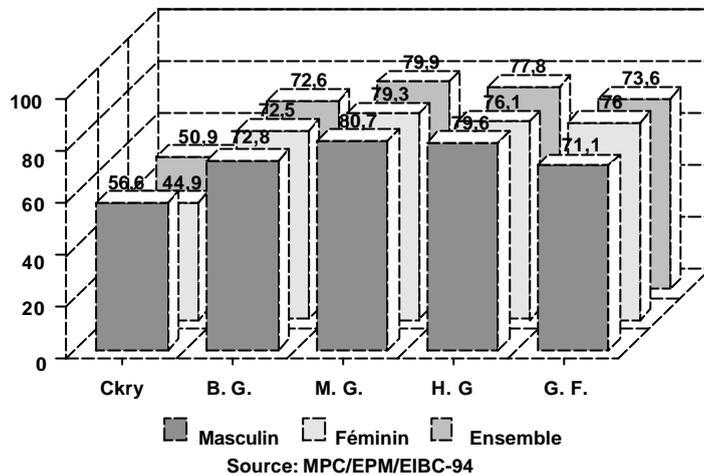
Etant donné que les taux d'activité sont fortement influencés par la structure par âge de la population âgée de 7 ans et plus, l'analyse des taux d'activité par groupes d'âges est révélateur des divers facteurs socio-économiques et culturels régissant l'utilisation de la main-d'oeuvre. Le premier constat qui se dégage de l'examen de ce tableau, c'est la précocité de l'emploi en Guinée (48,6 % des enfants âgés de 7-14 ans et 66,4 % des enfants du groupe d'âges 15-19 ans). Ce phénomène est légèrement plus marqué au niveau des jeunes filles que des jeunes garçons et s'explique à la fois par le taux

élevé d'analphabétisme de la population et le faible niveau de scolarisation. Les taux d'activité pour l'ensemble des deux sexes augmentent progressivement pour atteindre leurs points culminants au niveau de la tranche d'âge 40-44 ans. Chez les individus de sexe féminin, l'âge correspondant est atteint au niveau de la tranche d'âges 45-49 ans (voir graphique 4.2). En ce qui concerne les personnes actives de sexe masculin, la valeur modale de la distribution est légèrement décalée vers la droite et correspond au groupe d'âges 50-54 ans. A partir de ces âges respectifs, les taux bruts d'activité commencent à décroître tout en demeurant à des niveaux relativement élevés même au niveau des vieilles personnes. Ces départs tardifs

des personnes actives pourraient s'expliquer par la forte proportion de la population active rurale et des individus exerçant dans le secteur informel qui sont en marge du système régissant le départ à la retraite.

Graphique 4.3

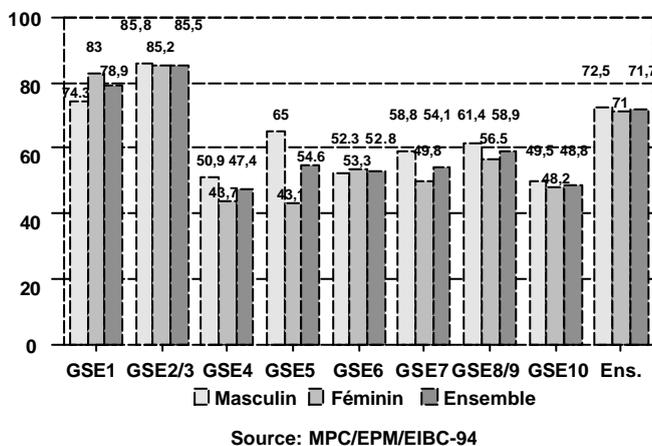
Taux global d'activité de la population active habituelle par région naturelle selon le sexe



Le graphique 4.3 fournit la ventilation du taux d'activité par région naturelle selon le sexe. Sur le plan régional, on observe au niveau de toutes les régions naturelles du pays, à l'exception de Conakry, des taux d'activité supérieurs à la moyenne nationale. Le taux d'activité le plus élevé est observé en Moyenne Guinée et se chiffre à près de 80 %. C'est au niveau de cette région que les femmes sont les plus actives (79,3 %) et leur taux d'activité avoisine celui des hommes qui se chiffre à 80,7 %.

Graphique 4.4

Taux global d'activité de la population active habituelle par groupe socio-économique selon le sexe



Si l'on tient compte de la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (voir graphique 4.4), les taux d'activité les plus élevés sont observés aux niveaux des indépendants agriculteurs (85,5 % pour les indépendants agriculteurs de cultures de subsistance et près de 79 % pour ceux de cultures de rente).

Un second indicateur qui mérite une attention particulière, c'est le taux de dépendance économique, défini comme le rapport entre le nombre d'inactifs et le nombre d'actifs. L'avantage de cet indicateur, c'est qu'il prend en compte entre autres, les enfants âgés de moins de 7 ans. Cet indicateur exprime la charge économique (en terme d'inactifs) supportée par chaque actif. Au niveau de l'EIBC, est considéré comme inactif (du point de vue de la situation habituelle au niveau de l'emploi), tout membre du ménage âgé de 7 ans et plus, n'ayant exercé aucune activité économique durant les douze derniers mois et qui par surcroît n'a pas activement cherché du travail durant cette période. A cette population inactif âgée de 7 ans et plus s'ajoutent les enfants de moins de 7 ans qui sont d'office classés comme inactifs.

Le tableau 4.3 ci-dessous fournit la ventilation de cet indicateur par groupes d'âges, milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage. Au niveau de l'ensemble du pays, le taux

de dépendance économique est de 408 ‰ autrement dit que 1.000 actifs guinéens supportent le poids économique de 408 individus inactifs. Ce taux est sensiblement le même entre les deux sexes (395 ‰ pour les individus de sexe masculin contre 420 ‰ pour ceux du sexe féminin). Il est difficile de comparer ce résultat avec celui de l'ESIP car pour cette dernière enquête, la population inactive avait été considérablement surestimée du fait que c'était l'individu même qui déclarait qu'elle était active ou non (le taux de dépendance économique était estimée à 1.146 ‰). Par contre au niveau de l'EIBC, l'approche est plus fiable car pour chaque individu potentiellement actif, une série de questions filtres sont posées à l'individu pour savoir si celui-ci n'a pas exercé une activité économique ne fût-ce que pendant une heure de temps durant les douze derniers mois en qualité d'indépendant ou de salarié ou d'aide familial ou d'apprenti. C'est à l'issue de ces questions filtres que les activités de recherche d'emploi sur les douze derniers mois ou la semaine ayant précédé l'enquête sont cernées. Ce sont ces aspects d'ordre méthodologique qui expliqueraient la grande différence entre les résultats de l'EIBC et ceux de l'ESIP.

TABLEAU 4.3.
Taux de dépendance économique (‰) de la population
active habituelle par groupes d'âges, milieu de résidence,
région naturelle et groupe socio-économique selon le sexe

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
0 - 6	.	.	.
7 - 14	1111	1001	1059
15 - 19	603	412	506
20 - 24	274	233	251
25 - 29	104	145	129
30 - 34	16	113	74
35 - 39	18	82	56
40 - 44	17	62	42
45 - 49	10	109	60
50 - 54	16	219	122
55 - 59	36	401	185
60 - 64	148	930	441
65 - 69	183	1691	610
70 - 74	406	5774	1172
75 et +	763	11379	2312
Milieu de résidence			
Conakry	817	1284	1018
Autre Urbain	909	958	934
Rural	226	225	226
Région naturelle			
Basse Guinée	390	388	389
Moyenne Guinée	247	267	258
Haute Guinée	258	315	287
Guinée Forestière	422	322	369
Groupe Socio-Economique			
GSE 1	356	208	274
GSE 2/3	168	175	172
GSE 4	1036	1375	1190
GSE 5	596	1366	885
GSE 6	943	915	928
GSE 7	734	1040	879
GSE 8/9	658	790	722
GSE 10	1043	1099	1074

Ensemble

395

420

408

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le même tableau montre que c'est surtout au niveau des individus de moins de 15 ans et des vieilles personnes que les taux de dépendance économique sont les plus élevés (1.059 ‰, 1.172 ‰ et 2.312 ‰, respectivement pour les enfants de moins de 15 ans, les individus âgés de 70-74 ans et 75 ans et plus). Ce constat est valable quel que soit le sexe de l'individu. Si l'on prend en compte le milieu de résidence, le même tableau montre que c'est en milieu urbain que les taux de dépendance économique sont les plus élevés (1.018 ‰ à Conakry, 934 ‰ au niveau des autres centres urbains contre seulement 226 ‰ en milieu rural). Au niveau régional, l'ensemble des taux de dépendance enregistrés se situent en dessous de la moyenne nationale. Les taux les plus élevés sont observés en Basse Guinée (389 ‰) et en Guinée Forestière (369 ‰). La prise en compte de l'appartenance du chef de ménage à un groupe socio-économique donné montre que les taux de dépendance les plus élevés sont observés au niveau des individus dont le chef de ménage est un salarié du secteur public (1.190 ‰) ou un inactif/chômeur/apprenti (1.074 ‰). A l'opposé, les individus appartenant à un ménage dirigé par un indépendant agriculteur enregistrent les taux de dépendance économique les plus faibles (172 ‰ pour les individus dont le chef de ménage est un indépendant agriculteur de subsistance et 274 ‰ pour ceux dont le chef est indépendant agriculteur de cultures de rente).

4.1.2. Activités économiques au cours des sept derniers jours

Ce paragraphe reprend l'essentiel des indicateurs relatifs à l'activité économique étudiés dans le paragraphe précédent (volume de la population active, taux d'activité et taux de dépendance économique) sous l'optique de la situation actuelle au niveau de l'emploi. Ce point de vue essaie de cerner pour chaque individu âgé de 7 ans et plus, l'activité du moment. Autrement dit la période de référence est raccourcie et est étalée sur les 7 derniers jours ayant précédé l'enquête. Cette notion est la plus couramment utilisée surtout au niveau des comparaisons internationales conformément aux recommandations du Bureau International du Travail.

La population active actuelle comprend tous les individus âgés de 7 ans et plus qui ont exercé une activité économique au cours des 7 derniers jours ayant précédé l'enquête ou en chômage sur cette période.

Le volume de la population active actuelle âgée de 7 ans et plus se chiffre à 3.111.866 individus dont 1.601.536 femmes (51,5 % de la population active totale). Quant à la population active actuelle âgée de 15 ans et plus, elle totalise 2.514.311 individus dont 52,2 % de sexe masculin.

L'examen des principaux indicateurs concernant la population active actuelle (structure par groupes d'âges, taux d'activités et taux de dépendance économique) aboutit aux mêmes conclusions que celles décrites plus haut concernant la population active habituelle. Ces résultats sont condensés au niveau des tableaux 4.4, 4.5 et 4.6 et des graphiques 4.5 et 4.6 en annexe 4.

4.2. Structure de l'emploi

Comme il a été souligné plus haut, l'EIBC cerne pour chaque individu potentiellement actif, au plus quatre activités économiques. Le classement de celles-ci étant basé sur le critère de temps consacré à chaque occupation. A l'instar du chapitre premier, il sera fait distinction entre l'emploi habituel et celui du moment.

4.2.1. Occupations au cours des douze derniers mois

TABLEAU 4.7
Répartition de la population active habituellement occupée par groupes d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
7 - 14	10,9	10,1	21,0
15 - 19	5,1	5,3	10,4
20 - 24	4,2	5,2	9,4
25 - 29	4,1	6,8	10,8
30 - 34	3,6	5,5	9,1
35 - 39	3,7	5,4	9,1
40 - 44	3,4	4,2	7,6
45 - 49	3,1	3,3	6,4
50 - 54	2,5	2,8	5,3
55 - 59	2,2	1,6	3,8
60 - 64	2,1	1,3	3,4
65 - 69	1,5	0,6	2,2
70 - 74	0,7	0,1	0,8
75 et +	0,6	0,1	0,7
Ensemble			
7 ans et +	47,8	52,2	100
Effectif pondéré	1.608.724	1.753.836	3.362.560
15 ans et +	46,7	53,3	100
Effectif pondéré	1.240.975	1.415.646	2.656.621

Source: MPC/EPM/EIBC-94

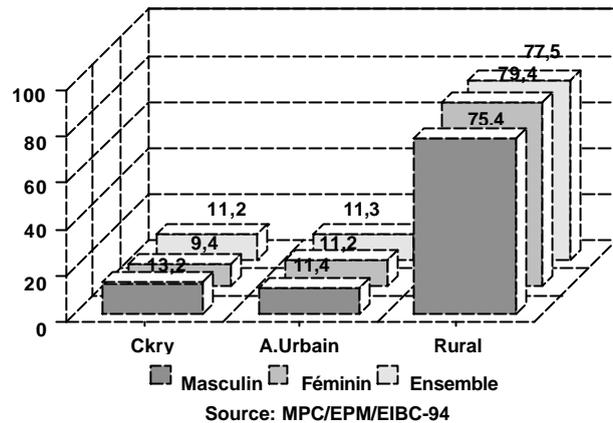
L'EIBC a permis d'estimer à 3.362.560 individus, la population active habituellement occupée, soit 97,6 % de la population active habituelle. Les principales caractéristiques de la population active occupée sont semblables à celles dégagées au niveau de la population active habituelle:

- prédominance des femmes actives (52,2 % des actifs occupés). Ce pourcentage atteint 53,3 % si on ne prend en compte que la population active âgée de 15 ans et plus (voir tableau 4.7);
- précocité de l'emploi et retrait tardif de la vie active (21 % des actifs occupés ont moins de 15 ans et 7.1 % sont âgés de 60 ans et plus selon le tableau 4.7). Il est intéressant de rappeler que l'âge légal pour occuper un emploi en Guinée est de 15 ans;

Graphique 4.7

Répartition (%) de la population active habituellement occupée et âgée de 7 ans et plus par milieu de résidence selon le sexe

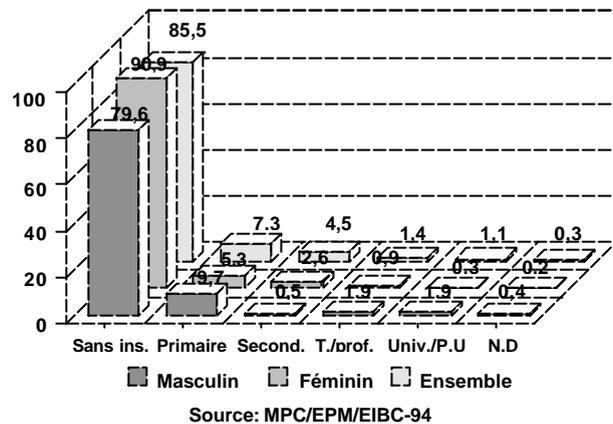
- forte concentration de la population active occupée en milieu rural. Le graphique 4.7 révèle que 77,5 % de la population active occupée vit dans ce milieu. Ce pourcentage atteint 79,4 % si on ne s'intéresse qu'à la population féminine occupée;



Graphique 4.8

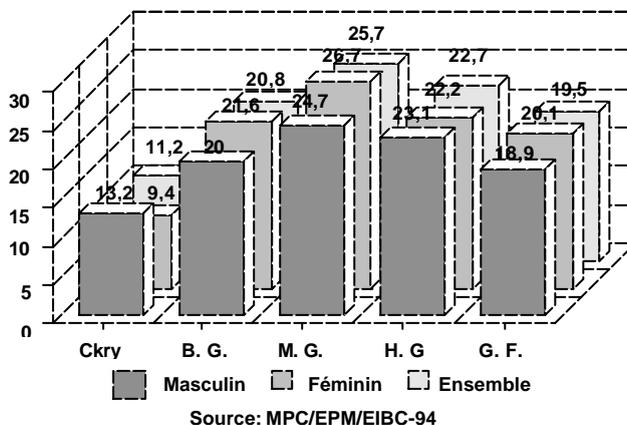
Répartition (%) de la population active habituellement occupée et âgée de 7 ans et + par niveau d'instruction selon le sexe

- faible niveau d'instruction de la population active occupée (85,5 % des actifs occupés sont "sans instruction" d'après le graphique 4.8).



Graphique 4.9

Répartition (%) de la population active habituellement occupée par région naturelle selon le sexe



Quant aux autres caractéristiques de la population active habituellement occupée telles que sa répartition spatiale et le nombre d'emploi occupés, ils figurent respectivement au niveau du graphique 4.9 et du tableau 4.8.

Le graphique 4.9 montre que la distribution spatiale de la population active occupée est presque identique à celle de la population active: Conakry (11,2 %), Basse Guinée (20,8 %),

Moyenne Guinée (25,7 %), Haute Guinée (22,7 %) et Guinée Forestière (19,5 %). Si on ne considère que la population féminine, c'est en Moyenne Guinée que l'on rencontre le plus fort pourcentage de femmes actives occupées (près de 27 % du total des femmes occupées).

Selon le tableau 4.8 en annexe 4, la presque totalité des actifs occupés (82,6 % dont 44,2 % de sexe féminin) ont déclaré n'avoir exercé qu'un seul emploi au cours des douze derniers mois. Ce pourcentage devient encore plus important en milieu urbain où le problème d'emploi se pose avec acuité, surtout au niveau de la capitale (près de 95 % des actifs occupés de cette ville n'exercent qu'une seule activité). Près de 16 % des actifs occupés (dont 7,4 % de sexe féminin) ont déclaré deux occupations exercées au cours des douze derniers mois. En milieu rural, ce pourcentage atteint près de 18 %. Le pourcentage d'actifs ayant exercé trois ou quatre occupations est très bas: 1,4 % et 0,1 %, respectivement.

4.2.2. Occupations au cours des sept derniers jours

Les statistiques concernant la population active actuellement occupée figurent au niveau du tableau 4.9 et des graphiques 4.10, 4.11 et 4.12 en annexe 4. L'examen du tableau et des graphiques ci-dessus énumérés aboutit aux mêmes conclusions que l'analyse faite plus haut concernant la population active habituellement occupée.

4.2.3. Occupation principale et conditions de travail au cours des douze derniers mois

4.2.3.1. Occupation principale au cours des douze derniers mois

Il est difficile dans le cadre restreint de ce rapport de cerner l'ensemble des emplois exercés par un actif au cours des douze derniers mois. L'analyse qui suit sera centrée sur l'occupation principale c'est à dire l'activité économique pour laquelle l'actif en question a consacré le plus de temps.

TABLEAU 4.10
Répartition (%) des actifs ayant exercé une activité dans l'occupation principale
au cours des 12 derniers mois par branche d'activité selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
SECTEUR PRIMAIRE			
Agriculture/chasse/Sylvic./Pêche	34,9	41,1	76,0
Activités extractives	0,3	0,2	0,5
SECTEUR SECONDAIRE			
Activité de fabrication	2,7	1,3	4,0
Construction (BTP)	1,3	0,0	1,3
SECTEUR TERTIAIRE			
Product. distrib. Eau/Electr./gaz	0,1	0,0	0,1
Commerce et Réparation	5,1	8,4	13,5
Transport/Entreposage/Communic.	1,8	0,1	1,8
Intermédiation Financière	0,3	0,2	0,4
Administ. Publique/Défense et Assurance Sociale	1,5	0,8	2,4
ENSEMBLE	48,0	52,0	100
EFFECTIF PONDERE	1.630.470	1.765.021	3.395.491

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 4.10 fournit la distribution des actifs occupés par branche d'activité dans l'occupation principale selon le sexe. La classification des types d'activités utilisée est la CITI. L'examen de ce tableau montre que les branches relevant du secteur primaire d'activités économiques (Agriculture, Chasse, Sylviculture, Pêche et Industries extractives) absorbent 76,5 % (dont 41,3 % de sexe féminin) des actifs ayant exercé une occupation principale au cours des douze derniers mois, soit environ 3.395.491 individus. La prédominance de ce secteur dans les activités économiques du pays n'est pas surprenant d'autant plus que la majeure partie de la population active vit en milieu rural et pratique une agriculture de subsistance. Les branches d'activités relevant du secteur tertiaire ou services occupent la seconde place et absorbent 18,2 % des actifs ayant exercé une occupation principale au cours des douze derniers mois. La branche d'activité dominante demeure la branche "Commerce et Réparation" qui totalise à elle seule 74,2 % des effectifs évoluant dans ce secteur d'activité et 13,5 % des actifs occupés de l'ensemble des branches. Il est intéressant de noter la faiblesse du secteur secondaire qui regroupe les branches de Fabrication et de Bâtiments et Travaux Publics. Seulement 5,3 % des actifs occupés ayant exercé une occupation principale au cours des douze derniers mois évoluent dans ce secteur.

En ce qui concerne le statut dans l'occupation principale, le tableau 4.11 en annexe 4 montre que 52,6 % des actifs occupés sont des aides-familiaux. La quasi-totalité (près de 98 %) des aides-familiaux opèrent dans la branche "Agriculture/Chasse/Sylviculture/Pêche" (voir tableau 4.12 en annexe 4), le reste (près de 2 %) évoluant dans la branche "Commerce et Réparation". Les indépendants représentent 38,5 % de l'effectif total des actifs ayant exercé une occupation principale au cours des douze derniers mois. Sur l'ensemble de cette catégorie, 63,2 % opèrent au niveau de la branche "Agriculture/Chasse/Sylviculture/Pêche" et près de 29 % au niveau de la branche "Commerce et Réparation" (voir tableau 4.11 en annexe 4). Les autres catégories sont représentées dans les proportions suivantes: salarié du secteur public ou privé (4,5 %), apprenti (4 %) et employeur (0,3 %).

TABLEAU 4.13
Répartition (%) des actifs ayant exercé une activité au cours des 12 derniers
mois par type de profession dans l'activité principal selon le sexe

Type profession	Masculin	Féminin	Ensemble
Forces armés	0,1	0,0	0,2
Exécutif/Cadre supérieur	0,3	0,0	0,3
Profes. Intel. /scientifique	0,8	0,3	1,1
Profes. intermédiaires	0,6	0,2	0,8
Employés type administratif	0,2	0,2	0,4
Modélistes vend. /démons.	3,7	8,0	11,7
Agriculture/ouv. Agr. pêche	34,8	41,3	76,2
Artisans/ouv. type artisanal	5,3	1,4	6,7
Profes. Conduc. /ouv. assemblage.	1,6	0,0	1,6
Ouvrier employé non qualifié	0,6	0,5	1,1
Ensemble	48,0	52,0	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 4.13 fournit la répartition des actifs par types de professions exercées au niveau de l'activité principale selon le sexe. La majorité des actifs (76,2 %) exercent en qualité d'agriculteurs ou ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche suivi des commerçants et des personnels des services (11,7 %). Les artisans et ouvriers de type artisanal représentent 6,7 % de l'effectif total des actifs ayant exercé une activité principale au cours des douze derniers mois.

4.2.3.2. Conditions de travail dans l'occupation principale

En plus des caractéristiques fondamentales concernant l'emploi principal (type d'industrie, statut dans l'occupation, type de professions), une série de questions concernant le degré de protection légale (signature d'un contrat et affiliation à un syndicat) et certains avantages sociaux (droits à des congés payés, congés de maladie, sécurité sociale, pension de retraite) ont été posées aux travailleurs salariés.

TABLEAU 4.14
Répartition (%) des salariés par sexe selon le secteur d'activité dans l'occupation principale au cours des 12 derniers mois

Sexe	N.D	Public	Para-Public	Privé	Ensemble
Masculin	2,1	32,9	13,4	51,6	100,0
Féminin	5,4	55,4	6,4	32,7	100,0
Ensemble	2,7	37,0	12,1	48,2	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

L'EIBC estime à 154.247 individus, le nombre total d'actifs ayant exercé un travail salarié au niveau de leur occupation principale au cours des douze derniers mois. Le tableau 4.14 ci-dessus fournit leur répartition par secteurs d'activité: public (37 %), para-public (12 %) et privé (48,2 %).

TABLEAU 4.15
Proportion (%) des salariés ayant signé un contrat de travail, affiliés à un syndicat, bénéficiant de congé payé, ayant droit aux congés maladies, ayant droit à la retraite, ayant droit aux soins médicaux gratuits selon la branche d'activité

BRANCHE ACTIVITE	Signé contrat	affilié syndicat	congé payé	congés maladies	droit retraite	soins médicaux
AGR./CH. ACT. ANNEXE	28,0	47,1	45,9	49,1	30,2	20,4
ACTIVITE EXTRACTIVES	43,4	81,0	80,0	87,2	69,9	75,6
ACTIVITE DE FABRIC.	41,4	51,0	65,9	73,6	34,9	37,7
PR. D. EAU,ELECT.GAZ	52,4	90,7	93,5	91,6	60,5	81,5
CONSTRUCTION	35,6	50,6	66,2	74,6	22,2	42,9
COMMERCE/REPAR.	27,2	37,2	56,6	63,8	22,7	30,2
TRANSP. ENTREPO. COM	28,1	64,5	47,2	60,5	27,6	37,8
INTERMED. FINANCIERE	38,5	49,9	68,0	71,6	32,4	35,9
ADM. P. DEF. AS.SOC.	24,2	68,9	84,9	84,2	71,5	35,0
ENSEMBLE	29,6	62,3	69,8	74,4	49,1	38,7

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 4.15 fournit la proportion de salariés bénéficiant de mesures de protections légales et de certains avantages sociaux par branche d'activité. En ce qui concerne les mesures de protections légales, ce tableau montre que seulement 29,6 % des travailleurs ont signé un contrat avec leur employeur et que 62,3 % sont affiliés à un syndicat pour défendre leurs droits. C'est au niveau des branches d'activités extractives, de production ou de distribution d'eau, d'électricité et de gaz (81 % et 90,7 %, respectivement des salariés) et dans une moindre mesure, dans l'Administration, le Transport et les BTP (69 %, 64,5 % et 50,6 %, respectivement) que l'action syndicale est intense. En ce qui concerne les avantages sociaux liés à l'occupation principale, près de 70 % des salariés bénéficient de congés payés. Les branches de la

Production et de la Distribution d'eau, d'électricité et de gaz (93,5 %), de l'Administration (près de 85 %), et des Activités extractives (80 %) enregistrent les plus fortes proportions de salariés bénéficiant de congés payés. Les autres avantages sociaux tels que le droit à la retraite, la proportion de salariés bénéficiant de cet avantage est très faible (49,1 %) à l'exception de ceux relevant de la branche Administration Publique (71,5 %). Les soins médicaux gratuits ne concernent que près de 39 % des salariés. Ces avantages sont surtout significatifs au niveau de la branche Production et Distribution d'Eau, d'Electricité et de Gaz (81,5 %) et des activités Extractives (75,6 %).

4.2.4. Chômage et sous-emploi

4.2.4.1. Statistiques du chômage

Comme il a été souligné plus haut, est considéré comme chômeur, tout actif qui n'a pas travaillé, ne fût-ce qu'une heure, au cours de la période de référence retenue (et ce pour autres raisons que: maladie, congé, grève, intempérie ou chômage technique), qui est disponible pour travailler et qui est activement à la recherche d'un emploi. Selon les recommandations du Bureau International du Travail (BIT), la période de référence retenue pour les comparaisons internationales est la période couvrant les 7 derniers jours ayant précédé l'interview. Les statistiques du chômage sur une période de référence plus longue c'est à dire les 12 derniers mois ne seront fournies qu'à titre de comparaison.

TABLEAU 4.16
Taux de chômage (situation actuelle) des individus âgés de 15 ans
et plus par groupes d'âges, milieu de résidence, région naturelle
et niveau d'instruction selon le sexe.

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble	
15 - 19		4,2	2,4	3,3
20 - 24		6,0	2,0	3,8
25 - 29		8,8	2,2	4,9
30 - 34		7,8	3,2	5,1
35 - 39		4,6	1,2	2,6
40 - 44		2,8	0,8	1,7
45 - 49		2,9	0,5	1,7
50 - 54		4,0	0,1	2,0
55 - 59		2,6	1,2	2,0
60 - 64		0,9	0,2	0,7
65 - 69		1,1	.	0,8
70 - 74		0,7	.	0,6
75 et +		2,0	.	1,7
Milieu de résidence				
Conakry		11,9	7,7	10,2
A. Urbain		8,3	3,8	6,1
Rural		1,7	0,3	0,9
Région naturelle				
Base Guinée		2,4	0,8	1,5
Moyenne Guinée		4,6	0,5	2,3
Haute Guinée		2,8	1,3	2,0
Guinée Forestière		1,9	0,6	1,2
Niveau d'instruction				
Sans instruction		2,7	0,9	1,7
Primaire		5,9	3,4	5,0

Secondaire	9,8	10,3	9,9
Technique/Prof.	20,9	12,9	18,3
Universitaire/P.U	13,2	14,4	13,4
Ensemble	4,6	1,7	3,1

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 4.16 ci-dessus montre que le taux de chômage (nombre de chômeurs rapporté à la population active) se chiffre à 3.1 %. Le chômage est en réelle progression en Guinée puisque le taux de chômage est passé de 1,8 % en 1991 (selon les résultats de l' ESIP) à 3,1 % en 1994. Le chômage est surtout un phénomène urbain et affecte 10,2 % de la population active de Conakry, 6,1 % de la population active des centres urbains de l'intérieur du pays contre seulement 0,9 % de la population active rurale.

Le chômage affecte plus les individus de sexe masculin (4,6 % de la population active masculine) que ceux du sexe féminin (1,7 % de la population active féminine). Le tableau 4.16 montre que le chômage touche toutes les classes d'âge de la population active et atteint des proportions élevées au niveau des classes d'âges situées entre 25 et 34 ans.

Le même tableau montre que la probabilité d'être chômeur augmente avec le niveau d'instruction de l'intéressé: 1,7 % pour les individus sans instruction contre 18,3 % pour les individus ayant un niveau d'instruction du secondaire technique ou professionnelle.

Le tableau 4.17 ci-dessous fournit le taux de chômage de la population active habituelle suivant les mêmes critères que ceux du tableau 4.16. Dans ce cas précis, la période de référence est étendue aux 12 derniers mois.

TABLEAU 4.17
Taux de chômage (situation habituelle) des individus âgés de 15 ans et plus par groupes d'âges, milieu de résidence, région naturelle et niveau d'instruction selon le sexe.

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble	
15 - 19		2,3	2,4	2,3
20 - 24		5,6	3,5	4,5
25 - 29		7,3	2,9	4,6
30 - 34		7,7	2,8	4,8
35 - 39		4,2	1,7	2,7
40 - 44		2,2	1,0	1,5
45 - 49		2,2	1,5	1,9
50 - 54		2,4	0,3	1,3
55 - 59		3,4	0,9	2,4
60 - 64		1,0	.	0,6
65 - 69		1,0	0,7	0,9
70 - 74		0,6	.	0,5
75 et +		1,2	.	1,0
Milieu de résidence				
Conakry		13,4	10,9	12,3
A. Urbain		7,9	5,0	6,5
Rural		0,4	0,1	0,2
Région naturelle				
Base Guinée		2,4	0,9	1,6

Moyenne Guinée	0,8	0,5	0,7
Haute Guinée	1,1	1,0	1,1
Guinée Forestière	2,5	0,8	1,6
Niveau d'instruction			
Sans instruction	1,6	1,1	1,3
Primaire	4,6	6,0	5,1
Secondaire	11,2	12,0	11,4
Technique/Prof.	21,7	16,4	19,9
Universitaire/P.U	16,7	16,6	16,7
Ensemble	3,9	2,1	2,9

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Selon le tableau 4.18, Il est intéressant de remarquer que plus de la moitié des chômeurs (près de 55 %) sont en quête de leur premier emploi. Cette proportion est de 69,2 % pour les chômeurs de sexe féminin contre 46,3 % pour ceux du sexe masculin. Examinée par groupes d'âges, on constate que la proportion de chômeurs en quête de leur premier emploi est très élevée au niveau des tranches d'âges situées entre 15 et 34 ans. Selon le milieu de résidence, le pourcentage de chômeurs en quête de leur premier emploi est élevé tant en milieu rural (58,4 %) que urbain (57 % à Conakry et 49,4 % au niveau des villes de l'intérieur du pays).

TABLEAU 4.18
Proportion d'individus de 15 ans et plus chômeurs
(situation habituelle) en quête du premier emploi par
groupes d'âges et par milieu de résidence selon le sexe.

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15 - 19		69.8	90.6
20 - 24		73.5	82.0
25 - 29		60.4	97.8
30 - 34		64.4	59.3
35 - 39		18.3	37.3
40 - 44		4.8	29.0
45 - 49		.	11.5
50 - 54		3.3	.
55 - 59		.	.
60 - 64		.	.
65 - 69		.	.
70 - 74		.	.
75 et +		.	.
Milieu de résidence			
Conakry		50.7	67.2
A. Urbain		35.3	71.4
Rural		49.2	83.2
Ensemble		46.3	69.2

Source: MPC/EPM/EIBC-94

4.2.4.2. Statistiques du sous-emploi

Le questionnaire de l'EIBC permet aussi de saisir de façon sommaire le sous-emploi. L'étude du sous-emploi permet de savoir si la capacité de travail de chaque individu est effectivement pleinement utilisée. Le sous-emploi existe avant tout quant l'emploi est insuffisant par rapport à des normes ou des alternatives déterminés. Au niveau de ce paragraphe, l'étude sera limitée au cas du sous-emploi visible. Cette forme de sous-emploi concerne les personnes occupant un emploi dont la durée du travail est inférieure à la normale et qu'elles cherchent ou accepteraient un travail supplémentaire. Ce concept peut être directement mesuré à travers le questionnaire de l'EIBC. La durée normale de travail retenue comme critère de comparaison est celle fixée par le code du travail (40 heures par mois).

Le tableau 4.19 en annexe 4 fournit le taux de sous-emploi visible (nombre d'actifs occupés âgés de 15 ans et plus ayant travaillé moins de 40 heures par semaine et cherchant à travailler plus d'heures rapporté au total des actifs âgés de 15 ans et plus ayant travaillé moins de 40 heures par semaine) par branches d'activité selon le milieu de résidence. Ce tableau montre que 16,6 % des actifs occupés âgés de 15 ans et plus ont déclaré avoir travaillé moins de 40 heures par semaine et qu'elles cherchent ou accepteraient un travail supplémentaire si l'opportunité se présentait. Ce tableau montre que toutes les branches d'activité sont touchées par le phénomène : Construction (32 %), Commerce et Réparation (27,1 %), Fabrication (24 %) et Transport et Entreposage (près de 23 %). Le sous-emploi agricole ne représente que 14,1 % des actifs occupés âgés de 15 ans et plus. Ce phénomène fortement lié à la saison a été bien cerné par l'EIBC qui a duré une année. Examiné par milieu de résidence, le taux de sous-emploi visible est de 29,6 % à Conakry, 16,5 % au niveau des autres centres urbains et près de 15 % en milieu rural.

4.3. Travaux domestiques

Le questionnaire de l'EIBC cerne au niveau individuel (y compris les individus âgés de moins de 7 ans), les activités domestiques dans le ménage (recherche du bois, de l'eau, aller au marché, faire la cuisine etc...) ainsi que le temps alloué à chacune de ces activités par les individus qui exercent ces travaux ménagers. Il s'agit là d'activités des membres du ménage qui ne sont pas en rapport avec les emplois rémunérés ou indépendants. Cette partie complète donc les activités courantes des membres du ménage.

TABLEAU 4.20
Proportion d'individus (%), temps moyen (minutes/jour), temps total (millions heures/jour) par activité domestique et sexe.

Activité	Proportion individus exerçant cette activité (%)	Temps moyen consacré à cette activité(mn/j)	Temps total consacré à cette activité (millions h/j)
Recherche bois			
Masculin	31,7	39,7	0,5
Féminin	45,5	41,7	0,8
Total:			
6 ans et +	38,9	40,9	1,3
< 15 ans	45,0	40,3	0,4
Recherche Eau			
Masculin	23,6	34,4	0,3
Féminin	73,5	43,0	1,3
Total:			
6 ans et +	49,7	41,1	1,6
< 15 ans	55,6	39,4	0,5
Faire le marché			
Masculin	14,1	53,1	0,3

Féminin	52,0	50,4	1,1
Total:			
6 ans et +	34,0	50,9	1,4
< 15 ans	12,7	44,0	0,1
Faire la cuisine			
Masculin	1,1	72,5	0,0
Féminin	68,7	96,4	2,8
Total:			
6 ans et +	36,5	96,1	2,8
< 15 ans	17,8	73,4	0,3
Autres travaux ménagers			
Masculin	24,6	28,7	0,3
Féminin	77,0	42,6	1,4
Total:			
6 ans et +	52,0	39,5	1,6
< 15 ans	45,8	34,9	0,4

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 4.20 ci-dessus montre qu'au niveau de toutes les activités ménagères cernées par l'enquête, une proportion non moins négligeable d'individus exercent des travaux domestiques.

Près de 39 % des individus de tout âge confondu sont concernés par l'activité de recherche de bois mort et consacrent en moyenne près de 41 minutes par jour à cette corvée. En milieu rural (voir tableau 4.21 en annexe 4), cette proportion atteint 55,5 % de la population vivant dans ce milieu. Cette activité concerne à la fois les hommes (31,7 % du total des hommes) que les femmes (45,5 % de l'ensemble des femmes). En milieu rural (voir tableau 4.21 en annexe 4), cette tâche domestique incombe d'avantage aux femmes (près de 64 % des femmes) qu'aux hommes (46 % du total des hommes).

Près de 50 % des individus vivant dans les ménages sont concernés par les activités de recherche d'eau (voir tableau 4.20 ci-dessus) et allouent en moyenne 41,1 minutes par jour à cette activité domestique. Examinée par sexe, l'activité de recherche d'eau concerne 73,5 % des femmes contre seulement 23,6 % des hommes. En milieu rural (voir tableau 4.21 en annexe 4), 55,7 % des individus de ce milieu exercent cette corvée quotidienne et y consacrent en moyenne près de 44 minutes par jour. Dans ce milieu, l'activité de recherche d'eau revient surtout aux femmes (près de 82 % du total des femmes contre près de 26 % de celui des hommes). De même, au niveau des autres centres urbains de l'intérieur du pays, l'activité de recherche d'eau absorbe 47,5 % de la population de ce milieu (70,5 % des femmes et 22,5 % des hommes).

Selon le tableau 4.20 ci-dessus, les courses pour approvisionner le ménage en denrées alimentaires concernent 34 % de l'ensemble des individus (52 % des femmes et 14,1 % des hommes). Le temps alloué à ces activités domestiques est en moyenne de près de 51 minutes par jour. Au niveau de la capitale, 37,5 % des individus qui y vivent (près de 61 % des femmes et 15,2 % des hommes) font le marché et consacrent en moyenne 45 minutes par jour (voir tableau 4.21 en annexe 4).

L'EIBC estime à 36,5 %, la proportion d'individus faisant la cuisine (près de 69 % des femmes et 1,1 % des hommes). Ils consacrent en moyenne 96,1 minutes par jour (voir tableau 4.20 ci-dessus). Ce temps est relativement plus réduit à Conakry: 45 minutes par jour (voir tableau 4.21 en annexe 4). En effet, la majeure partie des ménages cuisinent généralement une fois par jour.

En ce qui concerne les autres travaux ménagers (nettoyage, lessivage et soins aux enfants), le tableau 4.20 ci-dessus montre qu'ils sont le fait de 52 % de l'ensemble des individus (77 % des femmes et 24,6 % des hommes). Les membres du ménage consacrent en moyenne 39,5 minutes par jour (42,6 minutes pour les femmes et 28,7 minutes pour les hommes). Selon le tableau 4.21 en annexe 4, la proportion d'individus exerçant ces activités s'écarte peu de la moyenne nationale quel que soit le milieu de résidence choisi (59,7 % des individus de Conakry, 49,5 % de ceux vivant dans les autres centres urbains et 50,6 % des ruraux). Au niveau de tous les milieux de résidence, ces activités sont exécutées majoritairement par les femmes (77,5 % des femmes de la capitale, 74,4 % des citadines de l'intérieur du pays et 77,5 % des femmes vivant en milieu rural).

Le tableau 4.20 ci-dessus fournit des révélations intéressantes du point de vue de l'utilisation des enfants pour les travaux ménagers. En effet, 45 % des individus de moins de 15 ans sont intéressés par la recherche du bois mort et consacrent en moyenne 40,3 minutes par jour. Plus de la moitié des enfants de moins de 15 ans (55,6 %) sont concernés par la recherche d'eau et y consacrent en moyenne 39,4 minutes par jour. Les activités de faire le marché et la cuisine ne conservent qu'une proportion infime d'enfants. Par contre, près de 46 % des enfants de moins de 15 ans accomplissent d'autres travaux ménagers et y consacrent en moyenne près de 35 minutes par jour.

A l'instar des autres pays en développement, les statistiques ci-dessus citées plus haut montrent l'importance des activités ménagères dans notre pays. Le tableau 4.20 fournit une estimation du temps total consacré à chacune de ces activités domestiques. Ce tableau montre qu'en moyenne au niveau de l'ensemble du pays, 1,3 millions d'heures par jour sont consacrées à la recherche du bois mort (dont 0,8 millions d'heures relèvent des activités des femmes), 1,6 millions d'heures par jour à la recherche d'eau (dont 1,3 millions d'heures effectuées par les femmes), 1,4 millions d'heures pour faire le marché (dont 1,1 millions d'heures relèvent des femmes), 2,8 millions d'heures pour faire la cuisine (exclusivement le fait des femmes) et 1,6 millions d'heures (dont 8 millions d'heures proviennent des activités des femmes) sont consacrées quotidiennement aux autres activités domestiques. Le tableau 4.21 en annexe 4, fournit aussi, la répartition de cet indicateur selon le milieu de résidence. Ce tableau montre que c'est en milieu rural que le temps total consacré aux travaux domestiques est le plus important et demeure le fait des femmes.

Ces statistiques montrent de façon éloquent, l'ampleur des travaux ménagers dans notre pays. Sur le plan économique le temps consacré à ces activités non productives pourrait être consacré à des activités économiques si l'opportunité de travailler s'offraient aux individus qui exercent ces activités ménagères et si des mesures appropriées étaient prises pour alléger leurs travaux domestiques surtout au niveau des femmes qui supportent l'essentiel de ces corvées (installation de puits de forage dans les villages, utilisation de foyers améliorés, mises à dispositions d'actifs physiques et création d'infrastructures communautaires)

Chapitre 5 Migration

La section 5 du questionnaire de l'EIBC fournit d'amples renseignements sur la migration. La particularité de l'EIBC par rapport à l'ESIP repose sur le fait que les renseignements demandés concernent tous les individus du ménage âgés de 15 ans et plus tandis que au niveau de l'ESIP, ces renseignements étaient limités au niveau du ménage entier. Les renseignements au niveau individuel ne concernaient que les migrations de trois mois ou plus pour des motifs d'emploi. Il est difficile de ce fait d'établir une comparaison entre les deux sources d'informations.

Les renseignements fournis par l'EIBC sont limités à l'arrivée dans la dernière résidence et à trois questions simples pour savoir si ce dernier déplacement a été un retour (migration-retour). Etant donné que le lieu de naissance est enregistré à la section 1 (liste des membres du ménage), il est possible en outre d'établir s'il y a eu au moins une migration supplémentaire dans la vie de chaque membre du ménage âgé de 15 ans et plus (migration durée de vie). En résumé, pour chaque enquêté, trois lieux de résidence ont été saisis: le lieu de naissance, le lieu de résidence courant et le précédent.

Pour la parfaite compréhension de l'analyse des données de ce chapitre, une migration est définie comme un déplacement d'une durée d'un an ou plus pour aller dans un autre village ou une autre ville. Les individus vivant actuellement dans un endroit différent de leur lieu de naissance seront classés comme "migrants durée de vie". Les individus nés ou arrivés dans leur lieu actuel de résidence et qui ont vécu pendant un an ou plus en dehors de cette localité sont classés comme "migrants-retour". Les personnes nées ou arrivées dans leur lieu actuel de résidence qui n'ont jamais séjourné en dehors de cette localité pendant un an ou plus sont considérées comme "non migrants". L'analyse au niveau de ce chapitre sera limitée aux deux types de migration : migration "durée de vie" et "migration-retour".

5.1. Migration "durée de vie"

TABLEAU 5.1
Répartition (%) des migrants durée de vie,
par groupe d'âge selon le sexe

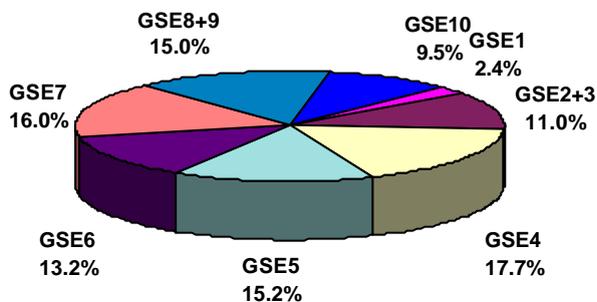
Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
15 - 19	6,4	5,8	12,2
20 - 24	5,9	7,2	13,1
25 - 29	5,7	9,2	14,8
30 - 34	5,2	6,6	11,7
35 - 39	5,9	6,1	12,0
40 - 44	5,8	4,1	9,9
45 - 49	3,9	3,4	7,3
50 - 54	3,1	2,8	5,9
55 - 59	2,5	2,0	4,6
60 - 64	1,7	1,7	3,4
65 - 69	1,0	0,8	1,8
70 - 74	0,5	0,8	1,3
75 et +	0,1	0,9	1,9
Ensemble	48,7	51,3	100
<i>Effectif pondéré</i>	351898	370575	722473

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Sur l'effectif total des personnes âgées de 15 ans et plus, 722.473 individus ont déclaré résider dans un lieu différent de leur lieu de naissance, soit 21,7 % de l'effectif global des individus ciblés. Le tableau 5.1 ci-dessous montre que la migration "durée de vie" touche toutes les tranches d'âges de la population. Le pourcentage des migrants croît régulièrement avec l'âge jusqu'au niveau de la tranche d'âges 25-29 ans puis enregistre un "pic" au niveau de la tranche d'âges 35-39 ans pour enfin décroître à partir de ce niveau régulièrement avec l'âge.

La répartition des migrants "durée de vie" selon le sexe révèle que sur l'ensemble des migrants de ce type, 51,3 % sont des femmes et 48,7 des hommes. La forte mobilité des femmes pourrait être attribuée à de nombreux facteurs sociaux dont entre autres le mariage.

Graphique 5.1
Répartition (%) des migrants durée de vie
selon le GSE du chef de ménage



Source: MPC/EPM/EIBC 94

Du point de vue répartition des migrants "durée de vie" selon la catégorie socio-professionnelle des chefs de ménages, le graphique 5.1 montre que les individus dont le chef de ménage est salarié représentent 33 % de l'ensemble des migrants (17,7 % pour ceux dont le chef est salarié du secteur public et 15,2 % pour ceux dont le chef se réclame salarié du secteur privé). Les individus dont le chef est indépendant commerçant représentant 29,2 % de l'ensemble des migrants (16 % pour ceux dont le chef est vendeur de produit non alimentaire et 13,2 % pour ceux dont le chef est vendeur de produit alimentaire). En ce qui concerne

les autres catégories, les membres de leurs ménages sont concernés dans les proportions suivantes: ceux dont le chef est du groupe "autres indépendants" représentent 15 % de l'effectif total des migrants et quant à ceux dont le chef se réclame indépendant agriculteur de subsistance, ils figurent pour 11 % de l'effectif total. Les individus les moins touchés par le phénomène sont ceux dont le chef appartient au groupe socio-économique des inactifs, chômeurs ou apprentis (9,5 %) et au groupe socio-économique des indépendants agriculteurs producteurs de cultures de rente (2,4 %).

TABLEAU 5.2
Flux de migrants durée de vie (%) selon l'origine
(lieu de naissance) et la destination (lieu de résidence)

Lieu de naissance	Lieu de destination					Ensemble
	Conakry	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	
Non déclarés	0,1	0,1	.	.	.	0,2
Conakry	.	1,2	0,2	0,2	0,3	1,9
Basse Guinée	24,9	5,8	0,7	0,8	0,7	32,9
Moyenne Guinée	16,8	4,7	3	1,1	2,2	27,8
Haute Guinée	7,4	0,9	0,4	4,3	4,7	17,7
Guinée Forestière	3,1	0,7	0,1	1,6	3,2	8,7
Etranger	4,2	1,4	0,9	2,1	2,2	10,8
Ensemble	56,5	14,8	5,3	10,1	13,3	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 5.2 fournit de précieux renseignements sur le flux de migration "durée de vie" selon le lieu de naissance et la destination (lieu actuel de résidence). Au prime abord, il est aisé de constater que la majeure partie des migrants "durée de vie" sont nés en Basse Guinée (près de 33 %) et en Moyenne Guinée (27,8 %). Ceux nés dans les autres régions figurent dans les proportions suivantes: Haute Guinée (17,7 %) et Guinée Forestière (8,7 %). On remarquera le pourcentage relativement important des migrants nés à l'étranger (10,8 %) et le faible pourcentage de ceux nés à Conakry (1,9 %). Du côté du lieu de destination des migrants, le même tableau montre que la destination privilégiée des migrants "durée de vie" est Conakry. Plus de la moitié des migrants (56,5 %) y résident actuellement. Les autres destination sont: la Basse Guinée (14,8 %), la Guinée Forestière (13,3 %), la Haute Guinée (10,1 %) et dans une moindre mesure la Moyenne Guinée (5,3 %).

L'examen du flux de migration "durée de vie" inter-régional ou entre l'extérieur et les régions montre que quelle que soit la région de naissance, la destination principale des migrants demeure Conakry, à l'exception de la Guinée Forestière où le flux migratoire dominant est partagé entre Conakry (3,1 % des migrants) et l'intérieur de la région (3,2 % du total des migrants). Les plus fortes pressions migratoires sur la capitale ont pour origine les migrants en provenance de la Basse Guinée (près de 25% de l'ensemble des migrants) et de la Moyenne Guinée (près de 17 %). Les migrants en provenance de l'extérieur contribuent pour 4,2 % du total des migrants "durée de vie" en direction de Conakry. La seconde préférence du point de vue destination des migrants varie selon les régions. Ceux nés en Basse Guinée et en Moyenne Guinée s'orientent vers la Basse Guinée (près de 6 % et 5 %, respectivement du total des migrants). Ceux en provenance de la Haute Guinée et de l'étranger s'établissent en Guinée Forestière (4,7 % et 2,2 % respectivement). Quant à ceux nés en Guinée Forestière, ils se tournent en seconde destination vers la capitale (3,1 % des migrants).

5.2. Migration- retour

Les résultats de l'EIBC fournissent une estimation du nombre total de "migrants-retour". Ils se chiffrent à 475 945 individus, soit 14,3 % de la population âgée de 15 ans et plus. Examiné sous l'angle du sexe, la prédominance des individus du sexe masculin est manifeste. Ils représentent 60,4 % du total des migrants (voir tableau 5.3 ci-dessous).

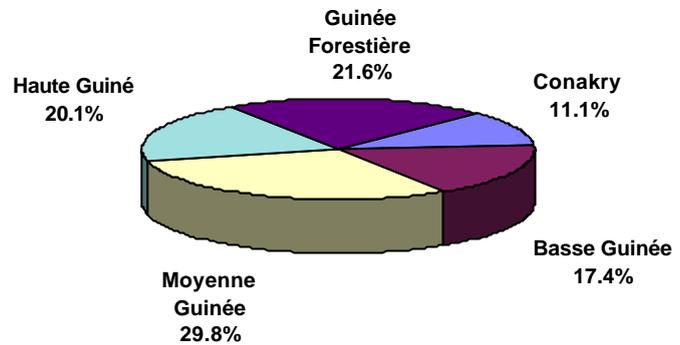
TABLEAU 5.3
Répartition (%) des migrants retour,
par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
15 - 19	2,8	3,8	6,6
20 - 24	4,4	5,1	9,5
25 - 29	5,5	6,8	12,3
30 - 34	5,6	6,7	12,3
35 - 39	8,2	5,7	13,9
40 - 44	6,5	3,0	9,5
45 - 49	8,3	2,8	11,1
50 - 54	4,9	2,0	6,9
55 - 59	4,4	1,0	5,4
60 - 64	4,4	1,2	5,6
65 - 69	2,8	0,6	3,4
70 - 74	1,5	0,3	1,8

75 et +	1,1
Ensemble	60,4
<i>Effectif pondéré</i>	287343

0,6	1,7
Graphique 5.2	100
Répartition (%) des migrants retour	
selon la région naturelle	475945

Source: MPC/EPM/EIBC-94

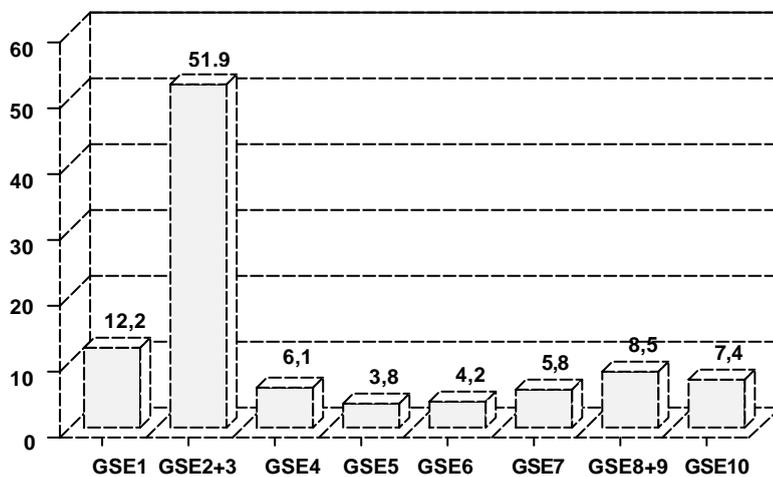


Source: MPC/EPM/EIBC-94

Du point de vue répartition spatiale, la Moyenne Guinée demeure la région qui abrite le plus grand nombre de "migrants-retour", soit près de 30 % du total des migrants (voir graphique 5.2). Les autres régions sont aussi touchées par le phénomène mais à des degrés moindres: Guinée Forestière (21,6 %), Haute Guinée (20,1 %) et Basse Guinée (17,4 %). La capitale ne totalise que 11,1 % de l'effectif total des migrants.

Graphique 5.3

Répartition (%) des migrants retour selon le Groupe Socio-Economique (GSE)



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Les individus les plus concernés par la "migration-retour" sont ceux dont le chef est indépendant agriculteur de subsistance ou éleveur. Ils représentent près de 52 % de l'effectif total des migrants (voir graphique 5.3). Les autres catégories, à l'exception des celles dont le chef est indépendant agriculteur producteur de cultures de rente (12,2 %) sont moins touchées par le phénomène de "migration-retour".

TABLEAU 5.4

Flux de migrants retour selon l'origine et la destination

Origine	Conakry	Urbains	Rural	Ensemble
Non déclarés	0,2	0,1	1,1	1,4
Conakry	.	3,0	9,0	12,0
Autres Urbains	4,1	6,1	13,6	23,8
Rural	2,4	2,0	5,5	9,9

Etranger	4,4	5,8	42,7	52,9
Ensemble	11,1	17,0	71,9	100

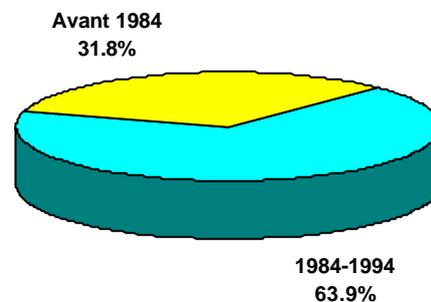
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 5.4 donne le flux de migration-retour selon l'origine (lieu de départ) et la destination (lieu de résidence actuelle). Il est aisé de constater que près de 53 % des migrants viennent de l'extérieur du pays. Le milieu urbain contribue pour près de 36 % contre seulement près de 10 % pour le milieu rural. Le tableau révèle aussi que la presque totalité des migrants décomptés se sont installés en milieu rural (près de 72 %). L'examen des différentes composantes du flux migratoire (urbain-urbain, urbain-rural, rural-rural, étranger-urbain et étranger-rural) montre que le flux dominant est celui des individus revenus dans leur terroir en milieu rural en provenance de l'étranger. Ce flux contribue pour près de 43 % de l'ensemble des migrants. Le flux migratoire des individus en provenance du milieu urbain et retournant en milieu rural représentent 22,6 % du total des migrants. Quant à ceux de retour en milieu urbain, en provenance du même milieu, ils représentent 13,2 % du total des migrants. Les autres flux migratoires se répartissent comme suit:

- étranger en direction de l'urbain: 10,2 %;
- rural en direction du rural: 5,5 %;
- rural en direction de l'urbain: 4,4 %.

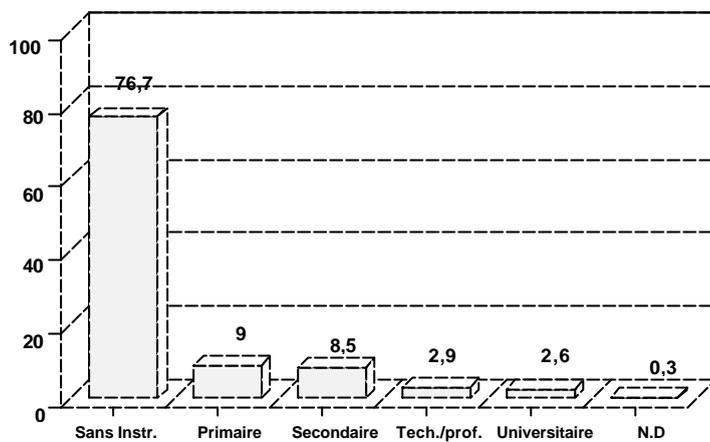
Le graphique 5.4 montre que près de 64 % de ces migrations ont eu lieu à partir de 1984. Celles d'avant cette période ne représentent que près de 32 % de l'effectif total des migrants. Ce qui prouve que la libéralisation de l'économie et l'instauration d'un état de droit ont eu un impact positif sur le retour des citoyens (surtout ceux en provenance de l'étranger) dans leur pays. Une autre conclusion qu'il est important de tirer, c'est l'importance des migrants qui retournent dans leur terroir en milieu rural.

Graphique 5.4
Répartition (%) des migrants selon
la durée depuis leur retour



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 5.5
Répartition (%) des migrants retour
selon le niveau d'instruction



Source: MPC/EPME/IBC-94

La migration-retour est un phénomène qui concerne principalement les individus sans niveau d'instruction (voir graphique 5.5). Près de 77 % des "migrants-retour" sont classés dans cette rubrique. Le pourcentage des migrants diminue considérablement avec le niveau d'instruction des individus: primaire (9 %), secondaire (8,5 %), technique professionnelle (2,9 %) et universitaire (2,6 %).

En ce qui concerne le motif de la migration, le tableau 5.5 ci-dessous montre que quel que soit le sexe de l'intéressé, la principale raison évoquée par les migrants demeure des mobiles d'ordre familial (60,3 % des migrants de sexe masculin et 54,6 % des migrants de sexe féminin). Près de 13 % des migrants évoquent des motifs liés à l'emploi (affectation, perte d'emploi, emploi du conjoint et manque d'emploi). Le mariage demeure un motif de migration, surtout au niveau des individus de sexe féminin (20,3 % des migrantes). Les calamités et les conflits figurent aussi parmi les mobiles qui poussent les individus à migrer (près de 6 % des migrants de sexe féminin et 4,4 % des migrants du sexe masculin). Seulement 2,2 % des migrants évoquent des motifs liés au commerce ou aux affaires.

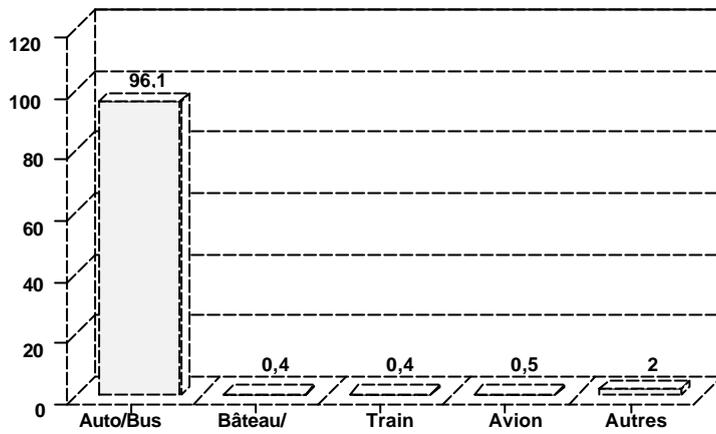
TABLEAU 5.5
Répartition (%) des migrants retour par motif de départ
durant la dernière migration selon le sexe

Motif du départ	Masculin	Féminin	Ensemble
Affectation	0,9	4,4	2,3
Perte d'emploi	3,6	0,6	2,4
Emploi du conjoint	6,4	0,8	4,2
Mariage	0,1	5,3	2,2
Aut. rais. famil.	1,9	20,3	9,2
Etudes	60,3	54,6	58,1
Calamités/Conflits	3,1	1,1	2,3
Santé	4,4	5,9	5,0
Commerce/Affaires	2,5	1,3	2,0
Manque de terres	3,3	0,4	2,2
Manque d'emploi	0,1	.	0,0
Autres	6,0	0,7	3,9
	7,3	4,7	6,3
Ensemble	100	100	100

Source: MPC/EPME/IBC-94

Graphique 5.6

Répartition (%) des migrants retour
selon le moyen de locomotion utilisé



Source: MPC/EPMEIBC-94

Le moyen de transport privilégié utilisé par les migrants est l'autobus ou la voiture ou le camion (voir graphique 5.6). En effet, 96,1 % des migrants ont emprunté ce moyen de locomotion.

Chapitre 6 LOGEMENT

Le questionnaire de l'EIBC permet de couvrir plusieurs sujets concernant le type de logement, le statut d'occupant du logement, les dépenses courantes de logement, les services et aménagements et les caractéristiques physiques du logement.

6.1. Mode de logement et Statut d'occupant

6.1.1 Mode de logement

Le logement est défini comme étant un ensemble de structures séparées ou non, occupées par les membres du ménage.

TABLEAU 6.1
Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage selon le mode de logement actuel

	Maison Individuelle	Appar- tement	Chambre Studio	Cases/ P. cases	Cases/ Maisons	Plusieurs maisons	Autres	Ens.
Milieu de résidence								
Conakry	28,1	48,2	19,1	0,3	1,2	3,0	0,1	100
Autres Urbains	38,6	17,9	6,5	19,7	8,4	8,5	0,4	100
Rural	18,9	3,2	1,6	65,4	9,3	1,4	0,1	100
Régions Naturelles								
Conakry	28,1	48,2	19,1	0,3	1,2	3,0	0,1	100
Basse Guinée	41,5	13,2	3,3	35,5	4,8	1,4	0,2	100
Moyenne Guinée	14,3	1,4	2,0	75,1	6,1	0,8	0,3	100
Haute Guinée	4,2	3,0	1,3	79,9	8,7	2,7	0,1	100
Guinée Forest.	31,4	6,8	3,2	32,2	19,5	7,0	.	100
Groupe Socio-économique								
GSE 1	32,0	4,9	0,4	33,6	22,6	6,5	.	100
GSE 2/3	15,4	2,3	1,4	72,6	7,3	0,7	0,2	100
GSE 4	36,9	41,6	7,2	5,8	4,2	4,3	.	100
GSE 5	25,6	46,5	19,8	4,4	1,4	1,9	0,4	100
GSE 6	33,1	33,3	15,1	6,6	5,0	6,4	0,6	100
GSE 7	33,1	31,5	17,6	7,5	3,6	6,6	0,2	100
GSE 8/9	31,8	23,1	9,7	23,8	6,0	5,3	0,3	100
GSE 10	27,2	10,6	4,4	49,5	6,2	2,2	.	100
Ensemble	23,3	13,0	5,3	47,8	7,8	2,7	0,2	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 6.1 fournit la répartition des ménages par milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage selon le type de logement occupé. Ce tableau montre qu'au niveau de l'ensemble du pays, près de 48 % des ménages vivent encore dans des cases (voir tableau 6.1). Comparé aux résultats de l'ESIP de 1991 (44,4 %), ce pourcentage est en légère hausse. C'est principalement en milieu rural que ce type de logement est présent (65,4 % des ménages ruraux) et dans une moindre mesure au niveau des centres urbains de l'intérieur du pays (près de 20 % des ménages de ce milieu sont concernés). Au niveau régional, le même tableau montre que c'est en Haute Guinée et en Moyenne Guinée que l'on rencontre le plus ce type de logement. En effet, près de 80 % des ménages de la Haute Guinée et 75,1 % des ménages de la Moyenne Guinée habitent dans des cases. Par ailleurs, le tableau 6.1 montre que ce type de logement est plus fréquemment utilisé par les ménages dont le chef est indépendant

agriculteur de subsistance (72,6 % des ménages de cette catégorie socio-professionnelle) et dans une moindre mesure par ceux du GSE 10 (49,5 % des ménages de cette catégorie).

La maison individuelle occupe le second rang parmi les types de logements habités par les ménages. Au niveau de l'ensemble du pays, 23,3 % des ménages vivent dans ce type de logement (voir tableau 6.1) contre près de 22 % en 1991. Le pourcentage de ménages vivant dans des "maisons" pourrait être encore plus élevés (26 %) si l'on ajoute ceux habitant le type de logement "plusieurs maisons". Au niveau des ménages vivant dans les centres urbains de l'intérieur, 47,1 % vivent dans des maisons (individuelles ou plusieurs maisons). Ce pourcentage n'est que de 31,1 % à Conakry et 20,3 % en milieu rural. Au niveau régional, la Haute Guinée est de loin la région qui enregistre un déficit de ce type de logement (maison individuelle et plusieurs maisons). En effet, près de 7 % seulement des ménages de cette région utilisent ce type de logement comme habitation contre près de 43 % en Basse Guinée, 38,4 % en Guinée Forestière et 15,1 % en Moyenne Guinée (voir tableau 6.1).

L'appartement constitue le troisième type de logement par importance des ménages guinéens. Environ 13 % des ménages utilisent ce type d'habitation (voir tableau 6.1) contre 11,5 % en 1991. Ce type de logement constitue le mode de logement dominant au niveau de la capitale et abrite 48,2 % des ménages de Conakry. Au niveau des autres centres urbains, ce type d'habitation n'occupe que la troisième position après les maisons individuelles et les cases. Seulement près de 18 % des ménages de ce milieu utilisent ce type de logement.

En plus des principaux types de logement fréquemment utilisés par les ménages comme habitation et mentionnés plus haut, le tableau 6.1 montre que 7,8 % des ménages vivent dans des habitations comprenant à la fois des cases et des maisons et 5,3 % logent dans une chambre ou un studio.

6.1.2. Statut d'occupant du logement

Le tableau 6.2 (en annexe 6) fournit la ventilation des ménages par milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage selon le statut d'occupant du logement (situation actuelle et situation précédente).

L'examen de la situation actuelle du statut d'occupant du logement montre qu'au niveau de l'ensemble du pays, près de 74 % des ménages sont propriétaires de leur logement. Les mêmes ménages ayant été interviewés sur leur statut d'occupant précédent, ce tableau montre une nette amélioration de la situation des ménages du point de vue de leur accès à la propriété. En effet, le pourcentage de ménages propriétaires est passé de 50 % antérieurement à près de 74 % actuellement. C'est surtout en milieu rural que la quasi-totalité des ménages (près de 89 % actuellement contre 63 % antérieurement) sont propriétaires de leur logement. Au niveau des centres urbains de l'intérieur du pays, le pourcentage de ménages propriétaires est de 59,4 % contre 34,1 % antérieurement. A Conakry, ce pourcentage n'atteint que 24,7 % contre 11,7 % précédemment. Au niveau régional, la presque totalité des ménages sont propriétaires de leur logement: Basse Guinée (76,5 %), Moyenne Guinée (près de 92 %), Haute Guinée (81,3 %) et Guinée Forestière (82,5 %). Du point de vue de l'appartenance du chef de ménage à un groupe socio-économique donné, il est aisé de constater le faible pourcentage de ménages dirigés par un salarié du secteur public ou privé, propriétaires de leur logement (28,5 % et 21 %, respectivement des salariés du secteur public et des salariés du secteur privé) bien que ces deux catégories socio-professionnelles aient enregistrées de légères améliorations par rapport à leur statut précédent (12,2 % et 11,8 %, respectivement). Par contre, les ménages dirigés par un indépendant agriculteur de cultures de rente ou de subsistance sont dans leur quasi-totalité, propriétaires de leurs logements. Il en est de même

des ménages dont le chef appartient au GSE 10 qui englobe entre autres les retraités. Cette catégorie socio-professionnelle enregistre 78,4 % de ménages propriétaires.

Les ménages locataires représentent près de 14 % de l'ensemble des ménages. Comparés à leur statut précédent (17,2 % des ménages interviewés), le pourcentage des ménages locataires enregistre une légère baisse contrairement à ce qui a été observé au niveau des ménages propriétaires. Comme il fallait s'y attendre, la presque totalité des ménages locataires sont concentrés en milieu urbain. A Conakry, 56,5 % des ménages sont locataires (59,4 % antérieurement) contre 24,1 % pour les ménages des centres urbains de l'intérieur (près de 36 % antérieurement). Si l'on prend en compte l'appartenance socio-économique du chef de ménage, les ménages dirigés par un salarié enregistrent les pourcentages les plus élevés de ménages locataires: un ménage sur deux pour les ménages dirigés par un salarié du secteur public et près de 55 % pour les ménages dont le chef est salarié du secteur privé.

Quant aux ménages logés gratuitement, ils totalisent 12 % de l'ensemble des ménages contre 29,6 % antérieurement. En milieu rural, le pourcentage de ménages logés gratuitement atteint 9,6 % de l'ensemble des ménages ruraux. Par contre en milieu urbain, ce pourcentage est supérieur à la moyenne nationale (18,2 % des ménages de Conakry et 15,7 % de ceux résidant dans les autres centres urbains).

6.2. Indicateurs de densité dans le logement

L'EIBC fournit d'amples renseignements permettant d'obtenir différents indicateurs de densité dans le logement notamment le nombre moyen de pièces par ménage, le nombre moyen de personnes par pièce, le nombre moyen de personnes par 10 m² de superficies habitées et la proportion de ménages partageant leur logement avec d'autres ménages. Ces indicateurs figurent au niveau du tableau 6.3 et sont ventilés selon certaines caractéristiques: milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage. Ces indicateurs fournissent de précieux renseignements sur le degré de promiscuité des individus à l'intérieur du logement.

TABLEAU 6.3
Indicateurs de densité dans le logement par milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage

	Taille moyenne /ménage	Nombre moyen de pièces/mén.	Nombre moyen de pers. / pièce	Superficie moyenne log. m ²	Nombre moyen de pers./10 m ²	% ménages partageant leur logem.
Milieu de résidence						
Conakry	6,6	2,7	2,7	48,6	2,1	8,5
Autres Urbains	7,3	3,5	2,4	60,2	1,7	30,1
Rural	6,4	3,3	2,4	51,2	1,8	12,4
Régions Naturelles						
Conakry	6,6	2,7	2,7	48,6	2,1	8,5
Basse Guinée	6,7	3,9	2,2	59,9	1,7	26,1
Moyenne Guinée	5,4	2,4	2,6	35,9	2,2	6,4
Haute Guinée	7,6	3,7	2,3	60,5	1,6	18,1
Guinée Forest.	7,1	3,8	2,2	62,3	1,5	14,3
Groupe Socio-économique						
GSE 1	7,5	4,1	2,2	62,1	1,6	13,9
GSE 2/3	6,6	3,3	2,5	51,0	1,9	11,7
GSE 4	7,3	3,1	2,7	54,3	2,0	17,9
GSE 5	6,1	2,7	2,6	51,1	2,0	12,2
GSE 6	6,8	3,1	2,6	49,8	1,8	19,8
GSE 7	6,5	2,9	2,5	51,6	2,0	21,1

GSE 8/9	7,2	3,2	2,6	58,4	1,9	20,4
GSE 10	5,1	2,8	2,0	43,2	1,6	15,3
Ensemble	6,6	3,2	2,4	52,0	1,8	14,3

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 6.3 montre qu'en moyenne au niveau de l'ensemble du pays, pour une taille moyenne de 6,6 individus et 3,2 pièces par ménage, on décompte 2,4 individus par pièces. Par milieu de résidence, c'est au niveau de la capitale où la promiscuité est plus forte. En effet, on y dénombre 2,7 individus par pièce. Selon les régions naturelles, la Moyenne Guinée enregistre le nombre d'individus par pièce le plus élevé: 2,6 individus. Sous l'angle de l'appartenance du chef de ménage à un groupe socio-économique donné, le degré de promiscuité est élevé au niveau de toutes les catégories socio-économiques, à l'exception des individus dont le chef de ménage est indépendant agriculteur de rente ou de subsistance ou encore inactif.

Le second indicateur de densité concerne le nombre moyen d'individus par unité de superficie du logement occupée par le ménage (exceptée la superficie des salles de bains, de la cuisine et des couloirs). Au niveau de l'ensemble du pays, la superficie moyenne occupée est de 52 m², soit 1,8 individus pour 10 m² de surface occupée. Cet dernier indicateur s'écarte peu de la moyenne nationale quel que soit le critère retenu: milieu de résidence, groupe socio-économique du chef de ménage et région naturelle.

La proportion de ménages partageant leur logement avec d'autres ménages est aussi un indicateur très important pour caractériser la densité dans le logement. Au niveau de l'ensemble du pays, 14,3 % des ménages partagent leur logement avec d'autres ménages. En milieu urbain, c'est surtout au niveau des centres urbains de l'intérieur du pays que cet indicateur est très élevé: 30,1 % des ménages de ce milieu partagent leur logement avec d'autres. Au niveau régional, la Basse Guinée et la Haute Guinée enregistrent une proportion élevée de ménages partageant leur logement avec d'autres. Si l'on prend en compte l'appartenance du chef de ménage à une catégorie socio-professionnelle donnée, on observe des valeurs de cet indicateur au-dessus de la moyenne nationale à l'exception des ménages dirigés par un indépendant agriculteur ou par un salarié du secteur public.

6.3. Services et aménagement du logement

6.3.1 Source d'approvisionnement en eau et accès à l'eau potable

6.3.1.1 Source d'approvisionnement en eau

Le tableau 6.4 fournit la répartition des ménages par principale source d'approvisionnement en eau (situation actuelle et celle il y a 5 ans) selon le milieu de résidence.

Selon ce tableau, le puits ordinaire demeure la première source d'approvisionnement des ménages en eau. Un peu moins d'un ménage sur quatre (24,5 %) s'approvisionne en eau au puits ordinaire. Ce mode d'approvisionnement en eau est surtout fréquent au niveau des centres urbains de l'intérieur (45,5 % des ménages de ce milieu). Le puits ordinaire continue d'être une source dominante d'approvisionnement en eau, même en milieu urbain. C'est la première source d'approvisionnement en eau au niveau des centres urbains de l'intérieur du pays (45,5 % des ménages de ce milieu) et la deuxième source par importance au niveau de la capitale (19,3 % des ménages de Conakry). Ce qui mérite une attention particulière d'autant plus que leurs emplacements ne tiennent pas compte généralement de certaines règles élémentaires d'hygiène telles que leurs positionnements par rapport aux latrines. En milieu rural, le puits ordinaire n'est utilisé que par 21,3 % de la population rurale.

Les eaux de surfaces (rivières, fleuves, lacs, mares etc...) constituent la deuxième source d'approvisionnement en eau des ménages (près de 24 %). Ils continuent d'être le mode dominant d'approvisionnement en eau en milieu rural et concernent près de 34 % des ménages de ce milieu.

TABLEAU 6.4
Répartition (%) des ménages par source d'approvisionnement en eau
(situation actuellement et situation il y a 5 ans) selon le milieu de résidence

Sources	Conakry		Autre Urbain		Rural		Ensemble	
	Actuel	Il y a 5 ans	Actuel	Il y a 5 ans	Actuel	Il y a 5 ans	Actuel	Il y a 5 ans
Robinet	79,0	79,1	33,0	24,8	0,8	1,0	18,7	17,6
Puits ordinaire	19,3	15,1	45,5	52,2	21,3	21,5	24,5	24,9
Puits forage	.	0,4	10,4	6,2	25,3	6,1	18,9	5,1
Riv./Fleuve/Lac	0,1	0,5	4,3	8,4	33,8	48,6	23,8	34,7
Source	0,6	0,7	5,9	7,2	18,5	22,2	13,7	16,4
Vendeur eau	0,5	0,3	0,6	0,2	.	0,1	0,2	0,2
Autres	0,6	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2
Non déclaré	.	0,0	0,1	.	.	0,0	0,0	0,0
Non Applicable	.	3,6	.	0,7	.	0,3	.	0,9
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif pondéré	161628	161628	138331	138331	655817	655817	955776	955776

Source: MPC/EPM/EIBC-94

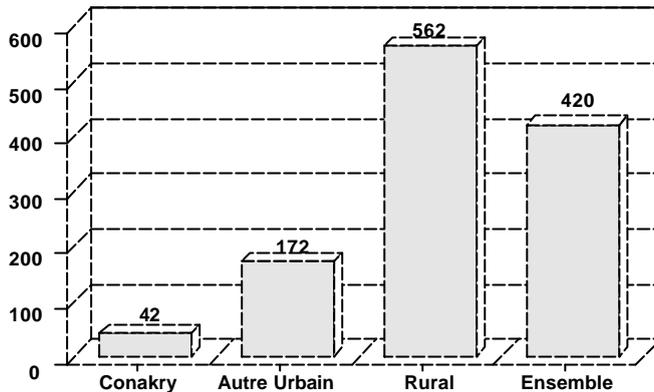
Le puits de forage occupe la troisième place parmi les sources d'approvisionnement en eau des ménages. Près de 19 % des ménages interviewés ont déclaré s'approvisionner en eau au puits de forage. Comparé à la situation, d'il y a cinq ans, des progrès importants ont été réalisés dans le domaine des forages de puits. En effet, il y a cinq ans, seulement 5,1 % des ménages utilisaient le puits de forage comme source d'approvisionnement en eau. Ce progrès a bénéficié d'avantage aux populations rurales où le puits de forage constitue la deuxième source d'approvisionnement en eau (25,3 % des ménages ruraux sont concernés contre 6,1 %, il y a cinq ans). De même, le puits de forage constitue la troisième source d'approvisionnement en eau au niveau des centres urbains de l'intérieur: un peu plus d'un ménage sur dix sont intéressés.

Le robinet n'occupe que la quatrième place parmi les sources d'approvisionnement en eau. Seulement 18,7 % des ménages de l'échantillon ont déclaré utiliser ce type d'approvisionnement en eau. Presque inexistant en milieu rural (moins de 1 % des ménages ruraux), ce mode d'approvisionnement en eau concerne principalement les ménages de la capitale (79 % des ménages de Conakry) et ceux des centres urbains de l'intérieur du pays (33 % des ménages de ce milieu). Ces pourcentages pourraient être revus à la hausse grâce à l'exécution des projet d'approvisionnement de la ville de Conakry et de quelques centres urbains de l'intérieur.

Les autres types d'approvisionnement en eau concernent la source utilisée par 13,7 % des ménages et le vendeur d'eau utilisé seulement par un pourcentage insignifiant de ménages (0,2 %).

Graphique 6.1

Distance moyenne (mètres) du logement à la source d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le graphique 6.1 montre fort bien l'ampleur des difficultés d'approvisionnement en eau à travers le pays. Au niveau national, les ménages parcourent en moyenne 420 mètres pour accéder à la source d'eau habituellement utilisée par le ménage. La distance à parcourir devient encore plus importante au niveau du milieu rural (562 mètres) et des centres urbains de l'intérieur du pays (172 mètres).

6.3.1.2 Accès à l'eau potable

TABLEAU 6.5

Proportion de ménages ayant accès à l'eau potable par milieu de résidence, région naturelle et le groupe socio-économique du chef de ménage

	Proportion de ménages ayant accès à l'eau potable
Milieu de résidence	
Conakry	79,5
Autres Urbains	49,3
Rural	44,7
Régions Naturelles	
Conakry	79,5
Basse Guinée	42,7
Moyenne Guinée	45,2
Haute Guinée	47,1
Guinée Forestière	47,5
Groupe Socio-économique	
GSE 1	39,5
GSE 2/3	44,5
GSE 4	75,6
GSE 5	73,4
GSE 6	66,3
GSE 7	61,0
GSE 8/9	55,3
GSE 10	54,2
Ensemble	51,2

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 6.5 (ci-dessus) fournit la proportion de ménages ayant accès à l'eau potable par milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique. Le vocable "eau potable" sous entend l'utilisation des sources suivantes d'approvisionnement en eau: robinet, puits de forage et source aménagée. Le taux d'accès des ménages à l'eau potable au niveau de l'ensemble du pays se chiffre à 51,5 % c'est-à-dire qu'un peu plus d'un ménage guinéen sur deux a accès à l'eau potable. A Conakry, ce taux atteint 79,5 %. Ce taux pourrait être plus élevé actuellement car la période post-enquête a connu des progrès remarquables en matière de desserte en eau potable des ménages de la capitale. Au niveau des autres centres urbains, ce taux n'est que de 49,3 %. En milieu rural, près de 45 % des ménages de ce milieu ont accès à l'eau potable. Vu sous l'angle régional, toutes les régions du pays enregistrent des taux d'accès à l'eau potable en dessous de la moyenne nationale: Basse Guinée (42,7 %), Moyenne Guinée (45,2 %), Haute Guinée (47,1 %) et Guinée Forestière (47,5 %). Au niveau des groupes socio-économiques, seuls les ménages dirigés par un indépendant agriculteur de subsistance ou de rente enregistrent des taux d'accès à l'eau potable en dessous de la moyenne nationale (44,5 % et 39,5 %, respectivement). Les taux d'accès les plus élevés sont enregistrés au niveau des ménages dirigés par un salarié du secteur public (75,6 %) ou du secteur privé (73,4 %).

TABLEAU 6.6

Répartition (%) des ménages ayant accès à l'eau potable par milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage selon la source d'approvisionnement

	Robinet	Puits forage	Source	Ensemble
<u>Milieu de résidence</u>				
Conakry	93,3	.	0,7	100
Autres Urbains	66,9	21,2	11,9	100
Rural	1,8	56,7	41,5	100
<u>Régions Naturelles</u>				
Conakry	93,3	.	0,7	100
Basse Guinée	21,7	53,1	25,1	100
Moyenne Guinée	4,0	22,8	73,3	100
Haute Guinée	14,3	81,1	4,6	100
Guinée Forestière	20,8	54,2	25,1	100
<u>Groupe Socio-économique</u>				
GSE 1	3,1	62,3	34,6	100
GSE 2/3	1,1	57,1	41,8	100
GSE 4	85,3	9,1	5,6	100
GSE 5	95,8	2,3	1,8	100
GSE 6	86,6	9,3	4,1	100
GSE 7	84,7	10,3	5,0	100
GSE 8/9	66,8	22,3	11,0	100
GSE 10	36,6	29,0	34,5	100
<u>Ensemble</u>	36,5	36,8	26,7	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

La répartition des ménages ayant accès à l'eau potable selon la source d'approvisionnement (voir tableau 6.6 ci-dessus) montre qu'au niveau national, le puits de forage et le robinet constituent les principales sources d'approvisionnement en eau potable (près de 37 % des ménages ayant accès à l'eau potable pour le puits de forage et 36,5 % pour le robinet). La source aménagée n'est utilisée que par 26,7 % de

l'ensemble des ménages ayant accès à l'eau potable. Ce tableau donne d'amples informations sur la ventilation par milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique des ménages ayant accès à l'eau potable par source d'approvisionnement.

6.3.2 Energie domestique

6.3.2.1 Principale source d'éclairage

La principale source d'éclairage des ménages guinéens demeure la lampe tempête. En effet, 66,7 % des ménages s'éclairent à la lampe tempête (voir tableau 6.7). C'est le mode d'éclairage dominant tant en milieu rural (80,2 % des ménages de ce milieu) qu'au niveau des centres urbains de l'intérieur (67,2 % des ménages de ce milieu). A Conakry, le pourcentage des ménages qui utilisent la lampe tempête comme principale source d'éclairage est non négligeable et se chiffre à 11,5 % des ménages de la capitale. Au niveau de l'ensemble des régions naturelles, la lampe constitue la source dominante d'éclairage. Il en est de même des ménages dont le chef appartient aux catégories socio-professionnelles d'agriculteurs ou d'inactifs/chômeurs/ apprentis.

TABLEAU 6.7
Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, région naturelle
et groupe socio-économique du chef de ménage selon la principale
source d'éclairage (situation actuelle)

	Electricité	Groupe électro.	Lampe tempête	Lampe à gaz	Feu de bois	Autres	Ens.
Milieu de résidence							
Conakry	87,1	0,3	11,5	.	.	1,1	100
Autres Urbains	30,4	0,2	67,2	0,4	0,5	1,2	100
Rural	0,3	0,1	80,2	0,3	10,5	8,6	100
Régions Naturelles							
Conakry	87,1	0,3	11,5	.	.	1,1	100
Basse Guinée	13,6	0,4	70,6	0,1	8,6	6,7	100
Moyenne Guinée	2,8	0,1	80,0	0,7	13,1	3,3	100
Haute Guinée	3,6	0,1	77,5	0,2	7,2	11,4	100
Guinée Forest.	2,4	.	83,8	.	3,9	9,9	100
Groupe Socio-économique							
GSE 1	06	.	85,8	0,7	5,4	7,5	100
GSE 2/3	03	0,2	79,3	0,2	10,6	9,4	100
GSE 4	706	0,3	28,7	.	.	0,4	100
GSE 5	766	0,5	21,9	0,3	.	0,7	100
GSE 6	556	0,4	40,9	0,4	0,2	2,4	100
GSE 7	503	0,3	48,1	.	.	1,3	100
GSE 8/9	397	0,1	56,7	.	1,1	2,5	100
GSE 10	206	.	62,2	0,3	13,2	3,7	100
Ensemble	19,3	0,2	66,7	0,2	7,3	6,3	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

L'électricité ne constitue que la seconde source d'éclairage des ménages guinéens. Seulement 19,5 % des ménages s'éclairent à l'électricité (dont 0,2 % imputable aux groupes électrogènes). Ce mode d'éclairage est limité au milieu urbain et concerne 87,1 % des ménages de Conakry et 30,4 % des ménages des villes de l'intérieur du pays. Du point de vue régional, l'électricité est quasi absente au niveau de l'ensemble des

régions naturelles à l'exception de la Basse Guinée où 13,6 % des ménages de cette région utilisent l'électricité comme source principale d'éclairage.

Le tableau 6.7 révèle aussi qu'un pourcentage non négligeable de ménages (7,3 %) continuent de s'éclairer au feu de bois.

TABLEAU 6.8
Comparaison situation actuelle et situation il y a 5 ans de la répartition des ménages (%) par principale source d'éclairage selon le milieu de résidence

Sources	Conakry		Autre Urbain		Rural		Ensemble	
	Actuel	Il y a 5 ans	Actuel	Il y a 5 ans	Actuel	Il y a 5 ans	Actuel	Il y a 5 ans
Electricité	87,1	86,4	30,4	30,6	0,3	0,6	19,3	19,5
Groupe électrogène	0,3	0,2	0,2	0,7	0,1	0,2	0,2	0,3
Lampe tempête	11,5	9,2	67,2	65,5	80,2	78,5	66,7	64,9
Lampe gaz	.	.	0,4	0,2	0,3	0,1	0,2	0,1
Feu de bois	.	.	0,5	0,9	10,5	12,1	7,3	8,4
Autres	1,1	0,5	1,2	1,1	8,6	7,8	6,3	5,6
Non déclaré	.	0,4	.	.	.	0,3	.	0,3
Non Applicable	.	3,4	.	0,9	.	0,4	.	1,0
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 6.8 établit pour les mêmes ménages, une comparaison entre leur actuelle principale source d'éclairage et celle d'il y a 5 ans selon le milieu de résidence. L'examen de ce tableau ne montre aucune évolution sensible en matière d'éclairage domestique.

6.3.2.2 Principal combustible utilisé pour la cuisine

TABLEAU 6.9
Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage selon le principal type de combustible utilisé pour faire la cuisine

	Bois	Charbon	Gaz	Electr.	Pétrole	Autres	N.D	Ens.
Milieu de résidence								
Conakry	7,8	83,7	0,6	1,1	0,9	5,5	0,5	100
Autres Urbains	81,8	16,6	0,1	0,7	0,3	0,6	.	100
Rural	99,0	0,8	0,0	.	0,0	0,1	.	100
Régions Naturelles								
Conakry	7,8	83,7	0,6	1,1	0,9	5,5	0,5	100
Basse Guinée	91,2	7,6	0,1	0,3	0,1	0,7	.	100
Moyenne Guinée	99,3	0,4	.	0,1	0,1	0,1	.	100
Haute Guinée	99,2	0,7	0,1	.	0,1	.	.	100
Guinée Forest.	93,2	6,6	0,1	.	0,1	0,1	.	100
Groupe Socio-économique								
GSE 1	99,3	0,7	100
GSE 2/3	99,7	0,2	.	.	.	0,2	.	100
GSE 4	34,6	62,5	.	1,7	0,7	0,5	.	100
GSE 5	21,8	67,5	0,5	2,8	0,8	6,4	0,3	100
GSE 6	43,0	54,1	.	.	0,8	2,2	.	100
GSE 7	44,2	49,7	0,2	0,1	1,0	4,2	0,7	100

GSE 8/9	63,9	32,2	0,1	0,1	0,1	2,7	.	100
GSE 10	83,0	15,4	0,2	0,2	0,1	0,9	0,2	100
Ensemble	81,4	17,1	0,1	0,3	0,2	1,1	1,1	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le principal combustible utilisé par les ménages guinéens pour faire la cuisine est le bois. En effet, le tableau 6.9 ci-dessus montre que plus de 81 % des ménages utilisent ce combustible. Les pourcentages les plus élevés sont enregistrés en milieu rural (99 % des ménages de ce milieu) et au niveau des centres urbains de l'intérieur du pays (près de 82 % des ménages de ce milieu). Le bois demeure au niveau de toutes les régions du pays le principal combustible pour faire la cuisine. Comparé à la situation, il y a cinq ans, on constate une légère baisse du pourcentage des ménages utilisant le bois comme combustible pour faire la cuisine notamment en milieu urbain (voir tableau 6.10 ci-dessous).

La deuxième source d'énergie domestique pour faire la cuisine demeure le charbon de bois. Plus de 17 % des ménages sont concernés. C'est principalement les ménages de Conakry qui sont les plus gros consommateurs de charbon de bois. En effet, près de 84 % des ménages de la capitale utilisent ce combustible pour faire la cuisine contre 80 % il y a cinq ans (voir tableau 6.10 ci-dessous). Au niveau des autres centres urbains, 16,6 % des ménages utilisent le charbon de bois pour faire la cuisine contre 15,3 % il y a cinq ans.

Les autres sources d'énergie domestique utilisés pour faire la cuisine (gaz, électricité, pétrole) sont d'un usage peu courant tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

TABLEAU 6.10
Répartition (%) des ménages par principal combustible utilisé pour faire la cuisine
(actuellement et il y a 5 ans) selon le milieu de résidence

Sources	Conakry		Autre Urbain		Rural		Ensemble	
	Actuel	Il y a 5 ans	Actuel	Il y a 5 ans	Actuel	Il y a 5 ans	Actuel	Il y a 5 ans
Bois	7,8	8,3	81,8	82,7	99,0	99,0	81,1	81,3
Charbon	83,7	80,1	16,6	15,3	0,8	0,7	17,1	16,2
Gaz	0,6	0,6	0,1	.	0,0	.	0,1	0,1
Electricité	1,1	0,9	0,7	0,5	.	.	0,3	0,2
Pétrole	0,9	0,6	0,3	0,2	0,0	.	0,2	0,1
Autres	5,5	0,9	0,6	0,2	0,1	0,1	1,1	0,3
Non déclaré	0,5	0,7	0,1	0,1
Non Applicable	.	7,9	.	1,1	.	0,2	.	1,6
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

6.3.3 Type de toilette utilisée

Le tableau 6.11 fournit la ventilation des ménages par milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage selon le type de toilette utilisé. L'examen de ce tableau montre que le type de toilette le plus couramment utilisé est la latrine. En effet, un ménage guinéen sur deux utilise ce type de toilette. C'est principalement en milieu urbain que les latrines sont le plus utilisées: près de 80 % des ménages des centres urbains de l'intérieur et près de 72 % des ménages de Conakry. En milieu rural, 38,4 % seulement des ménages de ce milieu utilisent les latrines. A l'exception des ménages dont le chef est indépendant agriculteur de culture de rente ou de cultures vivrières, le pourcentage de ménages utilisant des

latrines est supérieur à la moyenne nationale au niveau de tous les autres groupes socio-économiques. L'examen du tableau 6.11 révèle par ailleurs que 40,2% des ménages ne disposent d'aucune toilette. Ce phénomène est surtout répandu en milieu rural et concerne 56,3 % des ménages de ce milieu. Au niveau régional, la Moyenne Guinée enregistre un pourcentage élevé de ménages de ce type: 75,6 % des ménages vivant dans cette région ne disposent d'aucune toilette. Si l'on prend en compte l'appartenance du chef de ménage à une catégorie socio-professionnelle donnée, c'est au niveau des ménages dirigés par un indépendant agriculteur ou par un inactif ou par un chômeur que l'on observe des pourcentages élevés de ménages ne disposant d'aucune toilette.

On notera le faible pourcentage de ménages utilisant des toilettes modernes avec chasse-eau (3,3 % de l'ensemble des ménages). A Conakry, seulement un ménage sur dix utilisent ce type de toilette contre près de 7 % au niveau des autres centres urbains. C'est surtout au niveau des ménages dirigés par un salarié du secteur public ou privé que l'on rencontre ce type de toilette (16,1 % et près de 13 %, respectivement des salariés du secteur public et privé).

TABLEAU 6.11
Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage selon le type de toilette utilisée

	Toil. avec chasse eau	Latrine	Les deux	Autres	Aucune toilette	Non déc.	Ens.
<u>Milieu de résidence</u>							
Conakry	9,9	71,6	3,7	11,7	0,7	2,3	100
Autres Urbains	6,7	79,6	1,1	1,6	9,9	1,1	100
Rural	0,9	38,4	0,7	3,3	56,3	0,5	100
<u>Régions Naturelles</u>							
Conakry	9,9	71,6	3,7	11,7	0,7	2,3	100
Basse Guinée	2,7	64,6	0,7	1,3	30,6	0,1	100
Moyenne Guinée	0,4	23,0	.	0,9	75,6	0,1	100
Haute Guinée	1,0	58,6	2,8	0,0	35,1	2,4	100
Guinée Forest.	4,2	44,5	.	11,3	46,0	.	100
<u>Groupe Socio-économique</u>							
GSE 1	1,6	31,6	0,1	18,0	48,6	.	100
GSE 2/3	0,6	39,6	0,8	0,9	57,4	0,7	100
GSE 4	16,1	66,6	3,8	9,7	2,4	1,5	100
GSE 5	12,7	71,8	2,7	7,1	4,2	1,6	100
GSE 6	5,1	80,1	2,7	7,0	3,7	1,4	100
GSE 7	5,3	79,2	1,6	6,3	5,7	1,9	100
GSE 8/9	6,2	70,5	1,6	3,5	16,5	1,8	100
GSE 10	1,8	50,2	1,4	2,4	43,6	0,6	100
<u>Ensemble</u>	3,3	50,0	1,3	4,5	40,2	0,9	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

6.3.4 Mode de débarras des ordures

Près de 88 % des ménages se débarrassent des ordures ménagères en les jetant dans la nature (voir tableau 6.12 en annexe 6). Ce mode de débarras des ordures est dominant non seulement en milieu urbain mais aussi en milieu rural et concerne tous les groupes socio-économiques. Le même tableau montre que 6,6 % des ménages se débarrassent de leurs ordures en les brûlant et que près de 5 % seulement des

ménages bénéficient du système de ramassage public des ordures. A Conakry, ce pourcentage s'élève à 23,1 % de l'ensemble des ménages de la capitale.

6.4. Caractéristiques physiques du logement

Des questions relatives aux caractéristiques physiques des habitations des ménages ont été posées et concernent le principal matériau de construction des murs extérieurs, du toit et du plancher.

6.4.1 Principal matériau de construction des murs extérieurs

Le principal matériau de construction des murs extérieurs des habitations demeure le banco ou les briques en terre. Le tableau 6.13 montre qu'environ 72,6 % des ménages s'abritent dans des logements dont le mur extérieur est de ce type. Ce type de construction se rencontre surtout en milieu rural où la quasi totalité des ménages (91,4 % des ménages de ce milieu) s'abritent dans des logements dont les murs extérieurs sont en banco ou en brique de terre. Le tableau 6.13 révèle par ailleurs qu'au niveau de toutes les régions du pays, les murs en banco ou en brique de terre constituent la principale armature extérieure des habitations des ménages.

TABLEAU 6.13

Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage selon le principal matériau de construction des murs extérieur

	Briques terre/ banco	Bambou Bois	Brique terre cuite	Brique ciment	Brique pierre	Autres	N.D	Ens.
Milieu de résidence								
Conakry	12,1	0,3	3,7	83,3	0,1	0,5	.	100
Autres Urbains	54,0	0,4	18,3	17,0	0,2	.	0,1	100
Rural	91,4	1,4	4,6	2,4	0,1	0,2	.	100
Régions Naturelles								
Conakry	12,1	0,3	3,7	83,3	0,1	0,5	.	100
Basse Guinée	80,2	1,0	6,2	12,1	0,1	0,4	0,4	100
Moyenne Guinée	82,1	0,1	11,2	6,1	0,3	0,3	0,3	100
Haute Guinée	90,3	1,2	6,3	2,2	0,1	.	.	100
Guinée Forest.	89,0	3,1	2,0	5,8	0,1	.	.	100
Groupe Socio-économique								
GSE 1	90,9	5,1	1,8	2,1	0,2	.	.	100
GSE 2/3	92,4	0,7	4,5	2,0	.	0,3	.	100
GSE 4	24,6	0,6	8,0	66,5	0,3	0,0	.	100
GSE 5	20,8	0,2	5,6	73,2	0,2	0,2	.	100
GSE 6	36,1	0,2	12,5	50,6	.	0,4	0,2	100
GSE 7	30,0	0,5	13,7	55,1	0,6	0,1	.	100
GSE 8/9	50,2	0,6	11,4	37,1	0,1	0,6	.	100
GSE 10	71,7	0,2	8,5	19,2	0,3	.	.	100
Ensemble	72,6	1,0	6,4	19,6	0,3	0,2	0,0	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Les briques en ciment occupent la seconde position parmi les principaux matériaux de construction des murs extérieurs: 19,6 % des ménages guinéens s'abritent dans des logements dont le mur extérieur est de ce type. C'est principalement en milieu urbain notamment à Conakry que l'on rencontre ce type de

construction. Plus de 83 % des ménages de la capitale logent dans des habitations dont les murs extérieurs sont fabriqués avec des briques en ciment.

Les habitations dont les murs extérieurs sont faits de briques en terre cuite n'abritent que 6,4 % des ménages et se rencontrent au niveau des centres urbains de l'intérieur du pays: 18,3 % des ménages vivant dans ce milieu s'abritent dans des logements de ce type.

6.4.2 Principal matériau de construction du toit

Les habitations des ménages guinéens sont couvertes en majeure partie de paille ou de tôles ondulées. Le tableau 6.14 montre que plus d'un ménage guinéen sur deux (51,7 %) s'abrite dans des logements couverts de paille ou de chaume. Ce type d'habitations est surtout prédominant en milieu rural où 70,4 % des ménages de ce milieu utilisent ce type d'habitation. La Haute Guinée et la Moyenne Guinée constituent les régions où ce type d'habitation est très fréquent. En effet, près de 84 % des ménages de la Haute Guinée et environ 77 % de ceux de la Moyenne Guinée vivent dans des habitations couvertes de paille ou de chaume.

TABLEAU 6.14
Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage selon le principal matériau de construction du toit

	Chaume/paille	Tôles ond.	Béton	Ardoise	Tuile	Autres	N.D	Ens.
Milieu de résidence								
Conakry	0,7	96,8	1,9	0,1	0,2	0,1	0,2	100
Autres Urbains	22,4	75,9	0,6	.	0,8	0,4	.	100
Rural	70,4	29,2	0,0	.	.	0,3	.	100
Régions Naturelles								
Conakry	0,7	96,8	1,9	0,1	0,2	0,1	0,2	100
Basse Guinée	42,8	56,5	0,1	.	0,5	0,1	.	100
Moyenne Guinée	77,1	22,8	0,1	100
Haute Guinée	83,8	16,0	0,2	100
Guinée Forest.	38,4	60,0	0,1	.	.	.	1,4	100
Groupe Socio-économique								
GSE 1	38,8	59,1	.	.	.	2,0	.	100
GSE 2/3	77,9	22,1	.	.	.	0,0	.	100
GSE 4	5,8	90,9	1,1	0,1	2,2	.	.	100
GSE 5	5,3	91,0	3,6	.	0,2	.	.	100
GSE 6	7,7	90,4	1,0	0,2	0,2	0,4	0,2	100
GSE 7	8,4	90,7	0,4	.	.	.	0,5	100
GSE 8/9	26,0	72,4	1,2	.	.	0,5	.	100
GSE 10	53,5	46,4	0,1	.	0,1	.	.	100
Ensemble	51,7	47,4	0,4	0,0	0,1	0,3	0,0	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le même tableau révèle que 47,4 % des ménages occupent des logements couverts de tôle ondulée. En milieu urbain la presque totalité des ménages vivent dans ce type d'habitations: près de 97 % des ménages de Conakry et près de 76 % des ménages des centres urbains de l'intérieur. En milieu rural, seulement 29,2 % des ménages de ce milieu vivent dans des habitations couvertes de tôles ondulées. Au niveau régional,

60 % des ménages de la Guinée Forestière et 56,5 % de ceux de la Basse Guinée s'abritent dans des logements couverts de tôles.

6.4.3 *Principal matériau de construction du plancher*

Les habitations dont le plancher est en terre battue ou en ciment constituent les principaux types de logement utilisés par les ménages guinéens.

L'EIBC permet d'estimer à 61,4 % le pourcentage de ménages logeant dans des habitations dont le plancher est en terre (voir tableau 6.15 en annexe 6). Ce type d'habitation se rencontre surtout en milieu rural où 83,4 % des ménage vivent dans des logement dont le plancher est en terre. Au niveau régional, on notera au niveau de toutes les régions la prédominance des habitations dont le plancher est en terre.

En ce qui concerne les habitations dont le plancher est en ciment, elles abritent 35,1 % de l'ensemble des ménages. Les habitations de ce type sont surtout fréquentes en milieu urbain. Plus de 86 % des ménages de Conakry utilisent des logements dont le plancher est en ciment contre près de 71 % des ménages des autres centres urbains.

Chapitre 7 Agriculture

Le questionnaire de l'EIBC fournit d'amples informations sur les activités agricoles des ménages. Ces informations portent sur les actifs agricoles (terre, bétail et équipement), la production agricole et l'utilisation de la récolte, la transformation des produits agricoles, l'autoconsommation, les dépenses et revenus agricoles. Des questions relatives à l'utilisation de la main-d'oeuvre agricole, des intrants et à l'aménagement des parcelles ont été posées.

7.1. Principales caractéristiques des exploitations agricoles et de la population active agricole

Le tableau 7.1 révèle que 71,6 % des ménages enquêtés ont déclaré gérer une exploitation agricole. L'exploitation agricole étant ici une unité technico-économique comprenant le bétail et la terre (terres cultivées, terres en jachères et terres louées ou en métayage). L'EIBC estime à 963.369 individus, le nombre total d'exploitants agricoles, ce qui correspond en moyenne à 1,4 exploitants par ménage agricole. Environ 94 % des exploitants agricoles résident en milieu rural. Le nombre d'exploitants agricoles en milieu urbain représente seulement 6 % de l'effectif total des exploitants et est réparti comme suit: centres urbains de l'intérieur du pays (5,7 %) et Conakry (0,3 %). La répartition spatiale des exploitants agricoles à travers les régions naturelles est la suivante: Basse Guinée (25,4 %), Moyenne Guinée (33,9 %), Haute Guinée (23,7 %) et Guinée Forestière (17 %).

TABLEAU 7.1
Principales caractéristiques des exploitations agricoles
selon le milieu de résidence et la région naturelle

	% ménage gérant une exploitation	Estimation nombre exploitations	% femmes responsables exploitations	Taille moyenne exploitation (Ha)	Taille médiane exploitation (Ha)
Milieu de résidence					
Conakry	1,7	3214	60,4	5,9	2,0
Autres Urbains	40,7	54930	52,1	7,3	2,0
Rural	95,3	905225	54,0	5,2	3,2
Région naturelle					
Basse Guinée	82,0	244553	55,3	6,4	3,8
Moyenne Guinée	89,4	326839	62,7	5,3	2,5
Haute Guinée	87,0	228100	35,4	3,9	2,5
Guinée Forestière	83,6	163877	54,0	5,7	4,5
Ensemble	71,6	963360	53,9	5,3	3,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le rôle des femmes dans la gestion des exploitations agricoles est prépondérant. En effet, près de 54 % des responsables des exploitations sont du sexe féminin. Ce pourcentage atteint près de 63 % en Moyenne Guinée et 60,4 % à Conakry.

La taille moyenne d'une exploitation est de 5,3 hectares. Au niveau des centres urbains de l'intérieur du pays, la taille moyenne des exploitations atteint 7,3 hectares contre 5,9 hectares à Conakry et 5,2 hectares en milieu rural. Quant à la taille médiane des exploitations, elle se chiffre à 3 hectares.

En termes d'effectifs, le tableau 7.2 ci-dessous fournit la distribution de la population active agricole par groupes d'âges selon le sexe. La population active agricole est estimée à 2.574.306 individus dont 54,2 % de femmes. L'agriculture constitue la principale activité économique des guinéens puisqu'elle absorbe 74,7 % de la population active habituelle totale. L'analyse de ce tableau montre la précocité de l'emploi au niveau des individus exerçant des activités agricoles ou d'élevage. En effet, 26 % de la population agricole est âgée de moins de 15 ans.

TABLEAU 7.2
Répartition (%) de la population active agricole
par groupe d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble	
7-14		13,7	12,3	26,0
15-19		5,2	5,7	10,9
20-24		3,4	5,1	8,4
25-29		3,0	6,4	9,5
30-34		2,7	5,1	7,8
35-39		2,6	5,3	8,0
40-44		2,5	4,2	6,7
45-49		2,6	3,2	5,9
50-54		2,2	2,9	5,1
55-59		2,3	1,7	3,9
60-64		2,3	1,4	3,7
65-69		1,8	0,7	2,4
70-74		0,9	0,0	0,9
75-et plus		0,7	0,1	0,8
Ensemble		45,8	54,2	100
<i>Estimation population active agricole</i>		<i>1.179.042</i>	<i>1.395.264</i>	<i>2.574.306</i>
Population par rapport à la population active habituelle totale (%)		71	78,1	74,7

Source: MPC/EPM/EIBC-94

7.2. Cheptel

TABLEAU 7.3
Proportion de ménages ayant possédé du bétail ou de la volaille au cours
des 12 derniers mois par milieu de résidence et région naturelle

Milieu de résidence	Proportion de ménages ayant possédé du bétail ou de la volaille (%)
Conakry	1,0
A, Urbain	25,5
Rural	80,4
Région naturelle	
Conakry	1,0
Base Guinée	63,8
Moyenne Guinée	78,5
Haute Guinée	70,4
Guinée Forestière	67,8

Ensemble

59,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Concernant spécifiquement les activités d'élevage, le tableau 7.3 ci-dessus montre qu'en moyenne 59 % des ménages guinéens pratiquent des activités d'élevage, soit environ 563.964 ménages. En milieu rural, ce pourcentage s'élève à 80,4 %. Au niveau régional, c'est en Moyenne Guinée et en Haute Guinée qu'on enregistre les plus fortes proportions de ménages pratiquant l'élevage: 78,5 % et 70,4 %, respectivement.

Le tableau 7.4 fournit de plus amples informations relatives à l'estimation du cheptel, du nombre de ménages pratiquant l'élevage, de la valeur du cheptel, des ventes et des achats effectués au cours des douze derniers mois par types d'espèces. L'EIBC estime à 2.199.041 le nombre total de bovins, ce qui représente un capital de 258,4 milliards de Francs Guinéens, soit 84,3 % de la valeur totale du cheptel. Les caprins se chiffrent à 958.927 têtes pour une valeur de 18,6 milliards de Francs Guinéens. Au niveau des ovins, on décompte 625.341 têtes dont la valeur totale se chiffre à 15,9 milliards de Francs Guinéens. Les poulets et autres volailles représentent 9.365.690 têtes pour une valeur de près de 11 milliards de Francs Guinéens. Les ventes effectuées au cours des douze derniers mois représentent un chiffre d'affaires de 26,3 milliards de Francs Guinéens et les ventes de bovins constituent à elles seules près de 72 % de l'ensemble des ventes (voir tableau 7.4). En ce qui concerne les achats effectués au cours des douze derniers mois, ils totalisent près de 8 milliards de Francs Guinéens.

TABLEAU 7.4

Estimation du cheptel, du nombre de ménages pratiquant l'élevage, de la valeur du cheptel, des ventes et des achats au cours des 12 derniers mois par types d'espèces

	Estimation cheptel (Nbre de têtes)	Nbre ménages pratiquant élevage	Valeur du cheptel (Millions FG)	Valeur des ventes (Millions FG)	Valeur des achats (Millions FG)
Chevaux, anes, mulets	11.260	4.934	1.803	130	4.730
Bovins (boeufs)	2.199.041	291.943	258.451	18.888	662
Ovins (moutons)	625.341	157.229	15.897	1.843	735
Caprins (chèvre)	958.927	225.240	18.572	2.827	44
Porcins (porcs)	71.528	14.126	999	137	1.671
Poulets	9.365.690	440.231	10.956	2.492	2
Autres volailles	166.684	28.755	.	.	.
Autres animaux	8.839	5.384	.	.	.
Ensemble	13.407.310	1.167.842	306.678	26.317	7.845

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 7.5 ci-dessous fournit une estimation du cheptel selon les trois principales sources d'informations disponibles: Enquête Intégrale, Enquête Agricole et Recensement du cheptel effectué par la Direction Nationale de l'Elevage.

TABLEAU 7.5

Estimation du cheptel selon l'EIBC (1994-1995), l'Enquête Agricole (1995) et le Recensement Cheptel (1994)

	Recensement cheptel (1994)	Enquête agricole (1995)	EIBC (1994-1995)
Volaille	7.000.000	.	9.532.374
Bovins	1.847.753	2.157.704	2.199.041
Ovins	486.888	697.129	625.341

Caprins	617.004	812.626	958.927
Porcins	33.766	37.415	71.528

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Du point de vue répartition du cheptel, le tableau 7.6 montre une très forte concentration du cheptel en milieu rural et cela quelle que soit l'espèce considérée. Le tableau 7.7 montre que l'élevage des équidés est pratiqué en Moyenne Guinée (37,5 % de l'espèce) et en Haute Guinée (près de 49 % de l'espèce). Le cheptel de bovins est distribué de la façon suivante: Moyenne Guinée (47,1 %), Haute Guinée (28,2 %), Guinée Forestière (près de 16 %) et Basse Guinée (8,7 %). L'élevage des petits ruminants (ovins et caprins) est pratiqué au niveau de l'ensemble des régions et principalement en Moyenne Guinée. La population des porcins est répartie entre la Guinée Forestière (près de 48 %), la Basse Guinée (36,5 %) et la Moyenne Guinée (15,6 %). La Basse Guinée enregistre 59 % de la population aviaire (poulets).

TABLEAU 7.6
Répartition (%) du cheptel et de la volaille par espèce selon le milieu de résidence

Espèces	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
Chevaux. ânes, mulets	.	26,5	73,5	100
Bovins (boeufs)	0,1	5,7	94,2	100
Ovins (moutons)	0,1	7,1	92,8	100
Caprins (chèvre)	0,2	4,8	95,0	100
Porcins (porcs)	,	0,4	99,6	100
Poulets	3,9	12,3	83,7	100
Autres volailles	3,8	22,3	73,9	100
Autres animaux	1,8	12,8	85,4	100
Ensemble	2,8	10,5	86,6	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.7
Répartition (%) du cheptel et de la volaille par espèce selon la région naturelle

Espèces	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forest.	Ens.
Chevaux, anes, mulets	13,6	37,5	48,9	.	100
Bovins (boeufs)	8,7	47,2	28,2	15,9	100
Ovins (moutons)	13,7	41,3	24,0	21,0	100
Caprins (chèvre)	17,6	54,6	13,5	14,3	100
Porcins (porcs)	36,5	15,6	.	47,9	100
Poulets	61,4	18,3	11,5	8,9	100
Autres volailles	17,9	7,7	29,8	44,6	100
Autres animaux	.	.	.	100,0	100
Ensemble	46,2	26,8	15,2	11,7	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

7.3. Equipements des exploitations agricoles

Le tableau 7.8 fournit les taux d'équipement par types d'équipements agricoles ainsi qu'une estimation de la valeur de ces équipements. Au niveau de certains outils manuels, les taux d'équipements sont relativement élevés: houe/bêche/daba (71,5 %), coupe-coupe (60,2 %), hachettes/haches (65,1 %). Par contre au

niveau de outils manuels tels que la pelle, la brouette et l'arrosoir, les taux d'équipement sont très faibles. Il en est de même des outils à traction animale: charrues (10 %) et herse (5 %). En ce qui concerne les équipements mécanisés, les taux d'équipements sont insignifiants.

TABLEAU 7.8
Proportion de ménages possédant un équipement agricole,
valeur de l'équipement agricole par type (Millions FG)

	Taux d'équipement (%)	valeur de l'équipement (Millions FG)
Équipement agricole		
Houe/bêche/daba	71,5	3115
Coupe-coupe	60,2	2562
Hachettes/haches	65,1	1689
Faucilles/couteaux	67,5	1693
Pioche	11,8	469
Pelles/rateaux	20,8	945
Brouettes	4,4	1103
Arrosoirs	7,3	374
Charrues	10,0	6537
Herses	5,0	1499
Tracteur	0,2	18371
Motoculteur	0,0	--
Motopompe	0,3	885
Décortiqueuse	0,1	171
Pileuse	0,1	73
Pulvérisateur	0,1	142
Semoir	0,0	--
Autres	0,1	185
Ensemble	--	39.813

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le même tableau fournit pour chaque équipement une estimation de la valeur de l'équipement. La valeur globale des équipements agricoles est estimée à 39,8 milliards de Francs Guinéens.

7.4. Récolte et utilisation de la récolte

Des questions relatives à la récolte et à l'utilisation de celle-ci (vente, transformation, semence, pourcentage donné en nétagage ou sous forme de salaire) ont été posées aux exploitants agricoles. Ces questions concernent à la fois l'ensemble des produits récoltés à grande échelle (céréales, tubercules, légumineuses, fruits et cultures de rente) et les produits récoltés à la pièce (fruits, légumes, tubercules et épices).

Le tableau 7.9 en annexe 7 fournit une estimation du nombre d'exploitants ayant récolté une culture donnée au cours des douze derniers mois, le pourcentage d'exploitants ayant vendu une partie de leur récolte au cours des douze derniers mois ainsi que la valeur de la vente par produit.

L'EIBC estime à 2.574.306 individus, le nombre total d'exploitants agricoles ayant récolté une culture donnée au cours des douze derniers mois. Au niveau des différents types de cultures, plus de la moitié des exploitants (51,6 %) ont déclaré avoir récolté au moins une culture céréalière. Parmi ces exploitants, 17,9 % ont récolté du riz, 14,7 % du maïs et 12,4 % le fonio. Le pourcentage d'exploitants ayant récolté des tubercules se chiffre à près de 14 % dont 8 % ont déclaré avoir récolté du manioc. Au niveau des légumineuses, c'est l'arachide qui constitue la principale culture pratiquée au cours des douze derniers mois. En effet, 15,5 % des exploitants ont déclaré avoir récolté cette culture. On notera le faible pourcentage d'exploitants ayant récolté des cultures de rente au cours des douze derniers mois: café (près de 3 %), cacao (0,4 %), noix de palme (0,9 %), ananas (0,2 %) et banane douce (1,3 %).

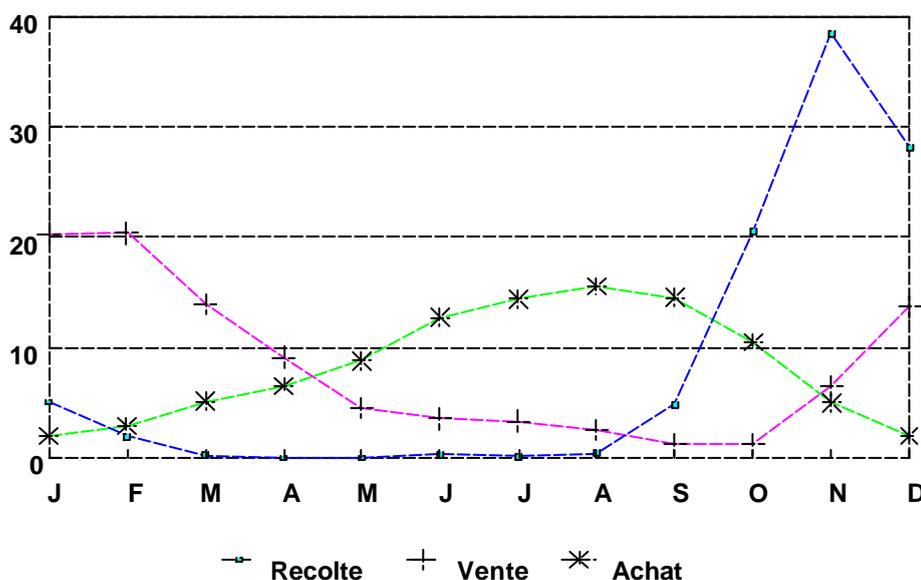
Le même tableau montre que pour toutes cultures confondues, le pourcentage d'exploitants ayant vendu une partie de leur culture au cours des douze derniers mois est faible et se chiffre à près de 35 % de l'ensemble des exploitants. Les seules exceptions sont enregistrées au niveau des exploitants pratiquant la culture des légumes, des fruits et des cultures de rente dont la quasi totalité est destinée à la vente. La valeur de la récolte vendue est estimée à 424,7 milliards de francs Guinéens.

7.5. Saisonnalité des ventes et achats

Des questions relatives à la saisonnalité des récoltes, ventes et achats pour les dix principales cultures vivrières (riz, maïs, sorgho, mil, fonio, manioc, igname, taro, patate et banane plantain) ont été posées aux ménages ayant pratiqué ces cultures au cours des douze derniers mois.

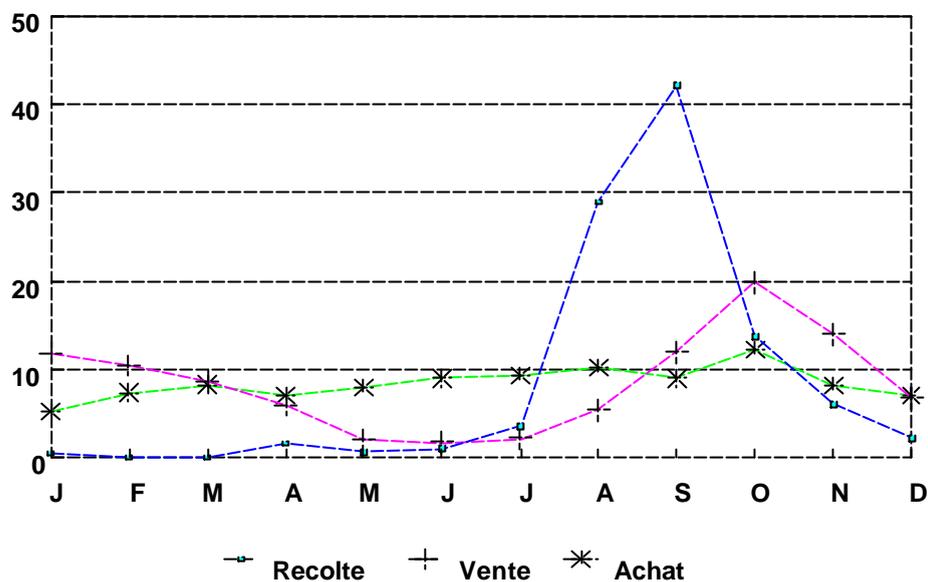
Les graphiques 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 7.8, 7.9. et 7.10 ci-dessous représentent au niveau de chaque culture, le pourcentage de ménages ayant récolté, vendu ou acheté ces produits pour leur propre consommation, durant les 12 derniers mois.

Graphique 7.1
Saisonnalité des récoltes, ventes et achats
de riz au cours des 12 derniers mois



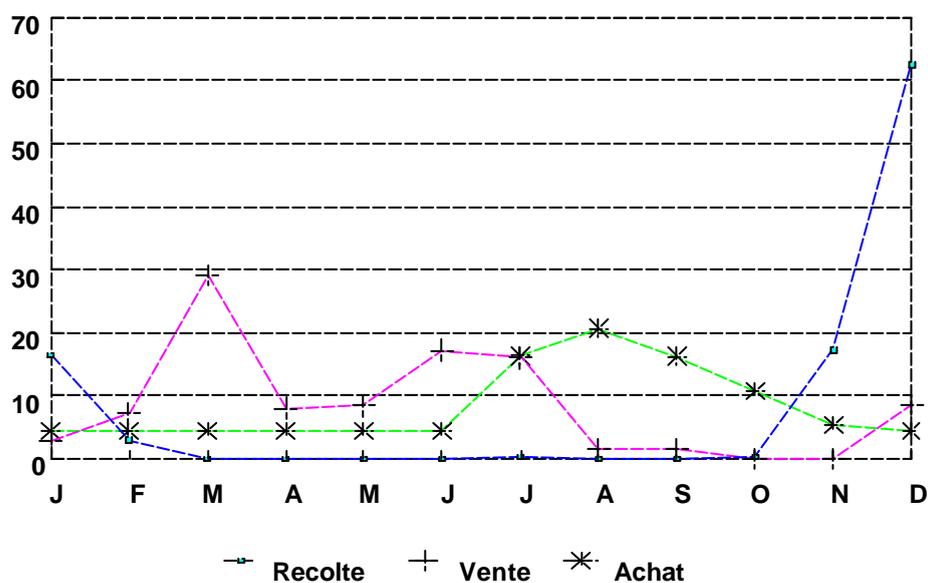
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 7.2
Saisonnalité des récoltes, ventes et achats
de maïs au cours des 12 derniers mois



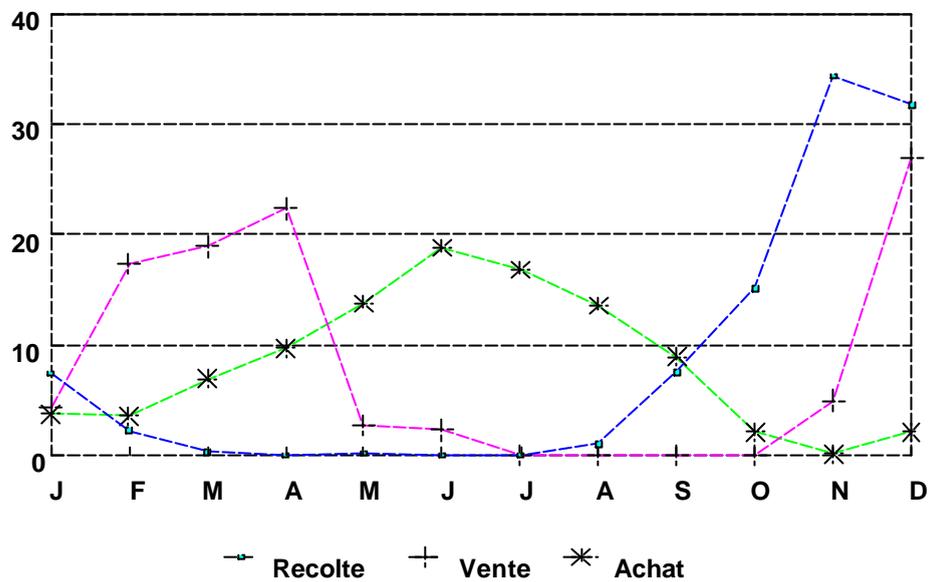
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 7.3
Saisonnalité des récoltes, ventes et achats
de sorgho au cours des 12 derniers mois



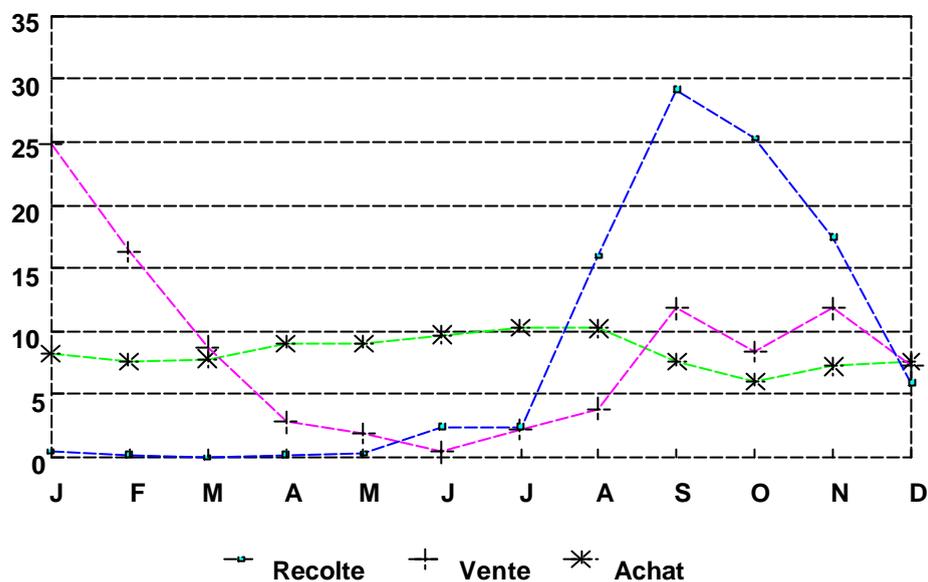
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 7.4
Saisonnalité des récoltes, ventes et achats
de mil au cours des 12 derniers mois



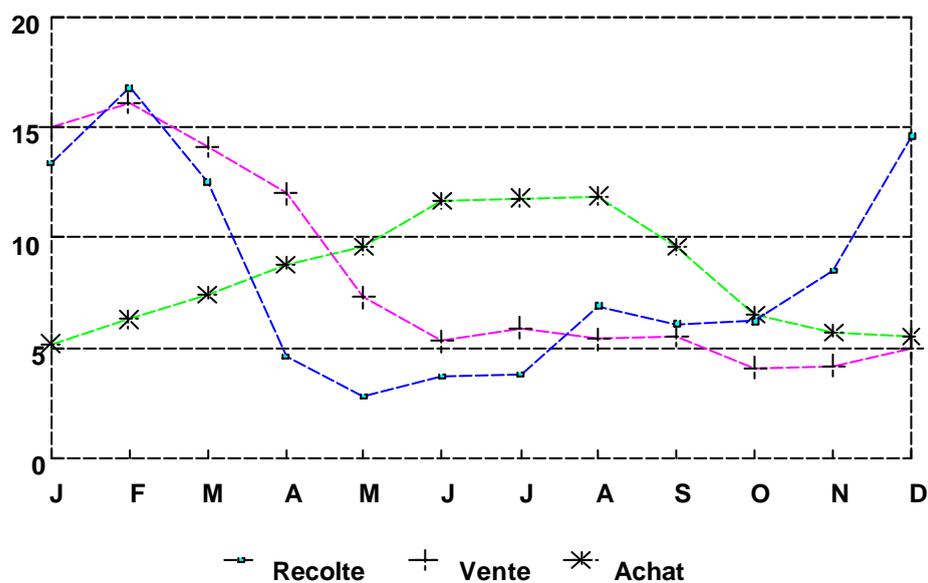
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 7.5
Saisonnalité des récoltes, ventes et achats
de fonio au cours des 12 derniers mois



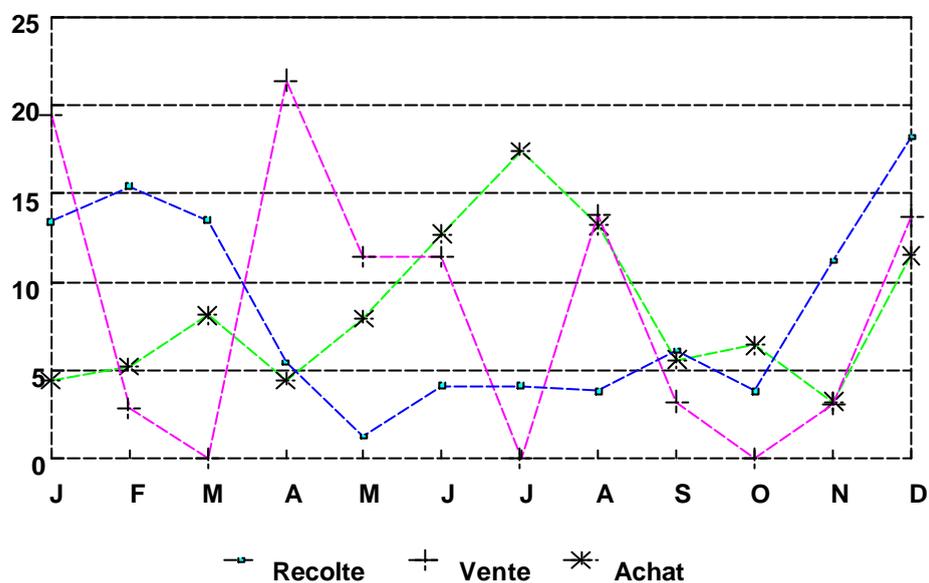
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 7.6
Saisonnalité des récoltes, ventes et achats
de manioc au cours des 12 derniers mois



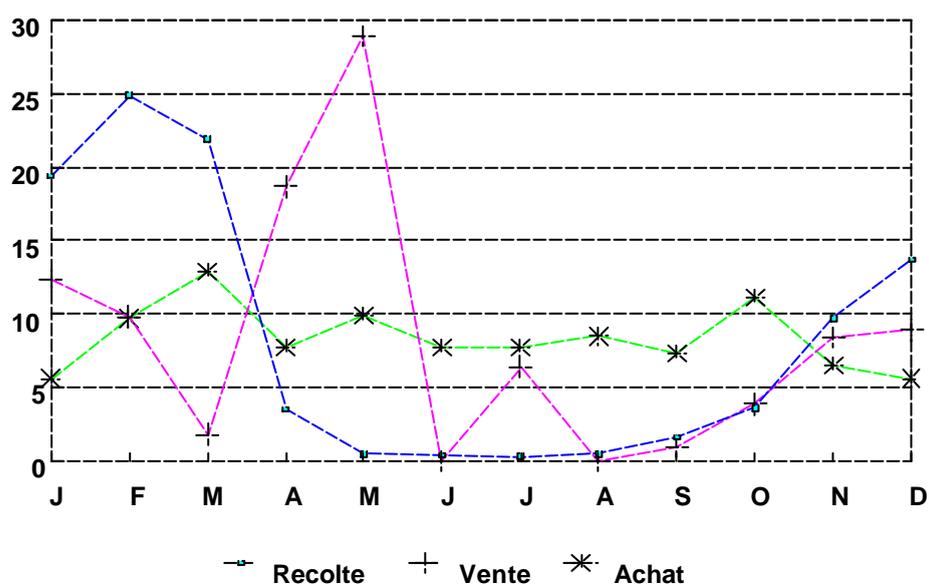
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 7.7
Saisonnalité des récoltes, ventes et achats
d'igname au cours des 12 derniers mois



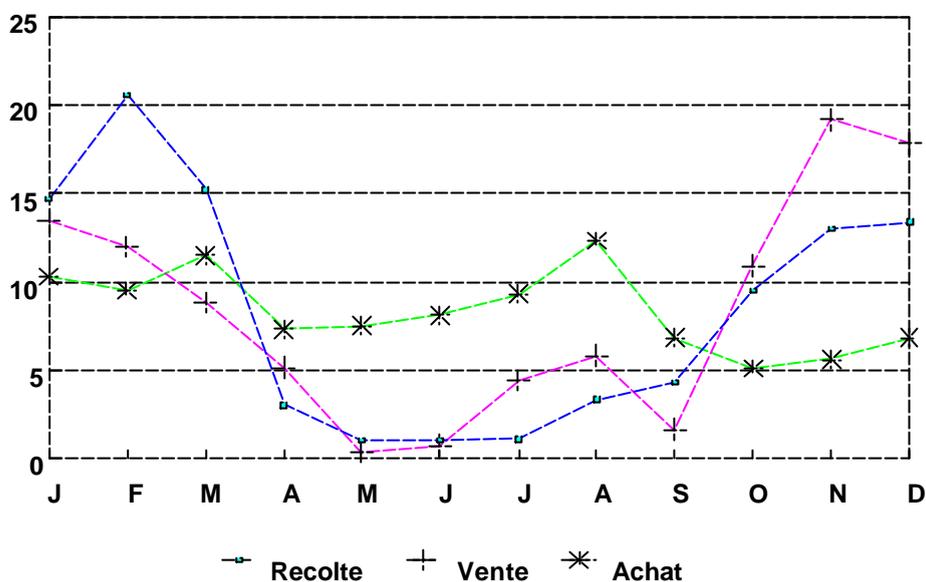
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 7.8
Saisonnalité des récoltes, ventes et achats
de taro au cours des 12 derniers mois



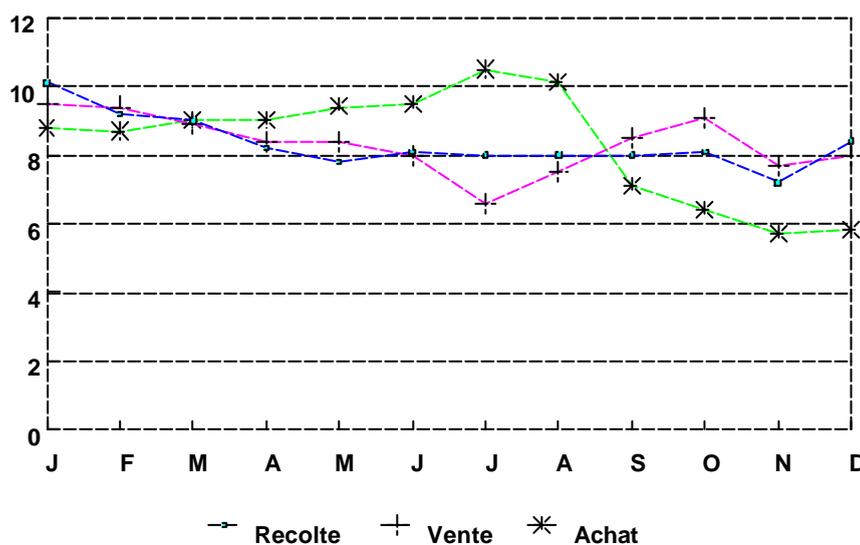
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 7.9
Saisonnalité des récoltes, ventes et achats de patate au cours des 12 derniers mois



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 7.10
Saisonnalité des récoltes, ventes et achats de banane plantain au cours des 12 derniers mois



Source: MPC/EPM/EIBC-94

L'examen de ces graphiques montre des similitudes au niveau de la saisonnalité de la récolte, des ventes ou des achats en ce qui concerne certaines cultures céréalières telles que le sorgho et le mil qui sont le plus souvent cultivées en association avec le riz. La période des récoltes est située entre octobre et janvier et les

ventes sont constituées des ventes post-récolte (décembre à avril) et celles pendant la période de soudure (juin à août). Les achats destinés à la consommation courante des ménages n'ont lieu que pendant la période de soudure (juin à août). Les récoltes de maïs et de fonio sont plus précoces et ont lieu entre août et novembre et permettent de couvrir les déficits alimentaires pendant la période de soudure. En ce qui concerne les tubercules (manioc, igname, patate et taro), les récoltes ont lieu après celles des céréales et les ventes s'étendent généralement de janvier à mai. Les achats de tubercules pour la consommation courante ont lieu pendant la période de soudure.

7.6. Transformation des produits agricoles

Les activités de transformation des produits agricoles, de l'élevage et de la pêche (produits en provenance de la production, d'achats ou de dons) ont été saisies par le questionnaire de l'EIBC.

Le tableau 7.10 ci-dessous fournit une estimation du nombre de ménages ayant procédé à des transformations de produits agricoles ou de pêche, les dépenses de main-d'oeuvre et les autres dépenses liées à la transformation de ces produits, le pourcentage de ménages ayant vendu des produits transformés ainsi que la valeur globale de ces ventes.

L'EIBC estime à 1.789.941 le nombre total de cas de transformations effectuées par les ménages. Environ 5 % des ménages ayant effectué des transformations de produits agricoles ou de pêche ont vendu ces produits dont la valeur totale se chiffre à 42,3 milliards de Francs Guinéens. Les coûts de transformation se chiffrent à 5,6 milliards de Francs Guinéens dont 4,1 milliards imputables aux dépenses de main-d'oeuvre.

Les tableaux 7.11 et 7.12 en annexe 7 fournissent la répartition des ménages ayant effectué des transformations selon le milieu de résidence. Tout produit confondu, 87,2 % des cas de transformation ont été effectués en milieu rural contre 11,3 % au niveau des centres urbains de l'intérieur du pays et seulement 1,5 % à Conakry (voir tableau 7.11 en annexe 7). Les produits couramment transformés sont l'arachide grillée, la pâte d'arachide, le riz décortiqué, la farine de manioc et la farine de maïs (voir tableau 7.12 en annexe 7).

TABLEAU 7.10
Valeurs annuelles des coûts de main d'oeuvre, (millions FG) autres
coûts et valeurs totales des ventes des produits transformés

	Nombre de ménages ayant transformé	Valeur annuelle coûts main d'oeuvre	Valeur annuelle autres coûts	Pourcentage ménages ayant vendu	valeur totale des ventes
Produits transformés					
Farine de maïs	257367	213,4	113,0	0,7	280,4
Farine de manioc	189700	58,0	31,7	0,8	92,0
Farine autres céréales	89337	60,8	26,3	1,4	673,3
Riz décortiqué	351272	1177,6	261,1	5,2	12372,6
Boissons	2873	3,5	2,8	.	.
Manioc/tapioca/sec	85880	33,2	21,3	2,3	259,5
Manioc/Foufou	12434	0,4	9,3	4,5	52,1
Patate sèche	17201	3,0	0,6	.	.
Taro sèche	14554	.	.	0,9	7,6
Arachide grillée	312967	238,1	105,7	2,7	1618,9
Patte arachide	214039	354,5	202,4	3,7	5033,3
Bouille acassa	4297	2,3	1,1	31,1	76,6
Huile de palme	52725	1659,4	326,5	52,1	10982,0

Huile de palmiste	22779	19,3	14,3	41,9	1987,7
Huile de coco	767	.	.	100,0	60,0
Beurre de vache	456	1,5	.	55,0	57,2
Poissons fumés	41070	183,6	295,1	14,8	7564,2
autres produits transformés	120223	79,8	86,6	3,6	1224,5
Ensemble	1789941	4088,5	1498,0	5,1	42341,9

Source: MPC/EPM/EIBC-94

7.7. Dépenses et revenus agricoles

7.7.1. Dépenses agricoles

Le questionnaire de l'EIBC a permis de saisir les dépenses de production effectués au cours des douze derniers mois. Les dépenses agricoles comprennent:

- les dépenses en inputs agricoles (achats de semence, de plants, de sacs d'emballage, de ficelles, coûts de la main-d'oeuvre salariée, transport des récoltes, achats de pièce de rechange, de gas-oil, d'huile pour moteur, d'engrais organiques, d'engrais chimiques, d'insecticides, d'herbicides, frais d'irrigation et achats de petits outillages);
- les dépenses de bétail (achat de nourriture, de sel, coûts des soins vétérinaires, coûts des soins traditionnels, gardiennage rémunéré, entretien des enclos et des établissements, transport de nourriture du bétail, commissions sur ventes d'animaux, taxe sur le bétail, indemnités pour dégâts et autres dépenses sur les animaux);
- les dépenses liées à la transformation des produits (coûts de la main-d'oeuvre salariée et autres coûts de transformation);
- la dépréciation des équipements agricoles (outils manuels, à traction et outils mécanisés).

TABLEAU 7.13
Dépenses globales agricoles (millions FG)
selon le poste et le milieu de résidence

Type de dépense	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble	%
Bétail	930,0	574,4	3935,3	5439,7	10,2
Inputs agricoles	58,4	1941,7	13590,4	15590,4	29,3
Transformation produit	920,6	1647,0	3021,5	5589,1	10,5
Dépréciation équipement	56,7	3285,5	23208,9	26551,1	49,9
Dépenses agricoles	1965,7	7448,5	43756,1	53170,3	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 7.13 fournit la distribution des dépenses agricoles par types de dépenses selon le milieu de résidence. La valeur totale des dépenses agricoles est estimée à 53,2 milliards de Francs Guinéens. La valeur imputée à la dépréciation des équipements agricoles représente près de la moitié de la dépense totale agricole, suivie des dépenses en inputs agricoles qui représentent 29,3 % de la dépense totale. Les dépenses de bétail et celles liées à la transformation des produits agricoles représentent respectivement, 10,2 % et 10,5 % de la dépense totale.

Les tableaux 7.14, 7.15, 7.16 et 7.17 en annexe 7 fournissent les détails respectifs de chaque rubrique de dépenses: dépenses en inputs agricoles, dépenses de bétail, dépenses de transformation des produits et dépréciation des équipements agricoles selon le milieu de résidence.

7.7.2. revenus bruts agricoles

Du côté des revenus, le questionnaire de l'EIBC permet de saisir l'essentiel des revenus agricoles: ventes des produits agricoles, vente des produits transformés, autres ventes (vente des produits de l'élevage, de la chasse et de la cueillette) et la valeur de l'autoconsommation des produits agricoles.

TABLEAU 7.18
Revenu brut agricole (millions FG) selon le type de revenu et le milieu de résidence

Type de revenu	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
Vente produits agricoles	685,4	16777,3	407222,7	424685,5
Vente produits transformés	6386,7	9666,4	26288,9	42341,9
Autres ventes	478,2	291,5	4725,7	5495,4
Auto-consommation produits agricoles	534,3	12667,7	466512,8	479714,9
Revenu brut agricole	8084,6	39402,9	904750,1	952237,7

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 7.18 ci-dessus montre que le revenu brut agricole est estimé à 952,2 milliards de Francs Guinéens dont 50,3 % sont imputables à l'autoconsommation de produits agricoles et 44,6 % à la vente des produits agricoles.

Le tableau 7.19 fournit le détail de la rubrique "autres ventes". Les détails des revenus en provenance de la vente des produits agricoles et des produits transformés sont respectivement disponibles au niveau des paragraphes 7.4 et 7.6. En ce qui concerne l'autoconsommation des produits agricoles, de l'élevage, de la pêche, de la chasse et de la cueillette, les détails de ces résultats figurent au niveau des tableaux allant de 7.20 à 7.29 en annexe 7.

TABLEAU 7.19
Revenu global autres ventes (millions FG) selon le milieu de résidence

Type de revenu	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
Beurre	0,0	31,3	101,4	132,7
Oeufs	478,2	16,0	148,9	643,2
Cuir et peau	0,0	0,0	1,5	1,5
Fumier	0,0	0,0	32,0	32,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0
Chasse	0,0	41,0	856,6	897,6
Vin palme/raphia	0,0	120,1	1005,9	1126,0
Miel, cire	0,0	1,0	700,6	701,6
Grain de néré	0,0	16,2	554,9	571,0
Beurre de karité	0,0	0,0	0,0	0,0
Total autres ventes	478,2	291,5	4725,7	5495,4

Source: MPC/EPM/EIBC-94

7.7.3. revenus nets agricoles

Le solde entre les revenus bruts et les dépenses agricoles fournit un revenu net agricole estimé à 899,1 milliards de Francs Guinéens (voir tableau 7.30 en annexe 7).

TABLEAU 7.30
Revenu net agricole (Millions FG)
selon le milieu de résidence

Type de revenu	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
Revenu brut agricole	8084,6	39402,9	904750,1	952237,6
Dépense agricole	1965,7	7448,5	43756,1	53170,3
Revenu net agricole	6118,9	31954,4	860994	8990673

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Chapitre 8: Dépenses

Le questionnaire de l'EIBC permet de cerner dans les moindres détails la consommation totale des ménages. Le concept de dépense totale dont il est question au niveau de ce chapitre englobe les dépenses monétaire et non monétaire (autoconsommation, transfert en nature, valeur imputée des produits alimentaires et non alimentaires reçus sous forme de salaire, biens et services consommés par les ménages en provenance de leurs activités ou entreprises non agricoles). De même, la valeur d'usage des biens et services dérivée de la possession de biens de consommation durables (mobiliers, équipement électrique et moyens de locomotion) et d'un logement (valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires) a été incorporée à la dépense totale. Comme il a été signalé dans le chapitre relatif à la méthodologie de l'enquête, la collecte des données sur les dépenses fréquentes couvre un cycle mensuel et le passage au niveau de chaque ménage s'est effectué par intervalles de 3 jours. En milieu rural, l'incidence de la paie étant insignifiante et l'autoconsommation devenant beaucoup plus significative, le cycle d'enquête a été réduit à 16 jours pour chaque ménage enquêté et les passages ont été opérés à intervalles de 2 jours. En ce qui concerne les dépenses non fréquentes des questions rétrospectives portant sur le mois écoulé et sur les 12 derniers mois ont été posées aux personnes responsables de ces dépenses. La dépense a été corrigée par les variations de prix entre la capitale et les régions de l'intérieur du pays (base 100 = Conakry). Les détails de l'agrégation des dépenses figurent dans le document "Agrégation des dépenses et des revenus".

8.1 Niveau et structure de la dépense totale

8.1.1 Niveau de la dépense totale

Type de dépense	Dépense Moyenne par ménage (FG)	Dépense Moyenne par tête (FG)	Estimation consommation totale ménage (Milliard FG)	Pourcentage distribution (%)
Alimentation	1016820	154346	972	32,9
Auto-consommation alimentaire	522713	79344	500	16,9
Education/Loisirs/Culture	102891	15618	98	3,3
Santé/hygiène	377594	57316	361	12,3
Habillement/Effet personnels	195596	29690	187	6,3
Logement/Services log./Equipement	425452	64581	406	13,8
Transport/Communication	259114	39332	248	8,4
Cérémonies	85037	12908	81	2,7
Transferts	47093	7148	45	1,5
Autres dépenses	42430	6441	41	1,4
Auto-consommation non alimentaire	18040	2738	17	0,5
Dépense totale	3092779	469461	2956	100

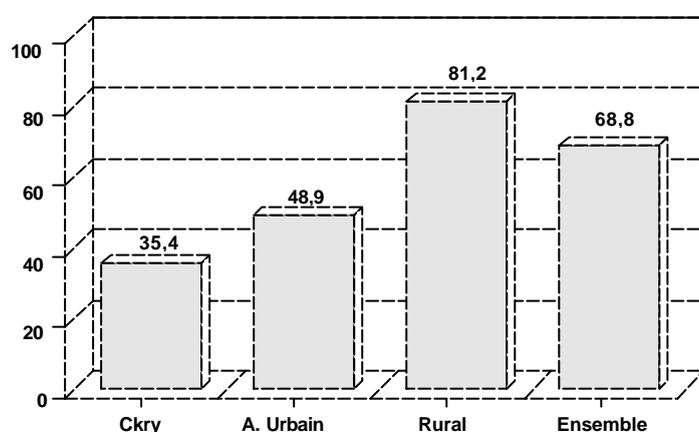
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 8.1 offre une vue d'ensemble sur la répartition de la dépense moyenne par ménage, la dépense moyenne par tête et l'estimation de la consommation totale des ménages guinéens par postes de dépenses. L'examen de ce tableau montre qu'en moyenne un ménage guinéen dépense annuellement 3.092.779 FG, soit en moyenne 257.732 FG par mois (la dépense médiane est de 2.186.051 FG par an, soit 182.171 FG par mois).

Le niveau global de la dépense étant fortement influencé par la taille du ménage, l'indicateur de dépense moyenne par tête fait apparaître des différences plus significatives de niveau de vie entre les individus qui composent les différents ménages. La dépense moyenne par tête au niveau de l'ensemble du pays se chiffre à 469.461 FG par an (environ 480 \$ des Etats Unis au taux moyen pour l'année 1994 de 977,7 FG pour 1 USD). Ce chiffre semble être une bonne approximation de l'indicateur revenu par tête pour l'année 1994.

Par ailleurs, le tableau 8.1 fournit un autre agrégat d'une importance capitale pour les besoins d'élaboration des comptes économiques de la nation.: la consommation finale des ménages guinéens. Cet agrégat se chiffre à 2.956 milliards de Francs Guinéens pour l'année 1994.

Graphique 8.1
Pourcentage de ménages en dessous de la
dépense moyenne par milieu de résidence



Source: MPC/EPMEIBC-94

La proportion de ménages ayant un niveau de dépenses en dessous de la moyenne nationale est très élevée et se chiffre à près de 69 % de l'ensemble des ménages. La paupérisation est plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 81,2 % des ménages ruraux ont un niveau de vie en dessous du ménage moyen contre seulement 35,4 % à Conakry et près de 49 % au niveau des autres centres urbains (voir graphique 8.1).

8.1.2 Structure de la dépense totale

L'examen de la structure des dépenses montre la prédominance des dépenses alimentaires (voir tableau 8.1 ci-dessus). En effet, les ménages guinéens consacrent près de 50 % de leur budget à l'alimentation. Au niveau de ce poste de dépense, les dépenses en espèces représentent près de 33 % de la dépense totale et l'autoconsommation des produits alimentaires près de 17 % (y compris l'autoconsommation des produits alimentaires en provenance des activités et entreprises non agricoles non pris en compte au niveau de l'autoconsommation des produits agricoles étudiée au niveau du chapitre 7). Le second poste par importance demeure le poste logement (y compris l'équipement et les services du logement) qui totalise près de 14 % de la dépense totale. Le poste santé et hygiène représente 12,3 % du budget des ménages. Les ménages guinéens consacrent 8,4 % de leurs dépenses au transport et à la communication. Les dépenses d'habillement (y compris l'achat d'effets personnels) sont non négligeables et comptent pour 6,3 % de la dépense totale des ménages. Les dépenses d'éducation, cultures et loisirs ne totalisent que 3,3 % du budget total. Quant aux dépenses de cérémonies et transferts, elles grèvent respectivement pour 2,7 % et 1,5 % le budget total des ménages.

L'examen du tableau 8.2 portant sur la structure de la dépense par milieu de résidence révèle de fortes disparités entre le milieu urbain et le milieu rural. La dépense moyenne par ménage à Conakry s'élève à 5.604.148 FG (soit 467.012 FG par mois) et 4.348.633 FG au niveau des centres urbains de l'intérieur (soit 362.386 FG par mois). En milieu rural, la dépense moyenne annuelle par ménage chute à 2.208.949

FG, ce qui équivaut à une dépense mensuelle par ménage de 184.079 FG. Le niveau de dépense des ménages ruraux est 2,5 fois moins élevé que celui des ménages de la capitale et 2 fois moindre que celui enregistré au niveau des autres centres urbains.

TABLEAU 8.2
Structure (%) de la dépense par types de dépenses
selon le milieu de résidence

Type de dépense	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
Alimentation	34,6	39,8	28,9	32,9
Auto-consommation alimentaire	1,0	3,4	32,4	16,9
Education/Loisirs/Culture	4,6	4,6	2,0	3,3
Santé/hygiène	15,1	14,6	9,4	12,3
Habillement/Effet personnels	7,2	6,3	5,7	6,3
Logement/Services log./Equipment	16,2	12,4	12,9	13,8
Transport/Communication	13,9	12,0	3,4	8,4
Cérémonies	2,8	2,6	2,8	2,7
Transferts	2,5	1,6	0,9	1,5
Autres dépenses	1,6	1,8	1,1	1,4
Auto-consommation non alimentaire	0,6	1,1	0,4	0,5
Total	100	100	100	100
Dépense moyenne annuelle par ménage (FG)	5.604.148	4.348.633	2.208.949	3.092.779
Dépense moyenne annuelle par tête (FG)	849.843	598.799	342.785	469.461
Consommation totale annuelle (Milliards FG)	906	604	1.449	2.959

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le même tableau montre que la dépense moyenne annuelle par tête qui prend en compte l'effet taille est de 849.843 FG à Conakry contre 598.799 FG au niveau des autres centres urbains et seulement 342.785 FG en milieu rural. L'écart entre le milieu urbain et le milieu rural est du même ordre de grandeur que celui observé au niveau de la dépense moyenne par ménage.

Du point de vue structure des dépenses (voir tableau 8.2 ci-dessus), le coefficient budgétaire des dépenses alimentaires est très élevé en milieu rural (61,3 % de la dépense totale) contre 43,2 % au niveau des centres urbains de l'intérieur et seulement 35,6 % à Conakry. Ces chiffres confirment la règle bien connue de la courbe d'Engels sur laquelle repose la conception de répartition des produits vivriers comme mesure de bien être. En effet, cette règle stipule que la part des dépenses consacrée à la consommation alimentaire diminue au fur et à mesure qu'augmente la dépense totale. Par ailleurs, il est aussi intéressant de remarquer la forte contribution de l'autoconsommation au niveau des dépenses alimentaires des ménages ruraux (32,4 % de la dépense totale ou près de 53 % de la dépense alimentaire) contre 1 % et 3,4 %, respectivement de la dépense totale des ménages de Conakry et des centres urbains de l'intérieur.

Le tableau 8.3 fournit la ventilation de la dépense annuelle par région naturelle. Ce tableau montre que la structure de la consommation est presque identique au niveau de l'ensemble des régions naturelles et que la Guinée Forestière demeure la seule région où le niveau de dépense annuelle par ménage (respectivement le niveau de dépense par tête) est supérieur à la moyenne nationale. La Haute Guinée enregistre le niveau de

dépense par tête le plus bas (315.964 FG par personne et par an), précédée par la Moyenne Guinée (377.558 FG par personne et par an). Quant à la Basse Guinée, le niveau de dépense annuelle par tête est estimé à 401.272 FG. L'indicateur de dépense par tête est un bon indicateur du niveau de vie c'est à dire de bien-être des ménages à travers les régions naturelles.

TABLEAU 8.3
Structure (%) de la dépense par types de dépenses selon la région naturelle

Type de dépense	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Ensemble
Alimentation	32,5	32,3	29,9	33,2	32,9
Auto-consommation alimentaire	18,6	28,7	24,6	23,9	16,9
Education/Loisirs/Culture	3,1	1,3	2,2	4,2	3,3
Santé/hygiène	10,8	11,8	12,7	8,9	12,3
Habillement/Effet personnels	5,8	5,9	8,1	4,4	6,3
Logement/Services log./Equipement	15,4	11,1	11,3	12,7	13,8
Transport/Communication	7,3	4,3	5,7	6,5	8,4
Cérémonies	2,3	2,8	3,1	2,9	2,7
Transferts	1,3	1,1	0,9	1,1	1,5
Autres dépenses	2,3	0,5	0,6	1,5	1,4
Auto-consommation non alimentaire	0,5	0,3	0,9	0,7	0,5
Total	100	100	100	100	100
Dépense moyenne annuelle par ménage (FG)	2.702.874	2.055.051	2.399.595	3.451.187	3.092.779
Dépense moyenne annuelle par tête (FG)	401.272	377.558	315.964	484.435	469.461

Source: MPC/EPM/EIBC-94

8.1.3 Structure de la dépense alimentaire

L'examen de la structure de la dépense alimentaire présente un intérêt particulier compte tenu du poids de ce poste dans le budget du ménage guinéen.

Le tableau 8.4 ci-dessus montre que le sous-poste céréales et produits à base de céréales constitue le principal poste de dépenses alimentaires tout groupe de produits confondus. Les dépenses de céréales (y compris l'autoconsommation) représentent 36,2 % de la dépense alimentaire ou 18 % de la dépense totale. On remarquera l'importance de l'autoconsommation au niveau de ce sous-poste qui représente près de 49 % de la dépense totale de céréales.

Le second poste dominant est le sous-poste viande/ poissons/volaille qui absorbe près de 15 % de la dépense alimentaire ou 7.4 % de la dépense totale. La part de l'autoconsommation dans la consommation totale de viande, poissons et volaille se chiffre à 13,1 % de la consommation alimentaire.

Les autres sous-postes de consommation les plus importants sont le sous-poste de légumes (8,5 % de la consommation alimentaire) et le sous-poste huiles et matières grasses (7 % de la dépense alimentaire). Cette structure du panier alimentaire reflète bien les habitudes alimentaires du ménage guinéen dont le menu

est généralement constitué de céréales accompagnées de sauce à base de légumes, d'huiles et de poissons ou de viande.

TABLEAU 8.4
Dépenses alimentaires (y compris l'autoconsommation)
par sous postes de produits

Type de dépense	Estimation consommation totale (Milliard FG)	Dépense Moyenne par ménage (FG)	Dépense Moyenne par tête (FG)	Part auto- consommation (%)	Pourcentage dépense alimentaire (%)	Pourcentage dépense totale (%)
Céréales	533	558040	84706	48,7	36,2	18,0
Tubercules/Racines	82	85414	12965	53,7	5,5	2,8
Légumineuses	77	81478	12368	48,0	5,3	2,6
Fruits	85	89351	13563	56,4	5,8	3,0
Légumes	124	130348	19786	28,3	8,5	4,2
Épicerie	33	34952	5305	0	2,3	1,1
Viande/Poisson/Volaille	219	228363	34663	13,1	14,8	7,4
Produits élevage	28	29051	4409	38,7	1,9	0,9
Boissons	24	24335	3693	15,1	1,6	0,8
Huiles/Matières grasses	104	108520	16473	12,2	7,0	3,5
Sucre/Confiserie	39	40873	6204	0	2,7	1,3
Produits en conserve	48	49726	7548	0	3,2	1,6
Repas et boissons prix ext.	33	34937	5303	0	2,3	1,1
Transferts alimentaires	20	20781	3154	0	1,4	0,7
Auto-consom. alim. des ENA	20	20179	3067	100	1,3	0,7
Autres dépenses	3	3185	483	0	0,2	0,1
Total alimentaires	1472	1539533	233690	33,9	100	49,8

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 8.5 fournit la ventilation de la structure de la dépense alimentaire (y compris l'autoconsommation) par milieu de résidence. L'examen de ce tableau montre des écarts importants de consommation alimentaire entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet, la dépense moyenne alimentaire par tête est de 302.802 FG par an à Conakry, 258.271 FG au niveau des autres centres urbains contre 210.417 FG en milieu rural. On notera aussi le poids élevé de l'autoconsommation dans la consommation alimentaire en milieu rural. Près de 53 % de la consommation alimentaire des ménages ruraux sont imputables à l'autoconsommation. Au niveau de ce milieu, à l'exception des sous-postes légumes, produits de l'élevage, huiles et matières grasses, la contribution de l'autoconsommation à la dépense alimentaire est supérieure à la moyenne nationale.

L'examen du sous-poste céréales mérite une attention particulière d'autant plus que le riz constitue l'aliment de base des ménages guinéens. Le tableau 8.6 montre qu'en moyenne le ménage guinéen consacre 558.040 FG par an pour les dépenses de céréales ou de produits à base de céréales, soit une dépense moyenne annuelle par tête de 84.706 FG. Le riz occupe une place prépondérante dans les dépenses de consommation de céréales (59,5 % de la dépense totale de céréales ou 21,6 % de la dépense alimentaire). Le riz local compte pour près de 42 % dans le panier de consommation de céréales ou 15,2 % de la dépense alimentaire. L'autoconsommation contribue pour 63 % à ce niveau de dépense. Le riz importé occupe une place non négligeable dans les dépenses de céréales. Il contribue pour près de 18 % dans les dépenses de céréales ou 6,4 % de la dépense alimentaire. Le fonio (14,3 % de la dépense de céréales), le

maïs (11,8 %) et le pain (près de 10 %) constituent les autres postes de dépenses ayant des coefficients budgétaires non négligeables au niveau du sous-poste céréales et produits à base de céréales.

TABLEAU 8.5
Structure (%) de la dépense alimentaire par sous-
postes de produits selon le milieu de résidence

	Structure dépense (%)			Part auto-consom. par produit (%)		
	Conakry	A. Urbain	Rural	Conakry	A. Urbain	Rural
Céréales	21,5	31,0	43,2	0,0	7,2	66,2
Tubercules/Racines	2,6	4,4	6,9	0,2	12,1	68,8
Légumineuses	1,4	3,5	7,2	0,3	10,1	56,7
Fruits	4,3	4,8	6,6	0,5	11,4	79,0
Légumes	10,3	8,7	7,8	0,2	5,7	49,2
Epicerie	2,0	2,5	2,3	.	.	.
Viande/Poisson/Volaille	21,7	19,0	11,1	0,4	3,4	27,0
Produits élevage	2,6	1,7	1,7	0,0	1,2	68,9
Boissons	3,6	1,5	0,9	0,0	1,9	44,2
Huiles/Matières grasses	8,2	8,5	6,2	0,0	0,6	22,7
Sucre/Confiserie	3,4	2,9	2,3	.	.	.
Produits en conserve	7,9	4,0	1,3	.	.	.
Repas et boissons prix ext.	5,4	2,9	1,0	.	.	.
Transferts alimentaires	2,0	1,4	1,1	.	.	.
Auto-consom. alim. des ENA	2,7	2,8	0,4	100	100	100
Autres dépenses	0,5	0,3	0,1	.	.	.
Total alimentaire	100	100	100	2,9	7,8	52,9
Dépense moyenne annuelle par ménage (FG)	1.99 6.776	1.875.630	1.355.951			
Dépense moyenne annuelle par tête (FG)	302.802	258.271	210.417			
Consommation totale (Milliards FG)	322	259	889			

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 8.6
Dépenses de céréales et produits à base de céréales
par produits (y compris l'autoconsommation)

Type de dépense	Estimation dépense totale (Milliard FG)	Dépense moyenne par ménage (FG)	Dépense moyenne par tête (FG)	Pourcentage céréales (%)	Pourcentage Alimentaire	Part auto-consom. (%)
Riz local	224	233347	35420	41,8	15,2	63,0
Riz importé	95	99021	15031	17,7	6,4	0,0
Maïs grain	59	62050	9419	11,1	4,0	84,9
Maïs farine	4	3719	565	0,7	0,2	0,0
Sorgho	6	6037	916	1,1	0,4	87,4
Mil grain	6	6954	1056	1,2	0,5	92,9
Mil farine	0	499	76	0,1	0,0	0,0
Fonio	77	79966	12141	14,3	5,2	75,7
Autres céréales	0	263	39	0,0	0,0	36,1
Autres farines	1	747	113	0,1	0,0	0,0
Pain	52	54698	8303	9,8	3,6	0,0
Spaghetti/Macaroni	1	1765	268	0,3	0,1	0,0
Gâteau	6	5878	892	1,1	0,4	0,0
Biscuits	3	3076	467	0,6	0,2	0,0
Total	533	558040	84706	100	36,2	48,7

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 8.7 ci-dessous fournit la ventilation de la structure des dépenses de céréales par milieu de résidence. On notera particulièrement le coefficient budgétaire élevé du riz importé au niveau des ménages de Conakry (50,6 %) et des autres centres urbains (29 %). En milieu rural, la part de l'autoconsommation au niveau de tous les produits alimentaires est très élevée: mil grain (96,1 %), sorgho (près de 91 %), maïs (91 %), fonio (80,3 %) et riz local (74,2 %).

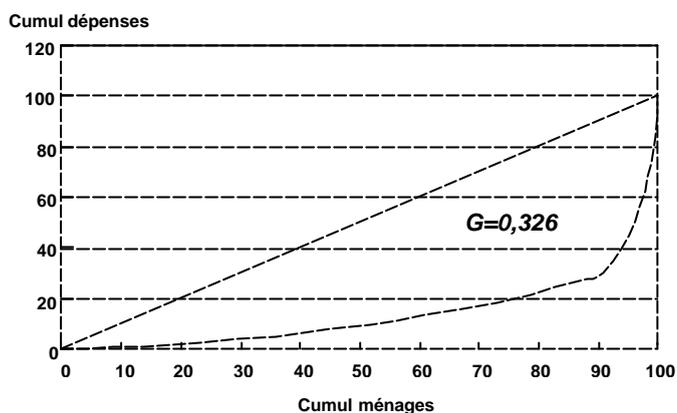
TABLEAU 8.7
Structure (%) de la dépense de céréales et produits à base
de céréales par produits selon le milieu de résidence

	Structure dépense (%)			Part auto consommation par produit (%)		
	Conakry	A. Urbain	Rural	Conakry	A. Urbain	Rural
Riz local	11,3	37,3	48,2	0,3	10,1	74,2
Riz importé	50,6	29,0	9,5	0,0	0,0	0,0
Maïs grain	1,3	5,9	14,0	1,1	32,6	91,0
Maïs farine	0,7	1,5	0,5	0,0	0,0	0,0
Sorgho	0,0	0,3	1,4	0,0	18,8	90,8
Mil grain	0,0	0,3	1,7	0,0	16,6	96,1
Mil farine	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Fonio	1,4	6,1	18,4	0,0	23,2	80,3
Autres céréales	0,0	0,1	0,0	0,0	5,2	63,1
Autres farines	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Pain	28,9	16,4	5,0	0,0	0,0	0,0
Spaghetti/Macaroni	1,2	0,7	0,1	0,0	0,0	0,0
Gâteau	1,8	1,2	0,9	0,0	0,0	0,0
Biscuits	2,4	0,8	0,2	0,0	0,0	0,0
Total	100	100	100	0,0	7,2	66,2
Dépense moyenne annuelle par ménage (FG)	428.384	580.731	585.209	202	41.965	387.589
Dépense moyenne annuelle par tête (FG)	64963	79.965	90.813	31	5.778	60.146
Consommation totale (Milliards FG)	69	81	384	0	6	254

Source: MPC/EPM/EIBC-94

8.2 Concentration des dépenses

Graphique 8.2.
Courbe de concentration des dépenses
(courbe de Lorentz) pour ensemble pays



Source: MPC/EPM/EIBC-94

En termes de concentration des dépenses (voir tableau 8.8 ci-dessous), les ménages des 5^{ème} et 4^{ème} quintiles (les 40 % les plus riches) se partagent globalement 68,4 % du total des dépenses tandis que ceux du 1^{er} et 2^{ème} quintiles (les 40 % les plus pauvres) ne consomment que de près de 17 % de la dépense totale. Cette concentration des dépenses est mise en évidence par le graphique 8.2 (courbe de Lorentz des dépenses). L'estimation du coefficient de Gini pour l'ensemble du pays est de 0,326.

TABLEAU 8.8
Dépense globale (milliards fg)
selon le poste et les quintiles (%)

Type dépense	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile	Ensemble
Alimentation	5,6	9,1	14,5	23,3	47,5	100,0
Autocons. alimentaire	11,9	20,6	23,9	24,0	19,5	100,0
Education/loisir/culture	3,1	5,7	10,6	18,4	62,2	100,0
Santé	3,9	6,9	12,8	20,3	56,1	100,0
Hygiène	4,3	7,7	12,5	19,8	55,7	100,0
Habillement	5,7	10,3	15,2	21,1	47,7	100,0
Effets personnels	4,5	7,9	11,9	21,4	54,3	100,0
Logement	10,8	12,3	14,6	18,8	43,4	100,0
Energie domestique	6,5	10,6	15,4	25,3	42,2	100,0
Biens durables	4,1	5,8	9,4	16,0	64,7	100,0
Transport/communication	1,7	2,5	5,3	12,7	77,8	100,0
Cérémonies	7,7	9,5	15,8	20,5	46,6	100,0
Transferts	4,2	5,7	8,8	16,1	65,3	100,0
Autres dépenses	2,9	7,1	12,0	23,2	54,8	100,0
Autocons. non alimentaire	1,9	4,6	8,9	26,5	58,1	100,0
Dépense totale	6,5	10,4	14,8	21,2	47,2	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Chapitre 9: Activités ou entreprises non agricoles du secteur informel

Au niveau du questionnaire de l'EIBC, les activités liées aux emplois indépendants non agricoles ont été cernées à travers la section 4 relative à l'emploi des tous les individus du ménage âgé de 7 ans et plus et la section 10 du questionnaire de l'EIBC relative aux caractéristiques des trois principales activités et entreprises non agricoles (en termes de revenus procurés) de chaque ménage: nombre d'employés, durée d'activité, branche d'activité etc... De même, les dépenses et revenus tirés de ces activités et entreprises non agricoles ont été cernés. L'hypothèse qui sous-entend l'étude des activités ou entreprises non agricoles des ménages est que l'essentiel des revenus des ménages en Guinée (25 % du revenu total) provient du secteur informel et que les enquêtes auprès des ménages constituent une source d'informations sur ce secteur.

9.1 Généralités sur les activités ou entreprises non agricoles

Les informations traitées au niveau de ce paragraphe tirent leurs sources de la section 4 consacrée à l'emploi au niveau de tous les membres du ménage potentiellement actifs et de la section 7 qui récapitule l'ensemble des emplois indépendants non agricoles gérés par des membres du ménages.

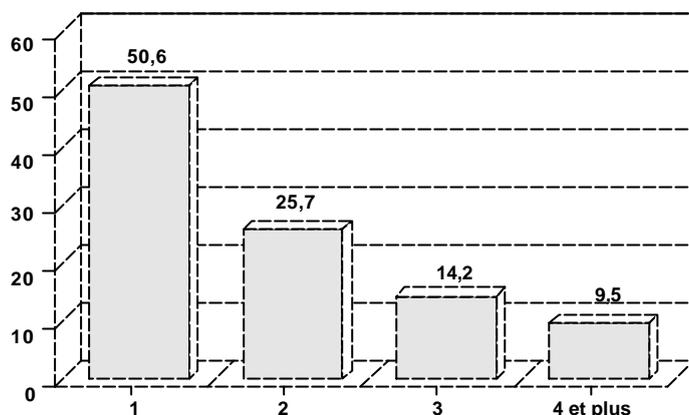
Le tableau 9.1 montre que près de 48 % des ménages guinéens gèrent une entreprise ou une activité non agricole. En milieu urbain, ces proportions atteignent près de 73 % à Conakry et 78,2 % au niveau des autres centres urbains. Si l'on tient compte de l'appartenance du chef de ménage à un groupe socio-économique donné, on constate qu'en dehors des groupes socio-économiques dont l'activité économique du chef de ménage relève traditionnellement du secteur informel, plus d'un ménage sur deux dirigé par un salarié du secteur public (54,5 %) exerce un emploi indépendant non agricole. Au niveau des ménages dirigés par un salarié du secteur privé, environ 48 % exercent dans le secteur informel.

TABLEAU 9.1
Proportion des ménages possédant une entreprise ou exerçant une activité non agricole selon le groupe socio-économique du chef de ménage et le milieu de résidence

Groupes socio-économiques	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
GSE 1	66,9	62,5	30,2	31,0
GSE 2/3	80,8	50,5	34,1	34,7
GSE 4	55,1	55,9	47,8	54,5
GSE 5	45,7	62,3	21,3	48,1
GSE 6	99,0	100,0	100,0	99,5
GSE 7	98,3	99,6	100,0	99,1
GSE 8/9	92,5	100,0	99,2	97,4
GSE 10	59,1	54,0	15,0	30,4
Ensemble	72,7	78,2	35,1	47,7

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 9.1
Répartition des ménages gérant une entreprise
ou une activité non-agricole selon le nombre



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le graphique 9.1 qui fournit la distribution des ménages, selon le nombre d'activités ou d'entreprises gérées montre que plus d'un ménage sur deux (50,6 %) ne gère qu'une seule activité ou entreprise non agricole. Près de 26 % et 14,2 % des ménages exploitent respectivement, deux et trois entreprises ou activités non agricoles. Le pourcentage de ménages disposant de quatre entreprises et plus n'est que de 9,5 %.

TABLEAU 9.2
Répartition (%) des activités ou entreprises non agricoles et
pourcentage de celle dirigées par une femme par type d'activité

Type d'activité	Pourcentage total des entreprises ou activités (%)	Pourcentage activités ou entreprises dirigées par une femme (%)
Pêche et activités annexes	3,2	10,7
Activités extractives	9,9	45,4
Activités de fabrication	13,9	29,8
Prod. et distrib. Eau, Electricité et Gaz	0,1	.
Construction	2,9	0,3
Commerce/ Réparation	66,3	66,4
Transport, Entreposage, Communication	1,1	1,4
Intermédiation financière	0,6	25,8
Admin. Sécurité Assurance sociale	1,7	30,0
Ensemble	100,0	53,9
Estimation nombre total d'entreprises ou activité	856890	

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 9.2 fournit des renseignements intéressants sur la répartition des entreprises ou activités selon le type d'activité. L'EIBC estime à 856.890 le nombre total d'entreprises ou activités gérées par les ménages. Les branches d'interventions dominantes sont: la branche Commerce et Réparation, la branche Fabrication et la branche Activité Extractive. En effet, ces trois types d'activités absorbent à elles seules la quasi totalité (90,1 %) des entreprises ou activités gérées par les ménages dans les proportions suivantes:

- Commerce /Réparation (66,3 %);
- Activités de fabrication (13,9 %);
- Activité Extractive (9,9 %).

Le même tableau montre que la proportion d'activités ou entreprises dirigées par des femmes est très élevée au niveau de certains types d'activités notamment au niveau de la branche Commerce et Réparation où 66,4 % des activités liées à ce secteur sont dirigées par des femmes. Il en est de même des Activités Extractives où cette proportion est de 45,4 %, de la branche Administration, Sécurité et Assurance Sociale et des Activités de Fabrication (30 % des activités sont dirigées par des femmes).

9.2 Principales caractéristiques des trois principales activités ou entreprises non agricoles

Des informations détaillées concernant les trois principales activités ou entreprises non agricoles (du point de vue des revenus procurés) ont été collectées au niveau de la section 10 du questionnaire de l'EIBC.

Les premières questions sont destinées à classer l'activité ou l'entreprise non agricole dans les secteurs formel ou informel. Il s'agit de savoir si elles sont enregistrées au niveau d'une agence gouvernementale et si elles tiennent une comptabilité conforme au plan comptable national.

Le tableau 9.3 montre que seulement 0,5 % des trois principales entreprises ou activités gérées par les ménages remplissent simultanément ces deux critères c'est à dire relèvent du secteur formel. Le reste c'est à dire 99,5 % de l'ensemble des activités et entreprises non agricoles gérées par les ménages appartiennent au secteur informel. Dans toute la suite, l'étude des activités et entreprises gérées par les ménages s'identifie à l'étude sur le secteur informel à travers l'approche "enquête auprès des ménages".

TABLEAU 9.3
Pourcentage des 3 principales activités ou entreprises non agricoles du secteur formel selon le type d'activité

Type d'activité	Inscrits agence gov.	Tenant comptabilité	Inscrits agence gov. et tenant comptabilité
Pêche et activités annexes	2,1	.	.
Activités extractives	0,4	0,1	0,1
Activités de fabrication	4,9	0,5	0,5
Prod. et distrib. Eau, Electr. et Gaz	.	.	.
Construction	1,9	0,9	0,3
Commerce/ Réparation	5,3	1,0	0,5
Transport, Entrepos., Communic.	18,6	.	.
Intermédiation financière	9,1	9,1	9,1
Admin. Sécurité Assurance sociale	17,6	2,3	2,3
Ensemble	5,0	0,8	0,5

Source: MPC/EPM/EIBC-94

D'autres informations relatives au nombre d'employés, à la durée de vie, la durée de fonctionnement au cours des douze derniers mois, aux difficultés rencontrées lors du démarrage de l'activité ou de l'entreprise, aux emprunts et remboursements au cours des douze derniers mois, aux dépenses et revenus provenant de ces activités ou entreprises non agricoles ont été abordées au niveau du questionnaire de l'EIBC.

L'EIBC estime à 792.482 le nombre total des trois principales Activités ou Entreprises, soit 92,5 % du total des entreprises ou activités gérées par les ménages (voir tableau 10.4). Environ 42,2 % de ces entreprises ou activités sont dirigées par une femme. Ce pourcentage est plus marqué (52,4 %) au niveau

des activités ou entreprises relevant de la branche Commerce et Réparation. La distribution des 3 principales entreprises ou activités non agricoles par branches d'activités est identique à celle décrite au niveau du paragraphe précédent concernant l'ensemble des activités ou entreprises non agricoles (voir tableau 9.4).

TABLEAU 9.4
Répartition (%) des 3 principales activités ou entreprises non agricoles
et pourcentage des femmes responsables par type d'activité

Type d'activité	Pourcentage total des entreprises ou activités (%)	Pourcentage femmes resp. entreprises ou activité
Pêche et activités annexes	3,1	6,2
Activités extractives	8,9	32,2
Activités de fabrication	14,3	23,0
Prod. et distrib. Eau, Electr. et Gaz	0,1	.
Construction	3,0	1,5
Commerce/ Réparation	66,9	52,4
Transport, Entrepos., Communic.	1,4	0,9
Intermédiation financière	0,6	32,6
Admin. Sécurité Assurance sociale	1,6	29,0
Ensemble	100,0	42,2
<i>Estimation nombre total d'entreprises ou activité</i>	792482	

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 9.5 ci-dessous fournit un condensé des principales caractéristiques des activités et entreprises non agricoles: durée de vie moyenne (en années), durée de fonctionnement au cours des 12 derniers mois (en mois) et pourcentage du revenu revenant au ménage.

Ce tableau montre que la durée moyenne de vie des 3 principales entreprises ou activités est de 10 ans. La durée de vie maximale (15 ans) est enregistrée au niveau des entreprises et activités évoluant dans la branche "Activités de Fabrication".

La durée moyenne de fonctionnement des activités et entreprises non agricoles au cours des 12 derniers mois est de 8 mois. D'importantes fluctuations sont enregistrées au niveau des branches: 4 mois de fonctionnement au niveau des entreprises et activités évoluant dans la branche "Activités Extractives" contre 11 mois au niveau de celles intervenant au niveau des branches "Administration, Sécurité et Assurance Sociale" et "Intermédiations Financières" (voir tableau 9.5).

En ce qui concerne la répartition du revenu entre le ménage gérant l'activité ou l'entreprise non agricole et éventuellement d'autres ménages actionnaires, il découle des réponses fournies que la quasi totalité des revenus tirés de ces activités (96 %) appartiennent aux ménages qui les gèrent. Ce pourcentage s'écarte peu de la moyenne nationale quelle que soit la branche d'activité considérée (voir tableau 9.5 ci-dessous).

TABLEAU 9.5
Durée de vie moyenne (en années), durée de fonctionnement au cours des
12 derniers mois (mois), pourcentage du revenu revenant au ménage
des trois (3) principales entreprises ou activités par type d'activités

Type d'activité	Durée de vie moyenne (Mois)	Durée de fonctionnement au cours des 12 derniers mois	Pourcentage du revenu revenant au ménage
Pêche et activités annexes	9	5	94,8
Activités extractives	8	4	95,4
Activités de fabrication	15	8	97,4
Prod. et distrib. Eau, Electr. et Gaz	7	3	100,0
Construction	14	8	97,3
Commerce/ Réparation	9	9	95,8
Transport, Entrepos., Communic.	12	10	96,4
Intermédiation financière	8	11	97,0
Admin. Sécurité Assurance sociale	14	11	96,1
Ensemble	10	8	96,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

9.3 Création d'emplois et Formation au niveau des activités ou entreprises non agricoles

Le tableau 9.6 fournit la répartition des employés des trois principales activités ou entreprises non agricoles du secteur informel par types d'activités et selon leur statut. L'EIBC estime à 273.636 individus le nombre d'employés au niveau du secteur informel.

TABLEAU 9.6
Répartition des employés des 3 principales activités ou entreprises
non agricoles selon leur statut et le type d'activité

Type d'activité	Familiaux	Apprentis	Salariés	Ensemble
Pêche et activités annexes	3518	555	403	4476
Activités extractives.	11796	1511	4628	17935
Activités de fabrication.	17970	70763	5868	94601
Prod. et distrib. Eau, Electr. et Gaz	0	0	0	0
Construction	2298	21436	4743	28477
Commerce/ Réparation	55952	41692	13177	110821
Transport, Entrepos., Communic.	1940	7877	1327	11144
Intermédiation financière	0	1707	96	1803
Admin. Sécurité Assurance sociale	833	1386	2160	4379
Ensemble	94307	146927	32402	273636

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Près de 54 % de ces employés sont des apprentis, d'où le rôle inestimable que joue le secteur informel dans la formation des jeunes (voir tableau 9.7 ci-dessous). Selon le tableau 9.8 ci-dessous, les apprentis se retrouvent prioritairement au niveau des branches d'activités de Fabrication (48,2 % des apprentis), de Commerce et Réparation (28,4 %) et de Construction (près de 15 % des apprentis).

TABLEAU 9.7
Répartition (%) des employés des 3 principales activités
ou entreprises non agricoles selon leur statut et le type d'activité (%)

Type d'activité	Familiaux	Apprentis	Salariés	Ensemble
Pêche et activités annexes.	78,6	12,4	9,0	100,0
Activités extractives.	65,8	8,4	25,8	100,0
Activités de fabrication.	19,0	74,8	6,2	100,0
Prod. et distrib. Eau, Electr. et Gaz
Construction	8,1	75,3	16,7	100,0
Commerce/ Réparation	50,5	37,6	11,9	100,0
Transport, Entrepos., Communic.	17,4	70,7	11,9	100,0
Intermédiation financière	0,0	94,7	5,3	100,0
Admin. Sécurité Assurance sociale	19,0	31,7	49,3	100,0
Ensemble	34,5	53,7	11,8	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Les aides familiaux constituent le second groupe par importance et représentent 34,5 % de l'ensemble des employés au niveau des activités ou entreprises non agricoles (voir tableau 9.7). Le tableau 9.8 montre que les aides familiaux évoluent au niveau des activités relevant des branches: Commerce et Réparation (59,3 % de l'ensemble des aides familiaux), Fabrication (19,1 %) et Activités d'Extraction (12,5 %).

TABLEAU 9.8
Répartition (%) des employés des 3 principales activités
ou entreprises non agricoles selon leur statut et le type d'activité (%)

Type d'activité	Familiaux	Apprentis	Salariés	Ensemble
Pêche et activités annexes	3,7	0,4	1,2	1,6
Activités extractives	12,5	1,0	14,3	6,6
Activités de fabrication	19,1	48,2	18,1	34,6
Prod. et distrib. Eau, Electr. et Gaz	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction	2,4	14,6	14,6	10,4
Commerce/ Réparation	59,3	28,4	40,7	40,5
Transport, Entrepos., Communic.	2,1	5,4	4,1	4,1
Intermédiation financière	0,0	1,2	0,3	0,7
Admin. Sécurité Assurance sociale	0,9	0,9	6,7	1,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Les salariés ne représentent que près de 12 % du total des employés (voir tableau 9.7 en annexe 9). Selon le tableau 9.8, ils exercent dans les activités ou entreprises relevant des branches: Commerce et Réparation (près de 41 % des salariés), Fabrication (18,1 %), Construction (14,6 %) et Activités d'Extraction (14,3 %).

Des questions relatives à certaines mesures de protection légale (contrat écrit) et avantages sociaux: congé payé ou congé de maladie ont été administrées aux employés ayant le statut de salariés. Le tableau 9.9 ci-dessous fournit la proportion de salariés bénéficiant de ces mesures de protection légale et avantages sociaux. Au niveau de l'ensemble des activités ou entreprises agricoles, seulement 2 % des salariés avaient

signé un contrat écrit au moment de leur engagement, 8 % bénéficient d'un congé payé ou d'un congé de maladie et 1,4 % bénéficient des deux avantages simultanément. Quel que soit le type d'activités, ces taux demeurent très faibles, ce qui dénote de plus le caractère informel de ces activités.

TABLEAU 9.9
Proportion d'employés des trois (3) principales entreprises ou activités bénéficiant de contrat écrit, congé payé ou congé de maladie par type d'activités

Type d'activité	Contrat écrit (%)	Congé payé ou congé maladie (%)	Les deux (%)
Pêche et activités annexes	.	.	.
Activités extractives	.	.	.
Activités de fabrication	4,0	16,9	4,0
Prod. et distrib. Eau, Electr. et Gaz	.	.	.
Construction	.	.	.
Commerce/ Réparation	3,1	9,4	1,8
Transport, Entrepos., Communic.	.	35,5	.
Intermédiation financière	.	.	.
Admin. Sécurité Assurance sociale	.	.	.
Ensemble	2,0	8,3	1,4

Source: MPC/EPM/EIBC-94

9.4 Destination de la production des activités ou entreprises non agricoles

Le tableau 9.10 en annexe 9 fournit la répartition de la demande de biens et services produits par les activités ou entreprises non agricoles. Il en découle que la majeure partie de cette production (76,8 %) est destinée au ménages et cela quel que soit le type d'activité considéré à l'exception des activités ou entreprises relevant de la branche "Activités Extractives" dont 66,7 % de la production est destinée au commerce ou au marché local. Le commerce ou le marché local absorbent 20 % des biens et services produits. La sous-traitance est peu développée au niveau des activités ou entreprises évoluant au niveau du secteur informel à l'exception des entreprises ou activités évoluant dans les activités de production et de distribution d'eau et d'électricité dont 43,1 % des services sont destinés aux petites entreprises privées. En effet, au niveau de l'ensemble des activités ou entreprises, près de 3 % seulement de la production est destinée aux petites entreprises privées (2,1 %), aux grosses entreprises (0,2 %), aux entreprises publiques et parapubliques (0,3 %) et à l'Administration (0,2 %).

9.5 Principaux obstacles à la création d'activités ou d'entreprises non agricoles

Des questions relatives aux obstacles majeurs rencontrés lors de la création d'activités ou d'entreprises (constitution du capital de démarrage, accès au crédit, procédures administratives, implantation, disponibilités de ressources humaines compétentes et problèmes de débouchés) ont été cernées au niveau du questionnaire de l'EIBC.

Sur l'ensemble des activités et entreprises répertoriées, 41,3 % n'ont rencontrées aucune difficulté majeure au moment de leur création. Le tableau 9.11 en annexe 9, montre que le principal obstacle lié à la création d'entreprises demeure le manque de capital (36,5 % des entreprises ou activités). Le phénomène est surtout manifeste au niveau des activités relevant des branches "Intermédiations Financières", "Commerce et Réparation" et "Transport et Communication". L'accès au crédit, les procédures administratives, le lieu

d'implantation, la disponibilité de ressources humaines et les problèmes de débouchés ne constituent que des obstacles mineurs pour la création d'activités ou d'entreprises dans le secteur informel.

Le tableau 9.12 en annexe 9, révèle que près de 55 % des activités ou entreprises ont déclaré avoir constitué leur capital initial sur fonds propre c'est à dire à partir de l'épargne des ménages et que pour 19 % des activités enregistrées, ce capital provient de parents. Ce qui dénote, le caractère familial des activités et entreprises du secteur informel en Guinée. La contribution du système bancaire est insignifiante car seulement 0,2 % des entreprises ou activités ont déclaré avoir constitué leur capital de démarrage par ce biais. Il en est de même des autres institutions de financement telles que le crédit rural, le crédit mutuel et Pride (0,4 % des entreprises ont bénéficié du financement de ces institutions). Les tontines constituent une source d'épargne non négligeable. En effet, 2,5 % des entreprises ont constitué leur capital initial par ce biais.

9.6 Emprunts et remboursements au cours des 12 derniers mois

Environ 91,3 % des entreprises ou activité n'ont pas cherché un crédit au cours des douze derniers mois (voir tableau 9.13 en annexe 9). Les entreprises ou activités ayant obtenu des prêts auprès de la famille ou d'un ami représentent 4 % de l'ensemble des entreprises répertoriées. Les crédits en provenance de prêteurs ou des institutions financières ne concernent qu'une proportion négligeable d'entreprises ou activités.

Le montant moyen des emprunts et remboursement par entreprise ou activité est fourni par le tableau 9.14. Le montant moyen des emprunts effectués au cours des douze derniers mois est de 398.439 FG par entreprise ou activité. Du côté des remboursements, ils s'élèvent en moyenne à 291.886 FG par entreprise. C'est au niveau des entreprises ou activités relevant de la branche "Transport et Communication" que la moyenne des emprunts est la plus élevée (5.994.837 FG par entreprise) contre 1.310.195 FG de remboursements.

TABLEAU 9.14
Montant moyen des emprunts et remboursements des 3 principales activités ou entreprises non agricoles selon le type d'activité

Type d'activité	Emprunts	Remboursements
Pêche et activités annexes	168272	156297
Activités extractives	443074	71790
Activités de fabrication	125535	58328
Construction	7301	1322
Commerce/ Réparation	385053	318762
Transport, Entrepos., Communic.	5994837	1310195
Intermédiation financière	761233	380617
Admin. Sécurité Assurance sociale	846684	622886
Ensemble	398439	291886

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 9.15 ci-dessous fournit une estimation de la valeur globale (en milliards de Francs Guinéens) des emprunts et des remboursements effectués au cours des douze derniers mois par les entreprises ou activités du secteur informel.

TABLEAU 9.15
Montant global (milliards FG) des emprunts et remboursements
des 3 principales activités ou entreprises non agricoles selon le type d'activité

Type d'activité	Emprunts	Remboursements
Pêche et activités annexes	0,1	0,1
Activités extractives	0,4	0,1
Activités de fabrication	0,9	0,4
Construction	0,0	0,0
Commerce/ Réparation	20,2	16,7
Transport, Entrepos., Communic.	2,8	0,6
Intermédiation financière	0,2	0,1
Admin. Sécurité Assurance sociale	0,7	0,5
Ensemble	25,2	18,4

Source: MPC/EPM/EIBC-94

9.7 Revenus des activités ou entreprises non agricoles

Le questionnaire de l'EIBC permet de disposer pour chacune des trois principales entreprises ou activités, les revenus en provenance de ces activités ainsi que les dépenses de fonctionnement et la dépréciation des actifs des trois principales entreprises ou activités.

Le tableau 9.16 fournit une estimation du revenu net moyen par entreprise et du revenu net global des trois principales entreprises (milliards de FG). Le revenu net moyen par entreprise obtenu en déduisant du revenu brut, les dépenses de fonctionnement et la dépréciation des actifs se chiffre à 422.546 FG. Le revenu net généré par les trois principales entreprises ou activités se chiffre à 403,5 milliards de Francs Guinéens.

TABLEAU 9.16
Revenu net par entreprise et revenu net global
(Milliards FG) des 3 principales activités ou entreprises

	Moyenne par entreprise (FG)	Total des 3 principales entreprises ou activités (Milliards FG)
Revenu brut	1929641	1.842,7
Dépenses	1413997	1350,3
Dépréciation actif	93098	88,9
Revenu net	422546	403,5

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Les tableaux 9.17, 9.18, 9.19, 9.20, 9.21 et 9.22 en annexe 9 fournissent respectivement la dépense moyenne par entreprise, la dépense globale des trois principales entreprises ou activités, la valeur moyenne par entreprise de la dépréciation des actifs, la valeur globale de la dépréciation des actifs, le revenu brut moyen par entreprise et le revenu brut global des trois principales entreprises ou activités.

Chapitre 10 Revenus et avoirs

A l'instar des dépenses, l'EIBC fournit des informations détaillées sur les revenus des ménages. Les sources saisies concernent les revenus agricoles, les revenus salariaux, les revenus provenant des emplois indépendants non agricoles, les transferts reçus, les revenus de la propriété et autres revenus (revenus tirés du jeu de hasard, revenus provenant de l'héritage etc...). Les détails relatifs à l'agrégation des revenus sont fournis dans le document " agrégation des dépenses et des revenus". Les revenus de la production (revenus agricole et revenus des emplois indépendants non agricoles) dont il est question dans ce chapitre sont des revenus nets c'est à dire les revenus bruts auxquels on a déduit les dépenses d'intrants, les coûts de facteurs et la valeur de la dépréciation des actifs de production.

10.1. Niveau de revenu

Le tableau 10.1 montre que le revenu net moyen du ménage guinéen se chiffre à 1.905.899 FG par an, soit 158.825 FG par mois (le revenu médian est de 1.217.638 FG). Quant au revenu net moyen par tête, il se chiffre à 289.167 FG par an (le revenu médian par tête est de 184.491 FG). L'agrégat de revenu net global est de 1.820 milliards de FG. Si on compare le niveau de revenu à celui des dépenses, on constate une très forte sous déclaration des revenus. Ces difficultés apparaissent dans toutes les enquêtes portant sur les revenus.

TABLEAU 10.1
Revenu net moyen par ménage, revenu net moyen par tête et revenu net global par milieu de résidence, région naturelle et GSE du chef de ménage

	Revenu Moyen par ménage (FG)	Revenu Moyen par tête (FG)	Revenu global (Milliard FG)
Milieu de résidence			
Conakry	2.356.511	3564.370	378,9
A. Urbain	2.527.539	348.038	349,6
Rural	1.664.301	258.267	1091,5
Région naturelle			
Conakry	2.356.511	3564.370	378,9
Basse Guinée	1.614.339	239.667	315,7
Moyenne Guinée	1.888.587	346.975	486,8
Haute Guinée	1.379.498	181.644	241,7
Guinée Forestière	2.397.004	336.462	396,8
Groupe Socio-Economique			
GSE 1	2.397.424	315.343	232,6
GSE 2/3	1.598.182	242.819	758,6
GSE 4	3.242.243	442.093	175,7
GSE 5	3.114.566	512.144	158,1
GSE 6	1.445.801	213.956	68,0
GSE 7	702.244	107.608	42,0
GSE 8/9	3.669.921	511.625	264,3
GSE 10	1.213.492	237.384	120,7
Ensemble	1.905.899	289.167	1820,0

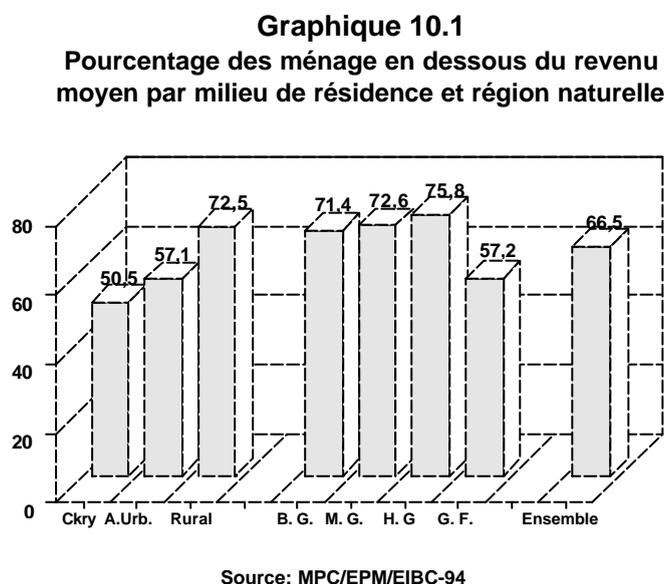
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 10.1 fournit par ailleurs, la distribution du revenu net moyen, du revenu net par tête et du revenu net global selon certaines caractéristiques: milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique.

La distribution des revenus par milieu de résidence révèle de fortes disparités entre le milieu urbain et le milieu rural. Le revenu net moyen annuel par ménage est de 2.356.511 FG à Conakry, 2.527.539 FG au niveau des autres centres urbains contre seulement 1.664.301 FG en milieu rural. Le revenu net par tête en milieu rural (258.267 FG) est 1,4 fois moindre que celui enregistré au niveau de la capitale (356.370 FG).

Du point de vue répartition régionale, la Haute Guinée enregistre le revenu moyen par tête le plus bas (181.644 FG).

Si l'on tient compte de l'appartenance du chef de ménage à une catégorie socio-économique donnée, les ménages dont le chef est salarié du secteur privé ou indépendant du secteur informel ou formel (autres que commerçants) enregistrent des niveaux de revenus par tête les plus élevés: 512.144 FG et 511.625 FG, respectivement. Les indépendants vendeurs de produits alimentaires et non alimentaires enregistrent les niveaux de revenu par tête les plus bas: 213.956 FG et 107.608 FG, respectivement.



Le graphique 10.1 révèle que 66,5 % des ménages guinéens vivent en dessous du revenu net moyen. Ce niveau élevé de paupérisation de la population est surtout accentué en milieu rural où le pourcentage de ménages disposant d'un revenu annuel inférieur au revenu net moyen se chiffre à 72,5 %. Au niveau des centres urbains de l'intérieur du pays, plus de 57 % de l'ensemble des ménages vivent avec un niveau de revenu en dessous du revenu net moyen. Ce pourcentage chute à 50,5 % au niveau des ménages de la capitale. Au niveau régional, le pourcentage de ménages

disposant d'un revenu annuel en dessous de la moyenne nationale dépasse 70 % à l'exception de la Guinée Forestière où ce ratio s'élève à 57,2 %. La Haute Guinée et la Moyenne Guinée enregistrent des proportions élevées de ménages disposant d'un revenu en dessous du revenu moyen (75,8 % et 72,6 %, respectivement).

10.2. Structure des revenus

Le tableau 10.2 ci-dessous fournit la ventilation du revenu net moyen par ménage, du revenu net moyen par tête et du revenu net moyen global par sources de revenus: revenu agricole, revenu salarial, revenu en provenance des emplois indépendants non agricoles, revenu de la propriété, transferts reçus et autres revenus.

La structure des revenus montre la prédominance des revenus agricoles qui représentent près de la moitié de l'ensemble des revenus des ménages (49,3 %). Comme dans la plupart des pays en voie de développement, le secteur informel joue un rôle très important dans l'accumulation des revenus des

ménages. En effet, les revenus en provenance des emplois indépendants non agricoles constituent la seconde source de revenus des ménages guinéens et contribuent à hauteur de 22,2 % du total des revenus. Le revenu salarial n'occupe que la troisième position parmi les sources de revenu et ne fournit que 15,7 % de l'ensemble des revenus des ménages. La redistribution des revenus joue un rôle non négligeable dans la formation des revenus des ménages guinéens: les transferts reçus constituent 6,1 % de l'ensemble des revenus. Quant aux revenus de la propriété, ils contribuent à hauteur 4,5 % au niveau de l'ensemble des revenus. La rubrique "autres revenus" (revenus tirés des jeux de hasard, des cadeaux, dot et héritage, de la vente des biens mobiliers et immobiliers, de la tontine et des crédits reçus etc...) représente 2,1 % du revenu total des ménages.

TABLEAU 10.2
Revenu net moyen, revenu net par tête
et revenu net global par type de revenu

Type de revenu	Revenu net moyen (FG)	Revenu net par tête (FG)	Revenu net global (Milliard FG)	Pourcentage (%)
Revenu agricole	941497	142846	889,1	49,4
Revenu salarial	298365	45269	284,9	15,7
Revenu emploi indépendant	422546	64110	403,5	22,2
Revenu de la propriété	85267	12937	81,4	4,51
Transfert reçu	115341	17500	110,1	6,1
Autres revenus	42883	6506	41,0	2,1
Ensemble	1905899	289167	1820,0	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 10.3
Structure des revenus (%) par milieu de résidence, région naturelle et
groupe socio-économique du chef de ménage selon les types de revenus

	Revenu agricole	Revenu salarial	Revenu empl, ind	Revenu propriété	Transfert reçus	Autres revenu	Ensemble
Milieu de résidence							
Conakry	1,6	52,3	27,6	6,8	4,4	7,3	100
A, Urbain	9,1	18,3	59,4	3,5	7,8	1,9	100
Rural	78,9	2,1	8,4	4,0	6,1	0,6	100
Région naturelle							
Conakry	1,6	52,3	27,6	6,8	4,4	7,3	100
Basse Guinée	68,6	11,0	5,9	4,4	8,5	1,6	100
Moyenne Guinée	58,4	3,1	23,7	3,5	10,6	0,7	100
Haute Guinée	70,1	7,6	14,3	4,7	2,7	0,7	100
Guinée Forestière	56,1	4,8	32,9	3,3	2,1	0,7	100
Groupe Socio-Economique							
GSE 1	84,1	1,0	9,7	2,7	1,9	0,5	100
GSE 2/3	80,5	0,6	7,9	4,0	6,3	0,6	100
GSE 4	2,0	80,8	1,1	4,2	4,0	10,2	100
GSE 5	2,8	66,0	21,0	3,7	3,2	3,2	100
GSE 6	9,9	16,1	53,4	8,5	8,8	3,3	100
GSE 7	19,2	9,4	33,5	16,6	12,2	9,1	100
GSE 8/9	7,6	2,8	79,9	3,4	2,7	1,6	100
GSE 10	36,9	7,5	23,0	8,1	22,7	1,8	100
Ensemble	49,4	15,7	22,2	4,5	6,1	2,2	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 10.3 ventile la structure des revenus par milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage. On notera l'importance des revenus salariaux à Conakry qui représentent 52,3 % de l'ensemble des revenus disponibles au niveau de la capitale. En ce qui concerne les autres centres urbains, c'est les revenus en provenance des emplois indépendants non agricoles du secteur informel qui constituent la source de revenu la plus importante (59,4 % de l'ensemble des revenus de ce milieu). En milieu rural, la première source de revenu demeure les revenus tirés des activités agricoles qui procurent aux ménages vivant dans ce milieu près de 79 % de leurs revenus. Si on prend en compte le critère régional, la structure des revenus est dominée par le poids des revenus tirés de l'agriculture. Les revenus proviennent essentiellement des activités agricoles et des emplois indépendants du secteur informel et dans une moindre mesure en Basse Guinée des emplois salariaux (12,5 % de l'ensemble des revenus de cette région). Les sources de revenus sont fortement corrélées avec l'activité principale du chef de ménage qui détermine son appartenance à un groupe socio-économique donné. Les indépendants agriculteurs tirent la quasi totalité de leur revenu des activités agricoles (84,1 % et 80,5 %, respectivement de l'ensemble des revenus des indépendants agriculteurs de culture de rente et des indépendants agriculteurs de culture de subsistance). Quant aux revenus salariaux, ils ne représentent que près de 81 % et 66 %, respectivement des revenus disponibles au niveau des salariés du secteur public et du secteur privé. Les sources de revenu des ménages dirigés par un inactif ou un chômeur ou un retraité ou un apprenti proviennent en grande partie des activités agricoles (près de 37 % du total de leurs revenus), des activités du secteur informel (23 % de l'ensemble des revenus de cette catégorie socioprofessionnelle) et des transferts (près de 23 % du total des revenus du GSE 10).

10.3. Avoirs des ménages

Les données collectées sur les avoirs des ménages portent sur les biens d'équipements agricoles et les biens durables. Les taux d'équipements en actifs agricoles ont été examinés au niveau du chapitre 7. Le présent paragraphe sera consacré à l'examen des taux d'équipements des ménages en biens durables.

TABLEAU 10.4.
Taux d'équipement en biens durables selon le type d'article et le milieu de résidence

Articles	Conakry	Autres urbains	Rural	Ensemble
Lit	99,3	99,7	95,2	96,6
Salon	54,0	32,1	3,8	16,3
Armoire	45,3	27,5	3,2	13,8
Bibliothèque	30,6	13,7	1,1	7,9
Table	76,2	81,6	61,3	66,7
Chaise	81,1	69,9	40,7	51,7
Réfrigérateur	22,9	9,2	0,2	5,3
Congélateur	19,3	4,7	0,2	4,1
Radio	43,8	33,4	17,5	24,2
Radio-cassette	74,7	67,4	38,4	48,7
Téléviseur	36,2	13,3	0,4	8,3
Magnétoscope	12,1	4,1	0,2	2,8
Cuisinière	3,1	0,8	,	0,6
Machine à laver/sécher	1,4	0,3	0,0	0,3
Ventilateur	47,5	12,0	0,2	9,8
Climatiseur	5,6	0,6	0,2	1,1
Machine à coudre	7,2	7,0	2,7	4,1
Voiture	11,0	5,7	0,4	2,9
Camion/remorque	0,5	1,5	0,1	0,4

Moto/mobylette	4,0	15,6	2,9	4,9
Vélo	1,4	10,3	18,0	14,1
Fusil de chasse	4,8	18,3	22,9	19,2
Chaîne musicale	4,2	1,6	0,3	1,1

Source: MPC/EPM/EIBC-94

Le tableau 10.4 ci-dessus fournit les taux d'équipements des ménages par types de biens: mobiliers, équipements électriques, matériel roulant et autres biens durables selon le milieu de résidence. A l'exception de certains mobiliers (lit, table, chaise) et équipements électrique (radio et radio cassette), les taux d'équipements des ménages en biens durables tout article confondu est très faible. Le tableau 10.5, fournit les taux d'équipements par types d'articles selon le groupe socio-économique du chef de ménage.

TABLEAU 10.5.
Taux d'équipement en biens durables selon le type
d'article et le groupe socio-économique du chef de ménage

Articles	GSE1	GSE2/3	GSE4	GSE5	GSE6	GSE7	GSE8/9	GSE10	ENS.
Lit	93,5	95,8	99,8	99,4	98,9	99,6	99,0	95,2	96,6
Salon	8,8	2,0	68,1	53,1	35,8	32,2	31,9	14,9	16,3
Armoire	3,9	3,2	54,6	38,3	29,7	32,9	23,2	13,3	13,8
Bibliothèque	2,0	0,6	40,0	25,8	16,8	17,0	16,8	5,3	7,9
Table	75,0	58,3	86,5	78,4	75,8	79,9	78,7	61,1	66,7
Chaise	51,2	38,6	86,8	74,0	73,3	79,0	71,2	44,1	51,7
Réfrigérateur	0,5	0,1	29,9	22,9	12,9	8,5	9,4	4,2	5,3
Congélateur	0,2	0,0	20,9	16,8	14,0	7,9	7,0	2,7	4,1
Radio	14,4	17,8	53,0	43,8	34,2	41,1	33,7	17,1	24,2
Radio-cassette	39,8	38,4	82,2	75,2	66,5	73,6	71,2	35,5	48,7
Téléviseur	0,1	0,2	43,2	32,8	21,3	17,1	17,9	5,2	8,3
Magnétoscope	,	,	15,9	11,8	5,4	4,5	7,2	1,5	2,8
Cuisinière	,	,	3,2	5,1	0,6	0,3	1,6	0,2	0,6
Machine à laver/sécher	,	,	1,0	1,9	1,0	,	0,9	0,2	0,3
Ventilateur	0,1	0,0	45,8	44,8	25,3	24,0	18,6	6,8	9,8
Climatiseur	,	0,2	7,3	6,9	0,7	0,9	2,3	0,3	1,1
Machine à coudre	3,1	2,3	8,6	9,0	4,1	2,8	13,9	2,4	4,1
Voiture	,	0,2	14,6	10,9	4,1	4,7	10,5	1,5	2,9
Camion/remorque	,	0,2	0,5	0,5	0,6	0,3	2,3	0,2	0,4
Moto/mobylette	2,9	2,5	14,3	7,7	7,6	12,8	10,2	2,2	4,9
Vélo	15,2	19,2	7,8	3,0	4,4	8,7	14,3	5,0	14,1
Fusil de chasse	29,3	23,7	12,4	5,8	9,2	12,8	18,1	7,9	19,2
Chaîne musicale	0,3	,	7,2	6,1	0,7	0,8	3,5	0,2	1,1

Source: MPC/EPM/EIBC-94

ANNEXE 1

TABLEAU 1.2
Répartition des ménages par types
selon le Groupe Socio-Economique

TYPE	GSE 1	GSE 2/3	GSE4	GSE5	GSE 6	GSE 7	GSE 8/9	GSE10	ENS.
Classique/tradit.	50,7	44,7	64,7	66,4	32,2	49,0	52,4	23,7	45,6
Déjure féminin	2,4	13,9	4,8	2,4	38,5	11,1	3,1	52,6	15,9
De facto féminin	1,1	1,8	2,4	1,6	1,2	3,7	1,8	1,0	1,8
Polygame	41,0	36,8	20,0	15,9	21,3	26,5	34,7	16,8	31,5
Simple masculin	4,8	2,8	8,1	13,6	6,7	9,8	7,9	5,9	5,2
<i>Effectif pondéré</i>	<i>97006</i>	<i>474642</i>	<i>54200</i>	<i>50768</i>	<i>47170</i>	<i>60027</i>	<i>72104</i>	<i>99859</i>	<i>955776</i>

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 1.3
Répartition des ménages par types
selon le Groupe Socio-Economique

TYPE	GSE 1	GSE 2/3	GSE4	GSE5	GSE 6	GSE 7	GSE 8/9	GSE10	Effectif pondéré
Classique/tradit.	11,3	48,6	8,0	7,7	3,5	6,7	8,7	5,4	436098
Déjure féminin	1,5	43,5	1,7	0,8	12,0	4,4	1,5	34,6	151765
De facto féminin	6,0	50,8	7,7	4,9	3,4	13,1	7,8	6,1	16982
Polygame	13,2	58,0	3,6	2,7	3,3	5,3	8,3	5,6	301118
Simple masculin	9,4	26,4	8,8	13,9	6,4	11,8	11,5	11,8	49813
Ensemble	10,1	49,7	5,7	5,3	4,9	6,3	7,5	10,4	955776

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 1.4
Répartition des ménages par types
selon le milieu de résidence

Type	Conakry	Urbains	Rural	Effectif pondéré
Classique/Tradit.	20,2	14,7	65,1	436098
Dejure Féminin	14,6	15,6	69,8	151765
De facto Féminin	13,3	19,9	66,8	16982
Polygame	9,7	13,2	77,1	301118
Simple Masculin	40,2	14,3	45,5	49813
Ensemble	16,9	14,5	68,6	955776

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 1.5
Répartition des ménages par types
selon la région naturelle

Type	Conakry	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forest.	Effectif pondéré
Classique/Tradit.	20,2	18,7	23,5	19,9	17,8	436098
Dejure Féminin	14,6	19,5	53,2	4,7	7,9	151765
De Facto Féminin	13,3	24,0	27,7	17,3	17,7	16982
Polygame	9,7	25,0	20,5	24,3	20,4	301118
Simple Masculin	40,2	10,4	15,8	10,6	23,0	49813
Ensemble	16,9	20,5	26,9	18,3	17,3	955776

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 1.6
Age moyen des chefs de ménage par groupe
socio-économique et sexe selon la région naturelle

G. S. E	Conakry	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forest.	Ensemble
MASCULIN						
GSE 1	64,8	51,2	54,6	52,5	47,5	48,5
GSE 2/3	53,8	49,2	51,5	48,2	50,3	49,7
GSE 4	44,5	43,8	44,2	42,7	43,9	44,2
GSE 5	41,7	42,3	45,0	43,7	43,3	42,0
GSE 6	42,9	44,8	48,4	47,2	42,2	44,1
GSE 7	39,6	45,6	48,9	45,5	41,4	42,5
GSE 8/9	43,6	44,3	43,7	48,1	42,9	44,4
GSE 10	55,5	62,1	68,7	67,4	50,7	62,8
ENSEMBLE	43,4	49,2	51,9	48,9	47,4	48,4
FEMININ						
GSE 1	.	46,0	.	.	49,7	49,2
GSE 2/3	69,0	48,9	39,8	57,4	52,6	42,7
GSE 4	42,2	.	49,3	40,0	.	44,3
GSE 5	42,8	41,0	51,0	47,0	.	43,7
GSE 6	48,4	44,6	43,0	54,9	43,8	47,2
GSE 7	51,1	54,4	42,5	52,5	54,0	51,1
GSE 8/9	45,7	59,6	55,0	.	.	48,4
GSE 10	55,7	58,1	65,3	59,7	55,9	62,1
ENSEMBLE	49,4	52,0	49,7	57,3	51,1	50,6
ENSEMBLE						
GSE 1	64,8	51,0	54,6	52,5	47,6	48,5
GSE 2/3	56,3	49,2	48,3	48,3	50,4	48,7
GSE 4	44,4	43,8	45,0	42,6	43,9	44,2
GSE 5	41,7	42,3	45,3	43,9	43,3	42,1
GSE 6	45,0	44,7	46,6	49,7	42,9	45,3
GSE 7	41,2	46,6	48,3	46,1	42,2	43,5
GSE 8/9	43,7	44,7	43,9	48,1	42,9	44,5
GSE 10	55,6	60,3	66,4	64,5	53,3	62,5
ENSEMBLE	44,2	49,6	51,2	49,2	47,6	48,7

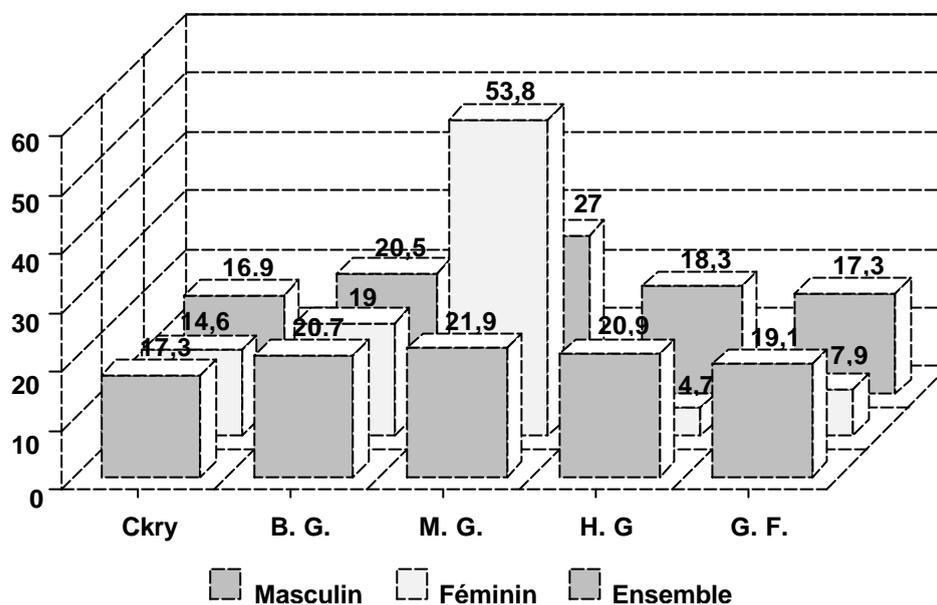
Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 1.7
Age moyen des chefs de ménage par groupe socio-économique
et sexe selon le milieu de résidence

G.S.E	Conakry	Urbains	Rural	Ensemble
MASCULIN				
GSE 1	64,8	55,0	48,3	48,5
GSE 2/3	53,8	50,1	49,7	49,7
GSE 4	44,5	43,4	44,5	44,2
GSE 5	41,7	43,6	42,3	42,0
GSE 6	42,9	45,0	47,6	44,1
GSE 7	39,6	44,0	47,4	42,5
GSE 8/9	43,6	45,3	44,0	44,4
GSE 10	55,5	59,3	67,8	62,8
ENSEMBLE	43,4	47,0	49,9	48,4
FEMININ				
GSE 1	.	.	49,2	49,2
GSE 2/3	69,0	46,6	42,6	42,7
GSE 4	42,2	48,2	.	44,3
GSE 5	42,8	46,5	.	43,7
GSE 6	48,4	47,2	38,1	47,2
GSE 7	51,1	51,5	47,0	51,1
GSE 8/9	45,7	58,2	.	48,4
GSE 10	55,7	60,6	63,3	62,1
ENSEMBLE	49,4	53,5	50,1	50,6
ENSEMBLE				
GSE 1	64,8	55,0	48,3	48,5
GSE 2/3	56,3	49,6	48,7	48,7
GSE 4	44,4	43,6	44,5	44,2
GSE 5	41,7	43,7	42,3	42,1
GSE 6	45,0	45,9	44,4	45,3
GSE 7	41,2	44,8	47,4	43,5
GSE 8/9	43,7	45,5	44,0	44,5
GSE 10	55,6	59,9	65,0	62,5
ENSEMBLE	44,2	48,1	49,9	48,7

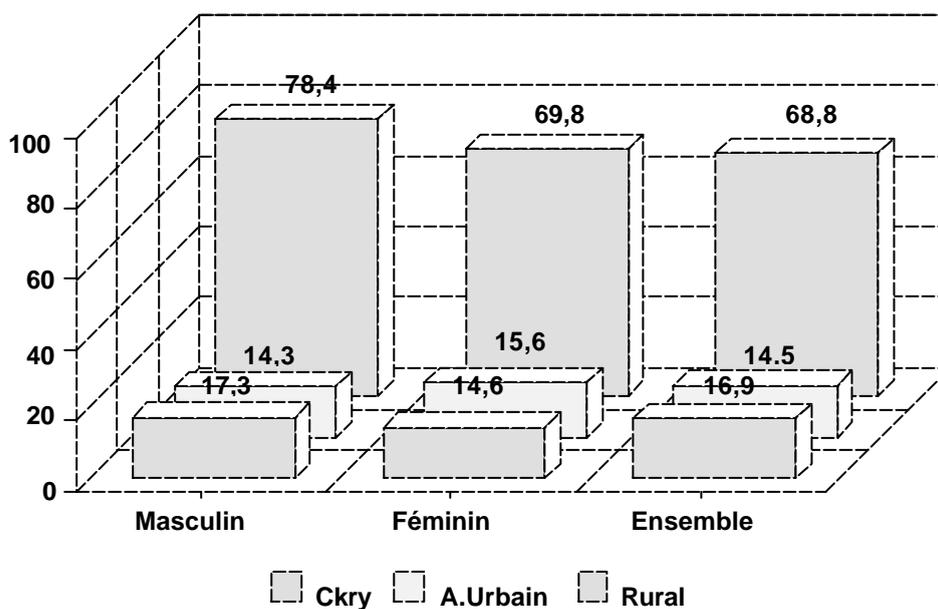
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 1.4
Répartition des chefs de ménages
par région naturelle selon le sexe



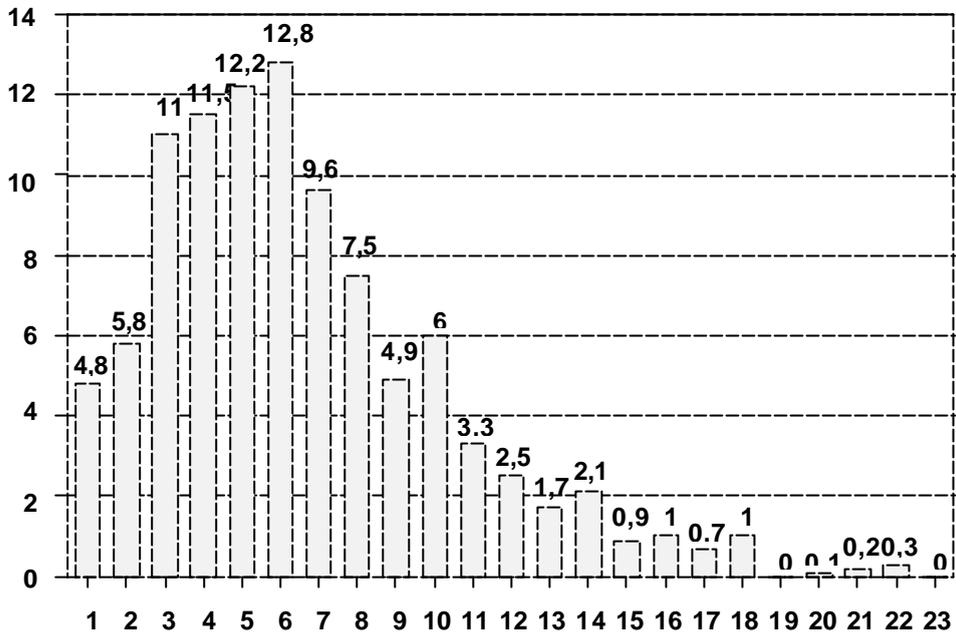
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 1.5
Répartition des chefs de ménages par
milieu de résidence selon le sexe



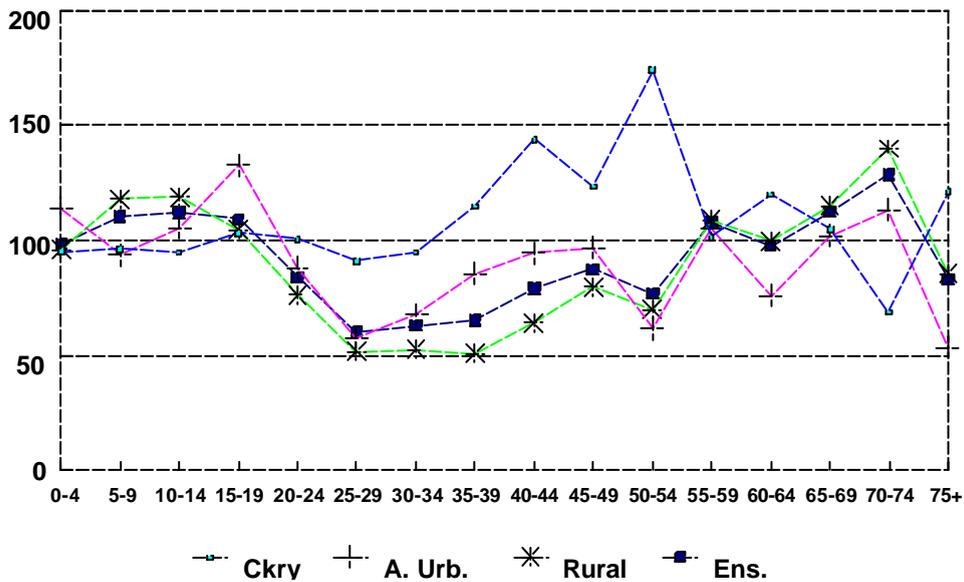
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 1.12
Répartition des ménages selon la taille



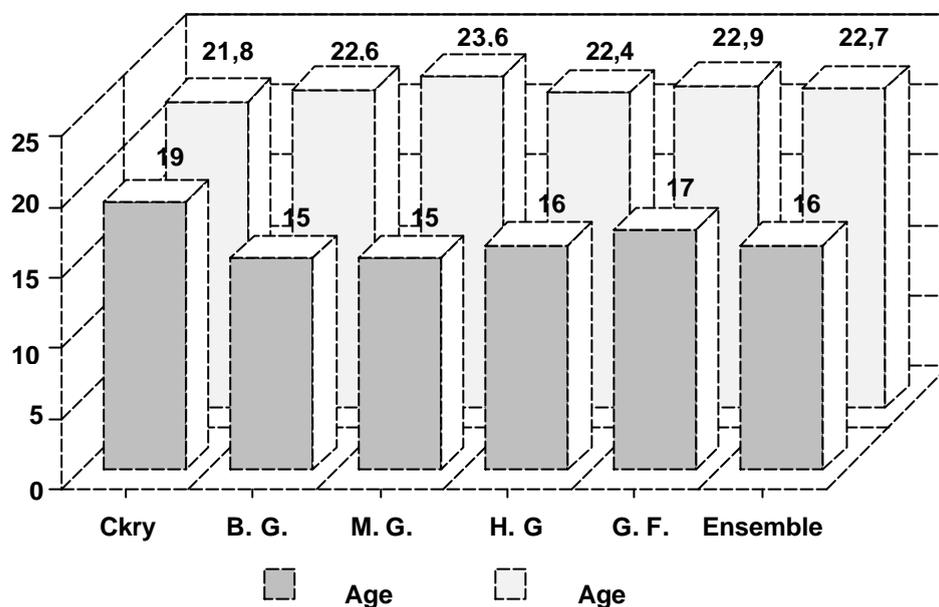
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 1.13
Rapport de masculinité par groupes d'âges et milieu de résidence



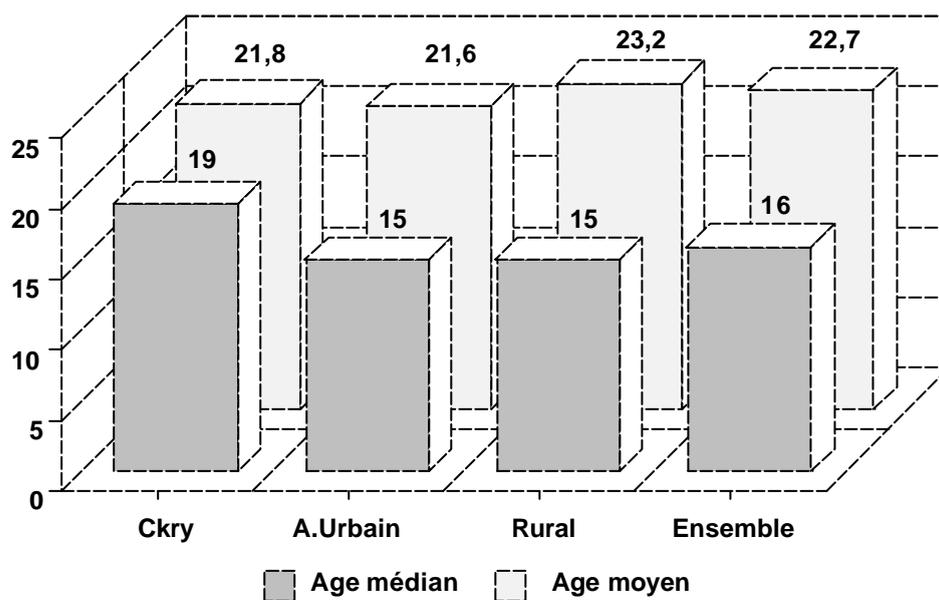
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 1.14
Age médian et âge moyen de la population
selon la Région Naturelle



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 1.15
Age moyen et âge médian de la population
selon le milieu de résidence



Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 1.12
Répartition de la population âgée de 15 ans et plus
par groupes d'âges et sexe selon l'état matrimonial

	N.D	Marié	Divorcé	Séparé	J. Marié	V/Veuve	AUTRES
MASCULIN	0,0	56,9	1,2	0,3	40,0	1,4	0,1
15 - 19	0,2	0,9	1,0	0,4	97,4	0,1	0,0
20 - 24	.	9,4	0,2	0,3	90,1	.	0,1
25 - 29	.	36,1	1,6	0,2	61,6	0,4	0,1
30 - 34	.	68,9	1,1	0,4	28,9	0,5	0,1
35 - 39	.	88,4	1,5	0,0	8,9	0,9	0,3
40 - 44	.	92,6	2,2	0,2	4,0	0,9	.
45 - 49	0,1	93,9	2,7	1,1	1,1	1,1	0,1
50 - 54	.	97,1	0,6	0,1	0,7	1,4	.
55 - 59	.	95,2	2,8	0,1	0,4	1,5	.
60 - 64	.	94,4	0,1	0,2	0,3	4,9	.
65 - 69	.	93,1	1,2	0,3	0,6	4,9	.
70 - 74	.	89,5	0,7	.	1,1	8,5	0,2
75 et +	.	88,2	0,5	.	.	11,2	.
FEMININ	0,0	75,8	1,0	0,4	12,2	10,5	0,1
15 - 19	0,1	42,3	0,4	0,5	56,6	0,0	0,1
20 - 24	0,1	76,7	1,5	0,8	20,6	0,2	0,1
25 - 29	.	89,8	0,8	0,7	7,5	1,2	.
30 - 34	.	93,9	1,6	0,1	3,1	1,2	.
35 - 39	.	92,0	2,0	0,4	1,3	4,1	0,2
40 - 44	.	94,1	0,8	0,4	0,0	4,7	.
45 - 49	.	88,4	1,6	0,1	0,7	9,2	.
50 - 54	.	79,7	0,9	0,0	0,3	18,9	0,2
55 - 59	0,1	76,2	0,1	0,2	0,1	22,4	0,8
60 - 64	0,2	50,6	0,4	.	0,2	48,5	0,1
65 - 69	.	50,7	.	0,1	0,2	48,9	.
70 - 74	.	29,4	0,3	.	.	69,2	1,0
75 et +	0,4	19,5	.	0,2	0,3	79,5	0,2
ENSEMBLE	0,0	67,3	1,1	0,4	24,7	6,4	0,1
15 - 19	0,2	20,7	0,7	0,5	77,9	0,0	0,1
20 - 24	0,0	46,0	0,9	0,6	52,4	0,1	0,1
25 - 29	.	69,6	1,1	0,5	27,9	0,9	0,0
30 - 34	.	84,3	1,4	0,2	13,1	1,0	0,0
35 - 39	.	90,6	1,8	0,3	4,3	2,8	0,3
40 - 44	.	93,4	1,5	0,3	1,8	3,0	.
45 - 49	0,0	90,9	2,1	0,6	0,9	5,4	0,1
50 - 54	.	87,3	0,8	0,1	0,5	11,3	0,1
55 - 59	0,1	86,0	1,5	0,2	0,3	11,6	0,4
60 - 64	0,1	72,3	0,3	0,1	0,3	26,9	0,1
65 - 69	.	73,2	0,6	0,2	0,4	25,6	.
70 - 74	.	63,2	0,6	.	0,6	35,1	0,5
75 et +	0,2	50,7	0,2	0,1	0,2	48,5	0,1

Source: MPC/EPM/EIBC-94

ANNEXE 2

TABLEAU 2.2
Proportion d'individus instruits par groupes d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15 - 19	49,5	26,7	38,6
20 - 24	46,4	24,6	34,5
25 - 29	41,1	17,6	26,4
30 - 34	42,1	17,4	26,9
35 - 39	43,2	12,2	24,4
40 - 44	34,2	9,9	20,7
45 - 49	18,8	3,9	10,9
50 - 54	11,3	1,3	5,6
55 - 59	7,4	1,0	4,3
60 - 64	4,8	1,2	3,0
65 - 69	4,1	0,7	2,5
70 - 74	8,1	0,5	4,8
75 et +	2,5	0,6	1,4
Ensemble	32,8	14,0	22,4

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.3
Répartition (%) des effectifs du préscolaire par régions
naturelles et sexe selon le groupe socio-économique du chef de ménage

Régions	GSE 1	GSE 4	GSE 5	GSE 6	GSE 7	GSE 8/9	GSE 10	ENS.
Conakry	1,3	67,1	67,9	65,1	73,1	49,3	34,2	53,3
Masculin	1,3	33,9	42,6	39,6	44,6	13,0	9,9	27,4
Féminin	.	33,2	25,3	25,5	28,5	36,3	24,2	25,9
Basse Guinée	.	4,7	13,9	21,5	6,9	32,1	37,0	15,4
Masculin	.	2,2	9,3	7,4	6,9	22,6	12,0	8,4
Féminin	.	2,6	4,7	14,1	.	9,5	25,1	7,0
Moyenne Guinée	.	10,5	.	.	.	18,6	6,9	6,0
Masculin	.	7,1	.	.	.	12,3	.	3,5
Féminin	.	3,4	.	.	.	6,3	6,9	2,5
Haute Guinée	.	5,6	.	.	6,9	.	.	1,9
Masculin	.	2,9	.	.	6,9	.	.	1,2
Féminin	.	2,7	0,6
Guinée Forestière	98,7	12,1	18,2	13,4	13,0	.	21,9	23,4
Masculin	71,3	12,1	11,2	.	13,0	.	7,3	15,8
Féminin	27,5	.	7,0	13,4	.	.	14,6	7,6
Ensemble 100	100	100	100	100	100	100	100	
Masculin	72,5	58,1	63,1	47,0	71,5	48,0	29,2	56,3
Féminin	27,5	41,9	36,9	53,0	28,5	52,0	70,8	43,7
Effectif Pondéré	2206	4407	4124	1392	1456	2681	2154	18420

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.4
Répartition (%) des effectifs du préscolaire par milieu de résidence
et sexe selon le groupe socio-économique du chef de ménage

Régions	GSE 1	GSE 4	GSE 5	GSE 6	GSE 7	GSE 8/9	GSE 10	ENS.
Conakry	1,3	67,1	67,9	65,1	73,1	49,3	34,2	53,3
Masculin	1,3	33,9	42,6	39,6	44,6	13,0	9,9	27,4
Féminin	.	33,2	25,3	25,5	28,5	36,3	24,2	25,9
Autres Urbains	.	23,4	32,1	34,9	26,9	38,4	65,8	30,8
Masculin	.	14,8	20,5	7,4	26,9	22,6	19,3	16,4
Féminin	.	8,6	11,6	27,5	.	15,8	46,6	14,5
Rural	98,7	9,4	.	.	.	12,3	.	15,9
Masculin	71,3	9,4	.	.	.	12,3	.	12,6
Féminin	27,5	3,3
Ensemble 100	100	100	100	100	100	100	100	
Masculin	72,5	58,1	63,1	47,0	71,5	48,0	29,2	56,3
Féminin	27,5	41,9	36,9	53,0	28,5	52,0	70,8	43,7
Effectif pondéré	2206	4407	4124	1392	1456	2681	2154	18420

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.5
Répartition (%) des effectifs du préscolaire par milieu de résidence
et sexe selon le groupe socio-économique du chef de ménage

Régions	GSE 1	GSE 4	GSE 5	GSE 6	GSE 7	GSE 8/9	GSE 10	ENS.
Conakry	0,3	30,1	28,5	9,2	10,9	13,5	7,5	100,0
Masculin	0,6	29,6	34,9	10,9	12,9	6,9	4,2	100,0
Féminin	.	30,7	21,8	7,4	8,7	20,4	10,9	100,0
Autres Urbains	.	18,2	23,3	8,6	6,9	18,1	25,0	100,0
Masculin	.	21,6	28,1	3,4	13,0	20,1	13,8	100,0
Féminin	.	14,3	17,9	14,3	.	15,8	37,6	100,0
Rural	74,5	14,2	.	.	.	11,3	.	100,0
Masculin	67,8	17,9	.	.	.	14,3	.	100,0
Féminin	100,0	100,0
Ensemble	12,0	23,9	22,4	7,6	7,9	14,6	11,7	100,0
Masculin	15,4	24,7	25,1	6,3	10,0	12,4	6,1	100,0
Féminin	7,5	22,9	18,9	9,2	5,2	17,3	19,0	100,0
Effectif pondéré	2206	4407	4124	1392	1456	2681	2154	18420

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.7
Répartition (%) des effectifs scolaires du primaire par
milieu de résidence et sexe selon le type d'établissement

	Non déclaré	Public	Privé	Autres	Ensemble.
Conakry	71,0	29,6	66,7	40,2	33,2
Masculin	49,6	16,7	37,9	32,4	18,8
Féminin	21,4	12,9	28,8	7,8	14,4
Autres Urbains	29,0	27,1	27,1	5,0	27,0
Masculin	16,2	16,6	14,8	5,0	16,4
Féminin	12,8	10,5	12,3	.	10,5
Rural	43,3	6,2	54,8	39,8	
Masculin	.	31,0	4,4	54,8	28,6
Féminin	.	12,3	1,8	.	11,3
Ensemble	100	100	100	100	100
Masculin	65,8	64,4	57,1	92,2	63,8
Féminin	34,2	35,6	42,9	7,8	36,2
Effectif pondéré	807	508899	52534	1942	564182

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.8
Répartition (%) des effectifs du primaire par milieu
de résidence et sexe selon le type d'établissement

	Non déclaré	Public	Privé	Autres	Ensemble.	Effectif pondéré
Conakry	0,3	80,6	18,7	0,4	100	187052
Masculin	0,3	80,3	18,8	0,6	100	106021
Féminin	0,2	81,0	18,7	0,1	100	81031
Autres Urbains	.	90,4	9,3	0,0	100	152321
Masculin	0,1	91,4	8,4	0,1	100	92455
Féminin	0,1	89,0	10,8	.	100	59866
Rural	.	98,0	1,4	0,4	100	224809
Masculin	.	97,9	1,4	0,6	100	161324
Féminin	.	98,5	1,4	.	100	63485
Ensemble	0,1	90,2	9,3	0,3	100	564182
Masculin	0,1	91,0	8,3	0,4	100	359800
Féminin	0,1	88,7	11,0	0,0	100	204382

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.9
Taux brut de scolarisation dans le primaire par région naturelle, milieu de résidence et groupe socio-économique du chef de ménage selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Régions Naturelles			
Conakry	128,5	93,7	110,7
Basse Guinée	47,9	32,6	40,8
Moyenne Guinée	34,2	19,0	27,3
Haute Guinée	42,3	20,8	32,2
Guinée Forestière	66,1	35,2	51,8
Milieu de résidence			
Conakry	128,5	93,7	110,7
Autres Urbains	95,9	61,1	78,3
Rural	35,8	17,0	27,3
Groupe Socio-économique			
GSE 1	62,7	31,2	48,1
GSE 2/3	28,6	11,1	20,8
GSE 4	143,9	107,0	124,8
GSE 5	108,3	86,0	96,6
GSE 6	111,1	74,9	94,2
GSE 7	98,5	64,8	81,0
GSE 8/9	96,1	58,4	76,1
GSE 10	67,8	46,1	57,2
Ensemble	57,1	36,7	47,5

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.9
Taux net de scolarisation dans le primaire par région naturelle et
le groupe socio-économique du chef de ménage selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Régions Naturelles			
Conakry	82,3	63,8	72,8
Basse Guinée	31,4	23,3	27,6
Moyenne Guinée	25,4	14,9	20,6
Haute Guinée	32,0	15,7	24,3
Guinée Forestière	46,2	29,3	38,4
Milieu de résidence			
Conakry	82,3	63,8	72,8
Autres Urbains	62,5	45,1	53,7
Rural	26,6	13,6	20,7
Groupe Socio-économique			
GSE 1	47,8	26,6	38,0
GSE 2/3	20,8	8,8	15,4
GSE 4	88,8	71,5	79,9
GSE 5	73,8	63,3	68,3
GSE 6	73,1	49,7	62,2
GSE 7	67,6	47,5	57,1
GSE 8/9	61,8	45,9	53,4
GSE 10	46,6	31,0	39,0
Ensemble	39,4	27,0	33,6

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.12.
Taux de redoublement dans le primaire au cours des 12 derniers
mois par région naturelle, milieu de résidence et groupe
socio-économique du chef de ménage selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Régions Naturelles			
Conakry	34,6	32,2	33,6
Basse Guinée	31,4	28,4	30,3
Moyenne Guinée	30,5	11,0	24,3
Haute Guinée	25,9	22,0	24,7
Guinée Forestière	31,9	21,8	28,8
Milieu de résidence			
Conakry	34,6	32,2	33,6
Autres Urbains	34,2	31,3	33,0
Rural	27,9	12,2	23,5
Groupe Socio-économique			
GSE 1	37,0	24,9	33,4
GSE 2/3	25,7	5,6	21,0
GSE 4	41,1	30,6	36,4
GSE 5	29,7	35,3	32,3
GSE 6	34,3	31,9	33,4
GSE 7	28,3	30,5	29,2
GSE 8/9	30,9	20,5	26,6
GSE 10	29,1	31,8	30,2
Ensemble	31,5	25,7	29,4

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.13
Taux d'abandon dans le primaire au cours des 12
derniers mois par région naturelle, milieu de résidence
et groupe socio-économique du chef de ménage selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Régions Naturelles			
Conakry	0,7	0,5	0,6
Basse Guinée	0,7	0,3	0,5
Moyenne Guinée	4,7	0,8	3,5
Haute Guinée	1,1	.	0,7
Guinée Forestière	0,5	1,0	0,7
Milieu de résidence			
Conakry	0,7	0,5	0,6
Autres Urbains	1,9	0,5	1,3
Rural	1,5	0,6	1,2
Groupe Socio-économique			
GSE 1	.	2,0	0,6
GSE 2/3	2,0	.	1,5
GSE 4	1,4	0,3	0,9
GSE 5	.	0,8	0,4
GSE 6	1,5	.	1,0
GSE 7	2,5	1,6	2,1
GSE 8/9	0,5	.	0,3
GSE 10	1,8	.	1,1
Ensemble	1,3	0,5	1,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.14
Taux d'abandon durant le cursus du primaire par région naturelle, milieu de résidence et groupe socio-économique du chef de ménage selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Régions Naturelles			
Conakry	13,8	19,2	16,1
Basse Guinée	16,4	20,8	18,0
Moyenne Guinée	25,3	25,9	25,5
Haute Guinée	8,6	13,2	10,0
Guinée Forestière	23,6	34,3	27,1
Milieu de résidence			
Conakry	13,8	19,2	16,1
Autres Urbains	13,5	18,3	15,4
Rural	23,2	31,6	25,6
Groupe Socio-économique			
GSE 1	27,9	41,6	31,9
GSE 2+3	19,1	28,0	21,4
GSE 4	9,6	14,9	12,0
GSE 5	16,0	19,6	17,6
GSE 6	13,9	20,2	16,3
GSE 7	17,0	20,1	18,2
GSE 8+9	16,1	20,6	17,9
GSE 10	17,3	20,5	18,5
Ensemble	17,5	22,4	19,3

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.17
Taux brut de scolarisation dans le secondaire par région
naturelle, milieu de résidence et groupe socio-économique
du chef de ménage selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Régions Naturelles			
Conakry	53,8	26,5	40,4
Basse Guinée	21,6	6,6	14,1
Moyenne Guinée	11,9	5,1	8,9
Haute Guinée	14,2	3,9	9,2
Guinée Forestière	17,9	5,2	12,6
Milieu de résidence			
Conakry	53,8	26,5	40,4
Autres Urbains	43,4	20,5	33,3
Rural	6,6	0,5	3,7
Groupe Socio-économique			
GSE 1	15,5	0,2	8,8
GSE 2/3	5,0	1,1	3,1
GSE 4	53,4	34,6	45,3
GSE 5	48,8	22,3	35,2
GSE 6	47,6	20,8	34,1
GSE 7	38,9	11,3	25,5
GSE 8/9	43,2	20,3	33,4
GSE 10	31,5	16,4	24,6
Ensemble	23,6	9,8	17,1

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.18
Taux net de scolarisation dans le secondaire par région naturelle, milieu de résidence et groupe socio-économique du chef de ménage selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Régions Naturelles			
Conakry	37,1	20,8	29,1
Basse Guinée	14,3	5,2	9,7
Moyenne Guinée	8,4	3,7	6,3
Haute Guinée	11,1	3,0	7,2
Guinée Forestière	14,3	4,5	10,2
Milieu de résidence			
Conakry	37,1	20,8	29,1
Autres Urbains	30,8	15,7	24,1
Rural	5,2	0,5	3,0
Groupe Socio-économique			
GSE 1	12,6	0,2	7,2
GSE 2/3	3,4	0,9	2,2
GSE 4	39,2	27,0	33,9
GSE 5	35,8	18,0	26,6
GSE 6	31,6	18,0	24,8
GSE 7	31,2	10,2	20,9
GSE 8/9	30,2	12,9	22,8
GSE 10	19,4	12,4	16,2
Ensemble	16,8	7,7	12,5

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.19
Taux de redoublement dans le secondaire par région naturelle, milieu de résidence et groupe socio-économique du chef de ménage selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Régions Naturelles			
Conakry	38,0	43,2	39,7
Basse Guinée	44,0	25,7	39,7
Moyenne Guinée	35,2	26,1	32,9
Haute Guinée	29,1	39,2	31,1
Guinée Forestière	39,1	21,4	36,0
Milieu de résidence			
Conakry	38,0	43,2	39,7
Autres Urbains	34,9	29,9	33,6
Rural	43,6	0,0	40,8
Groupe Socio-économique			
GSE 1	42,5	0,0	42,1
GSE 2/3	43,4	23,4	40,1
GSE 4	43,9	48,9	45,5
GSE 5	35,9	36,2	36,0
GSE 6	37,8	42,7	39,3
GSE 7	25,8	20,1	24,6
GSE 8/9	29,6	30,3	29,8
GSE 10	43,3	29,1	39,0
Ensemble	37,8	36,7	37,5

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.21
Dépense moyenne éducation du préscolaire par enfant, par région naturelle,
milieu de résidence et Groupe Socio-économique selon le type de dépense

	Frais ins. scolaire	Cotisat. Parents	Tenues scol./sport	Livres/ Fournit.	Transport Aller/ret.	Cantine/ pension	Sorties M./Assur.	Autres Dépenses	Total
Régions Naturelles									
Conakry	70498	922	5976	5633	1581	7949	237	7748	100543
B.Guinée	10486	453	4790	2945	0	5203	0	677	24555
M.Guinée	19031	893	5534	2271	0	536	0	6031	34296
H.Guinée	15375	371	3119	1975	0	12209	1017	0	34067
G.Forest.	10182	166	2684	2085	155	1580	439	7573	24864
Milieu de résidence									
Conakry	70498	922	5976	5633	1581	7949	237	7748	100543
A. Urbains	15707	286	4502	2967	117	4646	395	1298	29919
Rural	3724	512	2333	1265	0	0	0	11585	19418
Groupe Socio-économique									
GSE 1	1947	253	446	421	0	4	63	102	3237
GSE 4	19287	895	6917	4399	295	4940	258	11573	48563
GSE 5	25955	501	5643	6683	1076	6947	305	4322	51430
GSE 6	8783	1531	4941	5896	3220	9278	0	21181	54830
GSE 7	8581	22	6988	2976	3171	7193	339	2940	32210
GSE 8/9	395774	1304	12021	12286	34	52871	984	3921	479196
GSE 10	10130	201	4843	3380	587	3906	547	2525	26119
Ensemble	42996	661	4943	4117	878	5668	248	6368	65879

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.22
Dépense moyenne éducation du primaire par enfant, par région naturelle,
milieu de résidence et Groupe Socio-économique selon le type de dépense

	Frais ins. scolaire	Cotisat. Parents	Tenues scol./sport	Livres/ Fournit.	Transport Aller/ret.	Cantine/ pension	Sorties M./Assur.	Autres Dépenses	Total
Régions Naturelles									
Conakry	7749	1821	5342	7967	2007	6081	198	6784	37950
Basse Guinée	1833	1933	4444	4776	11	6237	254	1767	21254
Moyenne Guinée	791	1455	2724	3838	0	1139	21	1053	11020
Haute Guinée	375	1274	2637	4364	87	434	9	766	9946
Guinée Forestière	896	1639	4369	3732	679	611	414	464	12804
Milieu de résidence									
Conakry	7749	1821	5342	7967	2007	6081	198	6784	37950
Autres Urbains	1731	1945	4834	5261	534	3231	245	1082	18863
Rural	518	1363	2858	3415	21	1433	168	943	10719
Groupe Socio-économique									
GSE 1	297	1407	3537	3189	12	642	119	439	9641
GSE 2/3	1889	2836	6946	6491	29	7055	223	3219	28688
GSE 4	6036	1878	5862	7951	2102	5620	304	4268	34022
GSE 5	11862	1816	4978	7347	846	6171	186	5763	38968
GSE 6	3891	1624	4811	6351	932	4842	216	3720	26387
GSE 7	3991	1756	4534	5236	679	2816	124	4873	24010
GSE 8/9	5605	4514	10586	17434	1798	16724	1037	10089	67787
GSE 10	1459	1501	3950	5732	402	5310	246	1944	20544
Ensemble	3243	1672	4215	5423	818	3460	199	2918	21948

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.23
Dépense moyenne éducation du secondaire par enfant par région naturelle.
milieu de résidence et Groupe Socio-économique selon le type de dépense

	Frais ins. scolaire	Cotisat. Parents	Tenues scol./sport	Livres/ Fournit.	Transport Aller/ret.	Cantine/ pension	Sorties M./Assur.	Autres Dépenses	Total
Régions Naturelles									
Conakry	2468	865	3298	5113	4221	2212	265	3606	22047
Basse Guinée	143	554	2374	2887	2333	3270	121	324	12005
Moyenne Guinée	0	622	1961	2835	0	297	19	1303	7037
Haute Guinée	11	323	3041	3509	0	0	0	91	6975
Guinée Forestière	48	315	3170	3151	13	102	80	200	7080
Milieu de résidence									
Conakry	2468	865	3298	5113	4221	2212	265	3606	22047
Autres Urbains	55	406	2526	3142	983	938	76	460	8587
Rural	72	626	2868	2868	12	1644	18	501	8609
Groupe Socio-économique									
GSE 1	0	386	3327	3205	29	229	42	67	7284
GSE 2/3	0	570	1814	1961	0	1531	0	304	6180
GSE 4	269	821	3143	4222	3646	2262	95	2661	17121
GSE 5	5455	620	3448	6595	2283	3385	314	3689	25790
GSE 6	622	422	2362	3386	1000	693	558	1339	10381
GSE 7	450	668	3218	4056	2272	2158	99	2980	15903
GSE 8/9	30804	2367	9009	12154	8194	1226	497	4968	69219
GSE 10	430	878	2951	3548	866	1952	51	1334	12010
Ensemble	1236	659	2948	4069	2438	1653	161	2002	15165

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 2.24
Taux brut d'analphabétisme par groupes d'âges, région naturelle, milieu de résidence et groupe socio-économique du chef de ménage selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Groupes d'âge			
15 - 19	54,6	82,4	67,9
20 - 24	59,9	84,1	73,0
25 - 29	59,9	88,0	77,4
30 - 34	51,0	86,7	72,9
35 - 39	55,7	89,2	76,0
40 - 44	57,1	92,3	76,7
45 - 49	69,7	97,1	84,3
50 - 54	75,8	98,8	88,8
55 - 59	72,5	99,1	85,3
60 - 64	75,1	98,7	87,0
65 - 69	79,5	99,8	89,0
70 - 74	66,3	99,1	80,6
75 et +	78,6	100,0	90,3
Régions Naturelles			
Conakry	38,6	66,2	51,9
Basse Guinée	67,9	93,4	82,3
Moyenne Guinée	59,3	96,0	81,1
Haute Guinée	78,8	96,2	88,3
Guinée Forestière	66,9	93,0	81,3
Ensemble	62,1	90,1	77,5
Milieu de résidence			
Conakry	38,6	66,2	51,9
Autres Urbains	48,8	80,3	65,5
Rural	73,7	97,9	87,6
Groupes Socio-économiques			
GSE 1	69,1	95,5	83,7
GSE 2/3	76,2	98,8	89,1
GSE 4	21,8	54,7	37,9
GSE 5	37,6	66,9	51,0
GSE 6	47,2	79,7	64,9
GSE 7	53,1	85,4	69,8
GSE 8/9	55,9	82,2	69,2
GSE 10	53,7	85,0	71,8
Ensemble	62,1	90,1	77,5

Source: MPC/EPM/EIBC-94

ANNEXE 3

TABLEAU 3.4
Répartition (%) des consultations par type de personnel consulté selon le lieu de la consultation

CONSULT.	ND.	D. Consult.	D. Patient	Hôpital	Pharmacie	Clinique	Dispensaire	Maternité	C.Santé	Autres
Non déclaré.	27,7	25,7	.	46,5	.
Médecin	.	5,5	2,4	64,0	0,1	4,6	4,4	1,0	17,5	0,6
Infirmier	0,0	10,2	7,4	12,2	0,0	0,5	21,8	1,0	46,7	0,1
Pharmacien	.	15,4	24,8	3,7	48,4	2,8	2,9	.	.	2,1
Sage-Femme	.	8,7	3,3	24,4	.	0,9	21,7	19,1	19,9	2,0
Dentiste	.	.	.	74,0	.	9,4	16,6	.	.	.
Aide Santé	.	23,9	18,8	0,2	.	.	5,7	.	48,1	3,4
Accouch. Traditionnelle	.	7,8	91,4	.	.	.	0,8	.	.	.
Guérisseur	.	65,6	32,3	0,0	.	0,0	.	.	.	2,1
Autres	.	29,3	55,8	2,5	.	1,8	2,7	.	.	8,0
Ensemble	0,0	21,1	12,5	27,6	0,3	1,9	9,7	1,2	24,7	1,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 3.12
Proportion des femmes âgées de 15 à 49 ans (ou leur partenaire) utilisant un moyen de contrôle de naissance par groupes d'âges, milieu de résidence, région naturelle, groupe socio-économique du chef de ménage, niveau d'instruction et statut matrimonial

Groupes d'âges	Ensemble
15-19	3,6
20-24	3,8
25-29	5,7
30-34	5,7
35-39	4,8
40-44	5,3
45-49	3,9
 Milieu de résidence	
Conakry	9,8
Autre Urbain	6,8
Rural	2,8
 Région Naturelle	
Conakry	9,8
Basse Guinée	5,5
Moyenne Guinée	0,7
Haute Guinée	3,2
Guinée Forestière	4,9
 Groupe Socio-Economique	
GSE 1	4,0
GSE 2/3	2,3
GSE 4	14,5
GSE 5	11,3
GSE 6	5,5
GSE 7	3,7
GSE 8/9	5,5
GSE 10	8,1
 Niveau d'instruction	
Sans instruction	3,4
Primaire	7,0
Secondaire	11,2
Technique professionnel	24,4
Universitaire/Post-Univ.	24,0
 Statut matrimonial	
Marié	4,0
Divorcé	7,0
Séparé	14,5
J. Marié	7,6
V/Veuve	9,5
Autres	24,1
 Ensemble	 4,7

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 3.15
Taux brut de vaccination des enfants âgés de 12 - 23 mois
par source et type de vaccination selon le milieu de résidence

	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
AVEC CARNET				
BCG	61,7	67,0	39,3	54,7
DTC1/DTC2	61,4	70,1	39,3	55,5
DTC3	55,9	64,3	33,8	49,9
POLIO1/POLIO2	61,4	70,1	39,3	55,5
POLIO3	55,9	64,3	33,8	49,9
ROUGEOLE	53,6	66,1	35,1	50,0
SANS CARNET				
BCG	31,2	16,7	16,9	22,0
DTC1/DTC2	29,5	16,7	16,2	21,1
DTC3	12,2	4,5	2,6	6,6
POLIO1/POLIO2	29,5	16,7	16,2	21,1
POLIO3	12,2	4,5	2,6	6,6
ROUGEOLE	29,5	16,7	15,6	20,9
ENSEMBLE				
BCG	92,9	83,7	56,2	76,7
DTC1/DTC2	90,8	86,9	55,5	76,6
DTC3	68,1	68,8	36,4	56,4
POLIO1/POLIO2	90,8	86,9	55,5	76,6
POLIO3	68,1	68,8	36,4	56,4
ROUGEOLE	83,1	82,8	50,6	70,9
COUVERTURE PEV	63,7	64,3	35,7	53,4

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 3.16

Taux brut de vaccination des enfants âgés de 12 - 23 mois par source
et type de vaccination selon le groupe socio-économique du chef de ménage

	GSE1	GSE 2/3	GSE 4	GSE 5	GSE 6	GSE 7	GSE 8/9	GSE 10	ENS.
AVEC CARNET									
BCG	47,8	35,3	63,2	62,9	65,4	57,6	62,8	53,2	54,7
DTC1/DTC2	47,8	35,3	64,4	64,9	67,9	57,6	63,7	53,2	55,5
DTC3	38,3	31,7	63,2	58,8	64,1	50,8	56,6	48,1	49,9
POLIO1/POLIO2	47,8	35,3	64,4	64,9	67,9	57,6	63,7	53,2	55,5
POLIO3	38,3	31,7	63,2	58,8	64,1	50,8	56,6	48,1	49,9
ROUGEOLE	41,7	32,4	58,6	60,8	64,1	51,7	54,0	48,1	50,0
SANS CARNET									
BCG	15,7	18,7	25,3	27,8	21,8	30,5	17,7	19,5	22,0
DTC1/DTC2	15,7	18,0	25,3	25,8	19,2	29,7	17,7	18,2	21,1
DTC3	2,6	2,9	11,5	12,4	5,1	10,2	3,5	6,5	6,6
POLIO1/POLIO2	15,7	18,0	25,3	25,8	19,2	29,7	17,7	18,2	21,1
POLIO3	2,6	2,9	11,5	12,4	5,1	10,2	3,5	6,5	6,6
ROUGEOLE	14,8	18,0	25,3	26,8	19,2	28,8	17,7	16,9	20,9
ENSEMBLE									
BCG	63,5	54,0	88,5	90,7	87,2	88,1	80,5	72,7	76,7
DTC1/DTC2	63,5	53,2	89,7	90,7	87,2	87,3	81,4	71,4	76,6
DTC3	40,9	34,5	74,7	71,1	69,2	61,0	60,2	54,5	56,4
POLIO1/POLIO2	63,5	53,2	89,7	90,7	87,2	87,3	81,4	71,4	76,6
POLIO3	40,9	34,5	74,7	71,1	69,2	61,0	60,2	54,5	56,4
ROUGEOLE	56,5	50,4	83,9	87,6	83,3	80,5	71,7	64,9	70,9
COUVERTURE PEV	40,9	33,8	67,8	67,0	62,8	57,6	56,6	53,2	53,4

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 3.18
Taux net de vaccination des enfants âgés de 12-23 mois
par source et type de vaccination selon le milieu de résidence

	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
AVEC CARNET				
BCG	61,7	67,0	39,3	54,7
DTC1/DTC2	61,4	70,1	39,3	55,5
DTC3	55,9	64,3	33,8	49,9
POLIO1/POLIO2	61,4	70,1	39,3	55,5
POLIO3	55,9	64,3	33,8	49,9
ROUGEOLE	53,6	66,1	35,1	50,0
SANS CARNET				
BCG	3,4	1,8	0,3	1,8
DTC1/DTC2	3,4	1,8	0,3	1,8
DTC3	3,1	0,9	0,3	1,5
POLIO1/POLIO2	3,4	1,8	0,3	1,8
POLIO3	3,1	0,9	0,3	1,5
ROUGEOLE	2,7	1,8	0,3	1,6
ENSEMBLE				
BCG	65,1	68,8	39,6	56,6
DTC1/DTC2	64,7	71,9	39,6	57,3
DTC3	59,0	65,2	34,1	51,3
POLIO1/POLIO2	64,7	71,9	39,6	57,3
POLIO3	59,0	65,2	34,1	51,3
ROUGEOLE	56,3	67,9	35,4	51,6
COUVERTURE PEV	54,6	60,6	33,4	48,3

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 3.19
Taux net de vaccination des enfants âgés de 12-23 mois
par source et type de vaccination selon niveau
d'instruction de la mère

	N.D	S. ins	Prim.	Sec.	T.Prof.	Univ/P	Ens
AVEC CARNET							
BCG	40,0	49,6	67,5	73,5	81,0	71,4	54,7
DTC1/DTC2	40,0	50,1	68,7	74,7	85,7	71,4	55,5
DTC3	20,0	43,8	66,3	71,1	81,0	71,4	49,9
POLIO1/POLIO2	40,0	50,1	68,7	74,7	85,7	71,4	55,5
POLIO3	20,0	43,8	66,3	71,1	81,0	71,4	49,9
ROUGEOLE	20,0	44,8	65,1	66,3	81,0	71,4	50,0
SANS CARNET							
BCG	,	1,8	1,2	2,4	4,8	,	1,8
DTC1/DTC2	,	1,8	1,2	2,4	4,8	,	1,8
DTC3	,	1,4	1,2	2,4	,	,	1,5
POLIO1/POLIO2	,	1,8	1,2	2,4	4,8	,	1,8
POLIO3	,	1,4	1,2	2,4	,	,	1,5
ROUGEOLE	,	1,6	1,2	1,2	4,8	,	1,6
ENSEMBLE							
BCG	40,0	51,4	68,7	75,9	85,7	71,4	56,6
DTC1/DTC2	40,0	51,8	69,9	77,1	90,5	71,4	57,3
DTC3	20,0	45,3	67,5	73,5	81,0	71,4	51,3
POLIO1/POLIO2	40,0	51,8	69,9	77,1	90,5	71,4	57,3
POLIO3	20,0	45,3	67,5	73,5	81,0	71,4	51,3
ROUGEOLE	20,0	46,4	66,3	67,5	85,7	71,4	51,6
COUVERTURE PEV	20,0	42,9	63,9	66,3	76,2	71,4	48,3

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 3.23
Répartition (%) des enfants de 5 ans et moins ayant reçu un aliment
(liquide ou solide) autre que le lait maternel par âge auquel cet
aliment a été administré selon le milieu de résidence

Age	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
Non déclaré.	0,1	0,4	0,1	0,1
0 - 1	20,7	8,1	4,1	7,5
2 - 3	22,1	12,6	14,6	15,6
4 - 5	28,4	23,4	14,9	18,4
6 - 7	19,3	23,3	24,6	23,5
8 - 9	3,5	10,3	17,0	13,8
10 - 11	1,2	5,4	8,9	7,1
12 et +	4,7	16,5	15,8	14,1

Source: MPC/EPM/EIBC-94

ANNEXE 4

TABLEAU 4.4
Répartition (%) de la population active actuelle
par groupes d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
7 - 14	9,9	9,3	19,2
15 - 19	5,2	5,1	10,3
20 - 24	4,5	5,4	10,0
25 - 29	4,5	6,8	11,3
30 - 34	3,9	5,6	9,5
35 - 39	3,9	5,5	9,4
40 - 44	3,6	4,3	7,8
45 - 49	3,3	3,2	6,4
50 - 54	2,6	2,8	5,4
55 - 59	2,3	1,5	3,8
60 - 64	2,1	1,3	3,4
65 - 69	1,5	1,6	2,1
70 - 74	0,6	0,1	0,8
75 et +	0,1	0,1	0,7
Ensemble	48,5	51,8	100,0
<i>Effectif pondéré</i>	1.510.330	1.601.536	3.111.866

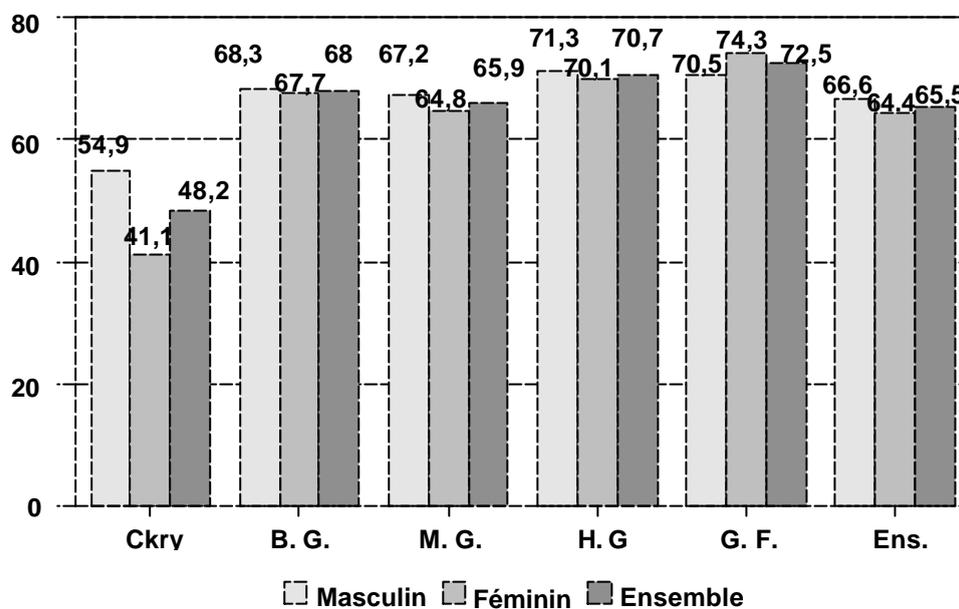
Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 4.5
Taux global d'activité (%) de la population active actuelle
par groupes d'âges, sexe selon le milieu de résidence

Age	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
MASCULIN				
7 - 14	2,8	16,6	52,5	39,9
15 - 19	27,0	31,1	80,0	57,9
20 - 24	56,8	62,1	89,9	75,4
25 - 29	78,7	84,0	92,8	87,4
30 - 34	93,8	96,3	89,8	91,9
35 - 39	95,9	93,1	92,7	93,6
40 - 44	98,3	96,6	91,1	93,8
45 - 49	98,4	93,7	94,1	94,7
50 - 54	96,2	92,6	89,9	91,4
55 - 59	88,4	81,3	91,7	89,9
60 - 64	73,7	69,6	81,9	79,6
65 - 69	71,7	60,8	78,3	75,8
70 - 74	51,1	27,4	61,3	56,7
75 et +	50,1	20,1	56,2	52,7
Total 7 ans et +	54,9	51,3	73,8	66,6
15 ans et +	74,7	71,5	92,9	85,4
FEMININ				
7 - 14	4,1	20,3	59,1	43,3
15 - 19	26,8	36,9	86,0	63,8
20 - 24	46,8	60,3	91,1	75,5
25 - 29	57,6	70,7	87,6	79,3
30 - 34	73,0	74,7	88,7	83,6
35 - 39	74,5	80,6	88,9	85,7
40 - 44	78,8	83,3	90,3	87,8
45 - 49	67,9	81,8	82,7	80,8
50 - 54	74,1	71,0	76,4	75,3
55 - 59	48,5	53,2	66,6	62,8
60 - 64	44,9	36,1	49,2	46,8
65 - 69	30,9	17,5	35,5	32,9
70 - 74	35,1	9,2	12,4	14,4
75 et +	14,8	1,6	8,6	8,0
Total 7 ans et +	41,1	48,6	73,7	64,4
15 ans et +	59,7	64,6	86,5	78,8
ENSEMBLE				
7 - 14	3,4	18,4	55,5	41,5
15 - 19	26,9	33,6	82,9	60,7
20 - 24	51,8	61,1	90,6	75,4
25 - 29	67,6	75,6	89,4	82,3
30 - 34	83,1	83,3	89,1	86,8
35 - 39	86,1	86,3	90,2	88,8
40 - 44	90,5	89,9	90,6	90,5
45 - 49	84,9	87,7	87,8	87,3
50 - 54	88,4	79,2	82,0	82,3
55 - 59	68,5	67,8	79,6	76,8
60 - 64	60,2	50,4	65,7	63,1
65 - 69	50,8	39,5	58,4	55,6
70 - 74	41,6	18,8	40,9	38,2
75 et +	34,4	7,9	30,9	28,5
Total 7 ans et +	48,2	49,9	73,7	65,5
15 ans et +	67,5	67,8	89,2	81,8

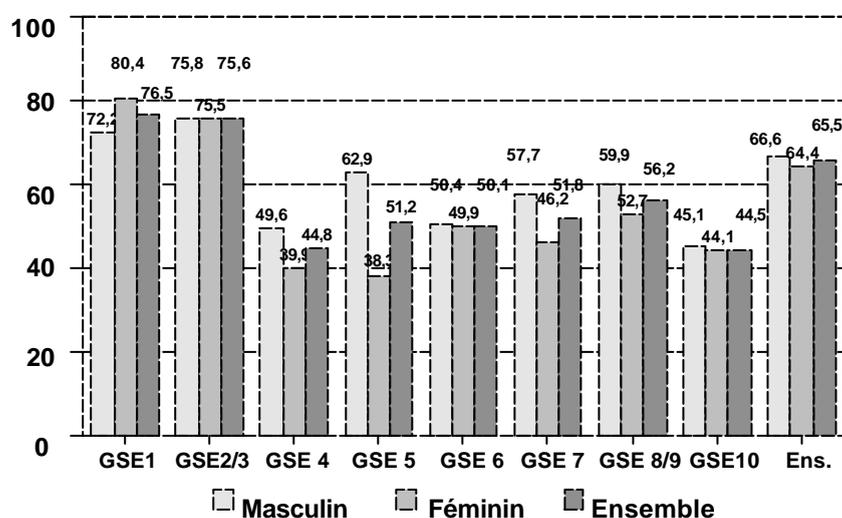
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 4.5
Taux d'activité de la population active actuelle
(%) par région naturelle selon le sexe



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 4.6
Taux d'activité de la population active actuelle (%)
par groupe socio-économique selon le sexe



Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 4.6.
Taux de dépendance économique (‰) de la population active
actuelle par groupe d'âge, milieu de résidence, région naturelle
et groupe socio-économique du chef de ménage selon le sexe

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
0 - 6	.	.	.
7 - 14	1506	1309	1410
15 - 19	726	567	647
20 - 24	326	325	325
25 - 29	144	262	214
30 - 34	88	196	152
35 - 39	68	167	126
40 - 44	66	138	105
45 - 49	55	237	145
50 - 54	94	328	214
55 - 59	113	593	303
60 - 64	256	1137	585
65 - 69	318	2036	798
70 - 74	764	5936	1617
75 et +	899	11477	2510
Milieu de résidence			
Conakry	872	1496	1131
Autre Urbain	984	1082	1034
Rural	362	360	361
Région naturelle			
Basse Guinée	481	487	484
Moyenne Guinée	497	549	525
Haute Guinée	406	428	417
Guinée Forestière	432	353	390
Groupe Socio-Economique			
GSE 1	396	246	313
GSE 2/3	323	326	325
GSE 4	1091	1602	1315
GSE 5	650	1657	1008
GSE 6	1019	1043	1031
GSE 7	767	1200	966
GSE 8/9	700	915	803
GSE 10	1242	1295	1271
Ensemble	519	565	542

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 4.8
Répartition (%) de la population active habituellement occupée par
nombre d'emplois exercés et sexe selon le milieu de résidence

Nombre Emplois Occupés	Sexe	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
1	Masculin	53,9	40,4	35,9	38,4
	Féminin	40,8	45,0	44,5	44,2
	Ensemble	94,8	85,3	80,4	82,6
2	Masculin	1,9	7,3	9,7	8,5
	Féminin	2,8	6,5	8,2	7,4
	Ensemble	4,8	13,8	17,9	15,9
3	Masculin	0,4	0,6	0,9	0,8
	Féminin	0,1	0,2	0,7	0,5
	Ensemble	0,4	0,8	1,6	1,4
4	Masculin	0,0	0,0	0,1	0,1
	Féminin	0,0	.	0,0	0,0
	Ensemble	0,0	0,0	0,1	0,1
Ens.	Masculin	56,2	48,3	46,6	47,8
	Féminin	43,8	51,7	53,4	52,2
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 4.9.
Répartition (%) de la population active actuellement
occupée par groupes d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
7 - 14	10,0	9,6	19,6
15 - 19	5,1	5,1	10,2
20 - 24	4,4	5,5	9,8
25 - 29	4,2	6,8	11,0
30 - 34	3,7	5,6	9,3
35 - 39	3,8	5,6	9,4
40 - 44	3,6	4,3	7,9
45 - 49	3,3	3,2	6,5
50 - 54	2,6	2,8	5,4
55 - 59	2,3	1,5	3,8
60 - 64	2,1	1,3	3,4
65 - 69	1,5	0,6	2,1
70 - 74	0,7	0,1	0,8
75 et +	0,6	0,1	0,7
Ensemble			
7 ans et +	47,9	52,1	100
Effectif pondéré	1.451.500	1.579.095	3.030.595
15 ans et +	47,1	52,9	100
Effectif pondéré	1.147.604	1.289.485	2.437.089

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 4.11

Répartition (%) des actifs ayant exercé une activité principale au cours des 12 derniers mois selon la branche d'activité, le sexe et le statut dans l'occupation (%)

	Salarié	Employé	Indépend.	Aide Familial	Apprenti/ Stagiaire	Ensemble
AGR./CH. ACT.ANNEXE						
Masculin	0,6	0,0	44,7	54,7	0,1	100
Féminin	0,0	,	21,4	78,6	,	100
Ensemble	0,3	0,0	32,1	67,6	0,0	100
ACTIVITE EXTRACTIVES						
Masculin	81,3	.	8,6	7,9	2,2	100
Féminin	9,6	.	85,0	5,4	,	100
Ensemble	56,4	.	35,1	7,0	1,5	100
ACTIVITE DE FABRIC.						
Masculin	6,1	1,6	47,6	2,2	42,6	100
Féminin	3,1	0,2	38,0	4,4	54,4	100
Ensemble	5,1	1,1	44,5	2,9	46,4	100
PR. D. EAU,ELECT.GAZ						
Masculin	90,0	.	2,6	.	7,4	100
Féminin	76,4	.	.	.	23,6	100
Ensemble	89,3	.	2,5	.	8,2	100
CONSTRUCTION						
Masculin	17,7	2,3	37,0	6,0	36,9	100
Féminin	49,7	.	50,3	.	.	100
Ensemble	17,8	2,3	37,1	6,0	36,7	100
COMMERCE/REPAR.						
Masculin	7,5	1,9	69,5	4,3	16,9	100
Féminin	0,7	0,6	90,3	8,2	0,2	100
Ensemble	3,3	1,1	82,4	6,7	6,5	100
TRANSP. ENTREPO. COM						
Masculin	50,2	1,5	14,3	1,0	32,9	100
Féminin	63,6	.	6,0	.	30,4	100
Ensemble	50,6	1,5	14,1	1,0	32,9	100
INTERMED. FINANCIERE						
Masculin	63,1	4,3	26,6	.	6,0	100
Féminin	62,6	.	25,0	.	12,5	100
Ensemble	62,9	2,8	26,1	.	8,2	100
ADM. P. DEF. AS.SOC. ADM. .						
Masculin	85,2	1,3	11,0	0,7	1,8	100
Féminin	65,1	0,3	13,8	4,9	15,8	100
Ensemble	78,1	1,0	12,0	2,2	6,7	100
ENSEMBLE						
Masculin	7,8	0,5	44,6	40,6	6,6	100
Féminin	6	0,1	32,9	63,7	1,7	100
Ensemble	4,5	0,3	38,5	52,6	4,0	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

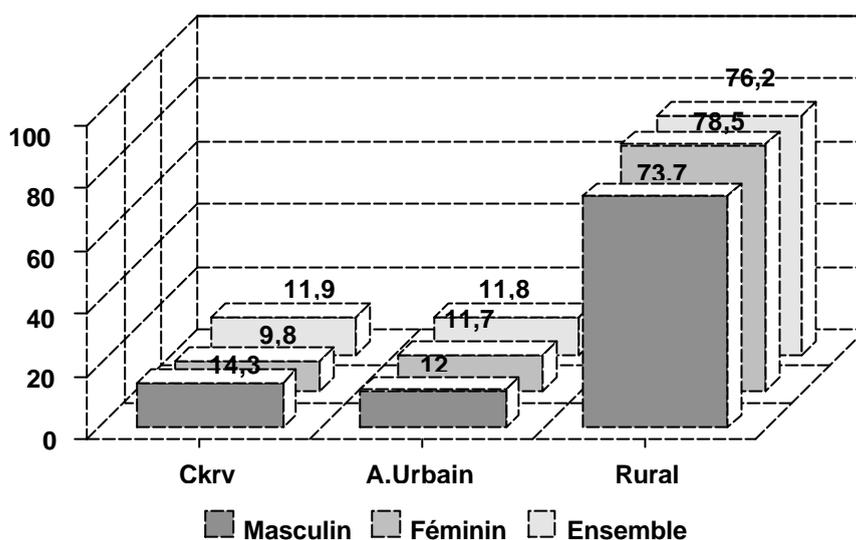
TABLEAU 4.12

Répartition des actifs ayant exercé une activité principale au cours des 12 derniers mois selon la branche d'activité, le sexe et le statut dans l'occupation (%)

	Salarié	Employé Indépend.	Aide Familial	Apprenti/ Stagiaire	Ensemble	
AGR./CH. ACT.ANNEE						
Masculin	4,2	2,5	40,4	36,3	0,6	34,9
Féminin	0,4	.	22,8	61,4	.	41,1
Ensemble	4,6	2,5	63,2	97,7	0,6	76,0
ACTIVITE EXTRAC						
Masculin	5,7	.	0,1	0,0	0,2	0,3
Féminin	0,4	.	0,4	0,0	.	0,2
Ensemble	6,0	.	0,4	0,1	0,2	0,5
ACTIVITE DE FAB						
Masculin	3,6	14,5	3,3	0,1	28,4	2,7
Féminin	0,9	0,9	1,3	0,1	17,2	1,3
Ensemble	4,4	15,4	4,6	0,2	45,6	4,0
PR. D. EAU,ELEC						
Masculin	2,5	.	0,0	.	0,2	0,1
Féminin	0,1	.	.	.	0,0	0,0
Ensemble	2,6	.	0,0	.	0,3	0,1
CONSTRUCTION						
Masculin	5,0	10,4	1,2	0,1	11,8	1,3
Féminin	0,0	.	0,0	.	.	0,0
Ensemble	5,1	10,4	1,2	0,1	11,8	1,3
COMMERCE/REPAR.						
Masculin	8,4	32,8	9,2	0,4	21,4	5,1
Féminin	1,3	17,2	19,6	1,3	0,4	8,4
Ensemble	9,7	50,0	28,8	1,7	21,8	13,5
TRANSP. ENTREPO						
Masculin	19,5	9,3	0,7	0,0	14,4	1,8
Féminin	0,7	.	0,0	.	0,4	0,1
Ensemble	20,2	9,3	0,7	0,0	14,8	1,8
INTERMED. FINAN						
Masculin	4,1	4,3	0,2	.	0,4	0,3
Féminin	2,1	.	0,1	.	0,5	0,2
Ensemble	6,1	4,3	0,3	.	0,9	0,4
ADM. P. DEF. AS						
Masculin	29,0	7,1	0,4	0,0	0,7	1,5
Féminin	12,1	0,9	0,3	0,1	3,3	0,8
Ensemble	41,1	8,1	0,7	0,1	4,0	2,4
ENSEMBLE						
Masculin	82,1	81,0	55,6	37,0	78,2	48,0
Féminin	17,9	19,0	44,4	63,0	21,8	52,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
EFFECTIF PONDERE	154.247	9.870	1.308.837	1.785.719	136.818	3.395.491

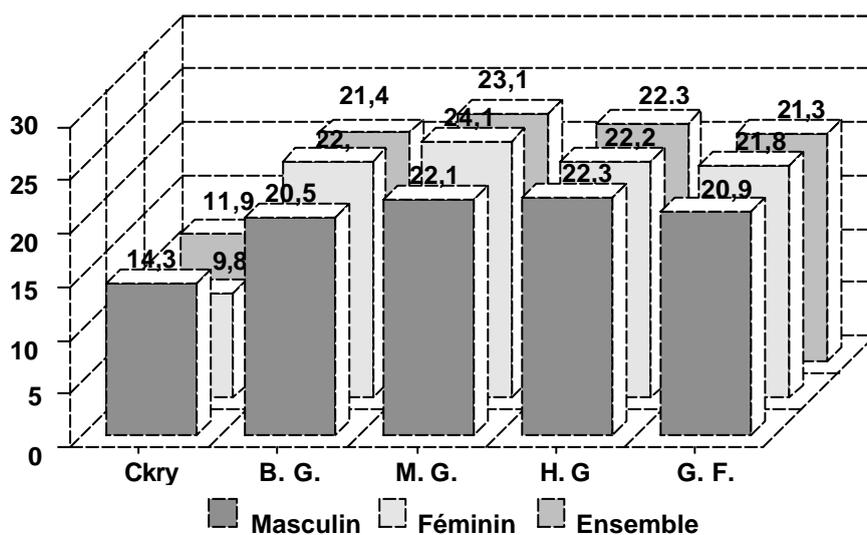
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 4.10
Répartition (%) de la population active actuellement occupée par milieu de résidence selon le sexe



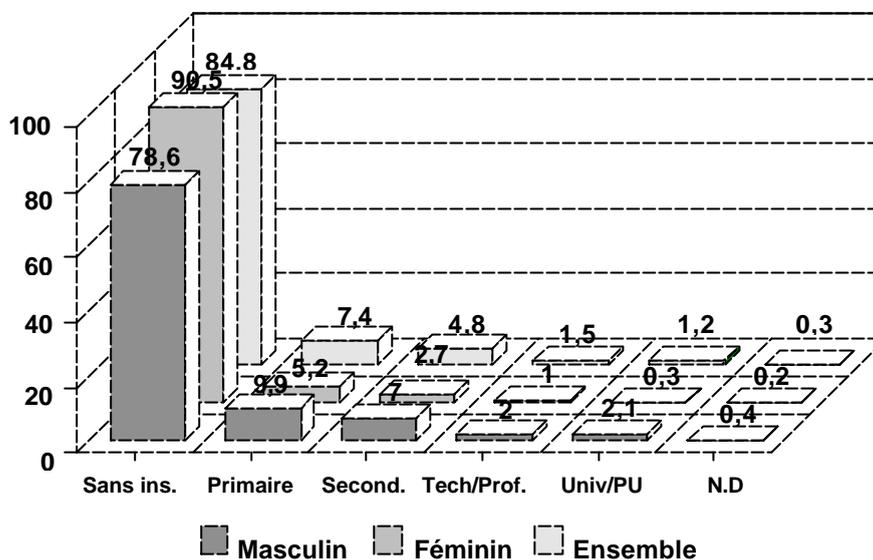
Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 4.11
Répartition (%) de la population active actuellement occupée par région naturelle selon le sexe



Source: MPC/EPM/EIBC-94

Graphique 4.12
Répartition (%) de la population active actuellement occupée par niveau d'instruction selon le sexe



Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 4.19

Proportion (%) des actifs occupés âgés de 15 ans et plus en situation de sous-emploi visible par branche d'activité selon le milieu de résidence

Branche d'activ.	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
AGR./CH. ACT. ANNEXE	7.8	12.6	14.2	14.1
ACTIVITE EXTRACTIVES	39.3	6.1	0.0	7.1
ACTIVITE DE FABRIC.	15.7	26.5	28.8	24.0
PR. D. EAU,ELECT.GAZ	9.5	52.8	.	17.5
CONSTRUCTION	34.3	38.8	13.3	32.0
COMMERCE/REPAR.	36.3	17.8	28.4	27.1
TRANSP. ENTREPO. COM	29.3	8.3	29.8	22.9
INTERMED. FINANCIERE	12.5	9.2	100.0	13.5
ADM. P. DEF. AS.SOC.	22.0	9.4	17.8	17.0
ENSEMBLE	29.6	16.5	14.9	16.6

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 4.21
Proportion d'individus (%), temps moyen (minutes/jour), temps total (millions heures/jour)
par activité domestique et sexe selon milieu de résidence

Activité	Conakry			Autres Urbains			Rural		
	Proportion individus exerçant cette activité	Temps moyen consacré à cette activité	Temps total consacré à cette activité	Proportion individus exerçant cette activité	Temps moyen consacré à cette activité	Temps total consacré à cette activité	Proportion individus exerçant cette activité	Temps moyen consacré à cette activité	Temps total consacré à cette activité
Recherche bois									
Masculin	0,4	29,8	0,0	11,1	41,8	0,0	46,0	39,6	0,5
Féminin	1,9	24,3	0,0	12,6	48,8	0,0	63,9	41,5	0,8
Total	1,1	25,2	0,0	11,9	45,7	0,1	55,5	40,8	1,3
Recherche Eau									
Masculin	17,1	22,5	0,0	22,5	31,5	0,0	25,8	37,4	0,2
Féminin	42,7	27,1	0,1	70,5	40,9	0,2	81,8	45,5	1,1
Total	29,6	25,7	0,1	47,5	38,8	0,2	55,7	43,8	1,3
Faire le marché									
Masculin	15,2	37,8	0,0	6,6	84,8	0,0	15,6	54,2	0,2
Féminin	60,8	46,9	0,2	57,4	53,5	0,2	48,6	50,6	0,7
Total	37,5	45,0	0,2	33,1	56,5	0,2	33,2	51,4	0,9
Faire la cuisine									
Masculin	1,8	79,5	0,0	1,2	77,2	0,0	0,9	66,8	6,0
Féminin	62,7	78,3	0,3	63,0	93,7	0,4	71,4	100,9	2,0
Total	31,6	78,4	0,3	33,4	93,4	0,4	38,5	100,5	2,0
Autres travaux ménagers									
Masculin	43,6	26,1	0,0	22,4	26,2	0,0	19,9	31,0	0,2
Féminin	77,5	46,0	0,3	74,4	37,2	0,2	77,5	43,0	0,9
Total	59,7	38,8	0,3	49,5	34,8	0,2	50,6	40,8	1,1

Source: MPC/EPM/EIBC-94

ANNEXE 6

TABLEAU 6.2

Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage selon le statut d'occupant du logement (actuel et précédent)

	Propriétaire		Locataire		Logé gratuitement		Autres		Non déclaré		Non Applicable		Ensemble	
	Act.	Préc.	Act.	Préc.	Act.	Préc.	Act.	Préc.	Act.	Préc.	Act.	Préc.	Act.	Préc.
<u>Milieu de résidence</u>														
Conakry	24,7	11,7	56,5	59,4	18,2	20,4	0,5	0,6	0,1	3,3	4,7		100	100
Autres Urbains	59,4	34,1	24,5	35,8	15,7	28,3	0,3	0,4	0,1	0,5	0,8		100	100
Rural	88,9	62,8	1,1	2,8	9,6	32,1	0,4	0,7	.	0,5	1,2		100	100
<u>Régions Naturelles</u>														
Conakry	24,7	11,7	56,5	59,4	18,2	20,4	0,5	0,6	0,1	3,3	4,7		100	100
Basse Guinée	76,5	50,9	6,7	10,2	15,2	37,5	.	1,3	.	0,0	0,1		100	100
Moyenne Guinée	91,8	69,8	1,8	3,9	6,4	25,0	.	0,2	.	0,7	0,5		100	100
Haute Guinée	81,3	45,7	3,9	8,6	14,8	41,3	.	0,7	.	0,9	3,0		100	100
Guinée Forest.	82,5	60,1	9,8	13,8	7,7	23,9	.	0,6	.	0,3	1,3		100	100
<u>Groupe Socio-économique</u>														
GSE 1	91,3	71,0	.	2,9	8,7	24,1	.	0,1	.	0,6	1,3		100	100
GSE 2/3	90,4	61,5	0,2	2,1	8,9	33,8	0,5	0,9	0,5	0,4	1,3		100	100
GSE 4	28,5	12,2	50,0	60,1	20,8	24,2	0,5	0,3	0,3	1,2	2,0		100	100
GSE 5	21,0	11,8	54,9	50,3	23,5	28,8	0,6	0,5	.	1,6	7,0		100	100
GSE 6	42,8	23,3	40,3	49,1	16,3	22,7	0,6	0,2	.	2,1	2,6		100	100
GSE 7	39,2	24,6	47,0	52,4	13,1	18,7	0,4	0,5	0,3	1,4	2,4		100	100
GSE 8/9	54,3	31,2	28,6	32,7	16,8	31,2	0,3	0,3	.	3,1	1,6		100	100
GSE 10	78,4	56,1	8,6	15,0	12,8	26,3	0,2	0,7	.	1,6	0,3		100	100
Ensemble	73,8	50,0	13,9	17,2	12,0	29,6	0,4	0,6	0,0	1,0	1,7		100	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 6.12
Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, région naturelle et
groupe socio-économique du chef de ménage selon le mode de débars des ordures

	Rmassage public	Jetées	Brûlées	Enterrées	Non déc.	Ens.
<u>Milieu de résidence</u>						
Conakry	23,1	73,8	2,6	0,3	0,2	100
Autres Urbains	3,0	89,7	6,4	0,8	0,1	100
Rural	0,8	91,0	7,6	0,6	0,0	100
<u>Régions Naturelles</u>						
Conakry	23,1	73,8	2,6	0,3	0,2	100
Basse Guinée	2,4	90,5	5,9	1,0	0,1	100
Moyenne Guinée	0,2	82,5	16,3	1,1	.	100
Haute Guinée	1,8	95,8	2,3	0,1	.	100
Guinée Forest.	0,5	98,6	0,7	0,3	.	100
<u>Groupe Socio-économique</u>						
GSE 1	0,7	97,8	1,4	0,1	.	100
GSE 2/3	0,7	90,0	8,7	0,6	.	100
GSE 4	18,5	76,6	4,4	0,5	.	100
GSE 5	17,3	78,0	3,9	0,8	.	100
GSE 6	11,5	83,0	3,5	1,8	0,2	100
GSE 7	11,1	83,1	5,3	0,2	0,3	100
GSE 8/9	10,3	85,4	3,6	0,7	0,1	100
GSE 10	4,0	86,4	8,6	0,8	0,2	100
<u>Ensemble</u>	4,9	87,9	6,6	0,6	0,1	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 6.15
Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, région naturelle et groupe socio-économique du chef de ménage selon le principal matériau du plancher

	Terre	Bois	Ciment	Carreaux	Autre	N.D	Ens.
<u>Milieu de résidence</u>							
Conakry	1,6	4,7	86,1	6,1	0,1	1,4	100
Autres Urbains	27,1	0,8	70,8	1,2	0,1	0,1	100
Rural	83,4	1,1	15,0	0,1	0,1	0,3	100
<u>Régions Naturelles</u>							
Conakry	1,6	4,7	86,1	6,1	0,1	1,4	100
Basse Guinée	65,0	0,4	34,3	0,2	.	0,0	100
Moyenne Guinée	78,2	1,5	20,0	0,2	.	.	100
Haute Guinée	84,2	0,6	13,9	.	0,1	1,2	100
Guinée Forest.	65,5	1,3	32,1	0,6	0,6	.	100
<u>Groupe Socio-économique</u>							
GSE 1	76.4	2.5	21.1	.	.	.	100
GSE 2/3	86.7	0.9	11.8	0.0	0.2	0.4	100
GSE 4	7.2	2.4	82.5	7.0	0.2	0.8	100
GSE 5	6.6	3.4	83.5	5.9	.	0.6	100
GSE 6	12.7	4.7	80.5	1.5	0.2	0.4	100
GSE 7	10.9	2.6	84.5	1.3	.	0.8	100
GSE 8/9	30.4	1.7	64.6	2.5	0.2	0.6	100
GSE 10	59.9	1.0	36.7	1.8	0.1	0.5	100
<u>Ensemble</u>	61.4	1.6	35.1	1.2	0.1	0.5	100

Source: MPC/EPM/EIBC-94

ANNEXE 7

TABLEAU 7.9

Nombre d'exploitants ayant récolté au cours des 12 derniers mois, pourcentage d'exploitants ayant vendu leur récolte et valeur de la récolte par type de produits récoltés à grande échelle.

Cultures	Nombre d'exploitants ayant récolté	Pourcentage exploitant ayant vendu	Valeur récolte vendue (Milliards FG)
Céréales			
Riz paddy	461719	40,8	14166,6
Maïs	377401	15,7	5259,2
Sorgho	70390	10,9	63,1
Mil	92002	11,0	147,1
Fonio	318992	14,9	1366,4
Autre céréales	7604	44,1	6,0
Tubercules / racines			
Manioc	204274	28,0	61445,9
Igname	9437	46,0	972,8
Taro	52748	13,9	15575,1
Pomme de terre	14685	85,5	1663,0
Patate douce	78342	29,0	17310,3
Autres tubercules.	326	.	179,6
Légumineuses			
Haricots	48736	21,5	223,1
Niebè	15312	38,0	283,2
Arachides	398153	48,3	12308,2
Sésame	1481	19,0	0,5
Noix et Noix à palme			
Noix de palme	22003	38,2	1195,8
Café	74002	98,9	9034,4
Cacao	9301	96,9	578,3
Fruits			
Mangue	23788	49,4	33392,9
Papaye	31598	.	1995,0
avocat	11372	72,0	7627,2
Ananas	4067	98,3	2094,8
Banane douce	32350	90,7	30847,4
Banane plantain	14059	81,2	5926,5
Goyave	106	13,9	638,1
Melon	10177	29,0	1274,0
Orange	28229	76,4	43547,6
Mandarine	4972	81,6	2246,9
Citron	15075	.	1108,4
Pasteque	131	100,0	159,9
Kola	33504	95,6	16704,8
Pamplemousse	1131	38,0	95,4
Bigarade	100	10,1	51,3
Autres fruits	2270	22,7	10966,7
Epices			
Tomate	1189	100,0	16415,1
Oignons	39328	92,7	17132,3
Poivron	18479	72,0	2410,5
Autres épices	322	18,9	199,0
Légumes			
Piment	4296	100,0	33245,0
Gombos	106	100,0	24970,3
Courges	17316	.	3007,8
Concombres	147	100,0	370,5
Aubergine	5240	100,0	20173,5
Carotte	207	98,9	971,4
Choux	320	97,8	846,9
Laitue	1083	100,0	914,6
Autres légumes	147	100,0	363,1
Autres			
Coton	9076	100,0	2539,3
Tabac	7535	100,0	670,7
Ensemble	2574306	34,8	424685,5

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.11

Répartition (%) des ménages ayant transformé des produits agricoles au cours des 2 dernières semaines selon le type de produit transformé et le milieu de résidence (%)

Produits transformés	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
Farine de maïs	2,5	11,8	85,6	100,0
Farine de manioc	1,6	14,0	84,5	100,0
Farine autres céréales	0,2	10,9	88,9	100,0
Riz décortiqué	0,5	7,5	92,1	100,0
Boissons	15,6	10,5	73,9	100,0
Manioc/tapioca/sec	1,7	12,5	85,8	100,0
Manioc/Foufou	0,8	7,8	91,4	100,0
Patate sèche	0,4	15,0	84,6	100,0
Taro sèche	.	1,4	98,6	100,0
Arachide grillée	1,2	11,3	87,5	100,0
Patte arachide	0,6	14,7	84,7	100,0
Boule acassa	.	10,3	89,7	100,0
Huile de palme	2,6	5,3	92,2	100,0
Huile de palmiste	.	1,5	98,5	100,0
Huile de coco	.	.	100,0	100,0
Beurre de vache	.	40,1	59,9	100,0
Poissons fumés	8,3	21,4	70,3	100,0
autres produits transformés	3,3	12,5	84,1	100,0
Ensemble	1,5	11,3	87,2	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.12

Répartition (%) des ménages ayant transformé des produits agricoles au cours des 2 dernières semaines selon le type de produit transformé et la provenance

Produits transformés	Non déclaré	Propre production	Achat	Dons	Ensemble
Farine de maïs	.	18,1	8,6	12,5	14,4
Farine de manioc	.	9,8	12,1	8,6	10,6
Farine autres céréales	.	5,9	3,5	5,2	5,0
Riz décortiqué	77,2	23,0	13,8	24,9	19,6
Boissons	.	0,2	0,2	,	0,2
Manioc/tapioca/sec	.	4,4	5,3	6,1	4,8
Manioc/Foufou	.	0,8	0,6	,	0,7
Patate sèche	.	1,1	0,6	3,2	1,0
Taro sèche	.	1,2	0,3	0,4	0,8
Arachide grillée	.	13,3	24,6	11,2	17,5
Pâte arachide	22,8	9,7	15,6	10,9	12,0
Boule acassa	.	0,2	0,3	0,3	0,2
Huile de palme	.	3,2	2,4	3,8	2,9
Huile de palmiste	.	1,5	0,8	3,6	1,3
Huile de coco	.	0,1	.	,	0,0
Beurre de vache	.	0,0	0,0	,	0,0
Poissons fumés	.	1,2	3,9	2,7	2,3
autres produits transformés	.	6,3	7,4	6,7	6,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.14
Dépenses globales inputs agricoles (millions FG)
par type et selon le milieu de résidence

Type de dépense	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble	%
Outils manuel locaux	7,9	145,8	1859,8	2013,6	12,9
Semence, Plants	11,7	262,7	2381,7	2656,1	17,0
Sacs, Emballage, Ficelle	3,8	125,2	1576,8	1705,8	10,9
Main d'oeuvre (salarié)	12,1	453,3	3878,4	4343,8	27,9
Réparation entretien	0,2	227,3	170,8	398,2	2,6
Outils manuels importés	1,2	21,5	461,8	484,5	3,1
Clôture	0,3	27,6	327,0	354,8	2,3
Transport récoltes	0,8	56,3	379,8	436,9	2,8
Stockage récoltes	0,0	2,8	8,6	11,4	0,1
Pièces de rechange	0,0	36,2	370,5	406,7	2,6
Gaz-oil et huile	0,0	211,6	265,6	477,2	3,1
Engrais organiques	0,6	64,7	392,6	457,9	2,9
Engrais chimique	4,8	220,2	802,2	1027,2	6,6
Insecticides	0,2	10,5	86,7	97,3	0,6
Herbicides	0,0	31,9	183,8	215,7	1,4
Frais irrigation	0,0	0,0	58,1	58,1	0,4
Autres dépenses	14,8	44,0	386,5	445,3	2,9
Total input agricoles	58,4	1941,7	13590,4	15590,4	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.15
Dépenses globales de bétail (millions FG)
par type et selon le milieu de résidence

Type de dépense	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble	%
Nourriture incluant du sel	80,9	149,4	1422,3	1652,6	30,4
Soins vétérinaire, Vaccins	242,8	77,8	867,8	1188,4	21,8
Soins traditionnels	1,6	11,3	79,5	92,4	1,7
Gardiennage rémunéré	149,9	166,7	677,0	993,5	18,3
Entretien enclos, étable	95,0	21,1	173,6	289,7	5,3
Transport nourriture animaux	150,1	13,7	43,2	207,0	3,8
Commission sur vente d'animaux	0,0	13,7	44,3	58,0	1,1
Indemnité dégâts causés/animaux	0,0	78,2	371,8	450,0	8,3
Autres dépenses pur animaux	209,2	36,8	224,5	470,6	8,7
Taxe sur le bétail	0,6	5,6	31,4	37,6	0,7
Total dépense bétail	930,0	574,4	3935,3	5439,7	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.16
Dépenses globales transformation produits agricoles
(millions FG) par type et selon le milieu de résidence

Type de dépense	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble	%
Farine de maïs	85,8	224,3	16,7	326,8	5,8
Farine de manioc	25,6	50,5	13,7	89,8	1,6
Farine autres céréales	25,3	61,8	0,0	87,1	1,6
Riz décortiqué	93,3	353,6	991,8	1438,8	25,7
Boissons	5,8	0,5	0,0	6,3	0,1
Manioc/tapioca/manioc sec	34,3	20,2	0,0	54,6	1,0
Manioc/foufou	0,7	0,0	9,0	9,8	0,2
Patata sèche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taro sèche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Arachide grillée	71,1	174,8	98,6	344,6	6,2
Pâte d'arachide	52,6	403,5	100,8	556,9	10,0
Boule d'acassa	0,0	0,0	3,4	3,4	0,1
Huile de palme	9,6	219,7	1756,7	1986,0	35,5
Huile de palmiste	0,0	23,9	9,7	33,6	0,6
Huile de coco	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Beurre de vache	1,1	4,0	0,0	5,1	0,1
Poissons fumés	395,2	79,4	5,0	479,6	8,6
Autres produits transformés	120,0	30,8	16,0	166,8	3,0
Total transformation produit	920,6	1647,0	3021,5	5589,1	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.17
Dépenses globales dépréciation équipements agricoles
(millions FG) par type et selon le milieu de résidence

Type de dépense	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble	%
Houe/Bêche/Daba	7,1	142,6	1527,8	1677,5	6,3
Coupe-coupe	6,4	89,4	1283,8	1379,6	5,2
Hachettes/Haches	4,2	64,7	840,4	909,2	3,4
Faucilles/couteaux	21,4	94,2	796,0	911,6	3,4
Pioche	2,1	37,2	213,3	252,6	1,0
Pelles/râteaux	6,8	77,2	425,0	509,1	1,9
Brouettes	6,6	145,1	441,9	593,7	2,2
Arrosoirs	2,0	25,4	173,9	201,3	0,8
Charrues	0,0	462,0	7211,7	7673,7	28,9
Herses	0,0	46,0	761,2	807,2	3,0
Tracteur	0,0	1925,9	8863,7	10789,6	40,6
Motoculteur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Moto pompe	0,0	25,2	494,4	519,7	2,0
Décortiqueuse	0,0	25,0	75,2	100,2	0,4
Pileuse	0,0	34,1	8,8	42,9	0,2
Pulvérisateur	0,0	80,4	3,0	83,3	0,3
Semoir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	11,1	88,8	99,9	0,4
Total dépréciation équipement	56,7	3285,5	23208,9	26551,1	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.20
Revenu global autoconsommation alimentaire
(millions FG) selon le milieu de résidence

Type de revenu	Conakry	A. Urbains	Rural	Ensemble
Céréales	32,7	5584,1	254066,1	259683,0
Racines/tubercules	13,3	1219,6	42478,2	43711,1
Legumineuses	11,9	916,7	36460,7	37389,3
Fruits	68,3	1419,9	46670,8	48159,1
Legumes	71,9	1253,6	33937,3	35262,8
Viande/vol./poiss.	273,1	1625,2	26685,3	28583,6
Produits élevage	62,2	445,3	10248,6	10756,0
Boissons	0,0	76,1	3446,8	3522,9
Huiles/pates	0,9	127,2	12519,0	12647,1
Total autocon. aliment.	534,3	12667,7	466512,8	479714,9

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.21
Revenu autoconsommation céréales

Type de revenu	Auto consommation globale (Millions FG)	Auto consommation par tête (FG)
Riz paddy	140507,4	24885,6
Maïs	50018,0	8949,4
Sorgho	5044,9	767,0
Mil	6176,8	986,2
Fonio	57845,2	11429,6
Autres céréales	90,6	22,5
Total céréales	259683,0	47040,4

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.22
Revenu autoconsommation racines et tubercules

Type de revenu	Auto consommation globale (Millions FG)	Auto consommation par tête (FG)
Manioc	25604,6	4413,2
Manioc (tapioca)	757,5	117,3
Manioc (foufou)	683,2	126,6
Igname	904,8	121,7
Taro	4834,2	1052,7
Pomme de terre	437,6	67,0
Patate douce	10467,8	2104,8
Autres tubercules	21,4	5,0
Total racines/tubercules	43711,1	8008,3

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.23
Revenu autoconsommation légumineuses

Type de revenu	Auto consommation globale (Millions FG)	Auto consommation par tête (FG)
Haricots	4652,7	1092,9
Niébe	528,6	90,7
Arachides	26326,0	4599,1
Sésame	171,6	30,7
Autres légumineuses	53,5	11,7
Grains de néré	1317,6	170,6
Noix de palme	2157,2	324,1
Noix de coco	756,2	109,5
Café	671,6	125,2
Autres noix	754,2	261,0
Total légumineuses	37389,3	6815,5

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.24
Revenu autoconsommation fruits

Type de revenu	Auto consommation globale (Millions FG)	Auto consommation par tête (FG)
Mangue	7889,6	1567,5
Papaye	6470,0	1251,3
Avocat	2934,6	657,6
Ananas	402,0	71,2
Banane douce	8971,7	1498,3
Banane plantain	3432,7	504,4
Goyave	728,8	99,2
Bigarade	128,8	17,0
Melon	821,3	196,1
Orange	12171,5	2749,2
Mandarine	738,1	169,2
Citron	616,4	93,1
Pamplemousse	250,6	38,3
Pastèque	38,9	5,8
Kola	2430,1	463,3
Autres fruits	134,1	20,7
Total fruits	48159,1	9402,1

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.25
Revenu autoconsommation légumes

Type de revenu	Auto consommation globale (Millions FG)	Auto consommation par tête (FG)
Tomate	4331,7	840,1
Oignons frais/sec	1187,7	189,8
Poivron	514,7	84,1
Autres épices	54,1	9,5
Ail	5,4	0,9
Piment frais/sec	4479,6	855,7
Gombos frais/sec	13051,9	2266,3
Courges	1224,9	316,5
Concombres	430,4	73,8
Aubergine	2393,3	381,0
Carotte	0,0	0,0
Choux	87,2	16,4
Laitue	53,7	4,7
Persil	1,6	0,3
Feuille de manioc	2963,6	590,6
Feuille de patate	1503,8	272,6
Autres feuille à sauce	2825,1	495,4
Autres légumes	154,3	23,5
Total légumes	35262,8	6421,1

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.26
Revenu autoconsommation viandes, volailles et poissons

Type de revenu	Auto consommation globale (Millions FG)	Auto consommation par tête (FG)
Poulets	19389,2	3770,7
Autre volaille domest,	300,7	48,6
Viande de boeuf	402,8	51,5
Viande de mouton	594,2	94,6
Viande de chèvres	642,1	114,5
Viande de porcs	14,0	3,2
Autres viandes	1,0	0,5
Viande de brousse	2897,1	480,1
Poisson frais	3912,2	659,5
Poisson fumé	426,9	91,9
Autres	3,4	0,5
Total viande/vol,/poiss,	28583,6	5315,6

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.27
Revenu autoconsommation produits élevage

Type de revenu	Auto consommation globale (Millions FG)	Auto consommation par tête (FG)
oeufs	1103,8	243,7
lait	7736,6	1374,1
beurre	413,7	53,8
autres produits laitiers	66,2	13,7
miel	1435,7	230,8
Total produits elevage	10756,0	1916,1

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.28
Revenu autoconsommation boissons

Type de revenu	Auto consommation globale (Millions FG)	Auto consommation par tête (FG)
Vin de palme/raphia	3433,9	587,8
Autre bière artis,	40,4	6,7
Autres boissons	48,6	6,1
Total boissons	3522,9	600,6

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 7.29
Revenu autoconsommation huiles et pâtes

Type de revenu	Auto consommation globale (Millions FG)	Auto consommation par tête (FG)
Huile de palme	7285,9	1412,5
Huile de palmiste	1306,3	224,3
Huile de coco	37,0	6,6
Pate d'arachide	3999,2	796,2
Autres huiles/pate	18,8	2,6
Total huiles/pates	12647,1	2442,3

Source: MPC/EPM/EIBC-94

ANNEXE 9

TABLEAU 9.10
Répartition (%) des demandeurs des biens et services des 3 principales activités
ou entreprises non agricoles selon le type d'activité et le type de demandeur

Type d'activité	Autres ménages/ individu	Petite entreprises privées	Grosses Entreprises rivées	Gouvern.	Entreprise publique/ Parapubl.	Commerç. marché local	Commerç. marché étranger	Ensemble
Pêche et activités annexes	88,5	2,4	.	.	.	8,3	0,7	100,0
Activités extractives	30,0	0,7	1,1	1,3	.	66,7	0,3	100,0
Activités de fabrication	81,0	1,8	.	0,2	0,2	16,8	0,1	100,0
Prod. et distrib. Eau, Electr. et Gaz	56,9	43,1	100,0
Construction	87,8	6,6	0,3	0,9	1,1	3,3	.	100,0
Commerce/ Réparation	81,6	1,9	0,1	0,0	0,3	15,5	0,6	100,0
Transport, Entrepos., Communic.	68,3	6,0	0,4	.	.	25,3	.	100,0
Intermédiation financière	80,6	.	.	.	7,5	11,9	.	100,0
Admin. Sécurité Assurance sociale	88,9	3,9	.	.	3,8	1,1	2,3	100,0
Ensemble	76,8	2,1	0,2	0,2	0,3	20,0	0,5	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 9.11
Répartition (%) des 3 principales activités ou entreprises non agricoles selon
le type d'activité et l'obstacle majeur à la création de l'entreprise

Type d'activité	Non Déclaré	Aucune difficulté	Capital	Accès au Crédit	Reglement administ.	Lieu Emplac.	Personnel Compét.	Manque débouché	Autres	Ensemble
Pêche et activités annexes	.	63,9	7,1	0,4	1,4	10,6	.	7,0	9,6	100,0
Activités extractives.	.	42,5	18,8	0,1	7,3	30,3	0,2	0,5	0,4	100,0
Activités de fabrication	0,9	47,8	25,7	2,0	0,1	8,2	0,2	12,8	2,3	100,0
Prod. et distrib. Eau, Electr. et Gaz	.	13,0	11,3	75,7	.	100,0
Construction	.	47,7	19,6	1,0	0,5	6,3	1,4	18,2	5,3	100,0
Commerce/ Réparation.	0,4	38,2	43,8	4,8	0,7	5,1	0,1	5,4	1,5	100,0
Transport, Entrepos., Communic..	0,6	39,2	36,8	5,8	4,6	1,2	.	8,5	3,3	100,0
Intermédiation financière	.	49,8	44,4	.	.	4,1	.	1,7	.	100,0
Admin. Sécurité Assurance sociale.	.	48,8	10,5	3,4	5,0	9,8	.	16,3	6,2	100,0
Ensemble	0,4	41,3	36,5	3,7	1,3	8,0	0,2	6,7	2,0	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 9.12
Répartition (%) des 3 principales activités ou entreprises non agricoles selon le type d'activité et la source principale du capital au moment de la création de l'entreprise

Type d'activité	Non Déclaré	Epargne ménage	Banques privées	Parent	Crédit rural Crédit mutuel PRIDE	Autre prêt	Tontine	Autres	Ensemble
Pêche et activités annexes	.	20,6	.	13,5	.	2,9	1,7	61,4	100,0
Activités extractives	.	68,1	.	7,4	.	2,7	.	21,8	100,0
Activités de fabrication	0,3	52,2	0,1	20,3	.	5,7	0,8	20,6	100,0
Prod. et distrib. Eau, Electr. et Gaz	.	87,0	.	.	.	13,0	.	.	100,0
Construction	0,3	45,6	.	28,6	.	3,9	.	21,6	100,0
Commerce/ Réparation	0,4	55,8	0,2	20,4	0,5	6,5	3,5	12,9	100,0
Transport, Entrepos., Communic.	1,8	46,1	.	24,4	.	5,2	2,3	20,3	100,0
Intermédiation financière	.	51,8	.	12,8	.	.	.	35,4	100,0
Admin. Sécurité Assurance sociale	.	50,5	3,7	9,3	3,4	.	1,6	31,4	100,0
Ensemble	0,3	54,8	0,2	19,0	0,4	5,7	2,5	17,1	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 9.13
Répartition (%) des 3 principales activités ou entreprises non agricoles selon le type
d'activité et la source principale de crédit au cours des 12 derniers mois

Type d'activité	Non Déclaré	Pas de crédit	Banque	Crédit rural	Autres institut. Financières	Prêteurs	Famille/ Ami	Autres	Ensemble
Pêche et activités annexes	.	97,1	.	.	.	1,4	.	1,5	100,0
Activités extractives	.	98,6	.	.	.	1,4	.	.	100,0
Activités de fabrication	1,0	92,0	0,6	.	0,1	1,3	4,2	0,8	100,0
Prod. et distrib. Eau, Electr. et Gaz	.	100,0	100,0
Construction	.	97,6	1,2	1,2	100,0
Commerce/ Réparation	0,4	89,4	0,3	0,7	0,4	2,0	4,8	1,9	100,0
Transport, Entrepos., Communic.	0,6	95,3	.	.	.	1,0	3,0	.	100,0
Intermédiation financière	.	95,2	2,0	2,8	100,0
Admin. Sécurité Assurance sociale	.	93,6	5,3	1,1	100,0
Ensemble	0,4	91,3	0,3	0,5	0,3	1,7	4,0	1,5	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 9.17
Dépense moyenne par entreprise ou activité non agricole
selon le type de produit et le type d'activité

Type de dépense	Pêche et activités annexes	Activités extract	Activités de fabric.	Product. Distrib. eau élect. Gaz	Construc.	Commerce Réparation	Transport, Entrepos. Commun.	Interméd. financière	Adminis. Sécurité Ass. sociale	Ensemble
Main-d'oeuvre	455250	222504	454679	.	436418	209106	275219	1600000	610543	264480
Matière première	327592	8253	998598	.	784042	823709	257143	1324205	286847	883591
Pièces de rechange	85158	5000	64502	2000	47167	798855	436147	.	92075	307011
Article à revendre	36477	1229293	1749603	.	198538	2861305	821228	5377748	937132	2801602
Location terrain/immeuble	.	66679	114456	.	120000	266985	214987	139105	1037510	265159
Location machine	.	264614	73854	.	34543	799356	54000	.	.	300860
Entretien/réparation	169705	3249	21702	4000	16834	185452	416246	.	3600000	110345
Location véhicule	118502	.	343627	.	628913	928928	1350234	4165275	.	1023675
Carburants/huiles	2061329	36458	154524	.	.	621432	2863503	392175	689439	1183652
Autres transports	11872	11767	76903	.	201113	382472	48725	12000	17966	328882
Electricité	.	.	96150	.	200936	99004	87950	.	180790	106253
Eau	.	.	125572	.	.	64240	.	280000	.	81800
Taxes	168673	11841	43690	.	75179	106943	132921	216432	100908	97478
Autres dépenses	28262	62766	165266	62360	150030	134521	174351	177134	27868	123353
Total dépenses entretien	197067	76582	1074512	19723	413342	2404924	3060946	2590231	696933	1966400

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 9.18
Dépense globale (milliards FG) des 3 principales activités ou
entreprises non agricoles selon le type de produit et le type d'activité

Type de dépense	Pêche et activités annexes	Activités extract	Activités de fabric.	Product. Distrib. eau élect. Gaz	Construc.	Commerce Réparation	Transport, Entrepos. Commun.	Interméd. financière	Adminis. Sécurité Ass. sociale	Ensemble
Main-d'oeuvre	0,2	0,4	2,2	.	1,9	8,7	0,6	0,2	0,8	15,0
Matière première	0,5	0,0	68,4	.	2,8	64,1	0,0	0,3	0,7	136,8
Piècesde rechange	0,1	0,0	0,9	0,0	0,1	7,0	2,1	.	0,1	10,3
Article à revendre	0,0	1,0	26,7	.	0,1	994,2	0,6	5,5	1,1	1029,1
Location terrain/immeuble	.	0,0	0,8	.	0,0	10,0	0,0	0,1	1,5	12,5
Location machine	.	0,1	0,2	.	0,0	1,3	0,0	.	.	1,5
Entretien/reparation	0,2	0,0	0,3	0,0	0,0	1,4	2,1	.	0,3	4,3
Location véhicule	0,1	.	0,8	.	0,1	12,5	2,1	4,0	.	19,7
Carburants/huiles	1,5	0,0	1,1	.	.	5,2	23,2	0,7	0,7	32,3
Autres transports	0,0	0,1	0,9	.	0,2	35,7	0,0	0,0	0,0	36,9
Electricité	.	.	0,3	.	0,0	0,8	0,0	.	0,2	1,4
Eau	.	.	0,1	.	.	0,2	.	0,0	.	0,4
Taxes	0,4	0,2	1,0	.	0,1	24,6	0,8	0,1	0,1	27,3
Autres dépenses	0,4	1,3	4,7	0,0	0,8	14,9	0,4	0,2	0,1	22,6
Dépenses Totale	3.3	3.0	108.4	0.0	6.2	1180.6	32.1	11.1	5.5	1350.3

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 9.19
Valeur moyenne par entreprise ou activité non agricole
de la dépréciation des actifs selon le type d'actifs et le type d'activité

Type de dépense	Pêche et activités annexes	Activités extract	Activités de fabric.	Product. Distrib. eau élect. Gaz	Construc.	Commerce Réparation	Transport, Entrepos. Commun.	Interméd. financière	Adminis. Sécurité Ass. sociale	Ensemble
Immeuble	.	.	131626	.	.	892651	2472	.	79683	599767
Machinerie	.	.	28858	.	70341	123629	11070	6798	293539	53784
Autres équipements	16069	4638	36536	14742	23378	21091	577002	30854	134298	29866
Bicyclettes/Motos	.	99611	447902	.	501030	333233	388483	.	253723	293320
Charettes	.	.	162132	.	.	16452	.	.	.	44326
Véhicules	.	.	18439536	.	1964286	19138094	1706330	2051388	7464286	6153744
Bateaux/Pirogue	59923	337626	500000	.	.	79156
Autres actifs	6932	5001	13875	.	24756	15517	32559	19124	12345	14347
Total dépréc.actifs	17803	19075	92419	14742	53820	180644	1523021	356067	209851	162802

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 9.20
Valeur globale (milliards FG) de la dépréciation des actifs des 3 principales
activités ou entreprises non agricoles selon le type d'actifs et le type d'activité

Type de dépense	Pêche et activités annexes	Activités extract	Activités de fabric.	Product. Distrib. eau élect. Gaz	Construc.	Commerce Réparation	Transport, Entrepos. Commun.	Interméd. financière	Adminis. Sécurité Ass. sociale	Ensemble
Immeuble	.	.	0,5	.	.	6,5	0,0	.	0,0	7,1
Machinerie	.	.	0,5	.	0,0	0,6	0,0	0,0	0,1	1,2
Autres équipements	0,1	0,1	2,7	0,0	0,4	4,7	1,6	0,0	1,0	10,6
Bicyclettes/Motos	.	0,6	1,2	.	0,3	5,6	0,2	.	0,0	7,8
Charettes	.	.	0,1	.	.	0,0	.	.	.	0,1
Véhicules	.	.	3,7	.	0,3	42,3	10,9	1,1	0,6	58,8
Bateaux/Pirogue	0,2	0,0	0,0	.	.	0,2
Autres actifs	0,1	0,1	0,4	.	0,2	2,2	0,0	0,0	0,0	3,1
Valeur totale	0,4	0,8	9,0	0,0	1,2	61,8	12,7	1,2	1,8	88,9

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 9.21
Revenu moyen par entreprise ou activité non agricole par source et selon le type d'activité

Type de dépense	Pêche et activités annexes	Activités extract	Activités de fabric.	Product. Distrib. eau élect. Gaz	Construc.	Commerce Réparation	Transport, Entrep. Commun.	Interméd. financière	Adminis. Sécurité Ass. sociale	Ensemble
Montant reçu entreprises	336218	312392	1220552	171987	2046066	2861076	3734449	4573774	1201155	2300552
Paiement sous forme biens et services	49029	128571	111842	.	96688	396106	642857	.	115047	286321
Auto consommation biens/Services	53932	63021	105997	21429	122097	107017	368730	379445	308751	105437
Revenu prop. pr. entrep. non agricoles	85000	.	404469	.	.	223960	128392	60000	5000	211693
TOTAL	375184	318422	1251594	174413	2053720	2915483	3795092	4544877	1312219	2339736

Source: MPC/EPM/EIBC-94

TABLEAU 9.22
Revenu global (en milliards FG) des 3 principales activités ou entreprises non agricoles par source et selon le type d'activité

Type de dépense	Pêche et activités annexes	Activités extract	Activités de fabric.	Product. Distrib. eau élect. Gaz	Construc.	Commerce Réparation	Transport, Entrep. Commun.	Interméd. financière	Adminis. Sécurité Ass. sociale	Ensemble
Montant reçu entreprises	8,3	20,1	133,5	0,2	42,9	1480,5	37,3	20,0	13,8	1756,4
Paiement sous forme biens et services	0,0	0,0	1,0	.	0,2	7,7	0,5	.	0,2	9,6
Auto consommation biens/Services	0,9	1,4	2,8	0,0	0,4	28,8	0,5	0,2	1,2	36,2
Revenu prop. pr. entrep. non agricoles	0,0	.	0,2	.	.	0,4	0,1	0,0	0,0	0,7
TOTAL	9.3	21.4	137.5	0.2	43.5	1517.4	38.4	20.2	15.1	1802.9

Source: MPC/EPM/EIBC-94

ANNEXE 11: Liste du personnel de l'EPM

Directeur technique de l'enquête

Oumar Diallo

Informaticien Principal

Mamadou Louda Bah

Assistant Informaticien

Ousmane Kolon Diallo

Personnel de terrain:

Superviseurs

Oumar Diallo, Bel Hadj Ali, Mamadou Louda Bah et Mamoudou Sané

Contrôleurs

Abdoulaye Keïta, Almamy Sylla, Djibril Bangoura, Mamadou Alpha Diallo, Mamadou Dalila Bah, Mamadou Lamarana Bah, Mamadou Kanté, Aboubacar Maïga et Oumarba Diakaby.

Enquêteurs

Fodé Soumah, Issagatou Diallo, Mamadou Diallo, Mamadou Saliou Sagna, Naby Youssouf Camara, Abdoulaye Baïlo Baldé, Adama Hawa Baldé, Asmaou Diallo, Dioumessy Fodé Senkoun, Fodé Mamoudou Bangoura, Kaltou Bozain Camara, Mamadou Tounkara, Mamadouba Conté, Mouctar Doumbouya, Fodé Kourouma, Nabilaye Touré, Sacko Condé, Sékou Kaba, Sock Macky, Adama Doukouré, Bakary Kourouma, Kaba Kouyaté, Moussa Bamba, Oumar Cissé, Aboubakar Wayé Kanté, Ibrahima Diané, Mamadou Yaya Barry Momo Touré, Oumar Kassé, Amadou Camara, Salimou Magassouba, Paul Faya Kamano, Ibrahima Mohamed Bah, Moriba Keïta Hamidou Diogo Baldé Mamadi Kaba, Mamadou Baldé, Mamadou Moussa Bah, Ramatoulaye Diallo, Saliou Baïlo Barry, Bonomi Alfred Kwi, Emile Guilavogui, Gnouma Mamadouno, Michel Kourouma, Noel Lama, Mohamed Keïta, Kadiatou Bah, Lamarana Diallo, Mamadi Magassouba, Mamadou Lamine Diallo, Ibrahima Sory Cissé.

Agents de saisie

Abdoulaye Billo Baldé, Aboubacar Sangaré, Aly Badara Camara, Amadou Condé, Ansoumane Camara, Fatoumata Pouthé Diallo, Fodé Soumah, Mamadou Fadja Diallo, Mohamed Saliou Soumah.

